



Mairie de Puyvert



CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE

2026-2030

CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE 2026-2030

Entre :

- La **Caisse d'Allocations Familiales de Vaucluse**, représentée par le Président de son Conseil d'Administration, M. Etienne FERRACCI, et par son Directeur, M. Christian DELAFOSSE, dûment autorisés à signer la présente convention ;

Ci-après dénommée « la Caf » ;

Et

- La **Mutualité Sociale Agricole Alpes-Vaucluse**, représentée par sa Présidente, Madame Marie-Claude SALIGNON, et par sa Directrice Générale, Madame Céline ARGENTI-DUBOURGET, dûment autorisées à signer la présente convention ;

Ci-après dénommée « la MSA » ;

Et

Ci-après dénommés « les partenaires » ;

- La **Communauté d'Agglomération Luberon Monts de Vaucluse** représentée par son président Monsieur Gérard DAUDET, dûment autorisé à signer la présente convention par délibération de son Conseil communautaire ;
- La **commune de Cabrières d'Avignon**, représentée par son maire, Mme Delphine CRESP dûment autorisée à signer la présente convention par délibération de son conseil municipal ;
- La **commune de Cavaillon**, représentée par son maire, Mr Gérard DAUDET dûment autorisé à signer la présente convention par délibération de son conseil municipal ;
- La **commune de Cheval-Blanc**, représentée par son maire, Mr Christian MOUNIER dûment autorisé à signer la présente convention par délibération de son conseil municipal ;
- La **commune de Les Beaumettes**, représentée par son maire, Mme Claire ARAGONES dûment autorisée à signer la présente convention par délibération de son conseil municipal ;
- La **commune de Lagnes**, représentée par son maire, Mr Claude SILVESTRE dûment autorisé à signer la présente convention par délibération de son conseil municipal ;
- La **commune de Lauris**, représentée par son maire, Mr André ROUSSET, dûment autorisé à signer la présente convention par délibération de son conseil municipal ;
- La **commune de Lourmarin**, représentée par son maire, Mr. Jean-Pierre PETTAVINO dûment autorisé à signer la présente convention par délibération de son conseil municipal ;
- La **commune de Maubec**, représentée par son maire, Mr Frédéric MASSIP dûment autorisé à signer la présente convention par délibération de son conseil municipal ;
- La **commune de Mérindol**, représentée par son maire, Mr Philippe BATOUX dûment autorisé à signer la présente convention par délibération de son conseil municipal ;
- La **commune de Oppède**, représentée par son maire, Mr Jean Pierre GERAULT dûment autorisé à signer la présente convention par délibération de son conseil municipal.
- La **commune de Puget**, représentée par son maire, Mme Amélie JEAN, dûment autorisée à signer la présente convention par délibération de son conseil municipal.
- La **commune de Puyvert**, représentée par son maire, Mme Sylvie GREGOIRE dûment autorisé à signer la présente convention par délibération de son conseil municipal.

Il est convenu et arrêté ce qui suit :

Vu les articles L. 263-1, L. 223-1 et L. 227-1 à 3 du Code de la sécurité sociale ;

Vu le Code de l'action sociale et des familles ;

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu l'arrêté du 3 octobre 2001 relatif à l'Action sociale des Caisses d'allocations familiales (Caf) ;

Vu la loi du 18 décembre 2023 pour le plein emploi

Vu le décret n°2021-1644 du 14 décembre 2021 relatif à la gouvernance des services aux familles et au métier d'assistant maternel

Vu le décret n° 2025-253 du 20 mars 2025 relatif au schéma pluriannuel de maintien et de développement de l'offre d'accueil du jeune enfant prévu à l'article L. 214-1-3 du code de l'action sociale et des familles

Vu la Convention d'objectifs et de gestion (Cog) arrêtée entre l'État et la Caisse nationale des allocations familiales (Cnaf) ;

Vu et conformément à la stratégie de déploiement des CTG présentée et validée par le Conseil d'Administration de la Caf de Vaucluse en séance du 26 septembre 2019 ;

Vu la délibération du conseil communautaire de la **Communauté d'Agglomération Luberon Monts de Vaucluse** et des conseils municipaux des communes de **Cabrières d'Avignon, Cavaillon, Cheval-Blanc, Les Beaumettes, Lagnes, Lauris, Lourmarin, Maubec, Mérindol, Oppède, Puget et Puyvert** figurant en annexe 5 de la présente convention.

SOMMAIRE

PRÉAMBULE	5
ARTICLE 1 - OBJET DE LA CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE	10
ARTICLE 2 - LES CHAMPS D'INTERVENTION DE LA CAF	10
ARTICLE 3 - LES CHAMPS D'INTERVENTION DE LUBERON MONTS DE VAUCLUSE AGGLOMÉRATION ET DES COMMUNES	12
ARTICLE 4 - LES OBJECTIFS PARTAGÉS AU REGARD DES BESOINS	14
ARTICLE 5 - ENGAGEMENTS DES SIGNATAIRES	14
ARTICLE 6 - MODALITÉS DE COLLABORATION	15
ARTICLE 7 - ÉCHANGES DE DONNÉES	16
ARTICLE 8 - COMMUNICATION	16
ARTICLE 9 - SUIVI, BILAN ET ÉVALUATION	17
ARTICLE 10 - DURÉE DE LA CONVENTION	18
ARTICLE 11 - EXÉCUTION FORMELLE DE LA CONVENTION	18
ARTICLE 12 - LA FIN DE LA CONVENTION	18
ARTICLE 13 - LES RECOURS	19
ARTICLE 14 – CONFIDENTIALITÉ	19
ARTICLE 15 - LISTE DES ANNEXES	19

PRÉAMBULE

Les Caf sont nées de la volonté d'apporter une aide à toutes les familles, dans leur diversité. Qu'il prenne la forme de prestations monétaires ou d'aides permettant de développer des services, l'investissement des Caf témoigne d'un engagement de la collectivité, dans une visée universelle, pour accompagner le développement de chaque personne, dès sa naissance, par une présence et un soutien dans son parcours de vie, accentuant, s'il le faut, son aide lorsque la famille est dans la difficulté.

La branche Famille est ainsi présente auprès de chacun tout au long de la vie, auprès de chaque parent, femme ou homme, en fonction de sa situation, en équité : conciliation vie familiale/vie professionnelle, accueil des enfants et des jeunes, lutte contre la pauvreté sont les domaines prioritaires de l'intervention des Caf, qui prend la forme d'une offre globale de service.

Dédiée initialement à la famille, la Branche s'est vu progressivement confier des missions pour le compte de l'Etat et des départements, qui représentent une part importante de son activité.

Les missions emblématiques de la branche Famille sont fondatrices de son cœur de métier :

- ▶ **développer des services attentionnés tout au long des parcours de vie de chacun ;**
- ▶ **garantir un accès efficace au juste droit en améliorant le modèle de délivrance des prestations ;**
- ▶ **mobiliser les leviers de performance et accompagner les transformations, grâce à une organisation territorialisée, départementale, solidaire et au plus proche des partenaires locaux.**

Ces missions passent par les objectifs suivants :

- ▶ Répondre aux besoins d'accueil diversifiés des jeunes enfants et de leurs familles dans le cadre du service public de la petite enfance ;
- ▶ Réduire les inégalités d'accès des enfants et adolescents aux activités péri et extrascolaires pour favoriser la conciliation entre vie familiale et vie professionnelle et l'épanouissement des enfants ;
- ▶ Favoriser l'autonomie et l'accès aux droits des adolescents et des jeunes adultes ;
- ▶ Soutenir les parents, en couple, seuls ou séparés, dans l'exercice de leur parentalité, de la naissance à l'adolescence ;
- ▶ Favoriser l'accès et le maintien dans le logement notamment des allocataires les plus fragiles ;
- ▶ Renforcer la solidarité par le soutien aux politiques d'insertion, d'autonomie et de handicap, en lien avec les partenaires ;
- ▶ Sécuriser et accompagner les habitants allocataires dans une relation de confiance centrée sur l'accès aux droits et aux services ;
- ▶ Renforcer les coopérations avec les partenaires locaux.

Pour accompagner le développement de celles-ci, les Caf collaborent depuis l'origine avec leurs partenaires de terrain, au premier rang desquels les collectivités locales. Les communes (et leur regroupement) sont en effet particulièrement investies dans le champ des politiques familiales et sociales, au titre de leur clause de compétence générale leur permettant de répondre aux besoins du quotidien des citoyens.

Les territoires se caractérisent par une grande diversité de situations d'habitants, et par de nombreuses évolutions qui modifient profondément la vie des familles. Leurs attentes évoluent, et la réponse à celles-ci passe par la volonté des acteurs locaux. A ce titre, la Caf entend poursuivre son soutien aux collectivités locales qui s'engagent dans un projet de territoire qui leur est destiné.

Dans ce cadre, la Convention territoriale globale (Ctg) est une démarche stratégique partenariale qui a pour objectif d'élaborer le projet de territoire pour le maintien et le développement des services aux

familles, et la mise en place de toute action favorable aux allocataires dans leur ensemble. Elle s'appuie sur un diagnostic partagé avec les partenaires concernés pour définir les priorités et les moyens dans le cadre d'un plan d'actions adapté.

Véritable démarche d'investissement social et territorial, la Ctg favorise ainsi le développement et l'adaptation des équipements et services aux familles, l'accès aux droits et l'optimisation des interventions des différents acteurs.

La Ctg peut couvrir, en fonction des résultats du diagnostic, les domaines d'intervention suivants : petite enfance, enfance, jeunesse, parentalité, accès aux droits et aux services, inclusion numérique, animation de la vie sociale, logement, handicap, accompagnement social.

Elle s'appuie sur les documents de diagnostic et de programmation que constituent les différents schémas départementaux : schéma départemental des services aux familles, schéma départemental de l'animation de la vie sociale, stratégie de lutte contre la pauvreté...

Son plan d'action s'inscrit en cohérence avec les orientations du schéma départemental des services aux familles, animé par le Comité Départemental des Services aux familles, dont la Caf assure le secrétariat général. Ce comité est présidé par le préfet de département et ses Vice-Présidences sont assurées par le président du Conseil Départemental ou un conseiller départemental, un maire ou président d'établissement public de coopération intercommunale du département, et le Président du conseil d'administration de la (CAF) ou un administrateur de ce conseil d'administration désigné par celui-ci.

La collectivité locale peut ainsi s'appuyer sur la CTG pour formaliser ses engagements d'autorité organisatrice de l'accueil du jeune enfant. Le volet petite enfance et parentalité de la CTG répond aux attendus du schéma d'Autorité Organisatrice et dispense la collectivité signataire de la CTG de réaliser un schéma dès lors que son contenu est ajusté aux attendus définis dans le cadre du décret n° 2025-253 du 20 mars 2025.

La CTG s'appuie également sur une concertation des partenaires et des usagers.

En mutualisant la connaissance des besoins des allocataires et de leur situation, les analyses partagées à l'échelon départemental permettent de situer le territoire de la façon suivante.

LMV Agglomération se distingue par son dynamisme, son attractivité et la richesse de ses 16 communes. Ces dernières années, elle a su préserver un équilibre tout en développant et en améliorant ses actions dans des domaines essentiels tels que le logement, l'accès aux droits, la petite enfance, l'enfance, la jeunesse et la parentalité. Portée par des projets ambitieux et des choix d'investissement pertinents, LMV Agglomération a consolidé ses actions et se prépare désormais à relever de nouveaux défis.

Au niveau démographique, on observe que la population du territoire demeure globalement stable (- 0,3 %), malgré une tendance au vieillissement marquée dans plusieurs communes, notamment à Gordes, Lagnes, Lauris, Lourmarin, Oppède, Taillades et Vaugines.

Le territoire conserve cependant un certain équilibre démographique, caractérisé par des flux internes dynamiques, témoignant d'une attractivité toujours réelle.

Parallèlement, la tendance nationale à la baisse de la natalité se confirme également sur le territoire de LMV Agglomération. Entre 2021 et 2023, une diminution de 8,5 % des naissances est observée. Cette évolution impacte directement les services actuels et futurs, notamment ceux liés à la petite enfance, à la scolarité et à la jeunesse. Cependant, cette baisse reste moins marquée que celle constatée à l'échelle départementale et régionale (-8,1 % rien qu'entre 2022 et 2023). Ce constat traduit la capacité de LMV Agglomération à maintenir les familles déjà installées et à répondre, au moins en partie, à leurs besoins.

LMV Agglomération couvre un vaste territoire de 356 km², représentant près de 10 % de la population départementale. Forte de son attractivité, notamment touristique, chaque commune se distingue par une identité propre et des besoins spécifiques à sa population.

Cette étendue géographique met en évidence certaines disparités, les attentes et les besoins variant selon la composition démographique des communes et le niveau de services déjà en place.

Les communes du Luberon Sud

Vaugines, Lourmarin, Puget, Lauris et Mérindol, Cheval-Blanc comptent à la fois une population résidentielle et secondaire. Elles bénéficient d'un tissu associatif fort et engagé ainsi que de services existants dans les domaines du numérique et de la culture. Les besoins en petite enfance et jeunesse sont particulièrement marqués, notamment en termes de places en ALSH et d'accueil petite enfance. La mobilité constitue également un enjeu important, compte tenu du réseau existant et du bassin de vie.

Les communes du Luberon Nord

Cabrières-d'Avignon, Robion, Lagnes, Gordes, Oppède, Les Beaumettes et Maubec présentent également une population résidentielle et secondaire. La médiane des revenus a progressé ces dernières années, entraînant une hausse des prix immobiliers et des difficultés d'accès au logement pour les jeunes familles. Cette situation s'ajoute à la baisse de natalité, qui se traduit par une diminution de l'utilisation des services de petite enfance. La mobilité et l'accès au numérique demeurent des enjeux, tandis que l'accès à la culture est bien assuré grâce aux médiathèques et à un tissu associatif actif.

La ville centre : Cavaillon

Cavaillon concentre 47 % de la population de l'agglomération, avec des disparités marquées au sein de sa population. La médiane des revenus y est relativement faible et certains quartiers prioritaires accueillent une population plus précaire. La ville dispose d'une offre dense de services dans les domaines du numérique, de la culture, de la petite enfance, de l'enfance et de la jeunesse, ainsi que de centres sociaux et d'un tissu associatif engagé. La mobilité est soutenue grâce aux réseaux ZOU et C'Mon Bus, au train et à l'accès autoroutier.

Les objectifs communs de développement et de coordination des actions concernent : l'accueil des jeunes enfants, la parentalité, l'enfance et la jeunesse et l'accès aux droits et aux services.

C'est pourquoi, dans la perspective d'intervenir en cohérence avec les orientations générales déclinées dans le présent préambule, au plus près des besoins du territoire, la Caf de Vaucluse et l'Agglomération Luberon Monts de Vaucluse et les 12 communes souhaitent conclure une Convention territoriale globale (Ctg) pour renforcer leurs actions sur les champs d'intervention partagés.

LES CHAMPS D'INTERVENTION DE LA MUTUALITÉ SOCIALE AGRICOLE EN MATIÈRE D'ACTION SANITAIRE ET SOCIALE

La MSA Alpes-Vaucluse contribue au développement social des territoires ruraux en déployant des actions et services adaptés aux besoins des populations agricoles. Dans le respect des orientations nationales et de son Plan Local d'Action Sociale, elle agit en faveur des actifs fragilisés, des familles et des personnes âgées, à chaque étape de la vie, en encourageant l'innovation territoriale.

La MSA a défini un socle commun d'intervention sociale qui se décline en 3 modalités :

- ✓ La contribution à la mise en œuvre des politiques sociales et locales ;
- ✓ Les actions sociales en réponse aux besoins des populations sur les territoires ruraux ;
- ✓ L'accompagnement social individuel et collectif des adhérents en situation de fragilité dans le cadre d'un parcours personnalité.

► L'Action Sociale de la MSA : un accompagnement au plus près des actifs en difficulté

Les travailleurs sociaux de la MSA interviennent prioritairement auprès des actifs fragilisés, selon **quatre axes majeurs d'accompagnement**, au croisement des enjeux professionnels, sociaux et de santé :

1. Soutien face à l'épuisement professionnel et aux crises agricoles

Objectif : prévenir ou traiter les situations d'épuisement en lien avec les crises agricoles (aléas climatiques, économiques, isolement...).

2. Accompagnement des bénéficiaires du RSA parmi les non-salariés agricoles (NSA)

Objectif : soutenir l'insertion socio-professionnelle de ces publics souvent isolés des dispositifs classiques.

3. Maintien en emploi & santé : prévenir la désinsertion professionnelle

Objectif : soutenir les parcours de soins et d'insertion pour prévenir la perte d'activité liée à la santé.

4. Accompagnement face au mal-être agricole

Objectif : prévenir et accompagner les situations de détresse psychologique chez les personnes du monde agricole.

► Des priorités transversales au service des territoires ruraux

Bien vieillir en milieu rural (BVMR)

- ✓ déployer une offre « Bien Vieillir » adaptée aux besoins des personnes âgées sur les territoires, en lien avec les partenaires locaux.
- ✓ soutenir les aidants en leur proposant des dispositifs d'accompagnement, de répit et de formation, afin de prévenir l'épuisement et favoriser leur maintien dans leur rôle : séjours répit, instants aidants, Bulle d'air, écoute psychologique

Ruralité

- ✓ renforcer les liens sociaux et partenariaux dans les territoires ruraux prioritaires afin de favoriser le développement local
- ✓ développer la coopération avec les partenaires institutionnels présents sur les territoires ruraux pour améliorer la coordination des actions

Sécurité sociale de l'alimentation (SSA)

- ✓ renforcer le rôle de la MSA en tant qu'intermédiaire entre les producteurs et les consommateurs, afin de soutenir les circuits courts, valoriser les productions locales et favoriser l'ancre territorial.
- ✓ lancer des expérimentations locales et un appel à manifestation d'intérêt à l'échelle nationale, en associant les partenaires concernés

Emploi et saisonnalité

- ✓ Affirmer le rôle de la MA en tant OPA (Organismes Professionnels Agricoles)
- ✓ Engager des démarches inclusives à destination des salariés et non-salariés
- ✓ Mettre en place des actions ciblées en direction des saisonniers

► Une démarche de développement social local

La MSA déploie, sur les territoires ruraux et/ou fragiles, des programmes visant à améliorer le quotidien des habitants, soutenus par une dynamique partenariale. Ces démarches impliquent les habitants et les acteurs locaux, avec une attention portée aux situations de vulnérabilité pour renforcer le maillage territorial et réduire les inégalités d'accès aux services. (**Charte des solidarités avec les familles, Charte des aînés, Programme d'aide aux aidants ...**)

D'autres offres sont également mises en œuvre, notamment l'offre « **Grandir en Milieu Rural** » (GMR), déployée sur des territoires ruraux prioritaires.

Ce dispositif s'articule autour de cinq thématiques majeures à destination des familles et des jeunes : la petite enfance, la parentalité, les loisirs et vacances, la mobilité et le numérique.

Dans le cadre de cette CTG, l'offre GMR sera déclinée en fonction de l'enveloppe budgétaire allouée et dans le respect des critères d'éligibilité définis par la Caisse Centrale de la MSA.

Ainsi, l'implication de la MSA Alpes-Vaucluse dans cette Convention Territoriale Globale est en adéquation avec les objectifs de sa politique d'action sociale et son souhait de poursuivre le partenariat engagé aux côtés de la CAF de Vaucluse et des collectivités locales.

PROJET

ARTICLE 1 - OBJET DE LA CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE

La présente convention vise à définir le projet stratégique global du territoire à l'égard des familles ainsi que ses modalités de mise en œuvre.

Ce projet est établi à partir d'un diagnostic partagé tenant compte de l'ensemble des problématiques du territoire.

Elle a pour objet :

- ▶ D'identifier, dans le cadre du diagnostic partagé, les besoins prioritaires et les besoins non satisfaits sur le territoire de la Communauté d'Agglomération Luberon Monts de Vaucluse (Annexe 1) ;
- ▶ De définir un plan d'actions et une programmation permettant d'identifier les champs d'intervention à privilégier au regard de l'écart offre/besoin et de développer des actions nouvelles permettant de pérenniser et d'optimiser l'offre des services existante, par une mobilisation des cofinancements (Annexes 2 et 3) ;
- ▶ De suivre la mise en œuvre du plan d'actions et de mesurer les impacts de la démarche (Annexe 4).

ARTICLE 2 - LES CHAMPS D'INTERVENTION DE LA CAF

Les interventions de la Caf, en matière d'optimisation de l'existant et de développement d'offres nouvelles, sur le territoire de la Communauté d'Agglomération Luberon Monts de Vaucluse concernent :

- ▶ **Répondre aux besoins d'accueil diversifiés des jeunes enfants et de leurs familles dans le cadre du service public de la petite enfance par :**
 - ✓ un égal accès à l'information et une offre d'orientation et d'accompagnement ainsi qu'à l'accès réel de tous les enfants aux modes d'accueil ;
 - ✓ à la pérennisation et au développement et des places d'accueil individuel et collectif pour garantir aux familles une offre de qualité, conforme aux exigences de la Charte d'accueil du jeune enfant en tout point du territoire.

La branche Famille s'est engagée à déployer une réponse diversifiée aux besoins d'accueil diversifiés des jeunes enfants et de leurs familles dans le cadre du Service Public de la Petite Enfance. Véritable opportunité de vivifier le projet de territoire et d'accélérer les transformations à l'œuvre, le service public de la petite enfance (SPPE) participe pleinement à l'attractivité des services aux familles. Il se structure autour de trois priorités : lutte contre les inégalités sociales et de destin dès le plus jeune âge, lever tous les freins au développement de l'offre d'accueil et proposer des solutions d'accueil de qualité.

- ▶ **Réduire les inégalités d'accès des enfants et adolescents aux activités péri et extrascolaires par :**

- ✓ le maintien et le développement des accueils péri et extra scolaires relevant des ACM, des accueils de jeunes et des départs en vacances des enfants en séjour collectif ;
 - ✓ l'accessibilité financière des familles et l'inclusion des enfants en situation de handicap dans les accueils de loisirs ;
- **Favoriser l'autonomie et l'accès aux droits des adolescents et des jeunes adultes par :**
- ✓ le développement d'une information adaptée et d'un accompagnement à l'engagement et à la participation des jeunes ;
 - ✓ l'autonomie des jeunes via le logement et l'engagement citoyen et l'accès aux droits et aux services des jeunes et de leur famille.
- **Soutenir les parents, en couple, seuls ou séparés, dans l'exercice de leur parentalité, de la naissance à l'adolescence par :**
- ✓ une action coordonnée avec le service public la petite enfance et la démarche « 1 000 premiers jours » dès l'arrivée de l'enfant ;
 - ✓ l'accès des parents à une offre de soutien à la parentalité de proximité, diversifiée et innovante notamment pour les parents d'adolescents ;
 - ✓ l'accompagnement de la séparation auprès des deux parents et la lutte contre la pauvreté des familles monoparentales.
- **Favoriser l'accès et le maintien dans le logement notamment des allocataires les plus fragiles par :**
- ✓ l'évolution des aides personnelles au logement, le renforcement du partenariat avec les bailleurs sociaux et la prévention des expulsions et des impayés locatifs ;
 - ✓ la contribution à la lutte contre la non-décence des logements et le soutien au développement de solutions de logements innovants ou adaptés.
- **Renforcer la solidarité par le soutien aux politiques d'insertion, d'autonomie et de handicap par :**
- ✓ La mise en œuvre des réformes relevant des politiques du handicap, de l'autonomie et de la solidarité ;
 - ✓ les interventions de travail social en direction des familles en situation de vulnérabilité.
- **Sécuriser et accompagner les habitants allocataires dans une relation de confiance centrée sur l'accès aux droits et aux services par :**
- ✓ un niveau de service de base plus satisfaisant, s'appuyant sur ses partenaires, dans une démarche d'aller-vers et omnicanal ;
 - ✓ la détection automatisée des droits potentiels et la lutte contre les erreurs et la fraude afin de garantir le versement à bon droit des prestations légales et d'action sociale.
- **Renforcer les coopérations avec les partenaires locaux par :**

- ✓ l'accompagnement des projets de territoires avec les partenaires et les élus ;
- ✓ l'animation de la vie sociale des territoires ;
- ✓ l'adaptation des politiques d'action sociale aux réalités locales et encourager les innovations de terrain.

ARTICLE 3 - LES CHAMPS D'INTERVENTION DE LUBERON MONTS DE VAUCLUSE AGGLOMERATION ET DES COMMUNES

L'agglomération Luberon Monts de Vaucluse et les communes de Cabrières d'Avignon, Cavaillon, Cheval-Blanc, Les Beaumettes, Lagnes, Lauris, Lourmarin, Maubec, Mérindol, Oppède, Puget et Puyvert mettent en place des actions au niveau local pour répondre à des besoins repérés en lien avec le projet de territoire.

Celles-ci concernent :

- ✓ Pour les 12 communes :
 - o L'enfance et la jeunesse
- ✓ Pour l'agglomération Luberon Monts de Vaucluse :
 - o L'accueil des jeunes enfants
 - o La parentalité
 - o L'accès aux droits et aux services

En réponse aux besoins d'accueil diversifiés des jeunes enfants et de leurs familles, les collectivités locales sont, depuis le 1^{er} janvier 2025, les autorités organisatrices d'accueil du jeune enfant¹ (AO) et contribuent ainsi à **la mise en place du service public de la petite enfance**. A ce titre, elles exercent quatre compétences en fonction du nombre des habitants de leurs territoires.

Compte tenu du nombre d'habitants du territoire, l'agglomération Luberon Monts de Vaucluse exerce les quatre compétences :

- ▶ **Recenser les besoins des enfants âgés de moins de trois ans et de leurs familles en matière de services aux familles ainsi que les modes d'accueil disponibles sur leur territoire** ; cette compétence vise à identifier les besoins des familles en matière de soutien à la parentalité et d'accueil du jeune enfant (nombre de places d'accueil requises, type d'accueil, accessibilité financière et géographique, etc.) et à recenser l'offre d'accueil, individuel (assistants maternels) ou collective (crèches) présente sur la commune ou l'intercommunalité ;
- ▶ **Informier et accompagner les familles ayant un ou plusieurs enfants âgés de moins de trois ans ainsi que les futurs parents** ; cette compétence vise à garantir, à la hauteur de ses moyens et de manière adaptée aux besoins de son territoire, la bonne information des parents et des futurs parents sur l'offre d'accueil des jeunes enfants disponible dans la commune (publique et privée) et à organiser et structurer une offre d'accompagnement à la parentalité pour tous les parents.

¹ Loi plein emploi du 18 décembre 2024.

- ▶ **Planifier, au vu du recensement des besoins, le développement des modes d'accueil du jeune enfant** ; cette compétence vise à fixer des objectifs de création de places d'accueil à court ou moyen terme, en identifiant les zones prioritaires à couvrir et les modalités d'accueil à favoriser au regard des besoins des familles ; cette planification tient compte des priorités partagées par les communes dans le cadre des travaux du comité départemental des services aux familles (Cdsf) et des ressources mobilisables dans le cadre du schéma départemental des services aux familles (Sdsf). **La mission de planification prend notamment la forme du schéma pluriannuel de maintien et de développement de l'offre d'accueil du jeune enfant prévu à l'article L. 214-2 du Code de l'action sociale et des familles. Les communes (ou les groupements en cas de transfert de la compétence) qui ont conclu avec la Caf une convention territoriale globale (CTG), qui correspond aux attendus du schéma pluriannuel de maintien et de développement de l'offre d'accueil, sont dispensées de réaliser un nouveau schéma.**
- ▶ **Soutenir la qualité des modes d'accueil** : cette compétence vise à œuvrer à la montée en qualité de tous les modes d'accueil, individuels et collectifs, publics et privés. Elles s'assurent que le référentiel de qualité d'accueil soit mis en œuvre par tous les professionnels, diffusent la compréhension des droits et des besoins de l'enfant, et cherchent à renforcer la cohésion de la communauté éducative au sein du territoire (entre les différents lieux d'accueil, et avec l'éducation nationale).

La CTG constitue un cadre structurant sur lequel la commune et ou l'EPCI signataire peuvent s'appuyer pour exercer leurs compétences d'AO. Elle assure une vision cohérente et opérationnelle de l'offre d'accueil et dispense la collectivité de réaliser un schéma d'AO dans la mesure où, sur le champ de la petite enfance en particulier, elle comporte :

- le diagnostic des besoins (Annexe 1) ;
- la liste des équipements et services soutenus chaque collectivité locale exerçant une compétence d'AO (Annexe 2) ;
- le plan d'actions de la CTG (Annexe 3) ;
- les modalités de concertation et les partenariats à développer et les ressources de coopération et d'ingénierie mobilisées (Annexe 4).
- les indicateurs de suivi et d'évaluation (article 9 de la présente convention).

ARTICLE 4 - LES OBJECTIFS PARTAGÉS AU REGARD DES BESOINS

Les enjeux dégagés du diagnostic partagé (annexe 1) sont :

Enjeu n°1 : L'attractivité du territoire et la promotion de l'offre de services existante pour encourager l'installation et le maintien des familles

Enjeu n°2 : La construction des citoyens de demain au travers de la continuité éducative

Enjeu n°3 : Une coordination efficiente sur le territoire

De ces enjeux découlent le plan d'actions 2026-2030 qui présente les objectifs et axes de travail pour les cinq prochaines années, avec des actions ciblées pouvant être lancées ou renforcées. Ils font également émerger des projets à envisager à moyen et long terme pour le développement du territoire.

Les objectifs conjoints sont :

Orientation 1 Renforcer l'accessibilité et adapter l'offre de service à l'évolution de la population et de ses besoins.

Orientation 2 Mettre en place le Service Public de la Petite Enfance et développer le soutien aux parents et aux familles.

Orientation 3 Renforcer la continuité éducative par le maintien, l'optimisation et le développement des services petite enfance, enfance et jeunesse.

Orientation 4 Favoriser l'accès aux droits et aux services numériques sur l'ensemble du territoire.

Orientation 5 Consolider le pilotage de la coordination territoriale et l'animation de réseau.

Les annexes 2 et 3 à la présente convention précisent les moyens mobilisés **par chacun des partenaires signataires** dans le cadre des champs d'intervention conjoint. Ces annexes font apparaître le soutien des co-financeurs pour le maintien de l'offre existante et les axes de développement d'offres nouvelles.

ARTICLE 5 - ENGAGEMENTS DES SIGNATAIRES

La Caf de Vaucluse, la communauté d'Agglomération Luberon Monts de Vaucluse ainsi que les communes de Cabrières d'Avignon, Cavaillon, Cheval-Blanc, Les Beaumettes, Lagnes, Lauris, Lourmarin, Maubec, Mérindol, Oppède, Puget et Puyvert, s'engagent à mettre en œuvre les moyens nécessaires pour atteindre les objectifs qu'ils se sont assignés dans le plan d'actions de la présente convention.

La présente convention est conclue dans le cadre des orientations de la Convention d'objectifs et de gestion signée entre l'État et la Cnaf. Elle est mise en œuvre dans le respect des dispositifs et des outils relevant des compétences propres de chacune des parties, lesquelles restent libres de s'engager avec leurs partenaires habituels ou d'engager toute action ou toute intervention qu'elles jugeront nécessaire et utile.

La Ctg matérialise également l'engagement conjoint de la Caf et des collectivités à poursuivre leur appui financier aux services aux familles du territoire.

La Caf s'engage à répartir des financements bonifiés directement entre les structures du territoire soutenues par les collectivités locales compétentes, sous la forme de « bonus territoire Ctg » et du bonus trajectoire de développement.

De leur côté, les collectivités s'engagent à poursuivre leur soutien financier en ajustant en conséquence la répartition de leur contribution pour les équipements et services listés en annexe 2.

Lorsqu'il se matérialise par le versement d'une subvention, le soutien financier de la collectivité territoriale doit permettre d'équilibrer un coût de fonctionnement garantissant la qualité du

service attendu. Cet engagement pourra évoluer en fonction de l'évolution des compétences détenues.

Une clause de revoyure entre les parties est validée afin de clarifier et préciser les objectifs attendus dans le cadre de cette CTG.

ARTICLE 6 - MODALITÉS DE COLLABORATION

Les parties s'engagent à mobiliser des moyens humains (personnels qualifiés et en quantité) et matériels (données, statistiques, etc.) nécessaires à la réalisation des obligations définies dans la présente convention.

Pour mener à bien les objectifs précisés dans la présente convention, les parties décident de mettre en place un comité de pilotage.

Ce comité est composé de représentants de la Caf et de la communauté d'Agglomération Luberon Monts de Vaucluse et des communes signataires de la CTG.

Les parties conviennent d'un commun accord que des personnes ressources en fonction des thématiques repérées pourront participer à ce comité de pilotage à titre consultatif.

Cette instance :

- ▶ Assure le suivi de la réalisation des objectifs et l'évaluation de la convention ;
- ▶ Contribue à renforcer la coordination entre les signataires, dans leurs interventions respectives et au sein des différents comités de pilotage thématiques existants ;
- ▶ Veille à la complémentarité des actions et des interventions de chacun des partenaires sur le territoire concerné ;
- ▶ Porte une attention particulière aux initiatives et aux actions innovantes du territoire.

Le comité de pilotage sera copiloté par la Caf et la communauté d'Agglomération Luberon Monts de Vaucluse et par la MSA.

Le secrétariat permanent est assuré par la communauté d'Agglomération Luberon Monts de Vaucluse.

Les modalités de pilotage opérationnel et de collaboration technique, ainsi que le suivi de la mise en œuvre de la Ctg, fixés d'un commun accord entre les parties à la présente convention, figurent en **annexe 4 de la présente convention**.

Dans le cadre du Copil de la CTG, chaque collectivité locale exerçant la compétence de planification de l'offre en tant qu'Autorité organisatrice de l'accueil du jeune enfant établit et actualise périodiquement son schéma pluriannuel de maintien et de développement de l'offre d'accueil du jeune enfant qu'elle transmet au comité départemental des services aux familles (CDSF). La CAF apporte son soutien à la collectivité locale dans la vérification de la compatibilité (contenu et durée) de son schéma avec le schéma départemental des services aux familles.

Avec l'accord express des collectivités locales, la Caf peut transmettre au CDSF les éléments de la CTG correspondant au schéma pluriannuel de maintien et de développement de l'offre d'accueil du jeune enfant, ainsi que son bilan intermédiaire et final.

ARTICLE 7 - ECHANGES DE DONNÉES

Les parties s'engagent réciproquement à se communiquer toutes les informations utiles dans le cadre de l'exécution de la présente convention.

Toutefois, en cas de projet d'échanges de données à caractère personnel, les demandes par l'une des parties feront obligatoirement l'objet d'une étude d'opportunité, de faisabilité et de conformité au RGPD par l'autre partie, en la qualité de responsable de traitement de cette dernière. Ces demandes seront soumises pour étude et avis préalable au Délégué à la Protection des Données de la partie qui détient les données personnelles demandées. Le Délégué à la Protection des Données pourra être amené à formuler des recommandations spécifiques à chaque échange de données.

Si elles sont mises en œuvre, ces transmissions (ou mises à disposition) de données personnelles respecteront strictement le Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), la loi n° 78-17 du 6 Janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés ainsi que les décisions, avis ou préconisations de la Commission nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL). La présente convention ne se substitue en rien à la nécessité, pour les responsables de traitement concernés, d'ajouter le traitement de données personnelles ainsi créé à la liste des traitements qu'il doit tenir au titre de l'article 30 du Rgpd.

ARTICLE 8 - COMMUNICATION

Les parties décident et réalisent, d'un commun accord, les actions de communication relatives à la présente convention.

Les supports communs font apparaître les logos de chacune des parties.
Dans le cadre des actions de communication respectives couvrant le champ de la présente convention, chaque partie s'engage à mentionner la coopération de l'autre partie et à valoriser ce partenariat.

ARTICLE 9 - SUIVI, BILAN ET ÉVALUATION

Les signataires s'engagent à mettre en œuvre une démarche à visée évaluative structurée autour de deux dimensions complémentaires :

1. Le suivi continu du plan d'action

Un tableau de suivi partagé est mis en place dès le démarrage de la CTG dans le but de :

- ▶ Actualiser régulièrement les informations (idéalement chaque trimestre) ;
- ▶ Suivre l'état d'avancement des actions ;
- ▶ Rendre compte des modalités de mise en œuvre, des avancements et des difficultés.

2. Le pilotage de la démarche évaluative avec la ou les collectivité(s) territoriale(s) en associant ses partenaires (associations, gestionnaires d'équipement, partenaires institutionnels, etc.)

Le pilotage s'organise autour de trois temps complémentaires en comité de pilotage :

- ▶ Des points d'étape annuels pour présenter l'état d'avancement du plan d'action et procéder à des ajustements mineurs si nécessaire.
- ▶ Un échange plus approfondi avec la collectivité territoriale à mi-parcours permettant d'examiner les avancées et les difficultés, et de décider d'éventuels ajustements mineurs, ou plus significatifs qui pourraient nécessiter un avenant à la CTG. Cet échange se traduit par la formalisation d'un bilan intermédiaire.
- ▶ Un échange associant les partenaires de la collectivité territoriale en fin de période pour analyser les résultats obtenus, évaluer le fonctionnement de la démarche CTG et préparer le renouvellement. Cette réflexion permet de formaliser un bilan final.

Cette organisation permet de maintenir une dynamique partenariale tout au long de la CTG, avec une mobilisation renforcée sur des moments-clés.

Une attention particulière est progressivement portée à l'évaluation des changements engendrés, non pas par chaque dispositif ou action pris isolément, mais par les effets de l'ensemble de ces actions et dispositifs sur le territoire. Cette approche permet d'évaluer le maillage territorial, la réponse aux besoins des habitants et de valoriser la vision globale et territoriale spécifique à la CTG. Il est ainsi attendu que la démarche à visée évaluative rende compte non seulement des réalisations (ce qui a été fait) mais aussi des changements territoriaux (ce qui a évolué pour les habitants du territoire).

Sous la responsabilité du COPIL CTG et avec l'aide de la Caf si nécessaire, les chargés de coopération ou les personnes désignées pour suivre la CTG au sein de la collectivité, conduisent l'évaluation des politiques et des actions mises en œuvre en :

- ✓ développant des partenariats afin de collecter des données et de l'information
- ✓ concevant les indicateurs de suivi
- ✓ conduisant les analyses statistiques, cartographiques, quantitatives et qualitatives et des dispositifs d'évaluation
- ✓ exploitant et communiquant les résultats [en s'appuyant sur les chargés de coopération thématiques] avec l'aide de la Caf si nécessaire.

Lorsque la CTG tient lieu de schéma pluriannuel de maintien et de développement de l'offre d'accueil du jeune enfant, ces bilans intermédiaire et final permettent de répondre aux exigences réglementaires prévues à l'article L. 214-2 du CASF. Ainsi, a minima les parties relatives au champ d'intervention « petite enfance » de ces bilans sont communiquées au CDSF. Ces bilans sont soit transmis par courrier ou mail par les signataires de la CTG au CDSF, soit la Caf les transmet au CDSF avec l'accord des signataires de la CTG.

Au fur et à mesure de la généralisation de l'outil « CTG dans ma poche »² les collectivités locales signataires mobiliseront l'outil pour suivre le bon déroulement du plan d'actions et des engagements qui le concernent. Ouvert aux chargés de coopération et aux personnes en charge des CTG au sein des collectivités locales, l'outil permet de favoriser le suivi de la programmation du plan d'actions de la CTG sous la responsabilité du comité de pilotage.

² Nom susceptible d'évoluer prochainement

Chaque collectivité signataire de la CTG désignera la ou les personne(s) habilitée(s) à utiliser l'application pour suivre les engagements qui la concerne. Elle s'engagera à signer une convention spécifique pour la mise en œuvre de cet outil.

ARTICLE 10 - DURÉE DE LA CONVENTION

La présente convention est conclue à compter du 01/01/2026 jusqu'au 31/12/2030.

La présente convention ne peut être reconduite que par expresse reconduction.

ARTICLE 11 - EXÉCUTION FORMELLE DE LA CONVENTION

Toute modification fera l'objet d'un avenant par les parties.

Cet avenant devra notamment préciser toutes les modifications apportées à la convention d'origine ainsi qu'à ses annexes.

Si l'une quelconque des stipulations de la présente convention est nulle, au regard d'une règle de droit en vigueur ou d'une décision judiciaire devenue définitive, elle sera réputée non écrite, mais les autres stipulations garderont toute leur force et leur portée.

En cas de différences existantes entre l'un quelconque des titres des clauses et l'une quelconque des clauses, le contenu de la clause prévaudra sur le titre.

ARTICLE 12 - LA FIN DE LA CONVENTION

Résiliation de plein droit avec mise en demeure

En cas de non-respect par l'une des parties de l'une de ses obligations résultant de la présente convention, celle-ci pourra être résiliée de plein droit par l'une ou l'autre partie, à l'expiration d'un délai d'un mois suivant l'envoi d'une lettre recommandée avec avis de réception valant mise en demeure de se conformer aux obligations contractuelles et restée infructueuse.

Les infractions par l'une ou l'autre des parties aux lois et règlements en vigueur entraîneront la résiliation de plein droit de la présente convention par la Caf, à l'expiration d'un délai d'un mois suivant l'envoi d'une lettre recommandée avec avis de réception valant mise en demeure de se conformer aux obligations légales ou réglementaires en vigueur et restée infructueuse.

Résiliation de plein droit sans mise en demeure

La présente convention sera résiliée de plein droit par la Caf, sans qu'il soit besoin de procéder à une mise en demeure ou de remplir toutes formalités judiciaires, en cas de modification d'un des termes de la présente convention sans la signature d'un avenant.

Résiliation par consentement mutuel

La présente convention peut être dénoncée par l'une ou l'autre des parties moyennant un délai de prévenance de 6 mois.

Effets de la résiliation

La résiliation de la présente convention entraînera l'arrêt immédiat des engagements des parties.

La résiliation interviendra sans préjudice de tous autres droits et de tous dommages et intérêts.

ARTICLE 13 - LES RECOURS

Recours contentieux

Tout litige résultant de l'exécution de la présente convention est du ressort du Tribunal administratif dont relève la Caf.

ARTICLE 14 – CONFIDENTIALITÉ

Les parties sont tenues, ainsi que l'ensemble de leur personnel, au secret professionnel, à l'obligation de discréetion et à l'obligation de confidentialité pour tout ce qui concerne les faits, informations, études et décisions dont elles auront eu connaissance durant l'exécution de la présente convention et après son expiration.

ARTICLE 15 - LISTE DES ANNEXES

Les pièces suivantes sont annexées à la présente convention.

- Annexe 1 : Diagnostic de territoire et ses annexes
- Annexe 2 : Liste des équipements et services soutenus
- Annexe 3 : Plan d'actions 2026-2030 – Moyens mobilisés par chaque signataire dans le cadre des objectifs partagés
- Annexe 4 : Modalités de pilotage stratégique et opérationnel et suivi de la CTG
- Annexe 5 : Glossaire
- Annexe 6 : Délibérations du conseil communautaire et des conseils municipaux

Fait à Avignon, le XX XX 202X (date postérieure aux conseils communautaire et municipaux)

En autant d'exemplaires originaux que de signataires.

Pour la Caisse d'Allocations familiales de Vaucluse :

Monsieur Etienne FERRACCI Président	Monsieur Christian DELAFOSSE Directeur
--	---

Pour la Mutualité Sociale Agricole Alpes Vaucluse :

Madame Marie-Claude SALIGNON Présidente	Madame Céline ARGENTI-DUBOURGET Directrice Générale
--	--

Pour la Communauté d'Agglomération Luberon Monts de Vaucluse :

Monsieur Gérard DAUDET
Président

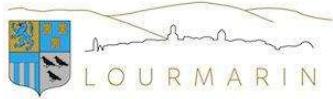
Pour les communes de Communauté d'Agglomération Luberon Monts de Vaucluse :

Monsieur /Madame	Monsieur /Madame	Monsieur /Madame	Monsieur /Madame
Maire de	Maire de	Maire de	Maire de

Monsieur /Madame	Monsieur /Madame	Monsieur /Madame	Monsieur /Madame
Maire de	Maire de	Maire de	Maire de
Monsieur /Madame	Monsieur /Madame	Monsieur /Madame	Monsieur /Madame
Maire de	Maire de	Maire de	Maire de



Mairie de
Puyvert



Commune de
MÉRINDOL



CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE

Diagnostic, enjeux et priorités
d'actions pour une convention
territoriale globale 2026- 2030

Diagnostic social de territoire
Luberon Monts de Vaucluse



SOMMAIRE

Introduction.....	3
1) La convention territoriale globale (CTG).....	3
2) Rappel de la démarche.....	5
3) L'équipe projet pour impulser la CTG.....	6
4) Evaluation de la CTG 2021-2025.....	6

Partie 1. Contexte socio démographique

Démographie du territoire.....	8
Les naissances sur le territoire.....	10
Composition des familles.....	12
Vieillissement de la population.....	14
Revenus.....	16
Mobilité.....	18

Partie 2. Analyse de l'offre et des acteurs du territoire

Petite enfance.....	21
Enfance jeunesse.....	27
Parentalité.....	47
Accès aux droits.....	52

Partie 3. Bilan et analyse

Synthèse globale du diagnostic partagé et enjeux.....	58
---	----

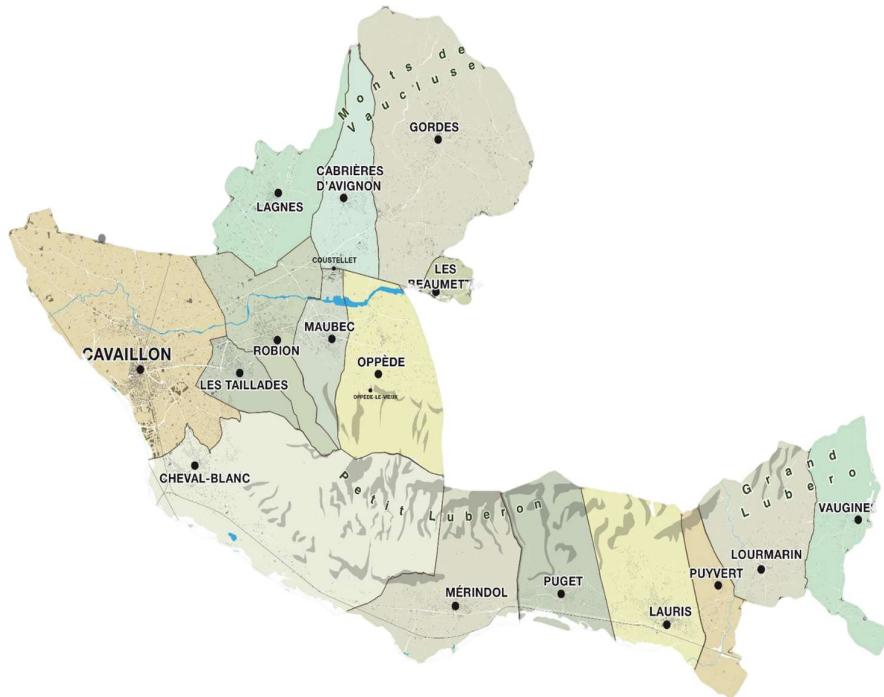
Annexes

Portrait de territoire.....	Annexe 1
Fiches d'identité des communes.....	Annexe 2

Le territoire de la Communauté d'Agglomération Luberon Monts de Vaucluse

16 communes

- Cabrières d'Avignon
- Cavaillon
- Cheval-blanc
- Gordes
- Lagnes
- Lauris
- Les Beaumettes
- Les Taillades
- Lourmarin
- Maubec
- Mérindol
- Oppède
- Puget
- Puyvert
- Robion
- Vaugines





Introduction

Le présent document constitue le diagnostic social du territoire de la communauté d'agglomération Luberon Monts de Vaucluse.

Il représente le socle d'analyse préalable à la définition de la stratégie d'action qui sera mise en œuvre au titre de la convention territoriale globale 2026-2030.

Le diagnostic propose une analyse territorialisée de la réalité sociale du territoire de Luberon Monts de Vaucluse, reposant sur le croisement d'une diversité de données : indicateurs socio démographiques issus de l'INSEE, données allocataires CAF Vaucluse et MSA Vaucluse, documents ressources relatifs au suivi et pilotage de la CTG 2021-2025, et actions menées sur le territoire.

1 . La convention territoriale globale (CTG)

La Convention Territoriale Globale est une convention-cadre politique et stratégique qui permet d'élaborer et de mettre en œuvre un projet social de territoire :

- Partagé sur des champs d'interventions communs : petite enfance, enfance, jeunesse, parentalité, animation de la vie sociale, accès aux droits et inclusion numérique ;
- Adapté aux enjeux du territoire et à la diversité des besoins sociaux des habitants (information, accessibilité aux services, prise en compte des besoins spécifiques des familles...) ;

- Pour une impulsion nouvelle du partenariat en faveur du développement global des territoires : vers l'action publique sociale de demain.

L'objectif de la CAF et des partenaires est de co-piloter et structurer les politiques familiales et sociales territoriales avec les collectivités territoriales et tous les acteurs locaux sur chaque champ d'intervention, dans une logique de développement de l'offre et d'investissement social. La Convention Territoriale Globale constitue un levier décisif à la définition, la mise en œuvre et la valorisation du projet de territoire.

La Convention Territoriale Globale est une démarche qui vise à :

- Définir un cadre politique de développement des territoires ;
- Renforcer l'efficacité, la cohérence et la coordination des actions en direction des habitants d'un territoire (repérer les besoins collectifs d'une population et apporter des réponses et solutions concrètes).

Elle se concrétise par la signature d'une convention, se substituant à tous les contrats enfance-jeunesse (CEJ), entre notamment la CAF et les communautés de communes. La CTG s'appuie sur un diagnostic partagé avec les partenaires et permet l'identification des priorités et la définition des moyens dans le cadre d'un plan d'actions adapté :

- En définissant les champs d'intervention à privilégier au regard de l'écart offre/besoin ;
- En optimisant l'offre existante et le développement d'une offre nouvelle afin de favoriser un continuum d'interventions sur les territoires ;
- En mobilisant l'ensemble des ressources du territoire. La CTG renforce les coopérations et contribue ainsi à une plus grande efficacité et complémentarité d'interventions.

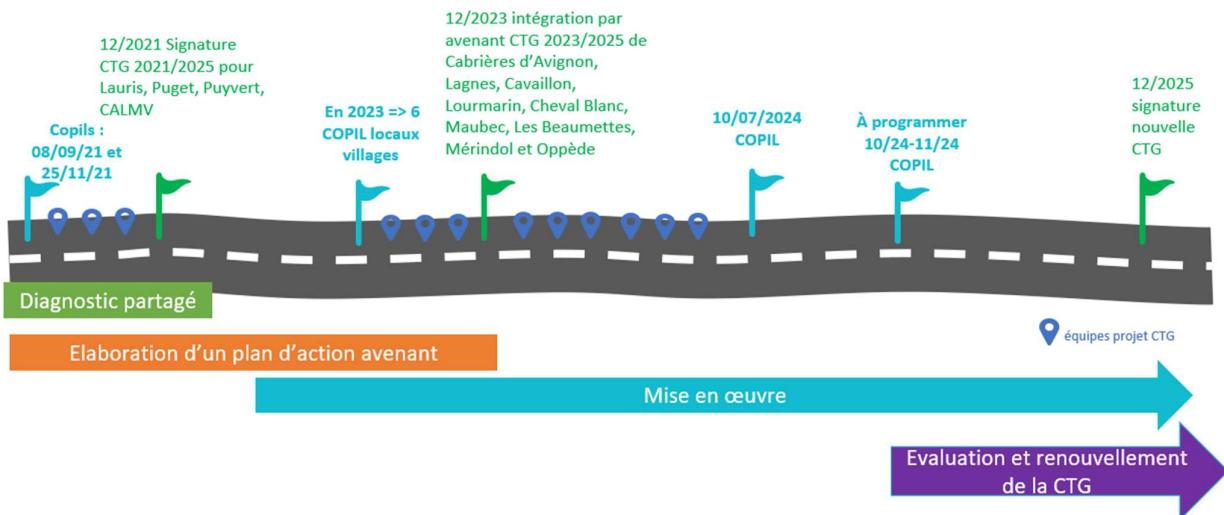
La CTG facilite le rééquilibrage territorial des équipements, pour assurer un accès à tous à des services complets, innovants et de qualité.

2) Rappel de la démarche CTG

Quelques dates clefs sont rappelées :

- 12/2021 : Signature de la CTG 2021-2025 pour les communes de Lauris, Puget, Puyvert et CA LMV ;
- 2023 : 6 COPIL partenarial
- 12/2023 : Avenant 2023 qui intègre les villages Cabrières d'Avignon, Lagnes, Cavaillon, Lourmarin, Cheval-blanc, Maubec, Beaumettes, Mérindol et Oppède ;
- 07/2024 : COPIL élus
- 2024-2025 : Préparation du renouvellement de la CTG 2026-2030

Rappel du contexte et de la démarche CTG sur le territoire CALMV



3) L'équipe projet pour impulser la CTG

L'équipe projet est constituée de :

- ❖ petite enfance : 1 ETP
- ❖ cavaillon jeunesse : 0.38 ETP
- ❖ cavaillon accès aux droits : 0.5 ETP
- ❖ ruralité jeunesse : 0.8 ETP
- ❖ coordination générale : 0.2 ETP

Tous travaillent en étroite collaboration et impulsent la démarche pour la mise en place d'une méthodologie de travail et du plan d'action.

4) Evaluation bilan CTG 2021-2025

L'évaluation est un élément essentiel de la Convention Territoriale Globale car elle permet de mesurer l'efficacité des actions menées et de vérifier leur adéquation avec les besoins du territoire. Elle constitue un outil de pilotage indispensable pour ajuster les interventions, renforcer la cohérence entre partenaires et optimiser les ressources mobilisées.

En offrant une analyse objective des résultats obtenus, l'évaluation facilite la prise de décision et garantit la transparence du projet. Elle valorise également les initiatives réussies et encourage l'amélioration continue. Ainsi l'évaluation assure la pertinence, l'efficacité et l'évolution de la CTG au service des habitants.

Évaluer une action c'est juger de sa valeur, de la plus-value apportée sur un territoire, sur une problématique ou sur un public au regard d'un projet d'une démarche et d'objectifs fixés.

De façon générale, l'évaluation consiste à :

- examiner la manière dont on parvient ou non à atteindre les objectifs fixés
- donner sens à d'éventuels écarts entre ce qui est produit et ce que l'on visait
- observer des éléments que l'on a produits qui n'étaient pas recherchés
- pointer des pistes d'amélioration et aider à l'ajustement du contenu (actions, dynamiques...).

Les fiches bilan des actions de la CTG 2021-2025 sont présentées ci-après.

Sommaire bilan des actions CTG 2021 2025

Thématiques	Actions	Réalisations		
		2021 - 2025		
Petite enfance	Identifier les établissements d'accueil du jeune enfant et les actions déployées			
	Promouvoir le métier d'assistants maternels			
	Maintenir et augmenter le nombre de places collectives sur le territoire			
	Projet de formation AEPE en lien avec France travail /LMV/CCPLMV			
	Expérimenter les places AVIP et sa mise en place			
Enfance jeunesse		2021 - 2025		
Enfance jeunesse	ALSH extrascolaire et périscolaire de Lauris			
	Création d'un Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité (CLAS) porté par le CCAS de Lauris			
	Création d'un Conseil Municipal des Jeunes à Lauris			
	ALSH extrascolaire et périscolaire de Puget			
	Développer une Prestation de Service (PS) Jeunes sur la commune de Puget			
	ALSH extrascolaire et périscolaire de Puyvert			
	ALSH extrascolaire et périscolaire Bastide Cavaillon			
	ALSH extrascolaire et périscolaire Virginie Gambet Cavaillon			
	Club jeunes Cavaillon			

Sommaire bilan des actions CTG 2021 2025

	ALSH extrascolaire et périscolaire cheval blanc	  
	ALSH extrascolaire et périscolaire Oppède	  
	ALSH extrascolaire Les Francas	  
	Accueil jeunes Association AVEC	  
	Accueil jeunes municipal Lauris	  
	ALSH périscolaire Lourmarin	  
	ALSH extrascolaire et périscolaire Mérindol	  
	Plan mercredi Association Francas Coustellet	  
	Réseau inter accueil jeunes Cavaillon Coustellet Lauris	  
	Pérenniser l'offre au BAFA	  
	Projet éducatif de territoire - PEDT	  
Accès aux droits	Montée en charge du point justice-France service	  
	Développer un réseau de médiation numérique	  
	Créer un tiers lieu numérique à Puget	  

Sommaire bilan des actions CTG 2021 2025

Pilotage de la coordination CTG	Organiser la coordination de la CTG à l'échelle du territoire	  
	Chargée de coopération territorial CTG cavaillon jeunesse	  
	Chargée de coopération territorial CTG CALMV petite enfance	  
	Chargée de coopération territorial CTG CALMV jeunesse	 
	Chargée de coopération territorial CTG CALMV Accès aux droits	  



Atteint

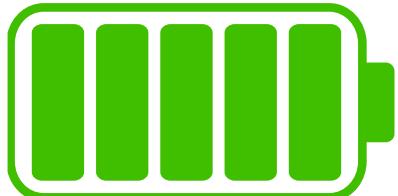


En cours



Non atteint

Orientation III : Mettre en place une dynamique sociale, adaptée aux besoins des familles, déployée globalement ou par sous territoires



Axe stratégique I.1 Accompagner l'accueil des jeunes enfants

Maintenir et augmenter le nombre de place collectives sur notre territoire

Réaménagement et modernisation des structures

4 FME ont été réalisés pour moderniser les équipements et se mettre en adéquation avec les exigences du décret du 30/08/2021.

Réalisé



Ouverture de la Crèche Au Fil du Temps de 35 places, augmentant l'offre de territoire de 30 places supplémentaires

Réalisé

Ouverture d'une micro-crèche privée sur la commune des Taillades



La crèche a ouvert ses portes en février 2022, qui assure un maillage en centre ville de Cavaillon.

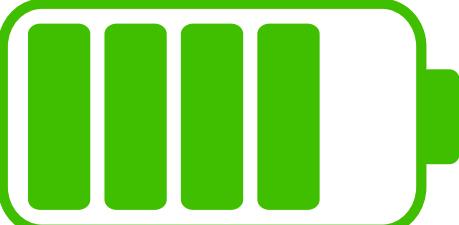
Augmentation de l'offre de 12 places supplémentaires sur le territoire.

Réalisé

Réalisé

- Mise a jour du site monenfant.fr ;
- Mise a jour du règlement de fonctionnement.

Orientation III : Mettre en place une dynamique sociale, adaptée aux besoins des familles, déployée globalement ou par sous territoires



Axe stratégique II.2. Soutenir la parentalité et adapter aux différents publics

Expérimenter les Places AVIP et sa mise en place

5 places conventionnées avec l'Agglomération Luberon Monts de Vaucluse

Travail depuis 2021 sur le dispositif AVIP avec 1 place sur 5 crèches identifiées. Elargissement du périmètre sur les crèches de village.

Réalisé



Montée en charge du dispositif avec la mise en place de la plateforme ERMES

Réalisé

Après un démarrage timide, on observe une augmentation des prescriptions où l'ensemble des places ont été pourvues en 2024.

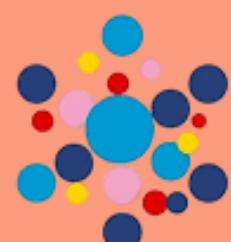


0.5 ETP affectée sur cette mission de coordination sur le service petite enfance

La professionnelle travaille en collaboration avec France travail et est amenée à assister aux réunions avec ces partenaires.

Réalisé

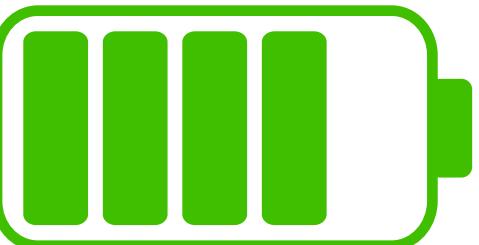
nouveau projet en expérimentation



France Travail



Orientation II : Co-construire le projet social global en identifiant les besoins de chaque territoire, dans une logique de proximité, de complémentarité et dans le respect des compétences de chacun.



Axe stratégique II.2 Identifier et optimiser les actions existantes et les mettre en valeur

Promouvoir le métier d'assistants maternels

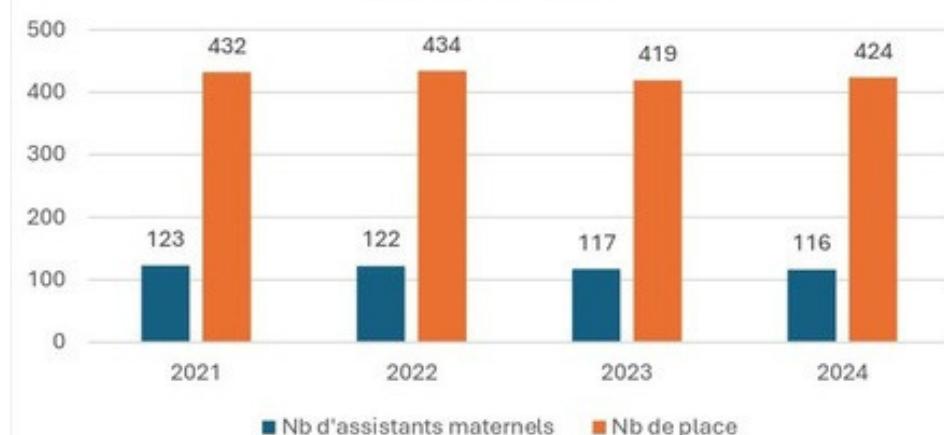
une baisse de 5.5 % du nombre assistants maternels mais un nombre de place à l'équilibre

Moins 7 professionnels entre 2021 et 2024 mais avec juste 8 places de moins sur le territoire. L'accueil individuel représente 25.2 % sur un taux de couverture à 52.9 %.

Promouvoir le métier d'assistants maternels

On observe sur les 2 RPE que certaines assistantes maternelles ne complètent pas. La baisse de la natalité observée, remet en question cet objectif.

Evolution du nombre d'assistants maternels et nombre de place



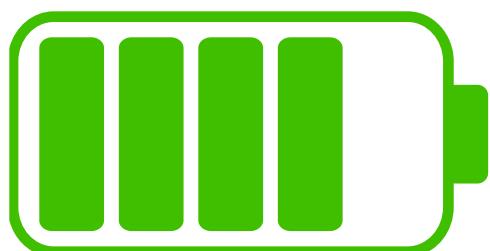
Mise en application du décret du 30/08/2021

Les temps d'Analyse des Pratiques Professionnelles (APP) sont mis en place et proposés régulièrement.

Réalisé



Orientation II : Co-construire le projet social global en identifiant les besoins de chaque territoire, dans une logique de proximité, de complémentarité et dans le respect des compétences de chacun.



Axe stratégique II.2 Identifier et optimiser les actions existantes et les mettre en valeur

projet de formation AEPE en lien avec France Travail / LMV / CCPSTMV

Accueil des stagiaires en lien avec le GRETA Réunions régulières sur les évolutions de formations et les attentes des employeurs Embauche de candidats.

A VENIR :

Reconduire la formation avec plus de cohésion sur les périodes de stage. Développer un module sur la formation d'aide Soignante existante sur Cavaillon, afin d'obtenir le diplôme d'auxiliaire de puériculture.

Réalisé



Campagne de stagiairisation/ amélioration des conditions de travail et accès a la formation

Réalisé

Entre 5 et 8 agents titularisés chaque année sur le grade d'adjoint d'animation Des FME et renouvellement de matériel dans l'ensemble des crèches avec un axe sur la salle du personnel Participation du service prévention dans les commandes afin qu'elles soient accès sur la prévention des TMS. formation interne/ CNFPT/ école interne LMV.

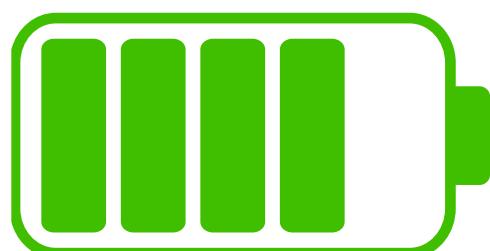


nouveau projet en expérimentation

A VENIR :

- Poursuivre les titularisations afin de fidéliser nos agents ;
- Poursuivre les rénovations des bâtiments et modernisations des équipements ;
- Poursuivre les formations.

Orientation I : Organiser le pilotage opérationnel de la CTG en favorisant la synergie des acteurs.



Axe stratégique I.1 Identifier et optimiser la coordination existante, dans un objectif de maillage équilibré sur l'ensemble du territoire

Objectif de l'action

Élargir les missions de coordination à tous les champs d'interventions CTG (petite enfance, enfance jeunesse, parentalité, accès aux droits) à l'échelle de tout le territoire.



Réalisé

Chargé de coopération global



Evolution

- 2021-2023 : Il y avait 4 signataires (4 communes) thématiques : petite enfance, jeunesse et parentalité chargés de CCT à 2.5 ETP.

- depuis 2023 : 13 signataires (13 communes) thématiques : petite enfance, enfance jeunesse, parentalité et accès aux droits chargés de CCT à 2.88 ETP.

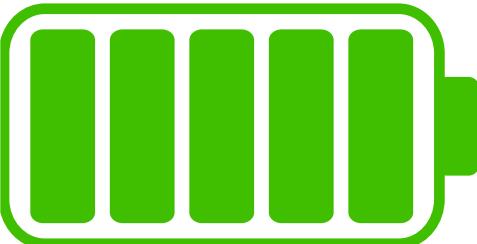
Évaluation :

Évaluation positive avec rééquilibrage et optimisation de la coordination existante.

Perspectives :

Poursuivre la réorganisation de la coordination actuelle pour 2026-2030.

Orientation III : Mettre en place une dynamique sociale, adaptée aux besoins des familles, déployées globalement ou par sous-territoires



Axe stratégique III.3 Structurer les offres de service jeunesse et développer des espaces proposant des outils ou des démarches favorisant de l'autonomie et l'engagement citoyen des jeunes

ALSH extrascolaire Mérindol

Objectifs éducatifs

- Favoriser le développement personnel par la connaissance de soi ;
- Valoriser la participation des enfants et des jeunes ;
- Les accompagner dans l'acquisition de la citoyenneté ;
- Proposer un cadre de vie pensé et adapté à chaque âge qui participe à leur épanouissement.

Points forts

Réalisé

- Les effectifs et l'expérience des animateurs ;
- 6 animateurs permanents, 3 ATSEM qui renforcent l'encadrement sur les temps périscolaires et 2 animateurs pour le temps méridien ;
- Soutien indéfectible de la ville de Mérindol ;
- Souplesse dans les modalités d'inscription (journée/demi-journée, avec ou sans cantine) ;
- ALSH convivial et familial. Bonne communication avec les familles ;
- L'effort social sur les tarifs proposés avec la grille en exemple.

Perspectives

- Construction d'un nouvel ALSH à Mérindol avec un projet d'accueil adolescents ;
- Le groupe des élémentaires rejoindra à la rentrée 2025 "le challenge du Luberon" ;
- Améliorer les conditions d'accueil des enfants pour favoriser une hausse des inscriptions (légère baisse des effectifs sur l'année 2024-2025 notamment les mercredis) ;
- Pérenniser la semaine bleue en partenariat avec le CCAS ;
- Accueillir plus d'enfants et d'ados sur les séjours d'été et d'hiver.

Public : Enfants de 3 à 11 ans et ados de 12 à 17 ans pour les séjours d'hiver et d'été

Tarifs:

Tranche / Quotient	1er enfant	2e enfant	3e enfant
A	15	14	13
B	12	11	9
C	10	9	8
D	7,6	6,6	4,6
E	3	2	2

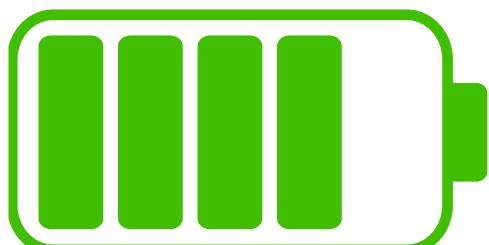
Capacité d'accueil :

- 3 - 6 ans: 30 places ;
- 6 - 12 ans : 30 places ;
- 12 - 17 ans en séjour : 40 en hiver, 20 en été.

Points faibles

- Les locaux de l'ALSH répartis sur 3 sites :
 - l'école de Merindol (groupe des maternelles) ;
 - la maison des associations (groupe des élémentaires) ;
 - la petite salle des fêtes (périscolaire du soir).

Orientation III : Mettre en place une dynamique sociale, adaptée aux besoins des familles, déployées globalement ou par sous-territoires



Axe stratégique III.3 Structurer les offres de service jeunesse et développer des espaces proposant des outils ou des démarches favorisant de l'autonomie et l'engagement citoyen des jeunes

Accueil jeunes association AVEC

Objectif de l'action

- Concourir à la réussite scolaire et éducative de tous les enfants
- Construire des espaces éducatifs adaptés
- Soutenir les parents dans leur rôle premier d'éducateurs de leurs enfants
- Concourir au développement de jeunes citoyens responsables et conscients des enjeux de demain
- Garantir la continuité et la cohérence éducative entre les différents dispositifs, temps et espaces des jeunes

Jeunes âgés de 12 à 17 ans résidant sur la commune à Maubec et aux alentours de Coustellet

Points faibles

- Difficulté de proposer des activités en extérieur car la structure ne dispose pas d'extérieur ;
- Difficulté de pérenniser la tranche d'âge 15/17 ans.

Actions :

- Projet autour de la vidéo ;
- Action CLAS (accompagnement d'aide aux devoirs)
- Séjours été ;
- Diverses activités pendant les vacances scolaires (sorties culturelles, sportives etc).

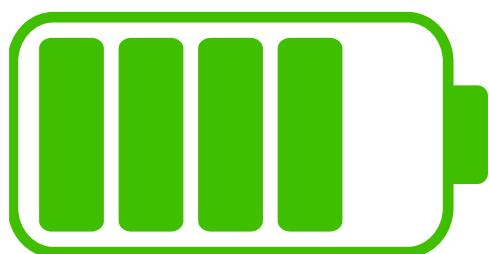
Evaluation :

- Lieu pluridisciplinaire qui mélange la culture et le social ;
- Adaptabilité ;
- La fréquentation du centre a évolué en 2023 et 2024.
- Pérenniser les animateurs

Perspectives :

- 2025/2026 : projet Lub'Art Fest (bénévolat des jeunes + couverture médiatique) ;
- Poursuivre les projets inter accueil jeunes en lien avec la CTG ;
- Poursuivre les séjours autonomes pour les 15-17 (été ou automne) ;
- Poursuivre le projet fil rouge sur l'année (travail collaboratif)
- 2026 maintien de l'accueil jeunes.

Orientation III : Mettre en place une dynamique sociale, adaptée aux besoins des familles, déployées globalement ou par sous-territoires



Axe stratégique III.3 Structurer les offres de service jeunesse et développer des espaces proposant des outils ou des démarches favorisant de l'autonomie et l'engagement citoyen des jeunes

Accueil jeunes Lauris

Objectif de l'action

- Concourir à la réussite scolaire et éducative de tous les enfants ;
- Construire des espaces éducatifs adaptés ;
- Soutenir les parents dans leur rôle premier d'éducateurs de leurs enfants ;
- Concourir au développement de jeunes citoyens responsables et conscients des enjeux de demain ;
- Garantir la continuité et la cohérence éducative entre les différents dispositifs, temps et espaces des jeunes.

Actions :

- Rencontre inter accueil jeunes pour favoriser la mixité sociale ruralité/urbain ;
- Séjour été.

Evaluation :

- Fréquentation régulière ;
- Participation et implication des jeunes dans la structure.
- Pérenniser les animateurs

Jeunes âgés de 11 à 17 ans résidant sur la commune de Lauris et alentours

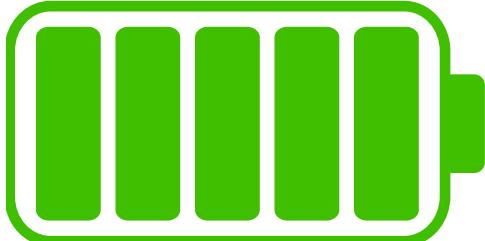
Points faibles

- Absence d'extérieure et route à proximité ;
- Accès aux équipements sportif difficile ;
- Animatrice seule.

Perspectives :

- Poursuite du projet éducatif par thématique, méthodologie et accompagnement à la recherche de stages, réalisation d'une cartographie des formations du territoire ;
- Poursuite du réseau inter accueil jeunes (Lauris-Cavaillon et Maubec) avec le soutien de La MSA et de la CTG (organisation et financement) ;
- Poursuite des projets interclub jeunes sous forme de : rencontres, sorties, séjour avec les club jeunes de La Gare Coustellet et de Cavaillon impulsé par la CTG.

Orientation III : Mettre en place une dynamique sociale, adaptée aux besoins des familles, déployées globalement ou par sous-territoires



Axe stratégique III.3 Structurer les offres de service jeunesse et développer des espaces proposant des outils ou des démarches favorisant de l'autonomie et l'engagement citoyen des jeunes

ALSH extrascolaire d'Oppède

Objectif de l'action

- Épanouissement de l'enfant dans ses loisirs ;
- Développer une sensibilisation liée à l'environnement à l'enfant ;
- Construire des espaces éducatif adaptés ;
- Renforcer l'estime de soi ;
- Développer un esprit critique ;
- Faire découvrir le patrimoine de la commune aux enfants.

capacité d'accueil :

- 24 enfants chez les 3-5 ans
- 36 enfants chez les 6-12 ans

horaires:

- 08h00 - 18h00

Evaluation :

- La fréquentation du centre évolue à la hausse en extrascolaire.
- Fermeture du périscolaire qui devient une garderie.

Public : âge 3 à 12 ans

tarifs :

QF 1 <400 = 9 euros

QF 2 401 à 796 = 11 euros

QF 3 797 à 1196 = 13 euros

QF 4 1197 = 15 euros

ALSH extra scolaire :

- au centre de loisirs d'oppède

Réalisé

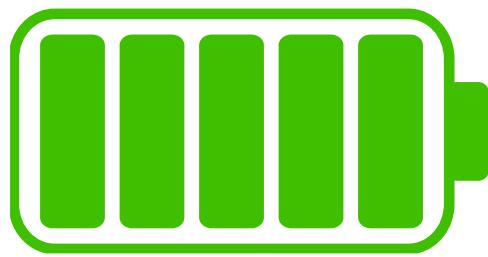
Bilan

- Structure adaptée au public (locaux récent et locaux école communal) ;
- Equipe d'animateur régulière pour le bien être des enfants et cohérence des projets ;
- Absence d'ouverture le mercredi.

Perspectives :

- Maintenir les séjours d'été
- Maintenir ALSH

Orientation III : Mettre en place une dynamique sociale, adaptée aux besoins des familles, déployées globalement ou par sous-territoires



Axe stratégique III.3 Structurer les offres de service jeunesse et développer des espaces proposant des outils ou des démarches favorisant de l'autonomie et l'engagement citoyen des jeunes



ALSH extrascolaire les Francas

Objectif de l'action

- Permettre de rassembler des enfants d'un territoire au sein d'une même structure ;
- Développer le vivre ensemble, les relations, la notion de respect, le partage ;
- Aider les enfants à tendre vers l'autonomie par le biais d'activités ;
- Contribuer à l'apprentissage et à la responsabilisation.

capacité d'accueil :

- 80 enfants petites vacances
- 100 enfants grandes vacances horaires : 07h45 - 09h15 / 17h00 - 18h00

Evaluation :

Depuis 2021, la fréquentation du centre est stable.

Public : âge 3 à 12 ans
tarifs :

QF 1 <400 = 9 euros
QF 2 401 à 796 = 11 euros
QF 3 797 à 1196 = 13 euros
QF 4 1197 = 15 euros

ALSH extra scolaire :

- école primaire à Coustellet (hiver et automne) ;
- école primaire à Lagnes (été) ;
- école primaire à Cabrières village (printemps).

Réalisé

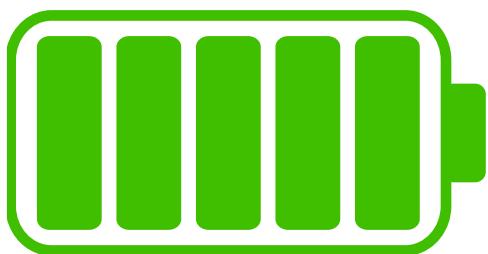
Bilan

- La proximité des structures, services, aires de jeux, parcs ;
- Difficultés liées au recrutement des animateurs.

Perspectives :

- Maintenir les séjours d'été

Orientation III : Mettre en place une dynamique sociale, adaptée aux besoins des familles, déployées globalement ou par sous-territoires



Axe stratégique III.3 Structurer les offres de service jeunesse et développer des espaces proposant des outils ou des démarches favorisant de l'autonomie et l'engagement citoyen des jeunes

ALSH extrascolaire et periscolaire à Lauris

Objectif de l'action

- développer l'autonomie et favoriser la découverte culturelle ;
- développer le vivre ensemble ;
- devenir acteur de la sauvegarde de la biodiversité ;
- comprendre le lien entre la santé, l'alimentation et la pollution.

Capacité d'accueil :

été :

- 56 enfants - 6 ans
- 60 enfants + 6 ans

mercredi :

- 30 enfants - 6 ans
- 70 enfants + 6 ans

Evaluation :

la fréquentation du centre de loisirs est en hausse depuis 2021.

Public : âge 3 à 12 ans

tarifs :

QF 1 0 à 700 = 10 euros
QF 2 701 à 1250 = 12.50 euros
QF 3 1251 à 1800 = 15 euros
QF 4 1800 à 2350 = 17.50 euros
QF 5 > 2351 = 20 euros

ALSH

- **centre de loisirs Lauris**
07h30 à 18h30

Réalisé

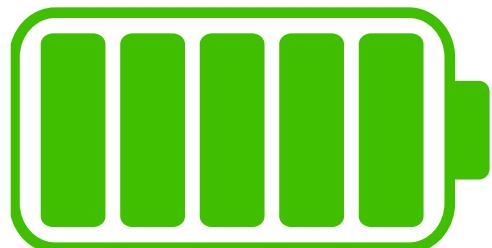
Bilan

- nombreux partenariats ;
- deux minibus sont mis à disposition ;
- les repas sont fournis par la restauration scolaire ;
- manque d'ombre dans la cour.

Perspectives :

Maintenir l'ALSH
Maintenir les séjours d'été et le réseau inter ALSH.

Orientation III : Mettre en place une dynamique sociale, adaptée aux besoins des familles, déployées globalement ou par sous-territoires



Axe stratégique III.3 Structurer les offres de service jeunesse et développer des espaces proposant des outils ou des démarches favorisant de l'autonomie et l'engagement citoyen des jeunes

ALSH extrascolaire et periscolaire à Puyvert

Objectif de l'action

S'adapter au rythme de l'enfant

Favoriser la mixité

Favoriser la sociabilisation

Favoriser la découverte du territoire

Favoriser l'autonomie et le respect de l'autre

Actions :

Animations inter centres de loisirs

activités sportives

Découverte biodiversité

Capacité d'accueil :

- petits 3-5 ans : 24 enfants
- grands 6-12 ans : 16
- total : 40 enfants

Public : âge 3 à 12 ans

tarifs :

QF 1 <800 = 12 euros

QF 2 800 à 1200 = 13 euros

QF 3 >1200 = 14 euros

ALSH

Centre de loisirs Puyvert

07h30 à 18h15

Réalisé

- locaux et lieu pratique à proximité ;
- animateurs diplômés avec le profil d'intervenant sportif ;
- activités diverses et variées proposé aux enfants ;
- centre de loisirs un peu excentré ;
- pas de mini bus à disposition.

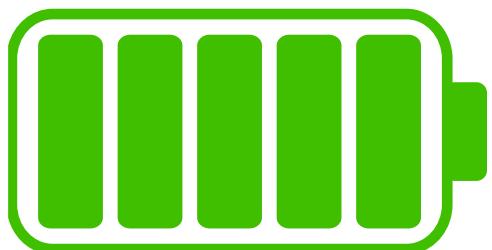
Évaluation :

la fréquentation du centre de loisirs a augmenté.

Perspectives :

maintenir une équipe stable.

Orientation III : Mettre en place une dynamique sociale, adaptée aux besoins des familles, déployées globalement ou par sous-territoires

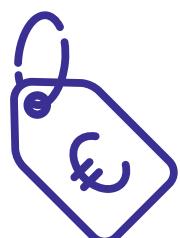


Axe stratégique III.3 Structurer les offres de service jeunesse et développer des espaces proposant des outils ou des démarches favorisant de l'autonomie et l'engagement citoyen des jeunes

ALSH extrascolaire et periscolaire à Puget

Objectif de l'action

- définir les règles de vie en collectivité et pouvoir s'y référer ;
- choisir des activités variées ;
- participer à un projet du végétal à l'animal ;
- accéder à la culture et aux loisirs de qualité ;
- développer l'autonomie et la confiance.



Public : âge 3 à 12 ans

tarifs :

QF 1 <845 = 10 euros

QF 2 846 à 1395 = 12 euros

QF 3 > 1396 = 14 euros

ALSH

- **centre de loisirs Puget**
07h30 à 18h30

Bilan

Réalisé

- Bon relationnel avec l'école ;
- Restauration de qualité ;
- Minibus communal à disposition pour le centre ;
- Pas de locaux dédié ;
- Peu de zone d'ombre dans la cours.

Capacité d'accueil :

- petits 3-5 ans :
- grands 6-12 ans :

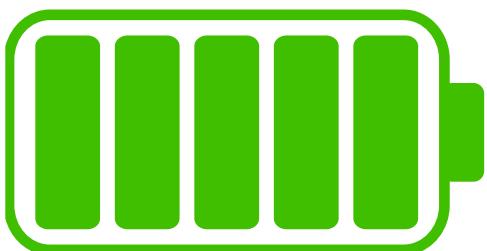
Évaluation :

la fréquentation du centre de loisir a légèrement diminué et locaux partagé avec l'école

Perspectives :

- maintenir les séjours d'été ;
- maintenir les activités inter centre
- extension des locaux

Orientation III : Mettre en place une dynamique sociale, adaptée aux besoins des familles, déployées globalement ou par sous-territoires



Axe stratégique III.3 Structurer les offres de service jeunesse et développer des espaces proposant des outils ou des démarches favorisant de l'autonomie et l'engagement citoyen des jeunes

Périnniser l'offre au BAFA

Objectif de l'action



Communes :

- Lauris
- Puget
- Puyvert

- BAFA finançable par commune de 2021 à 2025 ;
- Financement quasiment activés chaque année par les 3 communes ;
- Au total : Plus de 12 professionnels formés en 4 ans ;
- Aide maximum annuelle par commune (convention CTG): 440€ ;
- Déplafonnement depuis 2024 sous conditions.

Bilan

Réalisé

- Accompagnement des mairies à la professionnalisation des animateurs et au recrutements pour maintenir un accueil de qualité au sein des ALSH ;
- Enveloppe plafonnée jusqu'en 2023.

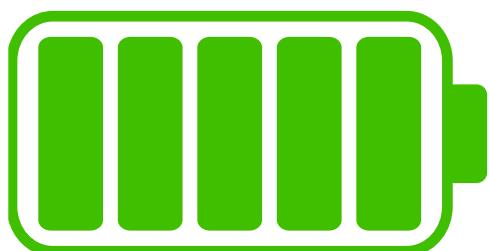
Évaluation :

les communes se sont saisies de l'offre

Perspectives :

maintenir l'offre

Orientation III : Mettre en place une dynamique sociale, adaptée aux besoins des familles, déployées globalement ou par sous-territoires



Axe stratégique III.3 Structurer les offres de service jeunesse et développer des espaces proposant des outils ou des démarches favorisant de l'autonomie et l'engagement citoyen des jeunes

Projet éducatif de territoire

Objectif de l'action

- Développer une dynamique sociale ;
- S'adapter aux besoins des familles du territoire ;
- Favoriser le lien entre les associations du territoires avec les structures ;
- Favoriser l'autonomie citoyens des jeunes.

Évaluation :

- Le PEDT pour les 5 communes à Coustellet est renouvelé jusqu'en 2027 ;
- Le PEDT pour les 3 communes du Sud est renouvelé jusqu'en 2027.

Communes concernées :

- Beaumes
- Cabrières Avignon
- Lagnes
- Maubec
- Oppède
- Lauris
- Puget
- Puyvert



Bilan

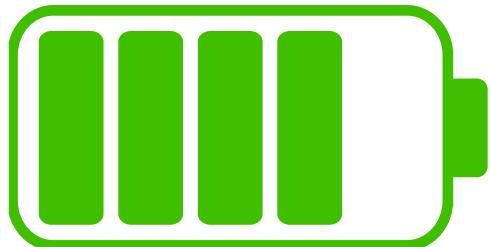
Réalisé

- Implication des jeunes à la vie locale ;
- Partenariat dynamique entre les associations du territoire et les structures ;

Perspectives :

Poursuite des projets éducatifs sur le territoire en lien avec la CTG.

Orientation III : Mettre en place une dynamique sociale, adaptée aux besoins des familles, déployées globalement ou par sous-territoires



Axe stratégique III.3 Structurer les offres de service jeunesse et développer des espaces proposant des outils ou des démarches favorisant de l'autonomie et l'engagement citoyen des jeunes

Réseau des accueils jeunes LMV



3 accueils jeunes :

- Lauris,
- Maubec
- Cavaillon



Objectif de l'action

- Construire des espaces éducatifs adaptés ;
- Concourir au développement de jeunes citoyens responsables et conscients des enjeux de demain ;
- Garantir la continuité et la cohérence éducative entre les différents dispositifs, temps et espaces des jeunes ;
- Renforcer l'estime de soi ;
- Développer l'autonomie et la prise d'initiative ;
- Favoriser la mixité sociale entre le territoire urbain et rural.

Bilan

- Mutualisation des moyens humains ;
- Harmonisation des pratiques ;
- Favoriser la mixité sociale ;
- Découverte du territoire ;
- Limites pour intégrer d'autres accueils jeunes hors CTG.

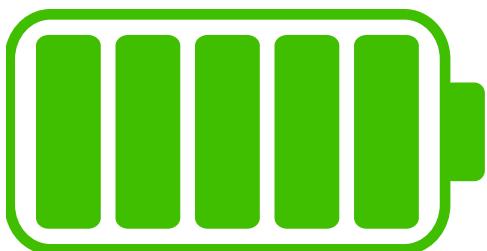
Évaluation :

Les séjours été et les soirées se sont bien déroulées

Perspectives :

Poursuite du réseau accueil jeunes

Orientation III : Mettre en place une dynamique sociale, adaptée aux besoins des familles, déployées globalement ou par sous-territoires



Axe stratégique III.3 Structurer les offres de service jeunesse et développer des espaces proposant des outils ou des démarches favorisant de l'autonomie et l'engagement citoyen des jeunes

ALSH les Péquélets du Luberon pér scolaire et extrascolaire (Cheval-blanc)

Objectif de l'opération



- s'intégrer aux autres et s'ouvrir vers l'extérieur et les autres ;
- pratiquer les activités culturelles ;
- tisser un lien intergénérationnel.

Actions :

- ateliers confection de guirlandes pour les belles et échanges autour de la tradition du village ;
- ateliers intergénérationnel avec les résidents de l'habitat inclusif.

Capacité d'accueil :

- mercredis et vacances scolaires et l' été : 48
- 24 maternelles (de l' entrée à l' école maternelle à l' âge de 5 ans)
- Et 24 primaires (de la classe de CP à l' âge de 11 ans)

Évaluation :

Bonne dynamique dans le centre de loisirs à faire perdurer que ce soit dans l'extrascolaire ou le pér scolaire.

Public : âge 3 à 11 ans

Tarifs :

- QF 1 < 496 : 11.85 euros**
GF 2 497 à 896 : 14.75 euros
QF 3 897 à 1 196 : 16.55 euros
QF 4 1 197 à 1 496 : 17.70 euros
QF 5 > 1 497 : 18.85 euros
- 07h45/18h15

Réalisé

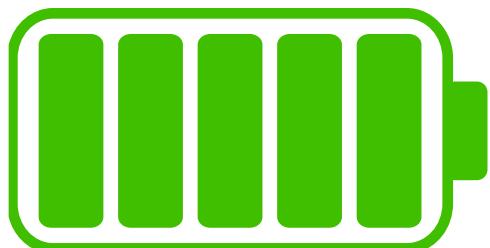
Améliorations

- Mixité et entraide collective à maintenir ;
- bon réseau entre les ALSH voisins ;
- tarifs élevés pour les QF trop bas.

Perspectives :

Tisser un véritable lien inter générationnel en lien avec les activités.

Orientation III : Mettre en place une dynamique sociale, adaptée aux besoins des familles, déployées globalement ou par sous-territoires



Axe stratégique III.3 Structurer les offres de service jeunesse et développer des espaces proposant des outils ou des démarches favorisant de l'autonomie et l'engagement citoyen des jeunes

ALSH Mérindol périscolaire

Public : âge 3 à 11 ans

Objectif de l'action

- Favoriser son développement personnel sur le plan émotionnel, physique et psychique par la connaissance de soi ;
- Valoriser la participation, les initiatives et l'engagement des enfants et des jeunes ;
- Accompagner les enfants et les jeunes dans l'acquisition de la citoyenneté.



Actions :

- Souplesse dans les différentes possibilités d'inscription à l'ALSH (jusqu'à 6h59 le jour même pour le périscolaire du matin et 15h59 le jour même pour le périscolaire du soir) ;
- Activités proposées tous les soirs au périscolaire par des intervenants extérieurs ou nos animateurs jusqu'à 17h30 puis départ échelonné jusqu'à 18h.

- mercredi ouverture de 08h00/18h00
- périscolaire matin et soir : 08h00/18h00

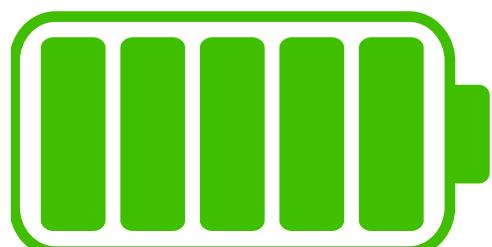
Évaluation :

Continuer de proposer des activités encadrées par des intervenants extérieurs le soir au périscolaire.

Perspectives :

- Participer au challenge Luberon jeunesse ;
- Pérenniser la semaine bleue en partenariat avec le CCAS.
- Construction d'un nouvel ALSH avec un projet d'accueil adolescents

AXE 3- Structurer les offres de service jeunesse, développer des espaces favorisant l'autonomie et l'engagement citoyen des jeunes



Axe stratégique III.3 Structurer les offres de service jeunesse et développer des espaces proposant des outils ou des démarches favorisant de l'autonomie et l'engagement citoyen des jeunes

ALSH periscolaire à Lourmarin

Objectif de l'action

- Pérenniser les services déjà mis en place pour les familles ;
- Attirer de nouvelles familles ;
- Favoriser la créativité : réalisation arts plastiques ;
- Favoriser l'ouverture d'esprit, la curiosité des enfants et la prise d'initiatives ;
- Développer la cohésion de groupe et la confiance en soi.

Réalisé

Points forts

- Permettre à l'enfant de se réaliser tout en respectant son rythme ;
- Favoriser la socialisation de l'enfant ;

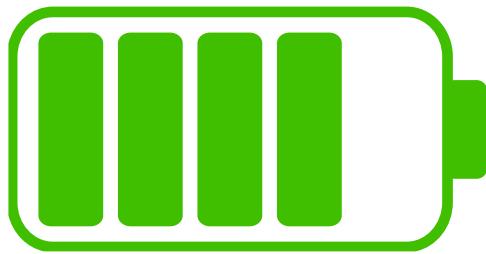
Evaluation :

Evolution importante de la fréquentation de l'ALSH périscolaire au regard des activités proposées. On constate chez les enfants une prise d'autonomie, une envie de faire. D'autre part, les binômes formés par des grands qui accompagnent les plus jeunes favorisent la responsabilisation. Super retour des familles, locaux trop petits

Perspectives :

- Développer le côté « jardin » en lien avec les enseignants ;
- Création par les enfants d'objet pour la kermesse de fin d'année
- Spectacle de l'ALSH
- création de nouveaux locaux

Orientation I : Organiser le pilotage opérationnel de la CTG en favorisant la synergie des acteurs



Axe stratégique I.1 Identifier et optimiser la coordination existante, dans un objectif de maillage équilibré sur l'ensemble du territoire

Les missions du CCT :

**Chargé de coopération territorial global
enfance jeunesse en ruralité**



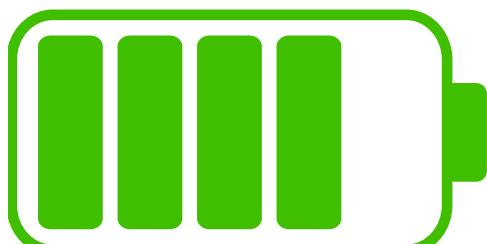
• Secteur nord :

- Animation des COPIL et COTEH auprès des élus
- Réunion de coordination inter centre de loisirs
- Réunion de coordination cellule de veille au collège du Calavon
- Participation aux réunions de groupe de prévention du décrochage scolaire au collège du Calavon
- Accompagnement du dispositif plan mercredi entre les 5 communes Coustellet et l'association des Francas en lien avec le projet éducatif de territoire
- Réunion du réseau des Accueil jeunes avec la MSA et l'Accueil jeunes Maubec/Cavaillon/Lauris
- Réunion de sensibilisation à la bienveillance et l'écoute auprès des jeunes à destination des ATSEM des 5 communes à Coustellet
- Animation et coordination de la journée de la fête des associations
- Renouvellement des conventions et calculs de répartition des financements entre les 5 communes et les structures de centre de loisirs et l'association AVEC la gare
- Actualisation des conventions entre les communes (Association AVEC- Les Francas-répartition des financements entre les communes-ALSH extrascolaire-financement séjours-fête des associations...)
- Réunion d'harmonisation des pratiques avec les 5 DGS des communes
- Réunion de coordination passerelles projets ALSH et accueil jeunes la gare
- Réunion comité jeunesse avec les élus
- Coordination avec les directrices des 3 écoles à Coustellet, Lagnes et Oppède pour développer des cafés des parents sur la thématique des écrans
- Projet passerelle entre la crèche à Coustellet et l'école d'Oppède pour faire une demi-journée de passation et de présentation de l'école avec les enfants de la crèche (en juin 2025)

• Secteur sud :

- Animation des COPIL et COTEH auprès des élus
- Réunion de coordination inter centre de loisirs
- Réunion du réseau des Accueil jeunes avec la MSA et l'Accueil jeunes Maubec/Cavaillon/Lauris
- Projet inter centres de loisirs avec le parc régional du Luberon
- Global :
- Animation de réunion partenaires sur le territoire à Cavaillon en lien avec l'équipe projet CTG CAF MSA
- Participation aux réunions partenaires à Cavaillon et sur d'autres territoires (EDES, SDJES, CCAS, Associations, écoles, etc)
- Participation à la journée de la fête de la petite enfance

Orientation I : Organiser le pilotage opérationnel de la CTG en favorisant la synergie des acteurs



Axe stratégique I.1 Identifier et optimiser la coordination existante, dans un objectif de maillage équilibré sur l'ensemble du territoire

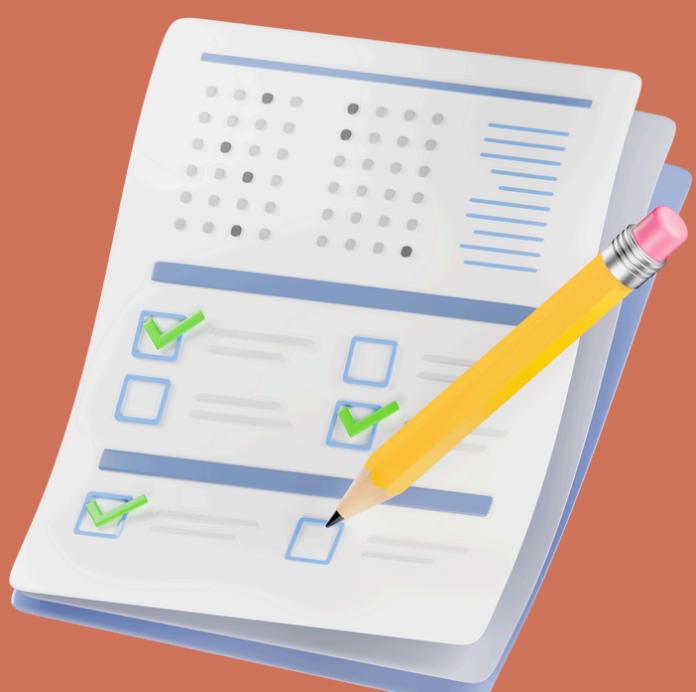
Objectif de l'action

- Mettre en œuvre les politiques : petite enfance, enfance jeunesse, parentalité, logement, accès aux droits, inclusion numérique et animation de la vie sociale
- Mettre en adéquation l'offre d'accueil aux besoins des familles
- Animer la mise en réseau des acteurs
- Organiser et animer la relation avec la population

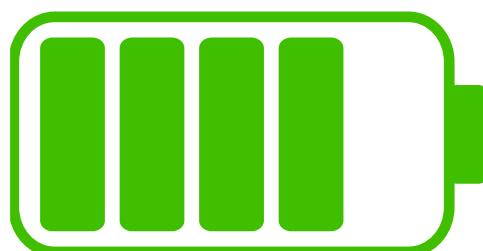


Évaluation :

- Participation à l'animation du réseau d'acteurs du territoire
- Fonction de conseil auprès des élus
- Animation et démarches permettant d'identifier les attentes des familles
- Contribution au diagnostic partagé (suivi-évaluation-groupe de travail)
- Intervention à élargir sur le territoire LMV sud



Orientation III : Mettre en place une dynamique sociale, adaptée aux besoins des familles, déployées globalement ou par sous-territoires



Axe stratégique IV.4 Consolider l'offre de services d'inclusion et de médiation numérique et d'accès aux droits

Montée en charge du point justice - France services

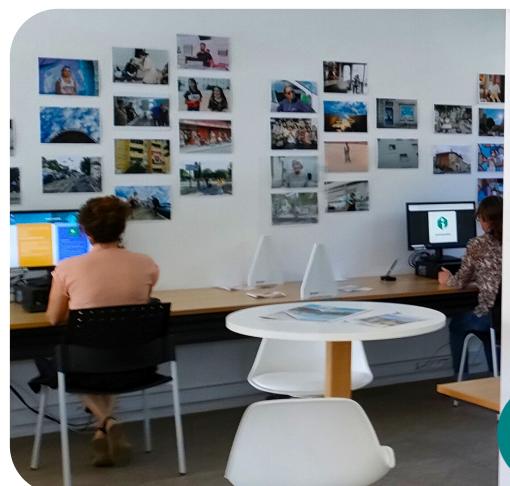
Objectifs de l'action

- Déployer une offre de services plus large en termes d'accès aux droits pour les administrés ;
- Renforcer la capacité d'accompagnement du Point Justice - France Services.

L'année 2024 en chiffres

- 256 permanences juridiques assurées par les partenaires du Point Justice ;
- Plus de 1 000 personnes accompagnées par des professionnels du droit ;
- 4 600 démarches administratives réalisées avec l'aide des conseillers France services ;
- 3 600 usagers reçus et une vingtaine d'accompagnements réalisés en moyenne chaque jour.

En 2025, un temps fort intergénérationnel organisé autour de l'accès aux droits a réuni une vingtaine de partenaires.



LE BILAN

Une offre d'accompagnement étoffée pour un meilleur recours aux droits

L'éventail des permanences d'accès aux droits a été élargi :

- 4 structures supplémentaires ont rejoint le Point justice et l'offre de permanences d'avocats a été renforcée ;
- Un troisième agent France services a intégré le service fin 2023 ce qui a permis d'augmenter le nombre d'accompagnements réalisés.

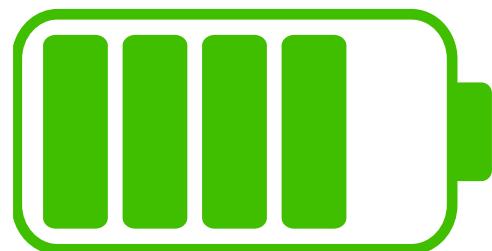
Réalisé

PERSPECTIVES :

- Relancer l'animation partenariale du Point justice, notamment en organisant des comités partenariaux de suivi ;
- Poursuivre l'organisation de temps fort avec le Conseil Départemental de l'Accès aux droits ;
- Déployer la feuille de route numérique sur l'ensemble du territoire communautaire.



Orientation III : Mettre en place une dynamique sociale, adaptée aux besoins des familles, déployées globalement ou par sous-territoires



Axe stratégique IV.4 Consolider l'offre de services d'inclusion et de médiation numérique et d'accès aux droits



Constitution et animation d'un réseau des médiateurs du numérique du territoire

Les besoins, Pourquoi faire réseau ?

Face à la multiplication des appels à projets et des dispositifs : un besoin d'interconnaissance et de formation.

L'enjeu : Etendre la dynamique de réseau au reste du territoire

Les services de l'Agglomération se sont mobilisés autour de la rédaction d'une feuille de route numérique, déclinaison de la feuille de route "Numérique Ensemble" copilotée par le Département et l'Etat.

Les perspectives : rencontrer les acteurs présents sur les communes du territoire, fédérer et améliorer, in fine, l'orientation des usagers.

Un réseau actif à Cavaillon

Depuis 2020, un réseau des acteurs de la médiation numérique émerge à Cavaillon.

Il est désormais étroitement articulé aux réseaux "soutien administratif" et "accueil" copilotés par le CCAS et le centre social municipal.

- Organisation de 2 temps collectifs en 2021, d'un temps en 2022 et d'une rencontre en 2023 ;
- Participation aux Journées de l'Innovation en Vaucluse en 2023 (Numériques En Commun).

Deux services de l'Agglomération LMV sont mobilisés sur l'animation du réseau : les Médiathèques et le service Politique de la Ville.

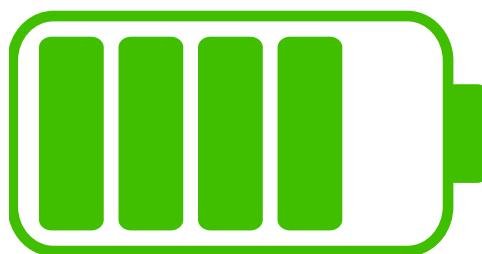
Point d'attention :

La capacité des acteurs (partenaires et services de l'Agglomération) à dégager du temps pour ce réseau.

Réalisé



Orientation III : Mettre en place une dynamique sociale, adaptée aux besoins des familles, déployées globalement ou par sous-territoires



Axe stratégique IV.4 Consolider l'offre de services d'inclusion et de médiation numérique et d'accès aux droits

Développer un tiers lieu numérique à Puget

Objectifs de l'action

- Faciliter les démarches administratives numériques en proposant un accompagnement ;
- Proposer un espace de coworking.

L'offre d'accompagnement pour les adhérents :

- Équipements en accès libre (ordinateurs, tablettes) pendant les heures d'ouverture ;
- Imprimante/scanner à disposition : numérisation, impressions et photocopies (service payant) ;
- Ateliers thématiques de médiation numérique ;
- Information, conseil et résolution des problématiques concernant les équipements (ordinateur, tablette, smartphone) ;
- Accompagnement à la réalisation des démarches en ligne.

Perspectives :

- Assurer la pérennité du poste (incertitudes concernant les financements de l'État) ;
- Développer une mise en réseau grâce au déploiement de la feuille de route numérique.



CONSEILLER NUMÉRIQUE

LE BILAN

La création d'un espace de médiation numérique à Puget

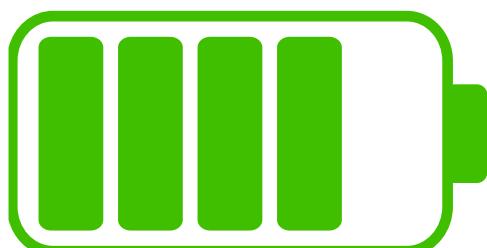
- Réalisé**
- Avec le concours de l'État, une conseillère numérique a été recrutée par la commune en 2021 ;
 - L'embauche de cette conseillère a permis de faire aboutir le projet de création d'un espace numérique ;
 - Une centaine de personnes sont adhérentes de l'action ;
 - La création d'un espace de coworking n'est plus d'actualité.

Création d'une offre d'ateliers hors les murs :

- Sur les temps méridiens dans les écoles ;
- Avec le CCAS pour les personnes âgées.



Orientation I : Organiser le pilotage opérationnel de la CTG en favorisant la synergie des acteurs



Axe stratégique I.1 : Identifier et optimiser la coordination existante, dans un objectif de maillage équilibré sur l'ensemble du territoire

Nom de l'offre :

CAVAILLON

Chargé de coopération territoriale CTG

0,38 ETP

BILAN 2023 - 2025



Réalisé

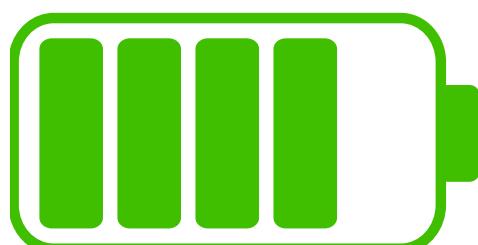
MISSIONS :

- Participe à l'animation du réseau d'acteurs du territoire : Groupes de travail organisés ou coanimés concourant à la mise en œuvre d'actions inscrites dans la CTG et accompagnements d'acteurs œuvrant sur le territoire de la CTG ;
- Fonction de conseil auprès des élus : réunions organisées concourant à l'élaboration et au suivi des objectifs de la CTG en lien avec l'élu ;
- Animation de démarches permettant d'identifier les attentes des familles ;
- Contribution au diagnostic partagé, au suivi, à l'évaluation des travaux en commissions ou groupes de travail avec les autres chargés de coopération de la CTG.

Perspectives :

- Pérenniser et développer la dynamique jeunesse sur le territoire LMV ;
- Optimiser la synergie entre le Club Jeunes Municipal et le Point Information Jeunesse.

Orientation III : Mettre en place une dynamique sociale, adaptée aux besoins des familles, déployée globalement ou par sous-territoires



Axe stratégique III.3 : structurer les offres de services jeunesse, développer des espaces favorisant l'autonomie et l'engagement citoyen des jeunes

Nom de l'offre :
ALSH BASTIDE

Objectifs de l'action :

Depuis 2002, le Centre social propose un accueil de loisirs en cohérence avec ses orientations :

- soutien à la parentalité ;
- accompagnement à l'appropriation des valeurs de la République et des codes sociaux ;
- développement de partenariats autour de la lutte contre l'isolement.



BILAN

- Ouverture sur les autres quartiers de la ville (ACM) ;
- proximité avec les familles, lien de confiance, tarification très abordable ; horaires facilitateurs, orientation vers droit commun (club, MJC...) ;
- nombreux partenariats éducatifs, sportifs, culturels etc ;
- mobilité et transversalité avec les autres secteurs du centre social
- la fréquentation reste stable et les tarifs harmonisés avec les QF des familles

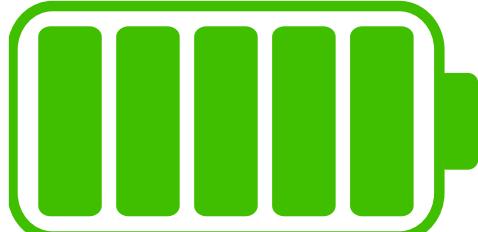
Réalisé	2021	2022	2023	2024
Nbre Enfants	111	111	112	NR
Heures / Péri	3545	2055	2418	1762



Perspectives :

- Une baisse de la fréquentation sur l'ACM le mercredi : aller chercher les enfants du QPV1 ;
- Vieillissement de la population sur le QPV1 ;
- inscription des enfants selon les activités ou sorties ;
- Forte rotation des habitants du QPV2 donc manque de connaissance des nouvelles familles ;
- de plus en plus d'enfants avec des troubles d'apprentissages et ou de comportement.

Orientation III : Mettre en place une dynamique sociale, adaptée aux besoins des familles, déployée globalement ou par sous-territoires



Axe stratégique III.3 : structurer les offres de services jeunesse, développer des espaces favorisant l'autonomie et l'engagement citoyen des jeunes

Nom de l'offre :
ALSH Virginie GAMBET

Objectifs de l'action :



BILAN

Proposer un accueil inconditionnel des enfants de 3 à 13 ans domiciliés sur la commune de Cavaillon, les mercredis et durant les vacances scolaires, dans le cadre d'un Accueil de Loisirs Sans Hébergement.

- Une équipe d'animation permanente, qualifiée et en nombre suffisant pour garantir un encadrement de qualité ;
- Des locaux récents, fonctionnels et bien adaptés aux activités proposées ;
- Des partenariats locaux dynamiques, notamment dans les domaines de l'éveil culturel, de la petite enfance et du sport, enrichissant l'offre éducative.

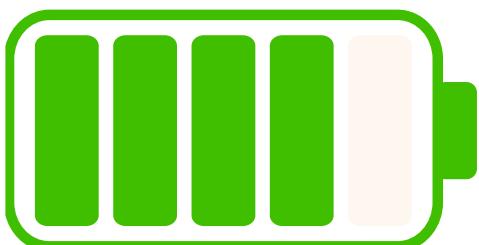
Réalisé	2021	2022	2023	2024
Nbre Enfants Péri	294	317	217	333
Nbre Enfants Extra	549	600	490	566



Perspectives :

- Renforcer la visibilité de la structure et de ses actions ;
- Améliorer la lisibilité de l'offre auprès des familles ;
- Favoriser la participation active des familles.

Orientation III : Mettre en place une dynamique sociale, adaptée aux besoins des familles, déployée globalement ou par sous-territoires



Axe stratégique III.3 : structurer les offres de services jeunesse, développer des espaces favorisant l'autonomie et l'engagement citoyen des jeunes

Nom de l'offre :
Club Jeunes Municipal

Objectifs de l'action :

Proposer aux jeunes de 11 à 17 ans et aux familles issus des QPV de la commune :

- Un temps d'animation de qualité sur les temps périscolaires et extrascolaires ;
- La conciliation de la vie professionnelle et la vie familiale ;
- Formation de citoyens éco-responsables au travers des activités proposées.



BILAN

- Amélioration de la qualité pédagogie de l'offre ;
- Renforcement des relations avec les familles ;
- Ouverture du centre à de nouveaux partenaires ;
- Meilleure participation des jeunes
- Pérénniser les animateurs



Réalisé	2021	2022	2023	2024
Jeunes	107	145	136	128
Heures	9874	13402	20634	15066

Perspectives :

- Stabilisation de l'effectif du Club Jeunes ;
- Développer des projets « fil rouge » sur le moyen et long terme.

Partie 1. Contexte socio démographique



Démographie du territoire

16 Communes

Cabrières d'avignon
Cavaillon
Cheval-blanc
Gordes
Lagnes
Lauris
Les Beaumettes
Les Taillades
Lourmarin
Maubec
Méridol
Oppède
Puget
Dinard

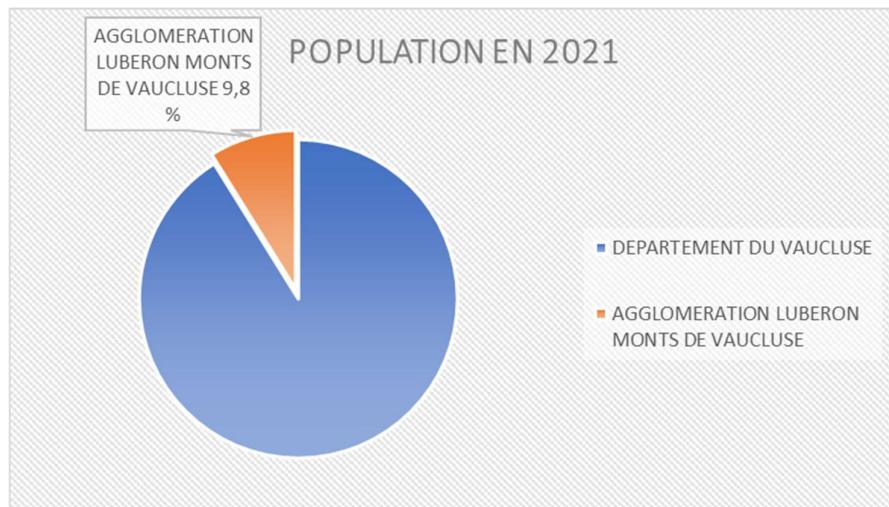
L' agglomération Luberon Monts de Vaucluse est un territoire comprenant 16 communes, pour une population de 55 007 habitants (données INSEE 2021).

Entre 2015 et 2021, la population de l'Agglomération est plutôt à l'équilibre avec une légère diminution de 0.3%.

On observe un vieillissement de la population avec:

- une augmentation des tranches 60 -74 ans et 75 ans et plus,
- une diminution de la tranche 15 -29 ans.

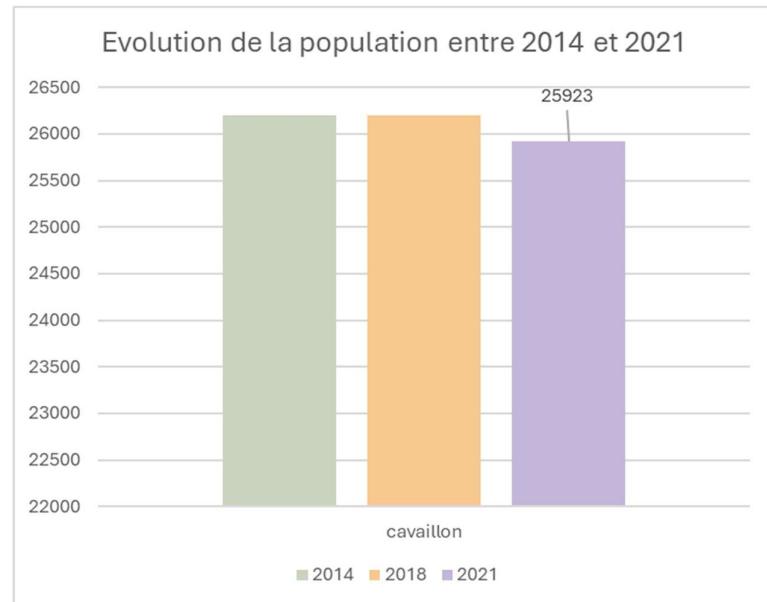
Le territoire représente près de 10% de la population départementale.



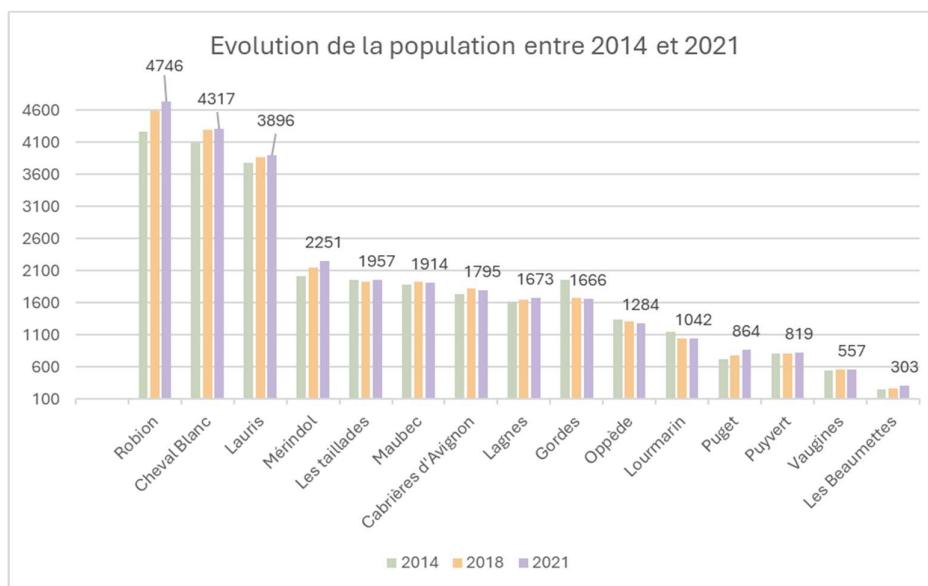
Le territoire de l'Agglomération Luberon Monts de Vaucluse, possède la ville centre Cavaillon, qui compte 25 923 habitants soit 47% de la population du territoire.

On peut observer 9 communes qui ont augmenté leur nombre d'habitants entre 2018 et 2021, contre 7 qui en ont perdu.

Le territoire s'équilibre avec des mouvements de population mais qui restent sur le territoire.



Robion	+159	+3.4%
Mérindol	+104	+4.6%
Puget	+79	+9.2%
Les Beaumettes	+36	+11.9%
Les Taillades	+34	+1.8%
Lauris	+29	+0.75%
Lagnes	+28	+1.7%
Cheval Blanc	+22	+0.5%
Puyvert	+2	+0.25%
Lourmarin	-1	+0.1%
Vaugines	-6	-1.1%
Gordes	-6	-0.4%
Maubec	-19	-0.9%
Oppede	-20	-1.5%
Cabrières d'Avignon	-38	-2.1%
Cavaillon	-275	-1%





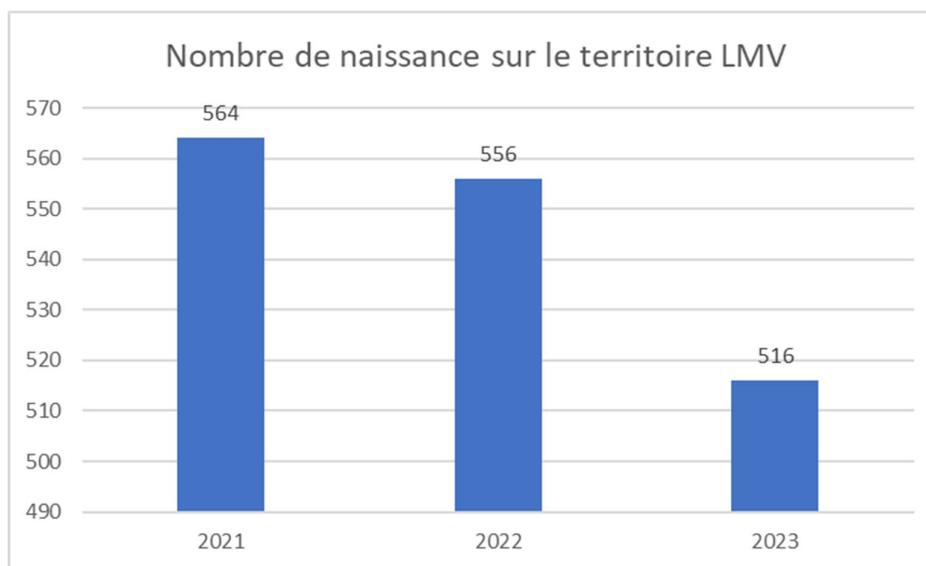
Les naissances sur le territoire

L' Agglomération Luberon Monts de Vaucluse compte 516 naissances en 2023.

On constate une diminution de 8.5% entre 2021 et 2023 avec 48 naissances de moins.

↳ 1.50% entre 2021 et 2022, avec 8 enfants en moins

↳ 7.20% entre 2022 et 2023, avec 40 naissances en moins.



L'évolution sur le nombre de naissances suit la courbe nationale.

Selon les données INSEE paru le 16/01/2024 N°1978 :

En 2023, 678 000 bébés sont nés en France. C'est 6,6 % de moins qu'en 2022 et près de 20 % de moins qu'en 2010, année du dernier pic des naissances.

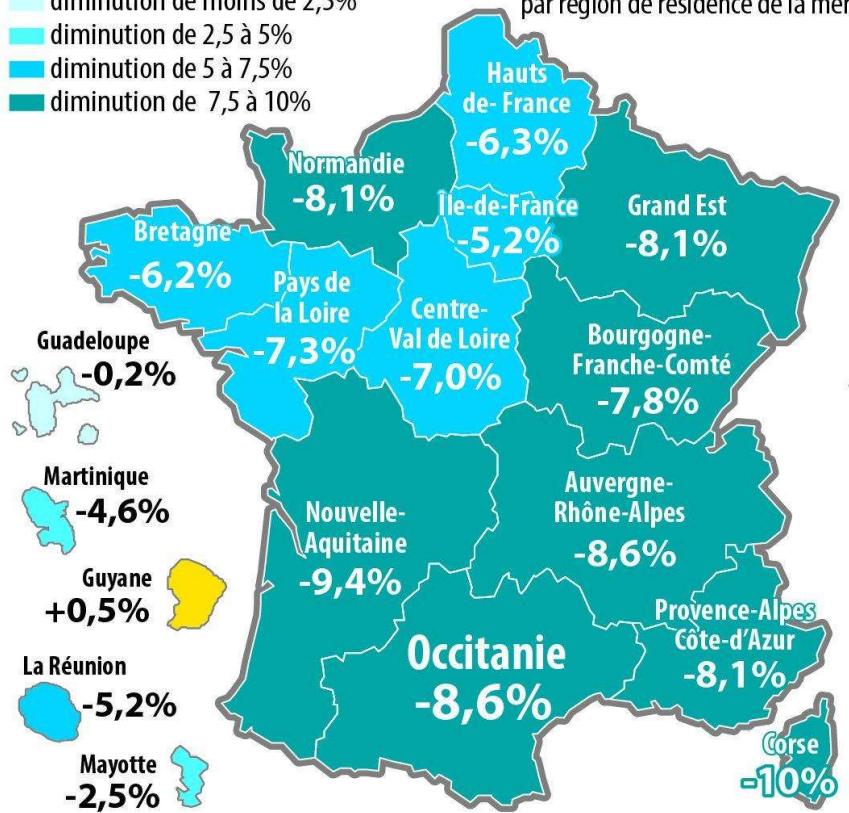
Nous pouvons constater que l'agglomération à une diminution inférieure à celle de la région et du département.

ENTRE 2021 et 2023	
Puyvert	+7
Cabrieres	+4
Cheval blanc	+4
Puget	+3
Lourmarin	+3
Vaugines	+3
Merindol	+2
Les Beaumettes	+2
Gordes	-1
Lagnes	-3
Oppede	-5
Maubec	-6
Lauris	-8
Les Taillades	-9
Robion	-16
Cavaillon	-28

Évolution du nombre de naissances entre 2022 et 2023

- augmentation de 0 à 2,5%
- diminution de moins de 2,5%
- diminution de 2,5 à 5%
- diminution de 5 à 7,5%
- diminution de 7,5 à 10%

pour la période de janvier à juillet,
par région de résidence de la mère

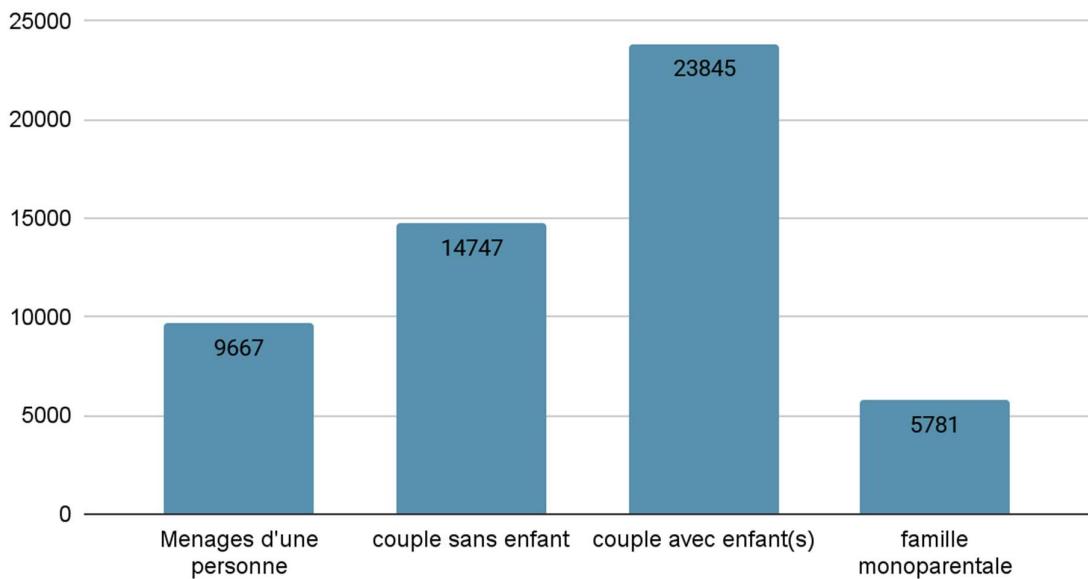


Source : Insee

Composition des familles

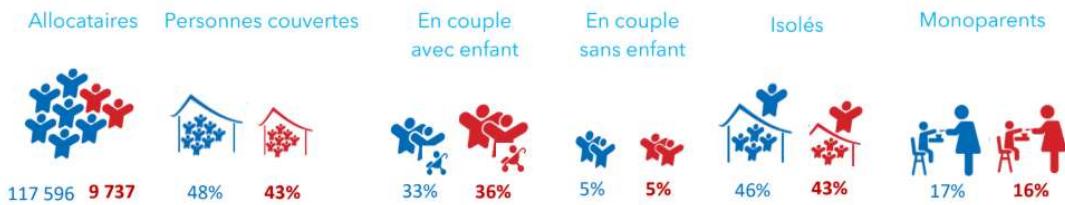
La répartition majoritaire des ménages du territoire est essentiellement des couples avec enfants.

Compositions des familles en 2021 sur LMV Agglomération



Les indicateurs de la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) démontrent que l'Agglomération Luberon Monts de Vaucluse a un taux de couple avec enfant supérieur à la moyenne départementale et une part de famille monoparentale légèrement inférieure.

Allocataires (données 2023)



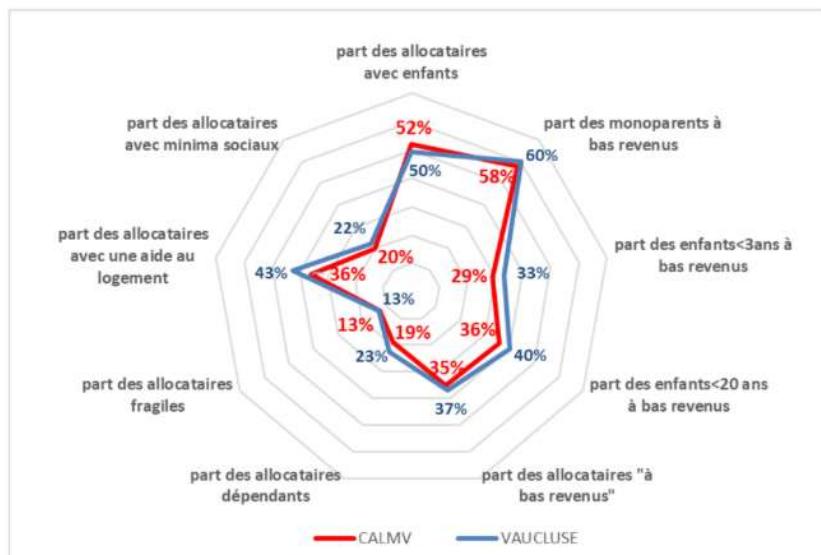
Evol N-5

Allocataires	Personnes couvertes	En couple avec enfant	En couple sans enfant	Isolés	Monoparents
+1%	-1%	-4%	-10%	+10%	-5%

La Caf dénombre 9 737 foyers allocataires dans l'agglomération, ce qui concerne au total 23 743 habitants soit **8% des allocataires du département**. **Moins d'un habitant sur 2 bénéfice des aides de la Caf.**

Indicateurs de précarité / focus sur CALMV

2023





Vieillissement de la population

L'indice de vieillissement est le rapport de la population des 65 ans et plus sur celle des moins de 20 ans. Un indice autour de 100 indique que les 65 ans et plus et les moins de 20 ans, sont présents dans les mêmes proportions sur le territoire ; plus l'indice est faible plus le rapport est favorable aux jeunes, plus il est élevé plus il est favorable aux personnes âgées.

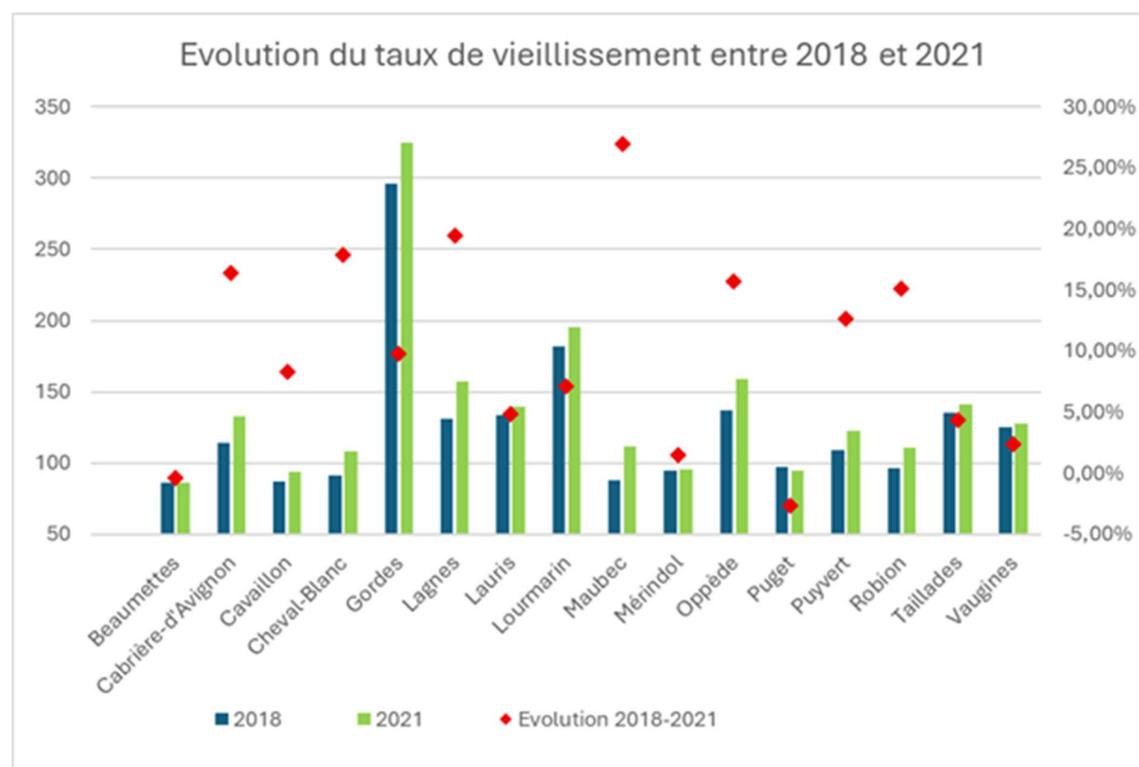
Indice de vieillissement par commune	2018	2021	Evolution 2018-2021
Beaumes	86,3	86	-0,35%
Cabrières-d'Avignon	114,3	133	16,36%
Cavaillon	86,8	94	8,29%
Cheval-Blanc	91,6	108	17,90%
Gordes	296,1	325	9,76%
Lagnes	131,4	157	19,48%
Lauris	133,5	140	4,87%
Lourmarin	182	195	7,14%
Maubec	88,2	112	26,98%
Mérindol	94,6	96	1,48%
Oppède	137,4	159	15,72%
Puget	97,6	95	-2,66%
Puyvert	109,2	123	12,64%
Robion	96,4	111	15,15%
Taillades	135,1	141	4,37%
Vaugines	125	128	2,40%

En 2018, l'indice de vieillissement des communes de Gordes, Lagnes, Lauris, Lourmarin, Oppède, Les Taillades et Vaugines était élevé (supérieur ou égal à 125), témoignant d'une part importante des personnes âgées de 65 ans et plus au sein de la population.

L'évolution de cet indice entre 2018 et 2021 met en lumière un renforcement de cette tendance pour ces 7 communes. Le vieillissement de la population s'accentue également à Cabrières d'Avignon (+16%), Puyvert (+12,6%), et Robion (+15%).

On note à l'inverse un rajeunissement de la population aux Beaumettes ainsi qu'à Puget.

A Cheval-Blanc et Maubec, on observe une inversion de la tendance observée en 2018 : alors que les moins de 20 ans étaient plus nombreux que les 65 ans et plus, ils sont désormais minoritaires (augmentation de près de 27% de l'indice de vieillissement à Maubec).





Revenus

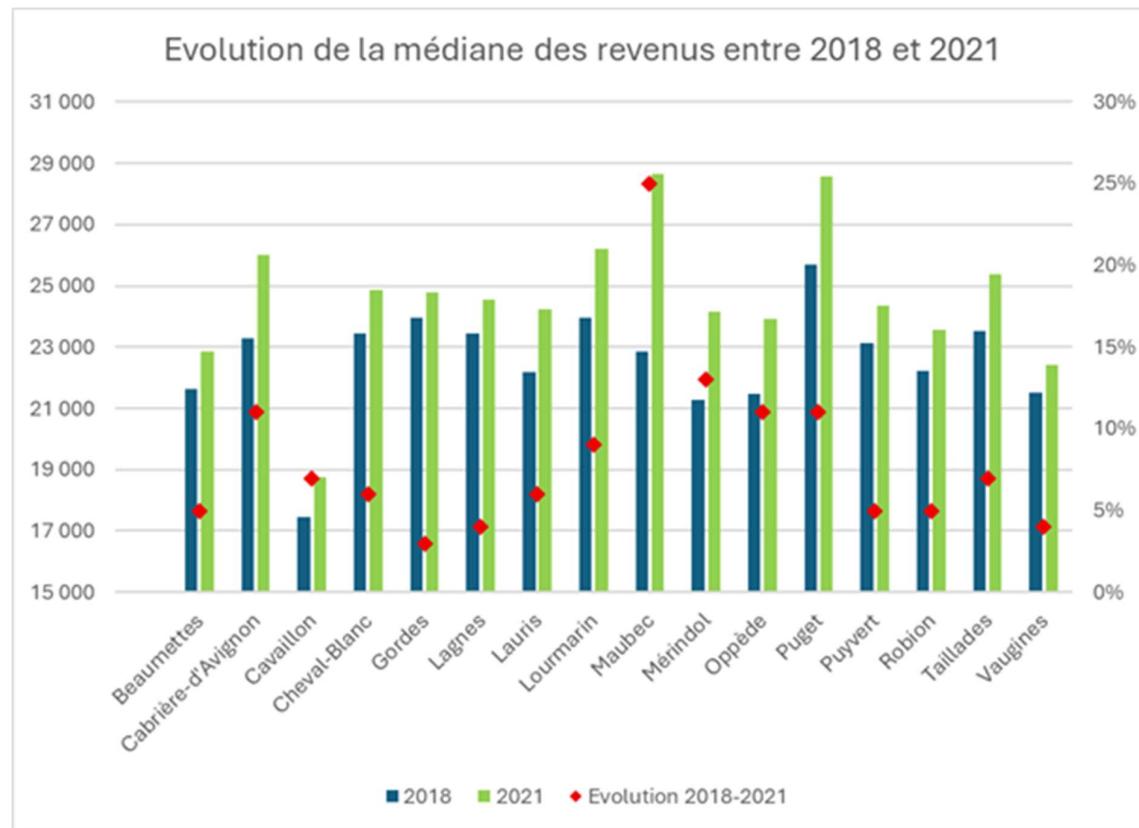
La médiane du revenu disponible (c'est-à-dire le revenu à disposition du ménage pour consommer et épargner) correspond au niveau au-dessous duquel se situent 50 % des revenus.

Médiane du revenu disponible / unité de consommation	2018	2021	Evolution 2018-2021
Beaumes	21 630	22 870	5%
Cabrières-d'Avignon	23 270	25 990	11%
Cavaillon	17 450	18 750	7%
Cheval-Blanc	23 450	24 850	6%
Gordes	23 970	24 770	3%
Lagnes	23 460	24 550	4%
Lauris	22 200	24 220	6%
Lourmarin	23 950	26 220	9%
Maubec	22 850	28 660	25%
Mérindol	21 270	24 150	13%
Oppède	21 460	23 900	11%
Puget	25 680	28 560	11%
Puyvert	23 120	24 350	5%
Robion	22 240	23 570	5%
Taillades	23 540	25 380	7%
Vaugines	21 520	22 420	4%

En 2018, la médiane des revenus à l'échelle de l'Agglomération s'élevait à 20 110 €. En 2021, cette médiane était de 21 700€ soit une augmentation de 7%.

Les revenus des habitants de Cabrières d'Avignon, Lourmarin, Maubec, Mérindol, Oppède et Puget ont davantage augmenté que ceux du territoire. A Maubec par exemple, la médiane des revenus a bondi de 25% en trois ans. Elle est désormais la commune dont le revenu disponible médian est le plus élevé du territoire.

Comme lors du diagnostic initial, la ville-centre, Cavaillon, présente un revenu disponible médian bien plus faible que les autres communes, en lien avec une population plus jeune, moins active, et avec une part plus importante d'actifs exerçant une profession peu ou moyennement qualifiée.





Mobilités

Evolution du taux d'équipement automobile des ménages

Le territoire se caractérise par un taux d'équipement automobile plus élevé qu'en Vaucluse (89% pour le territoire LMV, 87,4 pour le département). La ville centre concentre les ménages non véhiculés, qui représentent 17,5% des cavaillonnais.

Taux d'équipement des ménages	% des ménages sans voiture 2015	% des ménages sans voiture 2021	Evolution 2015-2021
Beaumettes	1,9	0,8	-58%
Cabrières-d'Avignon	4,9	2,5	-49%
Cavaillon	17,7	17,5	-1%
Cheval-Blanc	4,6	3	-35%
Gordes	5	6,7	34%
Lagnes	3,6	4	11%
Lauris	8,9	8,1	-9%
Lourmarin	9,9	10,4	5%
Maubec	3,1	4,5	45%
Mérindol	7,2	5,5	-24%
Oppède	4,2	4,4	5%
Puget	3,3	2,9	-12%
Puyvert	3,6	2,8	-22%
Robion	5,8	4,8	-17%
Taillades	4,5	3,3	-27%
Vaugines	6,2	6,2	0%

Entre 2015 et 2021, seules les communes de Gordes, Lagnes, Lourmarin, Maubec, et Oppède ont vu leur taux d'équipement baissé. Leurs habitants ont donc davantage renoncé à la voiture.

A l'inverse, ce taux a augmenté aux Beaumettes, à Cabrières d'Avignon, à Cheval-Blanc et Mérindol, traduisant un recours plus élevé à la voiture sur ces communes.

Le réseau de transports

Le réseau Cmonbus dessert la ville de Cavaillon, le quartier des Vignères, Les Taillades et Robion via:

- 5 lignes urbaines
- 1 navette villageoise
- 1 navette centre ville gratuite
- 3 services scolaires
- le réseau train sncf / zou

En 2024 ce réseau a transporté 260 000 personnes, soit 56 000 usagers de plus qu'en 2021.



Inauguré en septembre 2022 le pôle Mobilité, implanté au centre-ville de Cavaillon, est un accueil physique où les usagers peuvent acheter auprès de l'agent d'accueil les abonnements *Cmon bus*, *Cma navette* et *Zou !*, obtenir de l'information sur les bus, les trains, les itinéraires vélos, ainsi que sur les principaux sites touristiques à visiter, en lien avec l'offre proposée par l'Office de tourisme *Destination Luberon*.

Depuis 2020, l'Agglomération développe également des actions en faveur des mobilités douces (vélo/covoiturage). En 2024, 210 vélos ont été subventionnés dans le cadre de l'opération "LMV vous met en selle" qui, au total, aura permis le financement de 1000 vélos.

Partie 2.

Analyse de l'offre et des acteurs du territoire



Petite enfance

L'Agglomération Luberon Monts de Vaucluse observe une amélioration de son taux de couverture entre 2021 et 2025 passant de 44.94% à 52.90% soit + 7.96%.

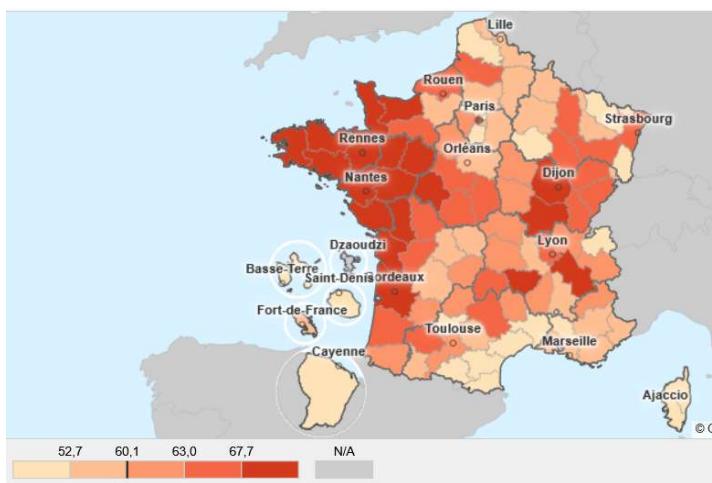
**Le taux de couverture est calculé sur le nombre de places d'accueil collectif et individuel offertes en rapport de 100 enfants de moins de 3 ans.*

Ce taux est supérieur à la moyenne départementale (49.9%), et se rapproche de la moyenne nationale (60.30%).

Cette amélioration est liée à 2 constats:

- ↗ de l'offre d'accueil collectif avec + 42 places (30 lié à l'ouverture de la crèche au fil du temps)
- ↘ de la natalité et rééquilibre le poids de l'offre et la demande

source Observatoire des territoires



	Taux de couverture par communes référence 2021	Taux de couverture par communes référence 2025
Beaumes	23,08%	76.80%
Cabrières-d'Avignon	92.86%	102.5%
Cavaillon	33.78%	40%
Cheval-Blanc	50.78%	46.7%
Gordes	189.47%	240.7%
Lagnes	106,25%	132.9%
Lauris	75,26%	73.1%
Lourmarin	20%	0.5%
Maubec	27,27%	32.9%
Mérindol	54,67%	69.7%
Oppède	62.86%	49.4%
Puget	17.65%	13.2%
Puyvert	0%	77.7%
Robion	60,13%	71.7%
Taillades	65.96%	93.4%
Vaugines	0%	27.8%

Ce taux de couverture de 52.9% est réparti avec:

↳ 27.7 % de places en accueil collectif

↳ 25.2 % places en accueil individuel

L'offre globale petite enfance:

<ul style="list-style-type: none">● 4 micro crèches (dont 2 privées)● 1 petite crèche● 9 crèches dont 1 associative● 1 grande crèche● 1 très grande crèche (60 places)	<p>402 places gestion directe 30 places gestion associative 24 places gestion privée 456 PLACES COLLECTIVES</p>
--	--

<ul style="list-style-type: none">● 2 Relais Petite enfance	<p><u>Secteur Cavaillon/cheval-blanc/Taillades</u> 63 assistants maternels pour 230 places <u>Secteur Coustellet/Lauris</u> 60 assistants maternels pour 222 places 452 PLACES INDIVIDUELLES</p>
---	---

Nombre d'assistants maternels/commune			
Cavaillon	43	Oppede	4
Les taillades	7	Robion	19
Cheval Blanc	13	Lauris	13
Cabrières d'Avignon	2	Lourmarin	0
Gordes	3	Mérindol	7
Lagnes	5	Puget	2
Les Beaumettes	0	Puyvert	3
Maubec	2	Vaugines	0



L'accueil du jeune enfant sur le territoire est assuré avec un maillage géographique adapté.

Cependant, ce secteur connaît une réelle difficulté d'attractivité qui se démontre avec une pénurie de professionnels, notamment sur les postes d'auxiliaires de puériculture et d'éducatrice de jeunes enfants.

Les constats sur la diminution du nombre d'enfants, nous amènent également à étudier le remplissage des structures, le maintien des agréments et l'adaptabilité de l'offre.

Ces éléments sont de vrais enjeux à prendre en considération pour le futur, avec la réglementation, le rapport sur les 1000 premier jours, le rapport de l'inspection générale interministérielle du secteur social (IGAS) et le référentiel national de la qualité d'accueil du jeune enfant et le SPPE.

LE SERVICE PUBLIC PETITE ENFANCE (SPPE)

Le service public de la petite enfance vise à garantir à chaque famille une solution d'accueil de qualité pour son jeune enfant, à un prix raisonnable et comparable quel que soit le mode d'accueil.

Cette politique d'accueil du jeune enfant, initiée par le Président de la République en 2022, résulte de plusieurs constats : des inégalités d'accès à un mode d'accueil, une qualité d'accueil inégale et une pénurie de professionnel de la petite enfance. Pour faire face à cette situation, une concertation a été lancée en 2023, aboutissant à la refondation de la politique d'accueil du jeune enfant dont les principes d'actions sont :

- lever tous les freins au développement de l'offre d'accueil ;
- replacer le respect des besoins des jeunes enfants au cœur des objectifs, pratiques et contrôles de l'accueil du jeune enfant ;
- attirer de nouveaux professionnels vers les métiers de la petite enfance ;
- aller vers chaque parent et chaque enfant pour les accompagner vers un accueil réellement universel.

L'Agglomération Luberon Monts de Vaucluse a maintenu les 4 compétences liés au SPPE, qui sont:

Compétence 1 : Recenser les besoins des enfants âgés de moins de trois ans et de leurs familles en matière de services aux familles

Recenser les besoins des enfants de moins de 3 ans et de leurs familles et l'offre existante. Elle assure également le "aller vers", en se déplaçant régulièrement dans les centres sociaux, en assurant la communication sur le point France service.

Pré-inscriptions pour toutes les demandes d'accueil en crèche par deux voies :

- Accueil Physique à la maison de la petite enfance
- Plateforme en ligne Arpège

Il existe deux relais petite enfance :

- Cavaillon, Cheval Blanc et Les Taillades
- Coustellet et Lauris

Les deux animatrices du RPE répondent aux questions des parents notamment sur les modes de garde individuels. Il existe deux LAEP sur le Territoire (Cavaillon et Coustellet) ouverts 7 demi-journées par semaine.

Compétence 2 : Informer et accompagner les familles ayant un ou plusieurs enfants de moins de trois ans ainsi que les futurs parents

Un guichet unique est mis en place à la maison de la petite enfance. Le site internet LMV recense l'ensemble des modes d'accueil.

Les responsables de Relais petite enfance renvoient vers les sites d'information.

3 commissions d'attributions de places en crèches collectives sont mises en place chaque année.

Compétence 3 : Planifier le développement des modes d'accueil

- *Rénovation de la planification des besoins en crèche collective.*
- *Déploiement du soutien à la parentalité au LAEP.*
- *Accompagnement des assistantes maternelles du territoire par le relais petite enfance avec la mise en place d'analyses de pratiques.*

Compétence 4 : Soutenir la qualité des modes d'accueil recensés sur le territoire

- *La charte d'accueil du jeune enfant est incluse dans le règlement intérieur du jeune enfant.*
- *Les crèches en régie publique font de l'harmonisation des pratiques. Cette harmonisation est relayée aux assistantes maternelles (accueil individuel) par le relais petite enfance.*
- *La direction de la petite enfance propose des temps de formation pour l'ensemble des professionnels du territoire et notamment une coordination d'éveil culturel*
- *Un travail de réflexion va être mené avec le référentiel qualité d'accueil du jeune enfant.*
- *Trois journées pédagogiques sont organisées en 2025.*

Petite enfance

synthèse



ATOUTS

- maillage étoffé de l'offre d'accueil sur l'ensemble du territoire
- un taux de couverture satisfaisant
- présence de nombreux acteurs autour des familles (centre sociaux, CMPEA, MDA, EDES, UPB...)
- existence d'un réseau permettant de répondre aux situations urgentes (PMI, centre sociaux...)

FAIBLESSES:

- communication sur les actions menées
- l'offre d'accueil aux enfants ayant des besoins spécifiques n'est pas optimum

OPPORTUNITÉS:

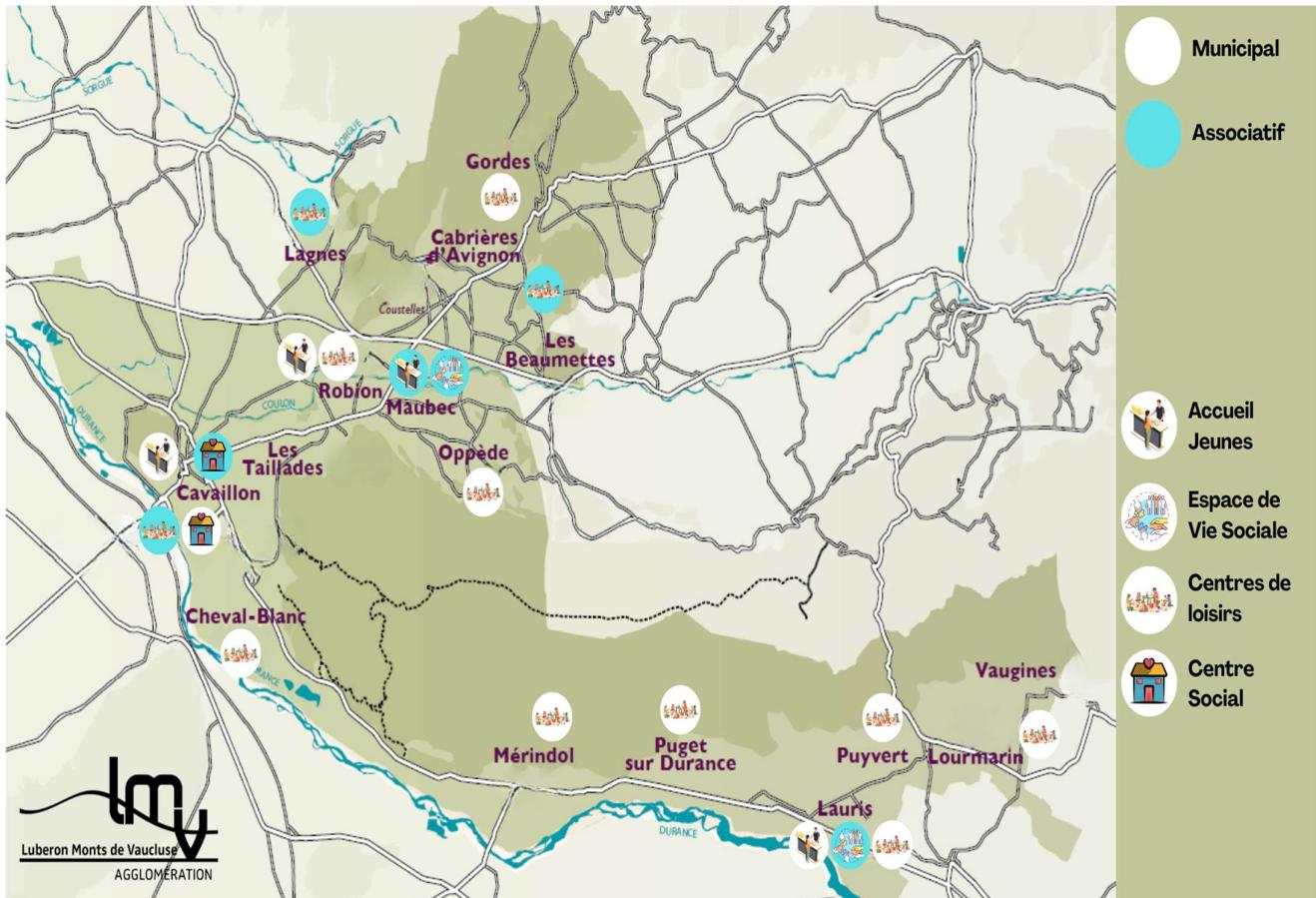
- ouverture 2025 une nouvelle micro crèche privée à Robion va augmenter l'offre de 12 places

MENACES:

- solde naturel négatif
- certaines parties du territoire ne sont pas accessibles en logement pour des jeunes parents



Enfance-Jeunesse



A) L'offre "enfance et jeunesse" sur le territoire

- **4 035 enfants** bénéficiant de l'**allocation de rentrée scolaire**
- **10 accueils de loisirs** (périscolaire et extrascolaire)
- **3 accueils jeunes**
- **3 CLAS** (Contrats Locaux d'Accompagnement à la Scolarité)
- **2 Espaces de Vie Sociale**
- **2 centres sociaux**
- **1 relais vacances**
- **1 dispositif "Promeneur du Net"**
- **1 dispositif "Plan Mercredi"**
- **2 PEDT** (Projets Éducatifs de Territoire)

Répartition territoriale :

Accueils de loisirs

- **10 structures:**
 - 2 à Cavaillon (ALSH la Bastide et ALSH Virginie Gambet LEC grand sud)
 - 8 répartis à Oppède, Lagnes, Lauris, Puget, Puyvert, Mérindol, Cheval-Blanc, et Lourmarin.

Accueils jeunes

- **3 structures:**
 - 1 à Cavaillon
 - 1 à Maubec et 1 à Lauris.

Espaces sociaux :

- **Centres sociaux** : 2 à Cavaillon (centre social La Bastide et centre social municipal La Passerelle)
- **Espaces de vie sociale** : 1 à Maubec (association AVEC) et 1 à Lauris (association Au maquis).

Dispositifs spécifiques :

- **Promeneur du Net** : présent à Lauris
- **Plan Mercredi** : mis en œuvre en 2024 avec les Francas de Vaucluse et les 5 communes à Coustellet (Beaumettes, Cabrières d'Avignon, Lagnes, Maubec, Oppède)

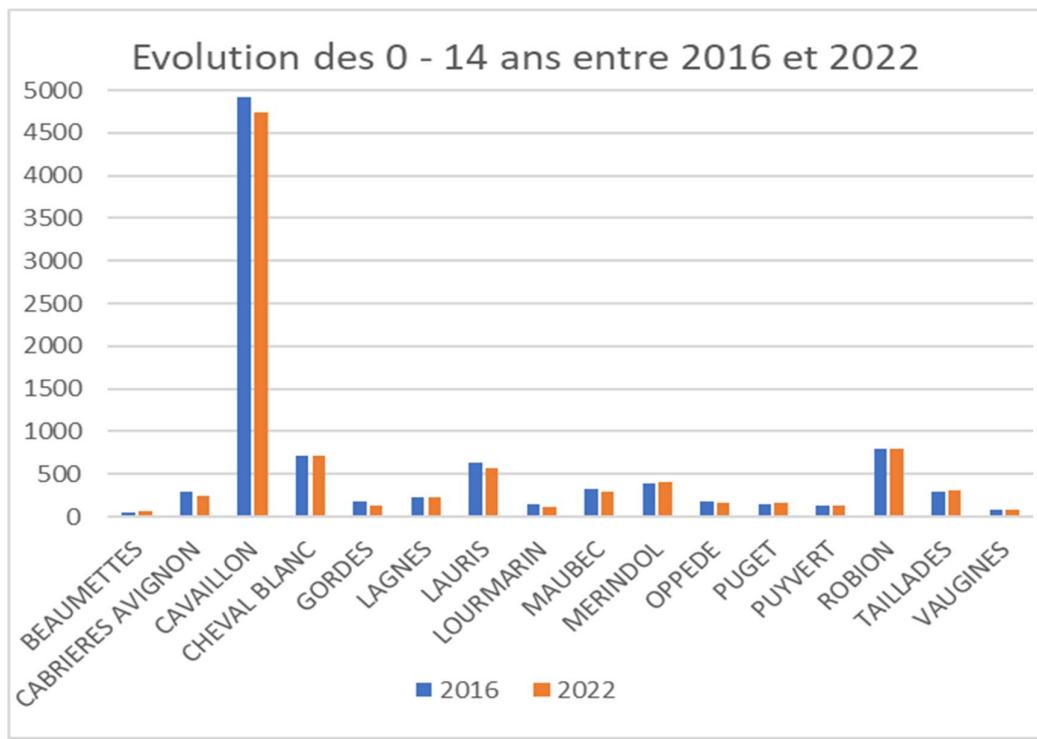
Engagements communaux :

1 PEDT signé par : Lauris, Puget, Puyvert

1 PEDT signé par : Beaumettes, Cabrières d'Avignon, Lagnes, Maubec, Oppède

B) La jeunesse au sein de l'agglomération LMV

a. Données démographiques – Jeunes de moins de 30 ans sur le territoire LMV



Tendances démographiques des 0-14 ans :

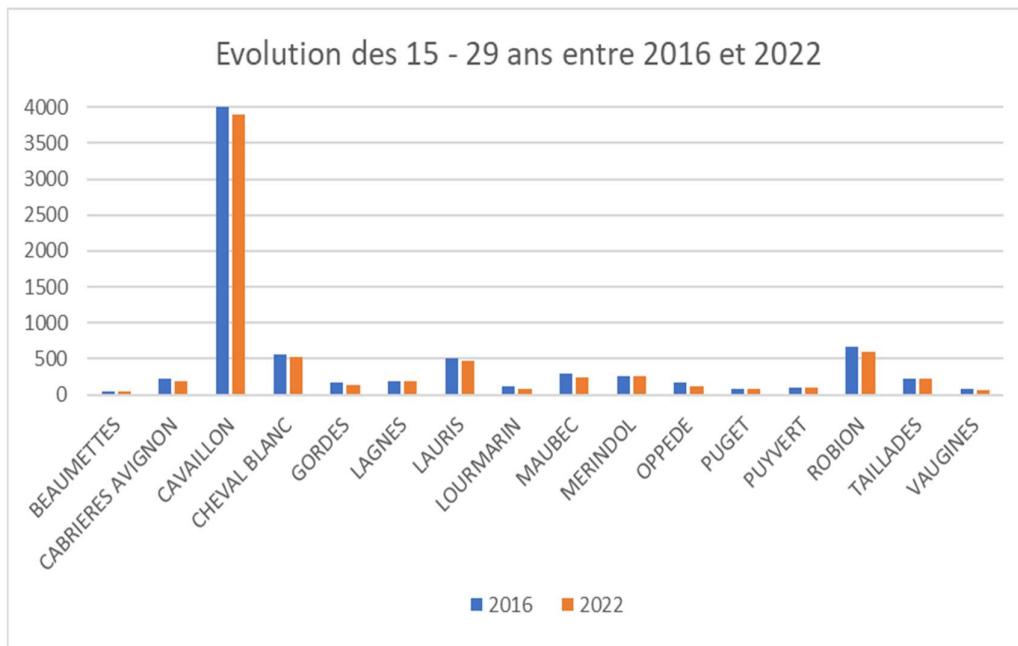
Depuis 2016, le territoire de l'Agglomération Luberon Monts de Vaucluse enregistre une diminution globale du nombre de jeunes âgés de 0 à 14 ans, traduisant une dynamique de vieillissement ou une baisse de natalité dans plusieurs communes.

Cependant, cette tendance n'est pas homogène : quatre communes se distinguent par une progression du poids démographique des enfants et adolescents dans leur population locale. Il s'agit de :

- Mérindol
- Les Beaumettes
- Puget

- Les Taillades

Tendances démographiques des 15–29 ans :



Depuis 2016, le territoire de l'Agglomération Luberon Monts de Vaucluse connaît une diminution globale du nombre de jeunes âgés de 15 à 29 ans. Cette baisse peut refléter plusieurs facteurs : départs pour les études ou l'emploi, manque d'offres adaptées aux jeunes adultes, ou encore attractivité limitée de certaines communes pour cette tranche d'âge.

Cependant, trois communes se distinguent par une évolution positive, avec une augmentation du poids démographique des 15–29 ans :

- Mérindol
- Puget
- Puyvert

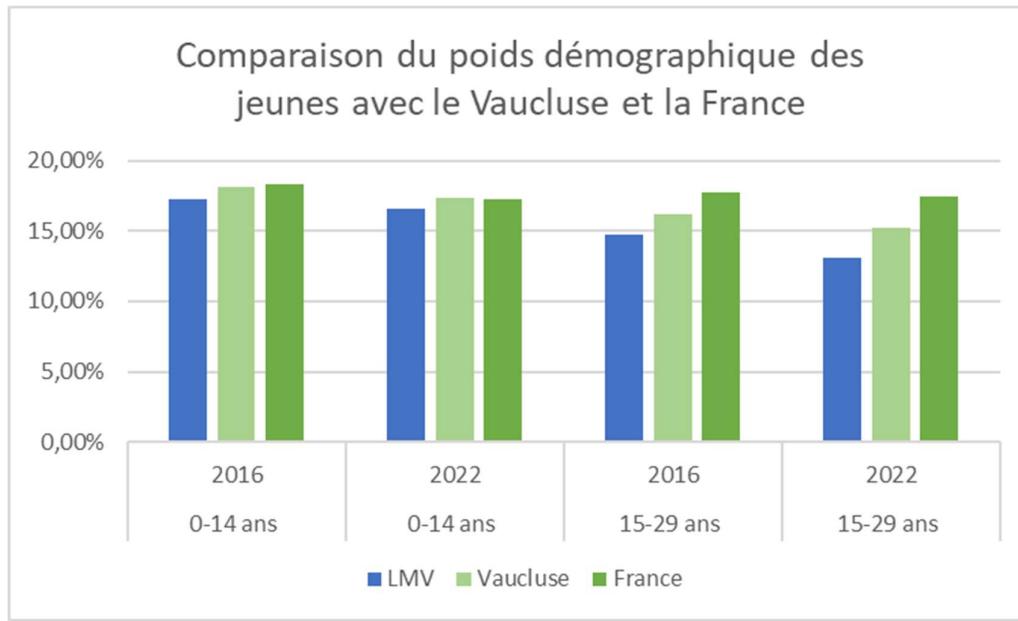
Communes LMV	0-14 ans		15-29 ans	
	2016	2022	2016	2022
BEAUMETTES	46	64	38	38
CABRIERES AVIGNON	295	238	218	181
CAVAILLON	4919	4744	4459	3895
CHEVAL BLANC	722	719	560	531
GORDES	179	134	165	142
LAGNES	235	232	187	181
LAURIS	627	577	511	471
LOURMARIN	141	121	113	89
MAUBEC	325	295	288	242
MERINDOL	385	406	261	266
OPPEDE	184	163	175	124
PUGET	140	168	75	89
PUYVERT	134	135	99	104
ROBION	802	796	660	596
TAILLADES	295	308	231	219
VAUGINES	88	80	77	64

Vieillissement démographique du territoire LMV :

La baisse du nombre de jeunes âgés de 0 à 29 ans sur le territoire de l'Agglomération Luberon Monts de Vaucluse s'accompagne d'une augmentation significative de la population des 60 ans et plus.

Cette évolution confirme les tendances observées dans la démographie globale du territoire, marquées par :

- un vieillissement progressif de la population ;
- une représentation croissante des seniors dans la structure démographique ;
- des départs de jeunes vers d'autres bassins de vie ou pôles universitaires.



Comparaison territoriale du poids démographique des jeunes :

Sur le territoire LMV, le poids démographique des jeunes est systématiquement inférieur à celui du département du Vaucluse et à la moyenne nationale, que ce soit pour les 0–14 ans ou les 15–29 ans.

Par ailleurs, on observe une disparité interne entre ces deux tranches d'âge :

- La part des 0–14 ans reste plus élevée que celle des 15–29 ans, traduisant une dynamique de renouvellement générationnel partiel.
- En revanche, les 15–29 ans connaissent un décrochage plus marqué depuis 2022, accentuant le déséquilibre démographique.

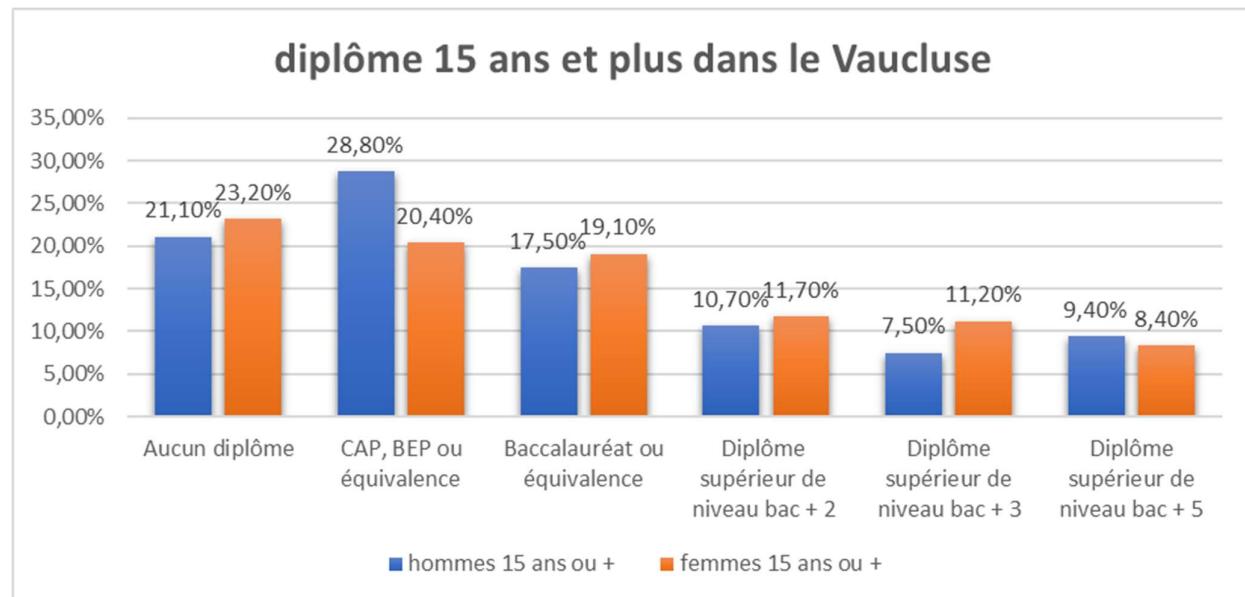
Ce recul peut être directement lié à :

- un départ des étudiants vers les métropoles et les villes universitaires ;
- une offre locale limitée en matière de formation supérieure, logement adapté ou opportunités professionnelles.

Ces constats renforcent la nécessité de développer des stratégies d'attractivité pour les jeunes adultes, afin de limiter l'exode et favoriser leur ancrage territorial.

b) Le niveau de qualification des jeunes

Diplôme le plus élevé de la population non scolarisée de 15 ans ou plus



Analyse du niveau de qualification selon le sexe – Département du Vaucluse (2022) :

Les données disponibles sur la population non scolarisée de 15 ans et plus dans le Vaucluse révèlent des disparités significatives entre les femmes et les hommes en matière de niveau de diplôme :

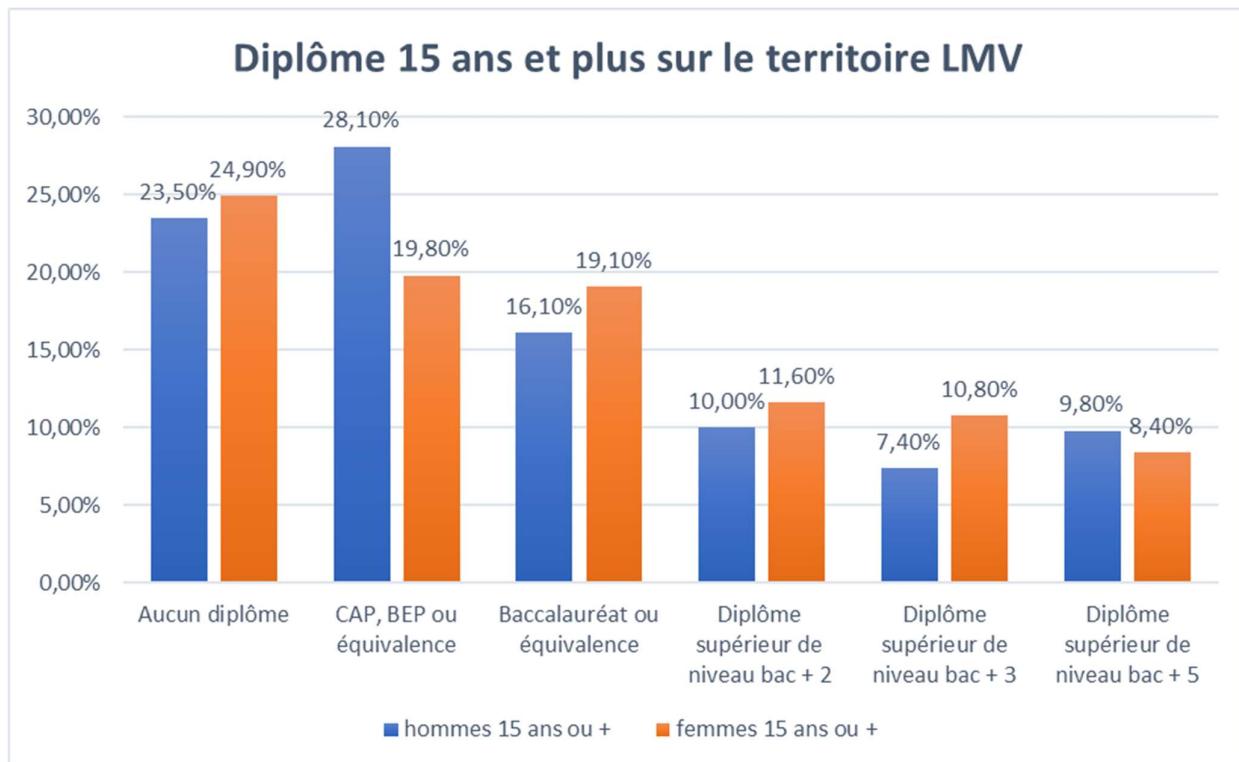
Principaux constats :

- Moins diplômées en moyenne : les femmes sont proportionnellement plus nombreuses à ne pas détenir de diplôme que les hommes, ce qui peut refléter des parcours scolaires interrompus, des inégalités historiques d'accès à la formation ou des effets générationnels.
- CAP/BEP plus fréquents chez les hommes : les hommes sont surreprésentés dans les diplômes techniques de niveau CAP/BEP, souvent liés à des filières professionnelles ou artisanales.
- Baccalauréat et équivalents plus fréquents chez les femmes : Les femmes sont plus nombreuses à atteindre le niveau bac, ce qui peut témoigner d'une meilleure réussite dans les filières générales ou technologiques.
- Diplômes Bac +2 / Bac +3 davantage féminins : les femmes sont plus représentées dans les niveaux intermédiaires de l'enseignement supérieur, notamment dans les BTS, DUT ou licences

professionnelles, souvent en lien avec les secteurs médico-social, éducatif ou administratif.

- Diplômes Bac +5 majoritairement masculins : les hommes sont plus nombreux à atteindre les niveaux Bac +5 et au-delà, ce qui peut s'expliquer par une orientation plus fréquente vers les filières longues, techniques ou scientifiques.

Diplôme le plus élevé de la population non scolarisée de 15 ans ou plus selon le sexe en 2022 sur le territoire LMV

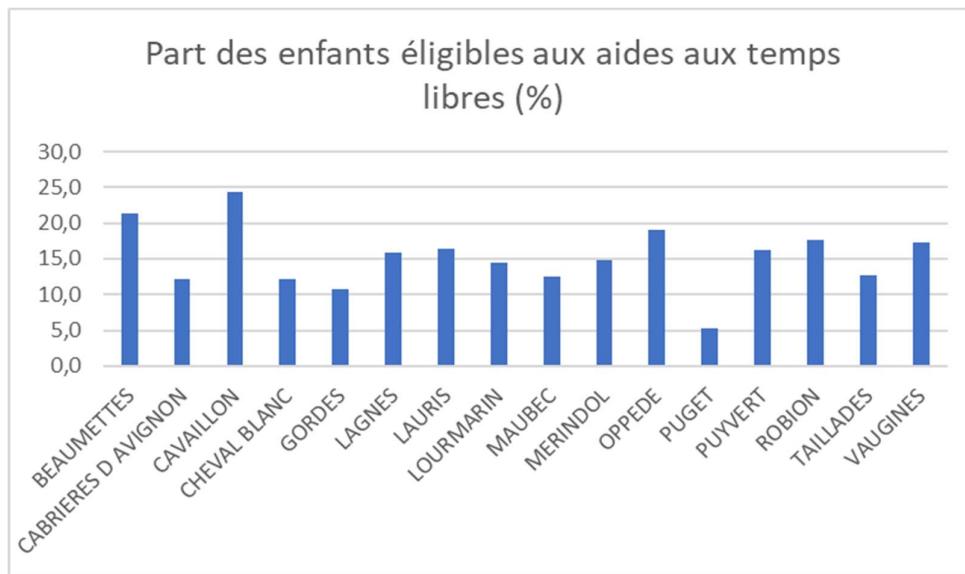


- Les constats sont les mêmes que pour le département du Vaucluse.

C) Aides aux temps libres (3-17ans)

L'aide aux temps libre est une aide qui permet de proposer aux familles d'inscrire leurs enfants dans des structures de loisirs. Ces aides sont éligibles dans différentes structures telles que: les accueils de loisirs sans hébergement, les associations sportives et culturelles et les fédérations françaises de sport.

a) Part des enfants éligibles aux aides aux temps libres (ATL) en 2023



Les données révèlent des disparités marquées dans l'éligibilité aux aides aux temps libres pour les enfants de 3 à 17 ans sur le territoire LMV.

Communes à forte éligibilité :

Dans les communes des Beaumettes et de Cavaillon, 1 enfant sur 5 est éligible à ces aides, soit un taux de 20 %. Cela peut traduire :

- Une présence plus importante de familles modestes
- Un besoin accru de soutien social et éducatif
- un besoin d'harmonisation des tarifs adaptés aux revenus des familles sur le territoire.

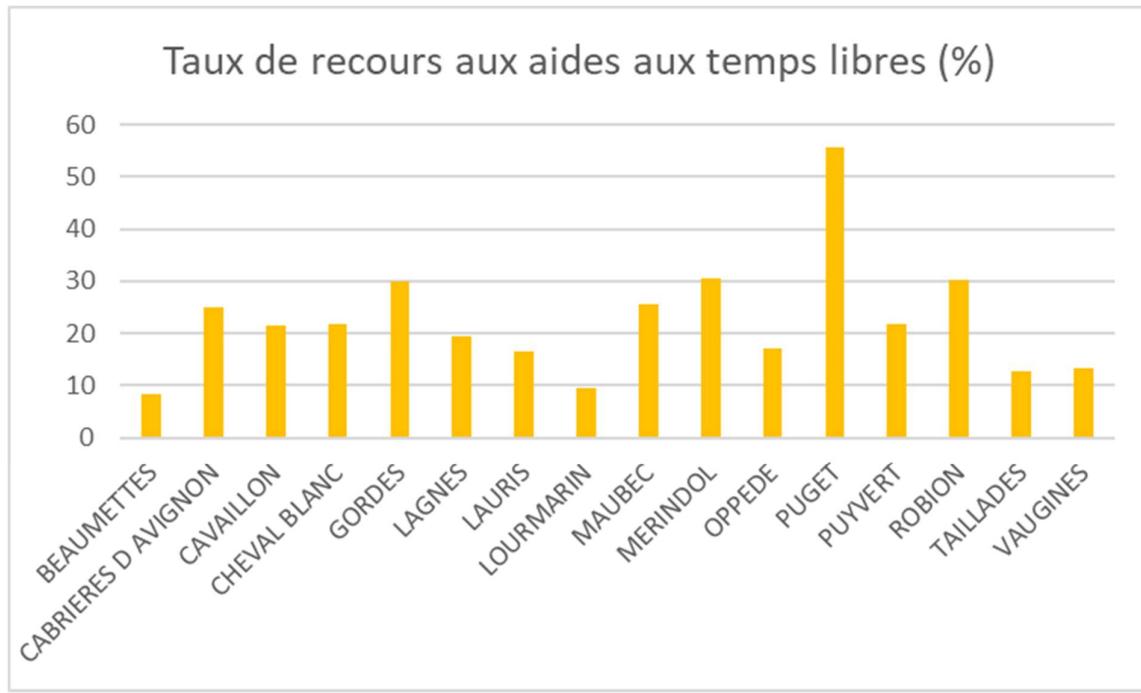
Communes à faible éligibilité :

À l'inverse, les communes de Cheval-Blanc, Cabrières d'Avignon, Les Taillades, Gordes et Puget présentent des taux inférieurs à 12 %, indiquant une moindre proportion de familles concernées.

Ce faible taux peut s'expliquer par :

- Une situation socio-économique plus favorable
- Une population moins jeune ou plus dispersée
- Un accès limité à l'information ou aux dispositifs, notamment en zone rurale.

b) Taux de recours aux aides aux temps libres (ATL) en 2023



Les données révèlent des disparités significatives dans le taux de recours aux ATL sur le territoire de l'agglomération Luberon Monts de Vaucluse, mettant en lumière des dynamiques locales contrastées.

Communes à fort taux de recours :

Dans les communes de Gordes, Mérindol, Puget et Robion, 30 % ou plus des enfants éligibles utilisent les aides aux temps libres pour accéder à des activités de loisirs. Ce taux élevé peut traduire :

- Une bonne information des familles
- Une offre locale adaptée et accessible
- Une mobilisation efficace des acteurs sociaux et éducatifs

Communes à faible mobilisation :

Aux Beaumettes, bien que 12 enfants soient éligibles, seul 1 enfant bénéficie effectivement de l'aide.

Cas particulier, Cavaillon : Avec 1 150 enfants éligibles, seulement 250 accèdent aux loisirs via les ATL, soit un taux de recours d'environ 22 %. Ce chiffre, bien que supérieur à certaines communes rurales, reste relativement faible au regard du potentiel. Il interroge sur :

- La visibilité du dispositif

- L'adéquation entre l'offre de loisirs et les besoins des familles
- La coordination entre les acteurs sociaux, éducatifs et municipaux

Communes	Enfants 3-17 ans 2020	Enfants 3-17 ans éligibles ATL	NB enfants séjour ATL
BEAUMETTES	56	12	1
CABRIERES D AVIGNON	330	40	10
CAVAILLON	4746	1157	250
CHEVAL BLANC	752	92	20
GORDES	185	20	6
LAGNES	258	41	8
LAURIS	626	103	17
LOURMARIN	145	21	2
MAUBEC	346	43	11
MERINDOL	420	62	19
OPPEDE	184	35	6
PUGET	170	9	5
PUYVERT	142	23	5
ROBION	866	152	46
TAILLADES	306	39	5
VAUGINES	87	15	2

D) Enfance et handicap :

Au 31 décembre 2022, le territoire de l'agglomération Luberon Monts de Vaucluse comptait 275 enfants bénéficiaires de l'Allocation d'Éducation de l'Enfant Handicapé (AEEH).

Cela représente une augmentation de 14 % par rapport à 2018, soit 34 enfants supplémentaires.

Enfants couverts par l'AEEH	Au 31/12/2022
Beaumes	< 5
Cabrières d'Avignon	8
Cavaillon	153
Cheval-Blanc	24
Gordes	< 5
Lagnes	7
Lauris	17
Lourmarin	< 5
Maubec	9
Merindol	8
Oppède	< 5
Puget	5
Puyvert	8
Robion	20
Taillades	7
Vaugines	< 5

Évolution de la couverture AEEH :

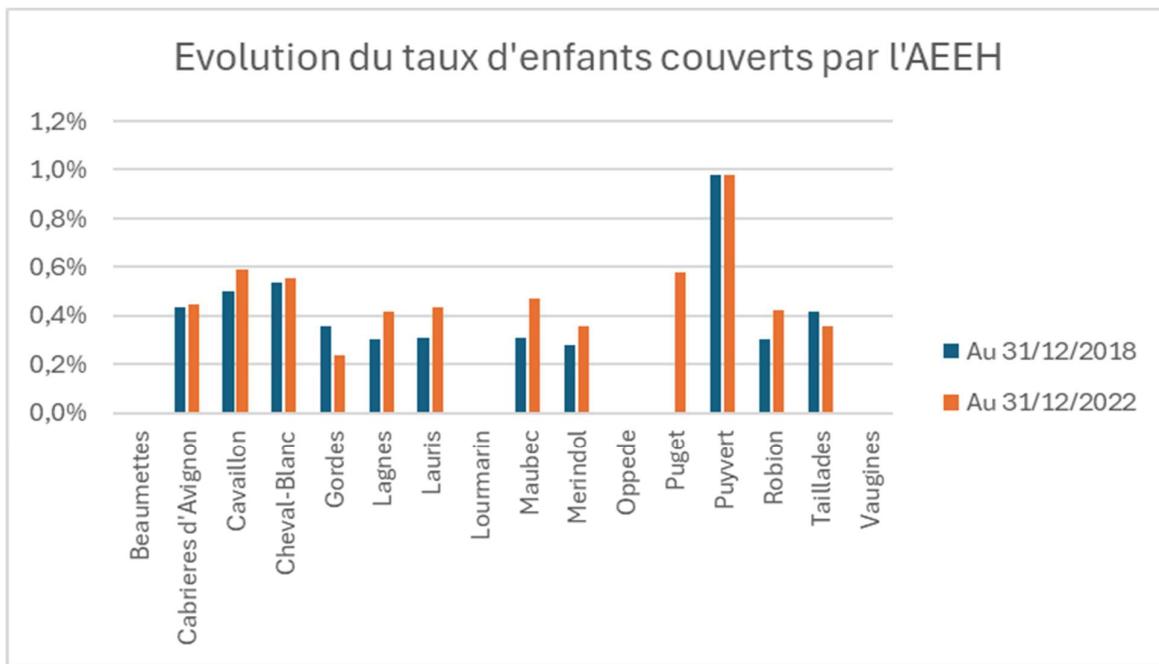
- Entre 2016 et 2018, le nombre d'enfants couverts par l'AEEH avait connu une hausse marquée de 23 %, traduisant une dynamique forte de reconnaissance et de prise en charge du handicap.
- Depuis 2018, cette progression ralentit, bien que la tendance reste à la hausse.

Interprétation :

Cette évolution peut s'expliquer par :

- Une meilleure détection des situations de handicap, notamment grâce aux efforts de sensibilisation et aux diagnostics précoce
- Le développement des réponses médico-sociales sur le territoire, facilitant l'accès aux droits
- Une stabilisation progressive du nombre de bénéficiaires, liée à la structuration des dispositifs existants

Répartition territoriale des enfants couverts par l'AEEH – LMV



L'analyse des données révèle des disparités territoriales significatives dans la répartition des enfants bénéficiaires de l'Allocation d'Éducation de l'Enfant Handicapé (AEEH) sur le territoire de l'agglomération Luberon Monts de Vaucluse.

Communes à forte concentration :

Les communes de Cavaillon, Robion, Cheval-Blanc et Lauris concentrent, proportionnellement à leur poids démographique, le plus grand nombre d'enfants couverts par l'AEEH. Cette concentration peut s'expliquer par :

- Une densité de population plus élevée
- Une meilleure structuration des services médico-sociaux
- Une plus grande visibilité des dispositifs d'accompagnement.

De plus, ces communes enregistrent une augmentation du taux de couverture depuis 2018, traduisant une dynamique positive en matière de détection et de prise en charge du handicap.

Cas particulier : Puyvert

La commune de Puyvert, bien que plus petite, accueille proportionnellement plus d'enfants couverts par l'AEEH que les autres communes, avec environ 1 % de sa population concernée.



Enfance & Jeunesse

Synthèse

<u>Atouts</u> <ul style="list-style-type: none">- Offre riche d'associations et de structures- Bonne coordination entre les acteurs du territoire- Bon taux de fréquentation des structures- Bonne mutualisation du matériel entre les partenaires	<u>Faiblesses</u> <ul style="list-style-type: none">- Manque de services autour de la santé sur les territoires ruraux- Difficulté de pérenniser des animateurs- Frein lié à la mobilité pour les publics en ruralité- Location de minibus trop coûteux pour les structures "jeunesse"- Tarifs non uniformes pour les structures de loisirs- Pas de service social en ruralité (CIAS CCAS)- Les familles éligibles à l'aide aux temps libres n'utilisent pas leurs droits.
<u>Opportunités</u> <ul style="list-style-type: none">- Ajout de quotients familiaux supplémentaires selon le niveau de revenus- Réflexion autour de la santé des jeunes en ruralité- Améliorer la communication sur les dispositifs ATL (aides aux loisirs) auprès des familles- Maintenir la dynamique de mixité sociale entre les accueils jeunes (Lauris, Maubec, Cavaillon)- Maintenir la dynamique inter ALSH- Développer la dynamique de réseau des accueils jeunes dans le cadre de la politique de la ville- Améliorer la communication des structures de loisirs auprès des familles du territoire (inscription, programme, activités etc)	<u>Menaces</u> <ul style="list-style-type: none">- Difficulté dans le recrutement des animateurs- Fermeture de classes dans deux écoles en ruralité (rentrée scolaire 2025).

Atouts :

Offre riche d'associations et de structures

Le territoire bénéficie d'un maillage associatif dense et d'une diversité de structures dédiées à l'enfance, à la jeunesse et à la vie sociale :

- Centres de loisirs, maisons des jeunes, accueils périscolaires, clubs sportifs, structures culturelles...
- Présence d'acteurs engagés dans l'éducation populaire, l'inclusion, la parentalité et la citoyenneté
- Capacité à proposer des activités variées et adaptées aux différents publics (âge, besoins spécifiques, rythmes de vie).

Cela favorise une accessibilité territoriale aux loisirs et aux accompagnements éducatifs, même en milieu rural.

Bonne coordination entre les acteurs du territoire

Les professionnels et bénévoles du secteur enfance-jeunesse collaborent efficacement :

- Mise en réseau des structures via des instances de concertation ou des projets communs
- Partage d'informations, co-construction d'événements, mutualisation des compétences
- Implication des collectivités dans l'animation territoriale.

Cette coordination permet une meilleure lisibilité de l'offre, une fluidité dans les parcours des jeunes et une réponse cohérente aux besoins des familles.

Bon taux de fréquentation des structures

Les structures locales enregistrent une fréquentation soutenue, signe de leur attractivité et de leur pertinence :

- Les enfants et les jeunes s'approprient les lieux et les activités proposées
- Les familles reconnaissent la qualité des accueils et des animations
- Les taux de participation sont stables voire en progression dans certaines communes.

Cela témoigne d'un ancrage territorial fort et d'une réponse adaptée aux attentes des habitants.

Bonne mutualisation du matériel entre les partenaires

Les acteurs du territoire font preuve d'une gestion collaborative des ressources matérielles :

- Prêt de matériel pédagogique, sportif ou technique entre structures
- Organisation d'événements communs avec mise en commun des équipements
- Optimisation des budgets publics et associatifs

Cette mutualisation renforce la solidarité inter structures, réduit les coûts et permet une offre plus qualitative et diversifiée.

Faiblesses :

Manque de services autour de la santé en milieu rural

Les territoires ruraux souffrent d'un accès limité aux services de santé, notamment pour les enfants et les jeunes :

- Peu de professionnels spécialisés (pédiatres, psychologues, orthophonistes...)
- Impact direct sur le repérage précoce des troubles et sur l'accompagnement des familles.

Cela freine la mise en place de parcours de soins coordonnés et accentue les inégalités territoriales.

Difficulté à pérenniser les postes d'animateurs

Les structures jeunesse rencontrent des difficultés de recrutement et de fidélisation :

- Manque de reconnaissance du métier
- Contrats précaires ou saisonniers
- Faible attractivité des postes en zone rurale.

Cela fragilise la continuité éducative et la qualité des projets portés par les structures.

Freins liés à la mobilité des publics en ruralité

La mobilité reste un obstacle pour les jeunes et leurs familles :

- Peu de transports en commun adaptés aux horaires des activités
- Éloignement géographique des structures
- Dépendance à la voiture individuelle.

Cela limite l'accès aux loisirs, aux services et aux opportunités éducatives.

Coût élevé de la location de minibus pour les structures jeunesse

Les structures locales font face à des coûts logistiques importants :

- Location de minibus trop onéreux pour les budgets associatifs
- Difficulté à organiser des sorties ou des déplacements intercommunaux.

Cela freine la mise en réseau des jeunes et la diversité des activités proposées.

Disparité des tarifs et question de l'accessibilité pour les petits revenus

Les écarts tarifaires entre communes ou structures créent des inégalités :

- Certaines familles renoncent à inscrire leurs enfants pour des raisons financières
- Manque de lisibilité et de transparence dans les politiques tarifaires.

Cela nuit à l'équité d'accès aux loisirs sur l'ensemble du territoire.

Absence de service social en milieu rural (CIAS/CCAS)

Certaines communes rurales ne disposent pas de services sociaux de proximité :

- Pas de relais pour accompagner les familles dans leurs démarches
- Difficulté à repérer les situations de vulnérabilité.

Cela freine l'accès aux droits et aux aides, notamment pour les publics les plus fragiles.

Non-recours aux aides aux temps libres

Malgré leur éligibilité, de nombreuses familles n'utilisent pas l'aide ATL :

- Manque d'information ou de compréhension du dispositif
- Complexité administrative
- Offre de loisirs peu adaptée ou trop éloignée.

Ce non-recours traduit une perte d'opportunité pour les enfants et un besoin de simplification et de médiation.

Menaces:

Difficultés de recrutement des animateurs

Le secteur de l'animation jeunesse est confronté à une pénurie de professionnels qualifiés, particulièrement en milieu rural :

- Manque d'attractivité des postes (rémunération, horaires fractionnés, contrats précaires)
- Faible reconnaissance du métier dans les parcours professionnels
- Difficulté à fidéliser les animateurs, notamment en dehors des périodes scolaires.

Cette instabilité impacte la qualité et la continuité des projets éducatifs, et fragilise les équipes des structures jeunesse.

Fermeture de classes en milieu rural (rentrée scolaire 2025)

La fermeture annoncée de deux classes dans des écoles rurales à la rentrée 2025 (Cabrières d'Avignon et Lauris) reflète une baisse démographique locale et une reconfiguration de l'offre scolaire :

- Réduction du maillage éducatif de proximité

Ces fermetures peuvent accentuer le sentiment d'isolement territorial, réduire les opportunités de socialisation pour les enfants, et affaiblir le lien entre les écoles et les structures jeunesse.

Opportunités

Ajout de quotients familiaux (QF) supplémentaires selon les niveaux de revenus

La mise en place de QF plus fins et adaptés permettrait :

- Une tarification plus juste dans les structures de loisirs
- Une meilleure accessibilité pour les familles modestes
- Une réduction du non-recours aux aides ATL.

Cela favoriserait une équité territoriale renforcée et une inclusion sociale accrue.

Réflexion autour de la santé des jeunes en ruralité

Lancer une réflexion territoriale sur la santé des jeunes en milieu rural pourrait :

- Identifier les besoins spécifiques non couverts
- Développer des actions de prévention et de sensibilisation
- Renforcer les liens entre structures jeunesse et acteurs médico-sociaux.

Une approche santé intégrée améliorerait le bien-être global des jeunes et leur accès aux soins.

Améliorer la communication sur les dispositifs ATL auprès des familles

Une stratégie de communication ciblée permettrait :

- De réduire le non-recours aux aides existantes
- De valoriser les bénéfices concrets des ATL
- De simplifier les démarches pour les familles.

Cela renforcerait l'efficacité du dispositif et son impact social.

Maintenir la dynamique de mixité sociale entre les accueils jeunes (Lauris, Maubec, Cavaillon)

Préserver cette dynamique permettrait :

- De favoriser la cohésion territoriale
- De mutualiser les ressources et les compétences
- De valoriser la mixité sociale ruralité-urbain.

La mixité sociale est un levier éducatif puissant pour construire une jeunesse solidaire et ouverte.

Maintenir la dynamique inter-ALSH

Continuer à faire vivre les coopérations entre Accueils de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) permettrait de :

- mutualiser les ressources et les compétences
- proposer des projets communs à l'échelle intercommunale
- renforcer le sentiment d'appartenance au territoire.

Une dynamique inter-ALSH favorise une offre cohérente et enrichie pour les enfants.

Développer le réseau des accueils jeunes dans le cadre de la politique de la ville

Ce développement pourrait :

- Structurer l'offre jeunesse dans les quartiers prioritaires
- Renforcer les partenariats entre associations, collectivités et institutions
- Favoriser l'insertion, la citoyenneté et la prévention.

Un réseau solide est un vecteur d'émancipation et de mobilisation pour les jeunes.

Améliorer la communication des structures de loisirs auprès des familles

Optimiser la diffusion d'information sur :

- Les inscriptions, les programmes d'activités, les horaires, les tarifs
- Les canaux numériques (site web, réseaux sociaux, SMS)
- Les supports physiques (affiches, flyers, relais dans les écoles) Une communication claire et proactive renforce la visibilité des structures et facilite l'engagement des familles.



Parentalité

La thématique de la parentalité est un axe abordé par de nombreux partenaires. On observe sur notre territoire que les couples avec enfant sont à 21.6% composés d'un seul enfant, 17.6% avec 2 enfants, 6 % avec 3 enfants et 1.8% avec 4 enfants et plus.

La part des familles monoparentales affiliées auprès de la Caisse d'Allocations Familiales est de 16% (contre 17% au niveau départemental).

On peut constater une petite diminution entre 2016 et 2022, avec toujours une majorité de mères isolées.

Type de famille	2011	%	2016	%	2022	%
Ensemble	15 432	100,0	15 915	100,0	15 910	100,0
Couples avec enfant(s)	6 375	41,3	6 388	40,1	6 188	38,9
Familles monoparentales	2 242	14,5	2 394	15,0	2 386	15,0
Hommes seuls avec enfant(s)	385	2,5	472	3,0	468	2,9
Femmes seules avec enfant(s)	1 857	12,0	1 922	12,1	1 918	12,1
Couples sans enfant	6 814	44,2	7 133	44,8	7 336	46,1

Dans le même temps on observe une augmentation de + 1.3% des couples sans enfant, ce qui concorde avec la baisse de la natalité.

Devenir parent est une étape importante qui amène des questionnements, un positionnement, qu'il est parfois nécessaire d'accompagner, de guider ou de soutenir.

Des acteurs autour de la petite enfance, l'enfance, la jeunesse, la culture et le social mettent en place des actions quotidiennes et/ou ponctuelles.

Au travers des accueils des enfants en crèches, centres de loisirs et sportifs, les médiathèques, les

centres sociaux... les échanges avec les familles sont propices à l'écoute de leurs besoins.

Dans les différentes rencontres entre partenaires, il est ressorti des thématiques autour de la parentalité, comme: les écrans, le cadre et les limites, l'alimentation et la santé mentale des jeunes.



Le groupe qui s'est réuni le 24 février 2025 autour de cette thématique, a pu faire ressortir des besoins sur le territoire Luberon Monts de Vaucluse, comme:

- la création d'un répertoire commun accessible par tous les acteurs
- création d'un guide parentalité 0- 25 ans sur toutes les offres existantes
- organisation de journée partenariale 1 à 2 fois /an
- création d'un lien ressource avec de la documentation parentalité/ périnatalité
- comment répondre aux freins lié à la mobilité pour accéder à des offres parentalités

Différents projets ont été soutenus par le Réseau d'Ecoute d'Appui et d'Accompagnements aux Parents (REAAP) jusqu'en 2023 puis le Réseau Parentalité en 2024/2025.

On constate une augmentation des projets soutenus par la Caisse d'Allocation Familiale, passant de 0 en 2021 à 5 en 2025. (2 pour les années 2022 et 2023, 3 pour 2024).

Le territoire de l'Agglomération Luberon Monts de Vaucluse possède une structure essentielle sur la parentalité:

Le Lieu d'Accueil Enfant Parent

Sur le secteur de Cavaillon les :

Lundi/ Mercredi / Vendredi de 9h à 11h45 et Lundi /jeudi 14h à 16h45

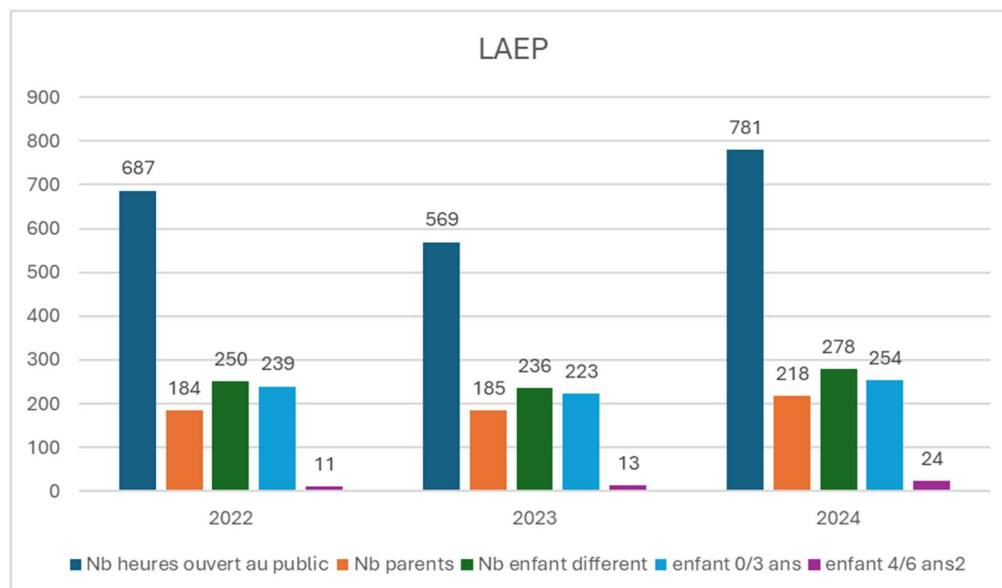
Sur le secteur de Coustellet les:

Mardi de 9h à 11h45 et de 14h à 16h45

Accessible à tous, cette structure a un rayonnement géographique large.



Ouverte aux parents, futurs parents et accompagnateurs de l'enfant, ce lieu anonyme et gratuit offre des temps d'écoute et de rencontre entre les parents/accompagnateurs et leurs enfants, entre les familles elles-mêmes mais aussi entre parents/accompagnateur /enfant et accueillant.



On constate que le nombre de parents différents qui fréquentent le LAEP est en augmentation de + 15% entre 2023 et 2024. Certaines y mettent une régularité dans leur fréquentation, d'autres ont pu y venir de manière plus ponctuelle, mais on peut observer que ce lieu est identifié, autant par les partenaires que par les familles.

Les besoins autour de la parentalité se font de plus en plus ressentir, avec des demandes accrues des familles, ou des constats observés par les partenaires. Des projets autour de la parentalité avec un réseau parentalité, un lieu ressource ou d'autres projets peuvent être évalués pour répondre à ce besoin grandissant.



Parentalité synthèse

Atouts

- Nombreux acteurs présents et motivés
- Existences d'un LAEP
- Beaucoup d'actions portées
- Maillage complet des compétences

Faiblesses

- Le LAEP ne quadrille pas tout le territoire à ce jour.
- L'inter-connaissance et la communication entre acteurs n'est pas efficiente à 100%
- Augmentation du nombre de famille en difficultés, avec des situations précaires

Opportunités

- Construire le réseau parentalité
- Envisager une structure parentalité

Menaces

- la mobilité des familles peut être un frein



Accès aux droits

La précédente Convention Territoriale Globale avait identifié l'accès aux droits comme un enjeu au cœur des politiques d'accompagnement social, dont l'offre de services devait être consolidée.

A ce jour, le territoire de l'agglomération est partiellement couvert par une offre d'accompagnement et d'inclusion numérique. Cette offre de services est composée de plusieurs labels ou programmes :

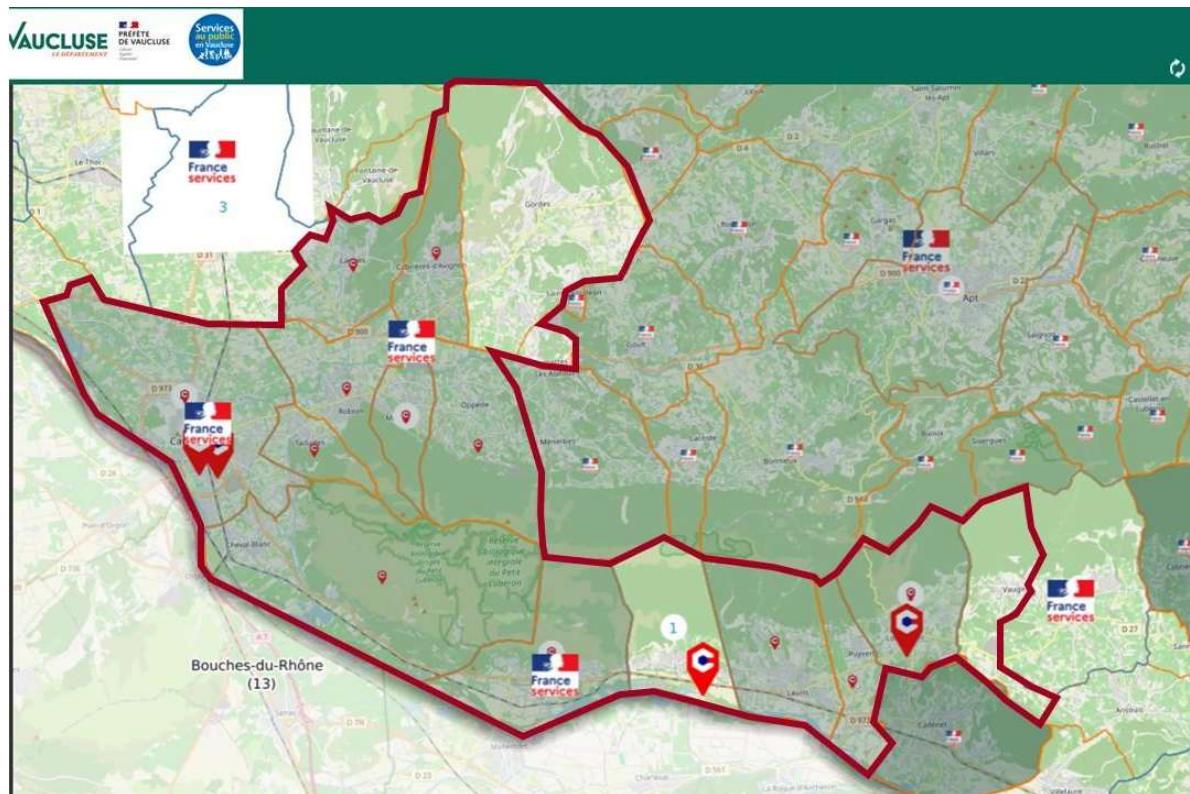
- Les espaces France services,
- Les conseillers numériques,
- Les structures membres du Réseau Départemental de l'Inclusion Numérique (appel à projets porté par le Département et associant la CAF, la MSA et l'Etat),
- Les Assistants aux Démarches Administratives et Numériques qui assurent l'accompagnement des usagers des EDeS,
- Les initiatives associatives en faveur de l'accès aux droits.

Depuis le lancement du programme France Services en 2020, l'Etat a investi aux côtés des collectivités dans la création d'un réseau de proximité permettant de rapprocher les usagers des services publics. Cinq années après sa création, le réseau France services représente plus de 2 900 structures réparties sur le territoire national.

En Vaucluse, 26 espaces France services ont été labellisés dont 3 espaces sur le territoire LMV :

- deux espaces portés par le groupe La Poste, situés à Mérindol et Coustellet
- un espace France services intercommunal porté par LMV et situé à Cavaillon.

Le déploiement des espaces France services et des conseillers numériques sur le territoire LMV :



Sources: Cartographie "Lieux d'inclusion et de médiation numériques" du Conseil Départemental de Vaucluse

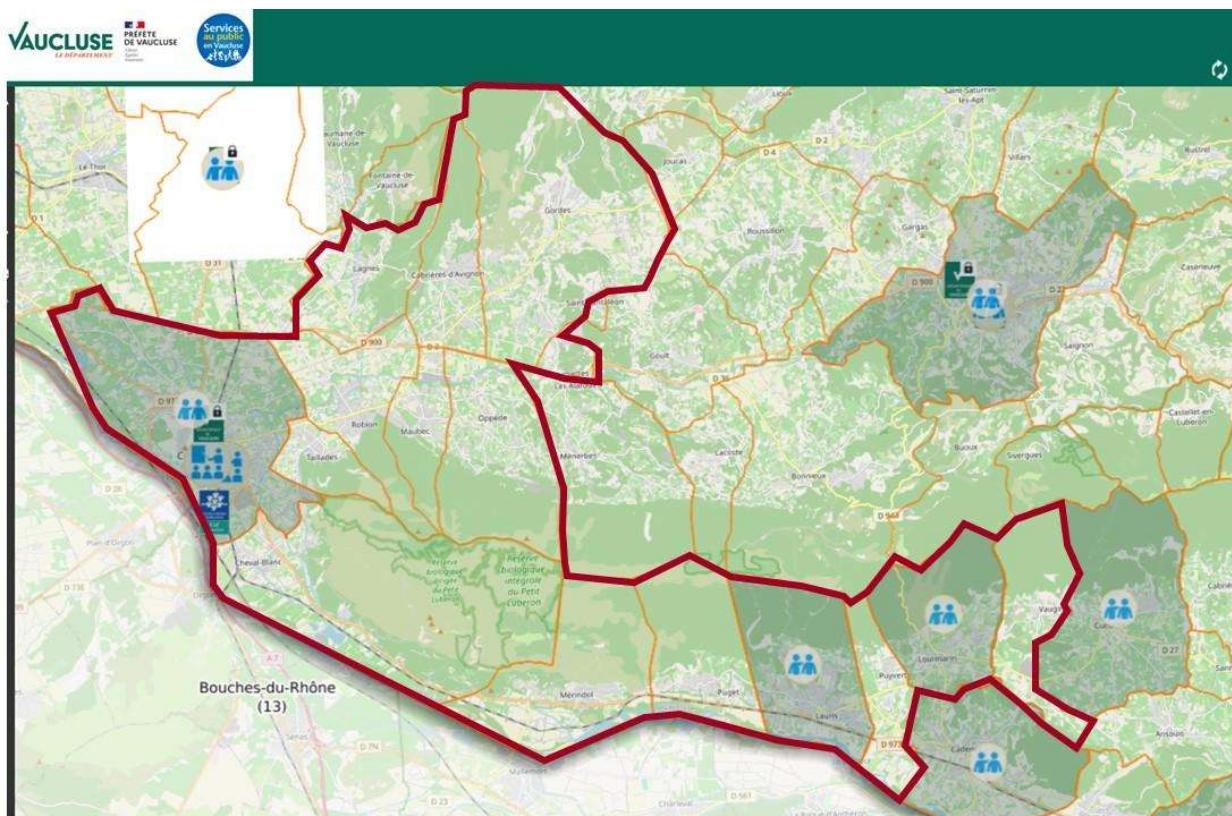
Plusieurs postes de conseillers numériques ont également été créés sur le territoire:

- un poste porté par la direction des Médiathèques LMV qui permet le déploiement d'un service d'accompagnement individuel et collectif sur le réseau des 12 médiathèques,
- un poste porté par le centre social la Bastide, au coeur du quartier prioritaire de la Clède,
- un poste porté par la commune de Puget qui permet d'animer un espace numérique de proximité et de proposer à une centaine d'adhérents des ateliers numériques dans et hors les murs,
- un poste porté par la Fruitière Numérique située à Lourmarin qui permet d'offrir sur le sud du territoire une offre de médiation numérique (en collectif et en individuel).

D'autres services d'accompagnement labellisés par le Département de Vaucluse ou la CAF sont également présents sur le territoire LMV mais polarisés sur la ville-centre, Cavaillon :

- l'ANPEP est membre du Réseau Départemental de l'Inclusion Numérique et assure à ce titre une mission d'écrivain public numérique à Cavaillon.
- Une Assistante en Démarches Administratives et Numériques est présente au sein de l'EDeS de Cavaillon (service réservé aux personnes accompagnées par l'EDeS).

Le déploiement des actions et programmes soutenus par le Département de Vaucluse et la CAF:



Sources: Cartographie "Lieux d'inclusion et de médiation numériques" du Conseil Départemental de Vaucluse



Au-delà des services d'accompagnement numériques, l'accessibilité aux droits est également permise par une information claire des administrés sur leurs droits et leurs devoirs. La labellisation Point justice de l'espace France services permet d'offrir une information et/ou une aide aux questionnements juridiques des usagers.

Plusieurs intervenants y sont présents : professionnels du droit, associations, conciliateurs de justice, délégués du Défenseur des droits, etc.

L'activité du Point justice - France services LMV :

En 2024, 4 600 accompagnements ont été réalisés par les conseillers France services, soit en moyenne une vingtaine d'accompagnements quotidiens sur les démarches administratives en ligne. 94% des personnes reçues ont pu finaliser leurs démarches au cours du rendez-vous.

79% du public accueilli réside à Cavaillon et un peu moins de 10% des usagers viennent des communes limitrophes (Cheval Blanc, Robion et les Taillades).

Sur le volet justice, plus de 1 000 personnes ont été accompagnées par le Point Justice, soit une augmentation de près de 10% par rapport à l'année précédente. 256 permanences ont été assurées par les partenaires du Point Justice.

Les espaces France services portés par le groupe La Poste:

L'espace France services de Mérindol a traité plus de 1 670 demandes en 2024, et celui de Coustellet a réalisé près de 1 600 accompagnements.



Accès aux droits synthèse

Atouts

La création de plusieurs dispositifs institutionnels tels que les espaces France services, les conseillers numériques ou le réseau RESAIN ont permis une structuration de l'offre de médiation numérique sur le territoire.

Ces politiques publiques ont également permis de développer l'offre d'accompagnement. Ainsi le recrutement d'une conseillère numérique à Puget a permis de

Faiblesses

La multiplication récente des dispositifs et des appels à projets dont chacun a ses spécificités en terme de publics cibles, de services et d'approches, peut renforcer la méconnaissance de l'offre par le public.

L'interconnaissance des acteurs est bien développée à Cavaillon mais elle l'est moins sur le reste du territoire.

La temporalité des appels à projets peut fragiliser les structures ainsi que l'incertitude concernant la pérennité

Opportunités

Le déploiement de la feuille de route numérique LMV qui a pour objectifs de favoriser l'interconnaissance entre les acteurs et d'améliorer l'orientation des usagers sur le territoire.

Les travaux engagés par les services de l'Etat et le Département pour clarifier le cahier des charges des différents dispositifs/appels à projets.

Le développement du Point justice et l'accueil de nouveaux partenaires qui viennent étoffer l'offre d'accès aux droits sur le secteur de Cavaillon.

Menaces

La dématérialisation croissante des démarches administratives, et le manque d'anticipation dans les processus conduisant à la dématérialisation.

La fermeture des guichets de certains services publics qui provoquent des ruptures dans le parcours des usagers.

Le décalage entre la capacité des usagers à devenir autonomes et l'offre d'accompagnement.

La fragilité des structures, notamment associatives, renforcée par des financements à court terme.

Partie 3. Bilan et analyse



Synthèse du diagnostic social partagé

Ce diagnostic nous permet de dresser un portrait sur notre territoire à ce jour.

LMV Agglomération se distingue par son dynamisme, son attractivité et la richesse de ses 16 communes. Ces dernières années, elle a su préserver un équilibre tout en développant et en améliorant ses actions dans des domaines essentiels tels que le logement, l'accès aux droits, la petite enfance, l'enfance, la jeunesse et la parentalité. Portée par des projets ambitieux et des choix d'investissement pertinents, LMV Agglomération a consolidé ses actions et se prépare désormais à relever de nouveaux défis.

Au niveau démographique

On observe que la population du territoire demeure globalement stable (-0,3 %), malgré une tendance au vieillissement marquée dans plusieurs communes, notamment à Gordes, Lagnes, Lauris, Lourmarin, Oppède, Taillades et Vaugines.

Cette stabilisation, accompagnée d'un vieillissement démographique, s'explique par plusieurs facteurs :

- la décentralisation et le développement du télétravail, qui ont favorisé l'installation de nouveaux résidents appartenant majoritairement aux tranches d'âge de 50 ans et plus ;
- la difficulté d'accès au logement dans certaines communes, limitant l'installation de jeunes primo-accédants.

Malgré ces constats, le territoire conserve un certain équilibre démographique, caractérisé par des flux internes dynamiques, témoignant d'une attractivité toujours réelle.

Parallèlement, la tendance nationale à la baisse de la natalité se confirme également sur le territoire de LMV Agglomération. Entre 2021 et 2023, une diminution de 8,5 % des naissances est observée.

Cette évolution impacte directement les services actuels et futurs, notamment ceux liés à la petite enfance, à la scolarité et à la jeunesse.

Cependant, cette baisse reste moins marquée que celle constatée à l'échelle départementale et régionale (-8,1 % rien qu'entre 2022 et 2023). Ce constat traduit la capacité de LMV Agglomération à maintenir les familles déjà installées et à répondre, au moins en partie, à leurs besoins.

LMV Agglomération couvre un vaste territoire de 356 km², représentant près de 10 % de la population départementale. Forte de son attractivité, notamment touristique, chaque commune se distingue par une identité propre et des besoins spécifiques à sa population.

Cette étendue géographique met en évidence certaines disparités, les attentes et les besoins variant selon la composition démographique des communes et le niveau de services déjà en place.

Les communes du Luberon Sud

Vaugines, Lourmarin, Puyvert, Puget, Lauris et Mérindol, Cheval-Blanc comptent à la fois une population résidentielle et secondaire. Elles bénéficient d'un tissu associatif fort et engagé ainsi que de services existants dans les domaines du numérique et de la culture. Les besoins en petite enfance et jeunesse sont particulièrement marqués, notamment en termes de places en ALSH et d'accueil petite enfance. La mobilité constitue également un enjeu important, compte tenu du réseau existant et du bassin de vie. Cela doit donc notamment inciter à renforcer la démarche de « aller vers » afin de réduire autant que possible le frein lié à la mobilité pour les publics en ruralité.

Les communes du Luberon Nord

Cabrières-d'Avignon, Robion, Lagnes, Gordes, Oppède, Les Beaumettes et Maubec présentent également une population résidentielle et secondaire. La médiane des revenus a progressé ces dernières années, entraînant une hausse des prix immobiliers et des difficultés d'accès au logement pour les jeunes familles. Cette situation s'ajoute à la baisse de natalité, qui se traduit par une diminution de l'utilisation des services de petite enfance. La mobilité et l'accès au numérique demeurent des enjeux, tandis que l'accès à la culture est bien assuré grâce aux médiathèques et à un tissu associatif actif. Afin de réduire autant que possible le frein lié à la mobilité pour les publics en ruralité, il est nécessaire de renforcer la démarche de « aller vers ».

La ville centre : Cavaillon

Cavaillon concentre 47 % de la population de l'agglomération, avec des disparités marquées au sein de sa population. La médiane des revenus y est relativement faible et certains quartiers prioritaires accueillent une population plus précaire. La ville dispose d'une offre dense de services dans les domaines du numérique, de la culture, de la petite enfance, de l'enfance et de la jeunesse, ainsi que de centres sociaux et d'un tissu associatif engagé. La mobilité est soutenue grâce aux réseaux ZOU et C'Mon Bus, au train et à l'accès autoroutier.

Les enjeux

Au regard des éléments de diagnostic qui sont partagés par l'ensemble des partenaires et de la CTG précédente, trois grands enjeux peuvent être dégagés sur le territoire de l'agglomération Luberon Monts de Vaucluse déclinés selon cinq grandes orientations :

Enjeu n°1 : L'attractivité du territoire et la promotion de l'offre de services existante pour encourager l'installation et le maintien des familles

Enjeu n°2 : La construction des citoyens de demain au travers de la continuité éducative

Enjeu n°3 : Une coordination efficiente sur le territoire

De ces enjeux découle le plan d'actions 2026-2030 qui présente les orientations et axes de travail pour les cinq prochaines années, avec des actions ciblées pouvant être lancées ou renforcées. Ils font également émerger des projets à envisager à moyen et long terme pour le développement du territoire.

ANNEXE 1 : PORTRAIT DE TERRITOIRE

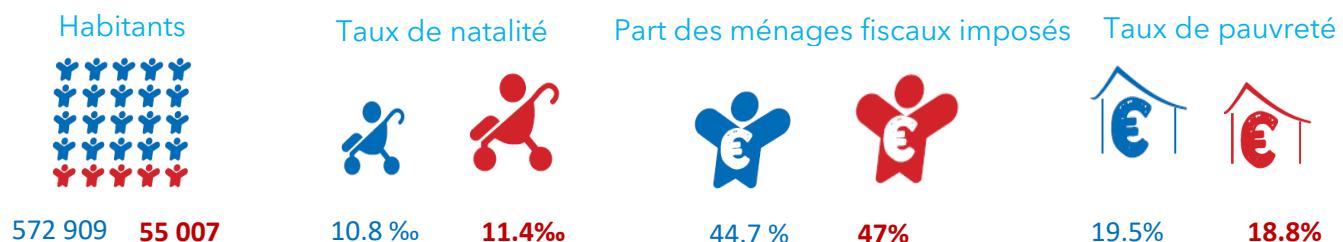


La **CAF** au service de la Communauté d'Agglomération **Lubéron Monts de Vaucluse**

Données CAF au 31/12/2023

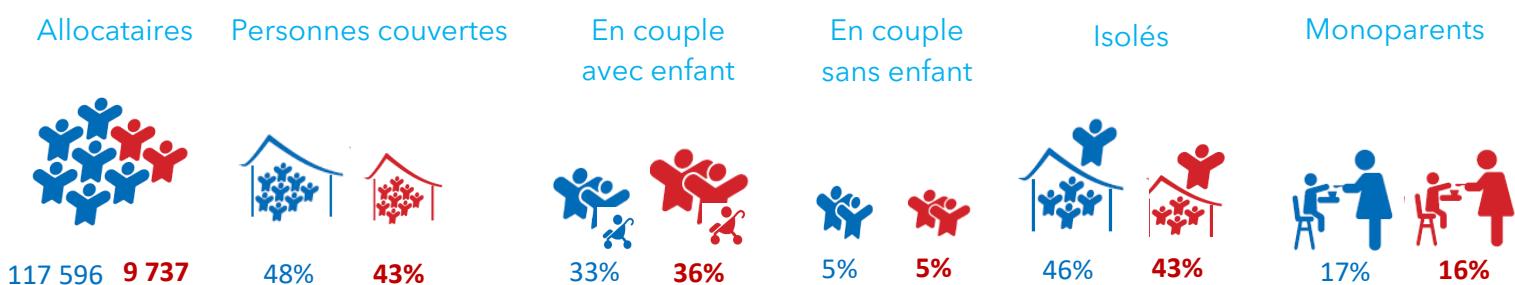
La CAF, acteur central des politiques familiales et sociales du département / focus sur CA Lubéron Monts de Vaucluse

Démographie (Insee)



Evol N-5 Population : stable +1%

Allocataires (données 2023)



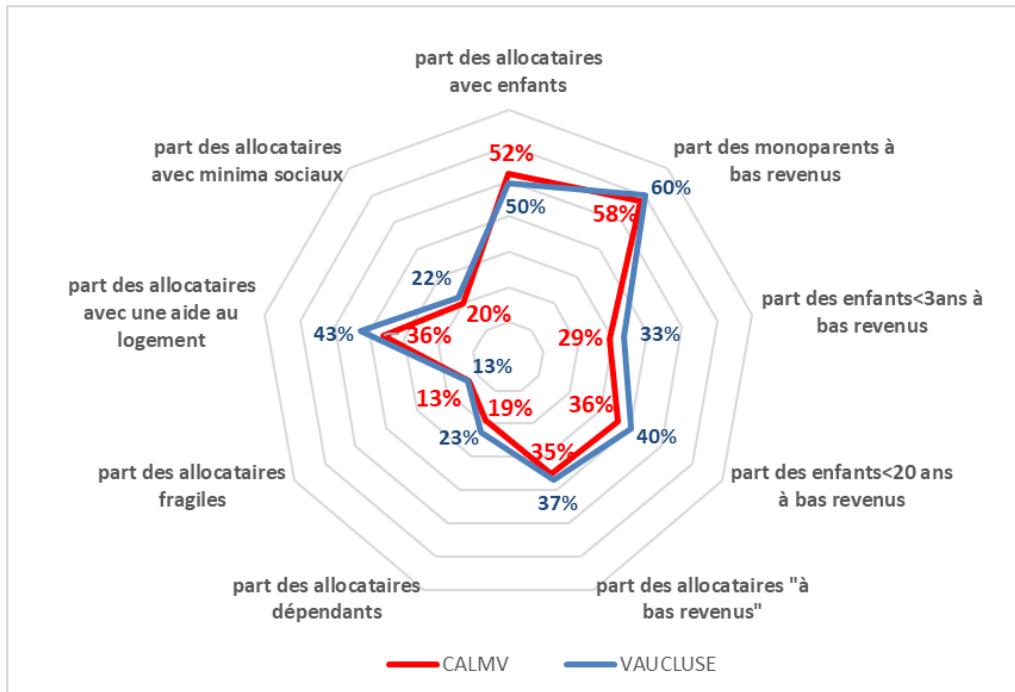
Evol N-5



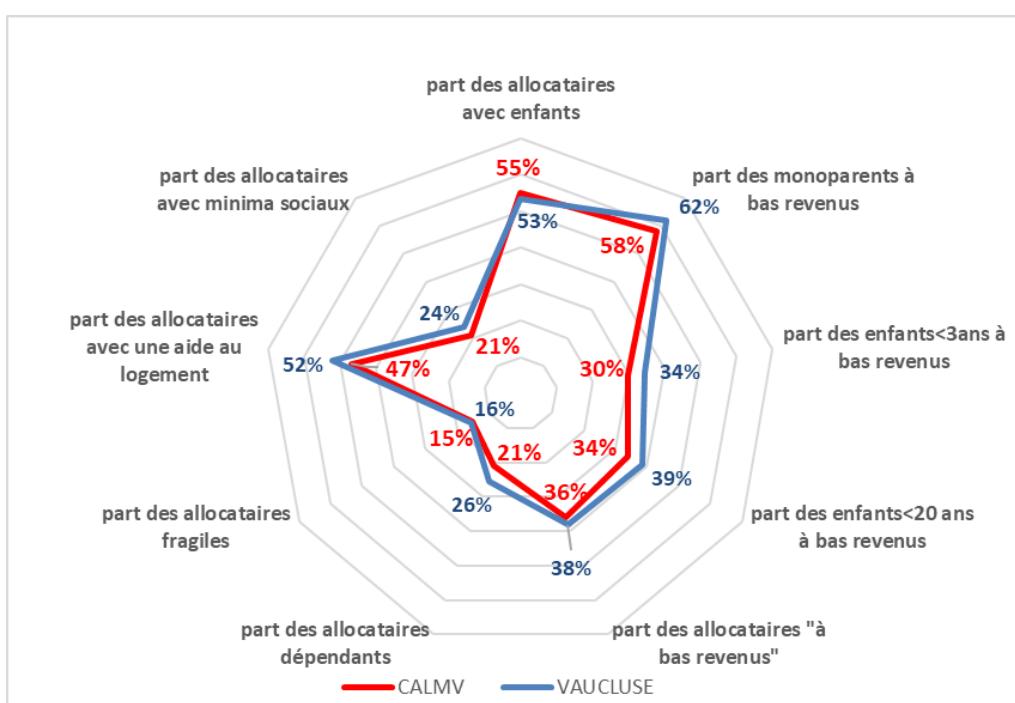
La Caf dénombre 9 737 foyers allocataires dans l'agglomération, ce qui concerne au total 23 743 habitants soit **8% des allocataires du département**. **Moins d'un habitant sur 2 bénéficiaire des aides de la Caf.**

Indicateurs de précarité / focus sur CALMV

2023



2018



Cavaillon

4^{ème} ville

la plus
pauvre

du

Département

Poids financier de la Caf sur la CALMV : près de 60 millions d'euros par an



< Caf

Dont 54.3 millions d'euros de prestations légales versées aux habitants de la CALMV



La Caf soutient ses allocataires dans leur vie quotidienne, par le versement de plus de 34 prestations légales liées à la famille, au logement, à la précarité et au handicap.

En 2023, ce sont près de 54.3 millions d'€ de prestations qui ont été versées aux allocataires de la CALMV, **directement investis dans l'économie locale.**

Dont 5.7 millions d'euros versés au titre des fonds d'action sociale

Au-delà de son rôle essentiel de conseil et d'accompagnement aux porteurs de projets, la Caf participe financièrement aux projets, et ce à hauteur de 5.7 millions d'euros pour l'année 2023 sur la CALMV, à travers différents dispositifs partenariaux (CEJ, Contrat de ville). La Caf accompagne et finance au travers de ses prestations de service :

- 13 Crèches, 1 micro-crèches
- 2 Relais petite enfance (RPE)
- 3 Maisons d'assistantes maternelles (MAM)
- 10 Accueils de loisirs sans hébergement et 3 Accueils jeunes
- 1 Lieu d'accueil enfants parents (LAEP) et 1 Action dans le cadre du REAAP
- 1 Programme de Réussite Educative (PRE) et 3 Contrats locaux d'accompagnement scolaire (CLAS)
- 2 Centres sociaux et 2 Espaces de Vie Sociale
- 1 association de TISF

8% du budget de la Caf (prestations légales et action sociale) dédié à la Communauté d'Agglomération Luberon Monts de Vaucluse, conformément à son poids allocataire.



Jeune enfant

	Nb enfants < 3 ans	% enfants bas revenus <3ans	Nb enfants de 3 à moins de 6 ans	% enfants bas revenus de 3 à moins de 6 ans
CALMV	1 371	29%	1 438	34%
% Evol/N-5	-14%	-16%	-10%	-11%
Vaucluse	15 856	33%	16 114	41%

Offre du territoire

- 1 273 familles bénéficiaires de la PAJE
- 14 d'équipements financés (13 multi accueil et 1 micro-crèches) : **432 places, 874 enfants gardés**
- 128 d'assistantes maternelles actives : **419 enfants gardés**
- **2 Relais petite enfance**
- **3 Maisons d'assistantes maternelles**
- Taux de couverture offres d'accueil CALMV : **52%** contre 49.9% sur le département ; la part de l'accueil collectif représente 27.7% contre 25.4% sur le département



Enfance Jeunesse Parentalité

	Nb de familles nombreuses	Nb enfants 6-11ans	Nb enfants 12-17ans	% d'enfants à bas revenus < 18 ans	Nb d'enfants avec l'AEEH
CALMV	1 141	3 398	3 084	35%	301
% Evol/N-5	0%	0%	+4%	+3%	+25%
Vaucluse	13 433	37 608	35 848	39%	3 388

Offre du territoire

- 537 monoparents bénéficiaires de l'Allocation de Soutien Familial
- 4 035 enfants bénéficiaires de l'Allocation Rentrée Scolaire **soit 59% des enfants scolarisés (6-18ans)**
- 10 accueils de loisirs sans hébergement et 3 accueils jeunes
- **5 dispositifs parentalité** (3 CLAS, 1 LAEP, 1 REAAP)
- 1 Relais vacances
- **2 dispositifs « Promeneur du net »**

Logement et cadre de vie



	Nb Allocataires Prestation Logement	Part des allocataires avec une prestation logement	Dont Allocataires bénéficiaires aide logement parc public	Dont Allocataires bénéficiaires aide logement parc privé
CALMV	3 537	36%	1 293	1 928
% Evol/N-5	-23%	-10%	-11%	-23%
Vaucluse	49 467	43%	19 599	26 287

Offre du territoire

- 43% des allocataires de la CALMV sont couverts par une prestation logement
- Dans le parc privé, 51% des allocataires sont « à bas revenus » contre 55% dans le parc social**
- 393 allocataires **avec un taux d'effort >39%** et 127 allocataires sont **en impayés de loyer**



Insertion Solidarité

	Nbre d'allocataires à bas revenu	Nbre de personnes couvertes à bas revenus	Nbre d'allocataires dépendants	Nbre d'allocataires fragiles	Nbre bénéficiaires AAH
CALMV	3 369	7 946	1 854	1 278	855
% Evol/N-5	-2%	0%	-10%	-12%	+1%
Vaucluse	42 982	101 259	26 146	15 270	10 580

Offre du territoire

- Part des habitants de l'intercommunalité couverts par **la Prime d'activité** : **13%** (3 749 bénéficiaires de la PPA) (+34%/2018)
- Nb de bénéficiaires **RSA** : **1 032** (-9%/2018)
- 61 aides financières individuelles (prêts / secours) et 43 aides à domicile ainsi que 54 parcours attentionnés**
- La Caf soutient **2 centres sociaux et 2 Espaces de Vie sociale**



Accès aux droits

1 Accueil Caf localisé sur la commune de Cavaillon et **2 écrivains publics**

3 Espaces « France services » localisés sur Cavaillon, Maubec et Mérindol

1 offre de service « attentionnée » : une équipe dédiée de travailleurs sociaux (monoparents 18-24 ans, séparations et violences conjugales, deuil enfant/parent, impayés de loyer)

Glossaire

Allocataires dépendants : allocataires dont les revenus dépendent au moins pour 50% des prestations sociales.

Allocataires fragiles : personnes dont les ressources sont supérieures au seuil de bas revenus mais uniquement du fait du versement des prestations. Sans elles, leurs ressources seraient inférieures au seuil.

Part des allocataires à bas revenus : part des allocataires, de moins de 65 ans, dont les revenus par unité de consommation sont inférieurs au seuil de bas revenus. Le seuil de bas revenus est fixé à 60% du revenu médian soit pour l'année 2023 à 1 253€ par unité de consommation. Il s'agit de l'ensemble des ressources du foyer (salaires, prestations sociales et familiales...) avant imposition.

Taux de pauvreté : le taux de pauvreté correspond à la part des ménages dont le niveau de vie est inférieur au seuil de pauvreté. Le seuil de pauvreté est fixé à 60% du niveau médian. Ce dernier est égal au revenu disponible (ensemble des revenus et prestations, nets des impôts directs) du ménage divisé par le nombre d'unités de consommation.

Taux d'enfants à bas revenus : part des enfants de moins de 18 ans vivant dans un foyer à bas revenus, sur l'ensemble des enfants connus de la Caf.

Taux de couverture de l'offre d'accueil : nombre de places offertes en accueil collectif (crèches, micro-crèches, CMG structures, accueil familial, préscolarisation) et en accueil individuel (assistantes maternelles, garde à domicile) rapporté au nombre d'enfants de moins de 3 ans.



ANNEXE 2 : FICHES D'IDENTITE DES COMMUNES

Carte d'identité : Les Beaumettes



	LMV	BEAUMETTES	
		GLOBAL	Dont MSA
Nombre d'habitants (données insee 2022)	55 718		
Nbre allocataires (CAF + MSA)	9 916	297	
Taux de couverture allocataires %	44,6 %	46 %	
Nbre de personnes couvertes	24 169	47 %	
Part allocataires avec enfants %	52,3%	140	
Part de monoparents en %	16,4 %	69,6 %	
Taux de pauvreté (insee 2022)	18,8 %	13 %	
Part des ménages fiscaux imposés (insee 2022)	44,6 %	NC	
Nbre total enfants 0-19 ans révolus	10 190	65	
0-2 ans	1 432	15	
3-5 ans	1 488	9	
6-11 ans	3 460	21	
12-15 ans	2 188	15	
16-17 ans	908	5	
18-19 ans	714		
% enfants 0-20 bas revenus	31,4 %	12,3%	
Nombre d'enfants -18 ans AEEH	275	< à 5	
Taux de familles CAF avec enfants de – de 3 ans dont tous les parents travaillent	52,9 %	72,7%	

Etablissements scolaires :

1 école privée Montessori

Années :	2021/2022	2022/2023	2023/2024	2024/2025
Maternelle	7	13	16	14
Elémentaire	5	10	15	9
Total :	12	23	31	23

Offre Petite Enfance:

Les habitants des Beaumettes peuvent accéder à l'ensemble des établissements d'accueil du jeune enfant situées sur le territoire de l'agglomération Luberon Monts de Vaucluse.

Une micro crèche privée est également implantée sur la commune.

Cette offre d'accueil est complétée par l'offre individuelle, située sur les communes voisines. Les Beaumettes ne disposant plus d'assistante maternelle sur son territoire.

	<u>Nb Assistantes Maternelle en activité</u>	<u>Nb de places</u>	<u>Nb de places disponibles</u>	<u>Taux d'occupation</u>
<u>2020</u>	1	3	0	100%
<u>2021</u>	1	2	0	100%
<u>2022</u>	1	2	0.5	75%
<u>2023</u>	1	2	1	50%
<u>2024</u>	0	0	0	0%

Séniors :

Pas d'EHPAD

Accès aux droits :

La commune dispose d'un CCAS.

Logements sociaux :

8 logements communaux

Sport, culture et vie associative :

1 parcs et aires de jeux.

Une dizaine d'associations

Santé :

1 maison de santé pluridisciplinaire (cabinet de kinésithérapie, dentaire, ambulance).

Perspectives 2026-2030 et enjeux spécifiques pour les 5 communes en lien avec la CTG :

Objectifs communs aux 5 communes (Beaumettes, Cabrières d'Avignon, Lagnes, Oppède, Maubec) :

- Continuer les actions en cours dans le domaine de l'enfance et de la jeunesse.
- Maintenir la coordination afin de préserver les projets existants et la dynamique locale développée depuis plusieurs années entre les 5 communes.

Carte d'identité : Cabrières d'Avignon



	LMV	CABRIERES AVIGNON	
Nombre d'habitants (données insee 2022)	55 718	1883	
		GLOBAL	Dont MSA
Nbre allocataires (CAF + MSA)	9 916	226	12
Taux de couverture allocataires %	44,6 %	30.5%	1.7%
Nbre de personnes couvertes	24 169	576	32
Part allocataires avec enfants %	52,3%	63.7%	66.7%
Part de monoparents en %	16,4 %	13%	16.7%
Taux de pauvreté (insee 2022)	18,8 %	NC	NC
Part des ménages fiscaux imposés (insee 2022)	44,6 %	NC	NC
Nbre total enfants 0-19 ans révolus	10 190	249	12
0-2 ans :	1 432	23	<5
3-5 ans :	1 488	40	<5
6-11 ans :	3 460	90	<5
12-15 ans:	2 188	59	<5
16-17 ans :	908	26	<5
18-19 ans	714	11	<5
% enfants 0-20 bas revenus	31,4 %	13.3%	NC
Nombre d'enfants -18 ans AEEH	275	8	<5
Taux de familles CAF avec enfants de – de 3ans dont tous les parents travaillent	52.9 %	68.2%	

Etablissements scolaires :

1 école dans le village :

Années :	2021/2022	2022/2023	2023/2024	2024/2025
Maternelle	33	27	50	20
Elémentaire	47	16	45	43
Total :	80	77	61	63

1 groupement scolaire à Coustellet :

Années	2021/2022	2022/2023	2023/2024	2024/2025
Maternelle	32	34	31	20
Elémentaire	57	46	45	48
Total	89	80	76	68
Total 2 écoles	169	157	137	131

- Baisse des effectifs au sein des deux écoles depuis 4 ans.

1 collège à Coustellet :

Rentrée 2024-2025: 724 élèves au sein de l'établissement.

Seniors :

Pas d'EHPAD

Accès aux droits :

La commune dispose d'un CCAS.

Logements sociaux :

2 logements communaux et 30 logements sociaux.

Sport, culture et vie associative :

1 parc et 1 aire de jeux
1 médiathèque
31 Associations

Santé :

Une maison de santé est située à Coustellet.

Offre Petite Enfance et Bilan synthétique 2021-2025 :

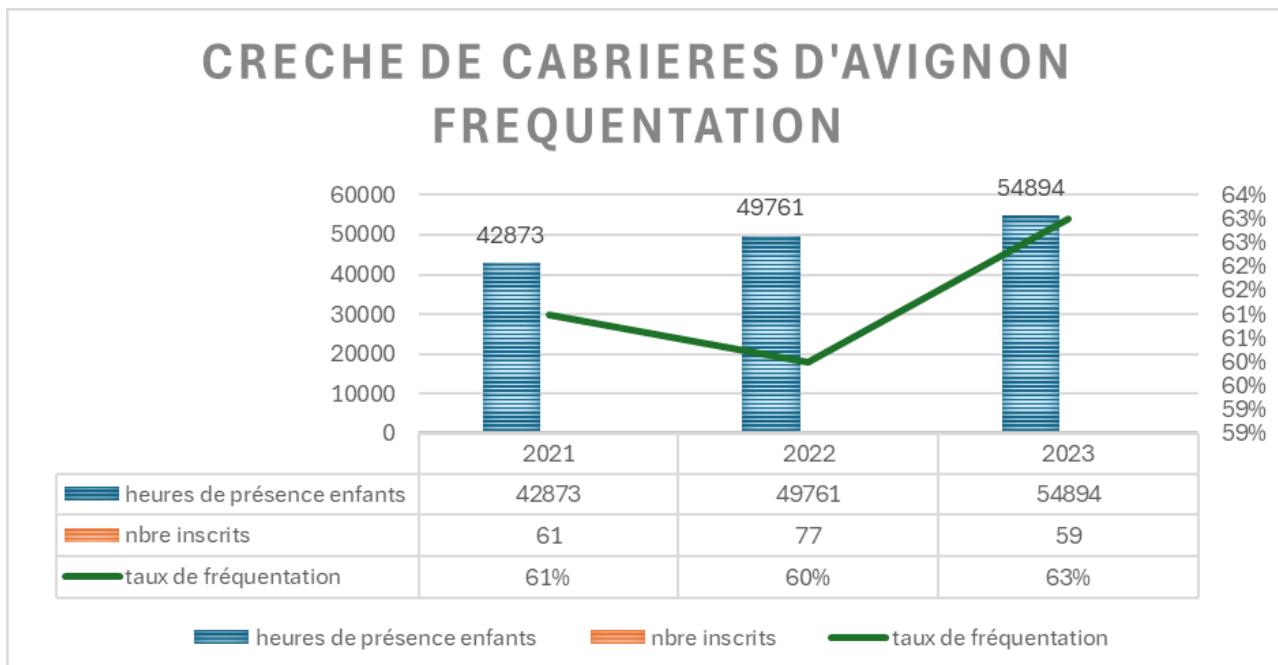
La crèche multi accueil Les Petits Pas est située 39 chemin des Sarret à Cabrières d'Avignon. Elle possède un agrément de 35 berceaux. Ouverte du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30, elle ferme 1 semaine en hiver, 3 semaines en période estivale et 1 semaine entre Noël et jour de l'an. Structure publique, elle propose une continuité de service sur la période estivale selon des critères pré établis.

L'équipe pédagogique se compose d'une directrice éducatrice de jeune enfant, d'une éducatrice de jeunes enfants en continuité de directrice, de 5 auxiliaires de puériculture, de 3 CAP petite enfance et d'une référente santé et accueil inclusif (0.2 ETP). L'équipe est constituée de dix agents, représentant 8.8 ETP (hors RSAI).

De façon générale, la crèche multi accueil observe une diminution de sa liste d'attente. Cette tendance est notamment liée au vieillissement de la population et aux difficultés d'accès à logement pour les jeunes ménages.

On observe également une baisse du nombre de familles en situation de précarité parmi les familles accueillies au sein de la structure (seuil de pauvreté):

- 16 enfants sous le seuil de pauvreté en 2022 soit 20.7% (77 inscrits)
- 12 enfants sous le seuil de pauvreté en 2023 soit 20 % (59 inscrits)
- 11 enfants sous le seuil de pauvreté en 2024 soit 18% (61 inscrits)



Concernant l'accueil individuel, la commune de Cabrières d'avignon comptait au 31/12/2024: 2 assistantes rassemblant 8 places.

On constate un équilibre dans le nombre d'assistantes maternelles en activités, cependant on observe que de 2021 à 2023 toutes les places étaient occupées à 100% et qu'en 2024, 2 places sont restées vacantes. Ce qui est en corrélation avec nos observations sur la baisse de la natalité et de la demande sur ce territoire.

	<u>Nb Assistantes Maternelle en activité</u>	<u>Nb de places</u>	<u>Nb de places disponibles</u>	<u>Taux d'occupation</u>
<u>2020</u>	2	8	2	75%
<u>2021</u>	2	8	0	100%
<u>2022</u>	2	8	0	100%
<u>2023</u>	2	8	0	100%
<u>2024</u>	2	8	2	75%

Offre Parentalité : bilan synthétique 2021-2025 :

Dans les mêmes locaux que la crèche multi-accueil, intervient dans une salle dédiée, **le Lieu Accueil Enfant Parent (LAEP)** les mardis de 9h à 11h45 et de 14h à 16h45. C'est un lieu gratuit et anonyme, dont le but est la rencontre et l'échange pour les parents comme pour les enfants.

Il y intervient également **le Relais Petite Enfance (RPE)**, avec l'animatrice du secteur qui accueille les parents/ futurs parents/ assistants maternels afin d'animer un réseau, répondre aux questionnements.

Offre Enfance et Bilan synthétique 2021-2025 :

- 1 conseil municipal jeune au sein de la mairie.
- 1 ALSH périscolaire le mercredi à l'école élémentaire à Coustellet d'une capacité de 24 places et géré par les Francas depuis mai 2024 dans le cadre du plan mercredi ouvert aux 5 communes de territoire.

Perspectives 2026-2030 et enjeux spécifiques pour les 5 communes en lien avec la CTG :

Objectifs communs aux 5 communes (Beaumettes, Cabrières d'Avignon, Lagnes, Oppède, Maubec) :

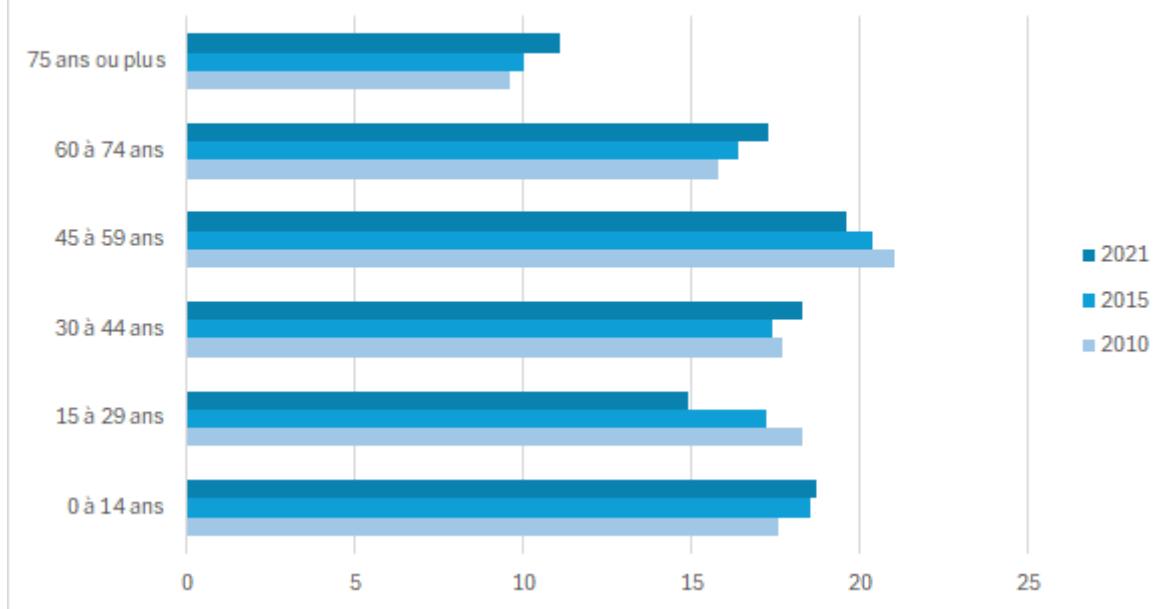
- Continuer les actions en cours dans le domaine de l'enfance et de la jeunesse.
- Maintenir la coordination afin de préserver les projets existants et la dynamique locale développée depuis plusieurs années entre les 5 communes.

Carte d'identité : Cavaillon



	LMV	CAVAILLON	
Nombre d'habitants (données insee 2022)	55 718	26 206	
		CAF dont MSA	MSA
Nbre allocataires	9 916	5 755	834
Taux de couverture allocataires%	44,6 %	50,9 %	9,9 %
Nbre de personnes couvertes	24 169	13 234	2602
Part allocataires avec enfants %	52,3	45,8 %	58,9 %
Part de monoparents en %	16,4 %	15,7 %	8,2 %
Taux de pauvreté (insee 2022)	18,8 %	26 %	
Part des ménages fiscaux imposés (insee2022)	44,6 %	36 %	
Nbre total enfants 0-20 ans	10 190	5 406	1143
➤ 0-2 ans :	1 432		
➤ 3-5 ans :	1 488		
➤ 6-11 ans :	3 460	803	128
➤ 12-15 ans:	2 188	812	162
➤ 16-17 ans :		1 782	371
➤ 18-19 ans	908	1 126	260
		487	116
			106
% enfants 0-20 bas revenus	31,4 %	42,5 %	NC
Nombre d'enfants -18 ans AEEH	275	153	21
Taux de familles CAF avec enfants de – de 3ans dont tous les parents travaillent (CAF IMAJE 2023)	52.9 %	40.7 %	NC

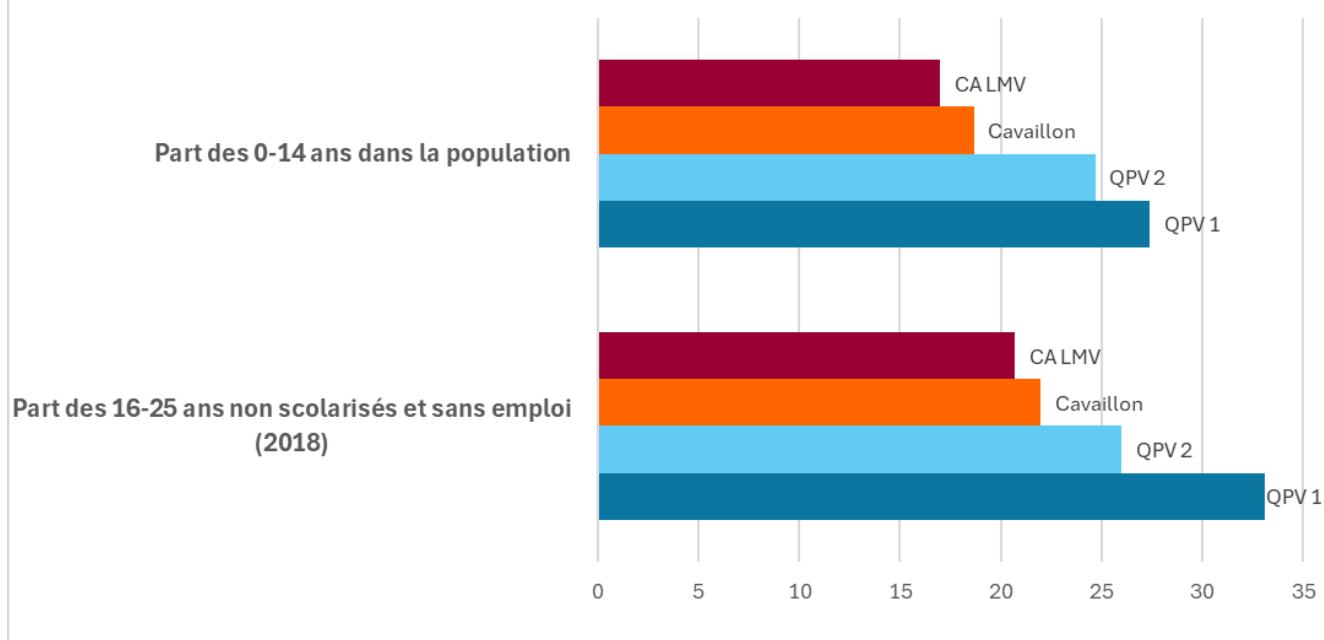
Evolution de la pyramide des âges entre 2010 et 2021



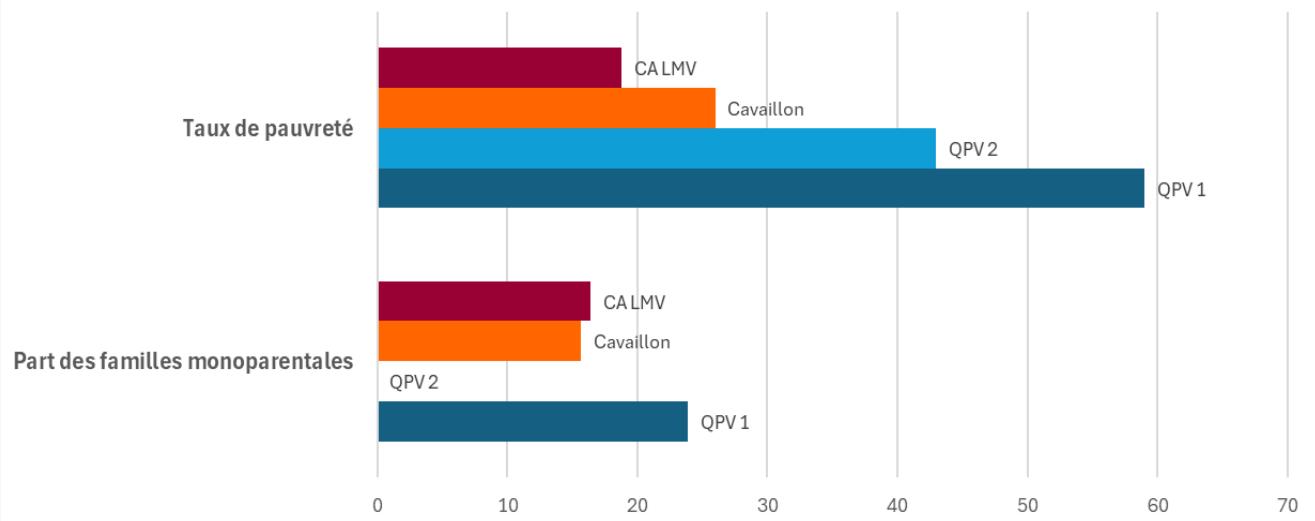
Quartiers prioritaires :

22,8% de la population cavaillonnaise vit en quartier prioritaire.

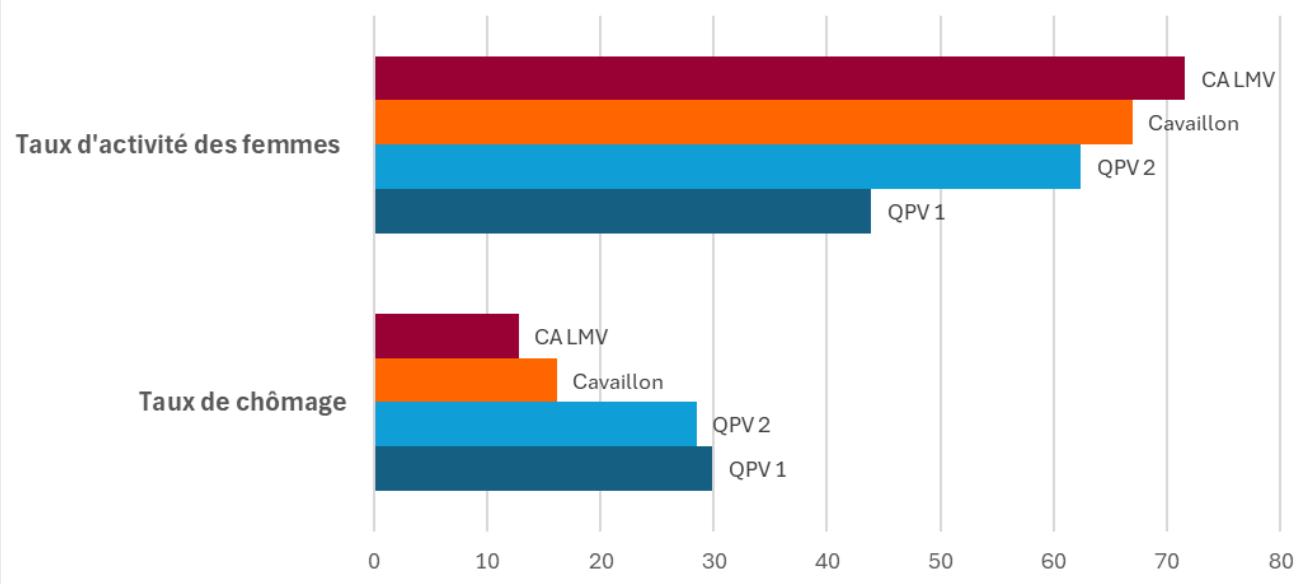
Indicateurs "clés" - Jeunesse



Indicateurs "clés" - Fragilités



Indicateurs "clés" - Emploi



Dans le cadre de la CTG plusieurs enjeux se dégagent concernant les quartiers prioritaires :

- le développement de solutions de garde et l'accompagnement des femmes vers le retour à l'emploi,
- le développement d'une offre de loisirs accessible pour la jeunesse,
- l'accompagnement des familles monoparentales,
- le recours aux droits.

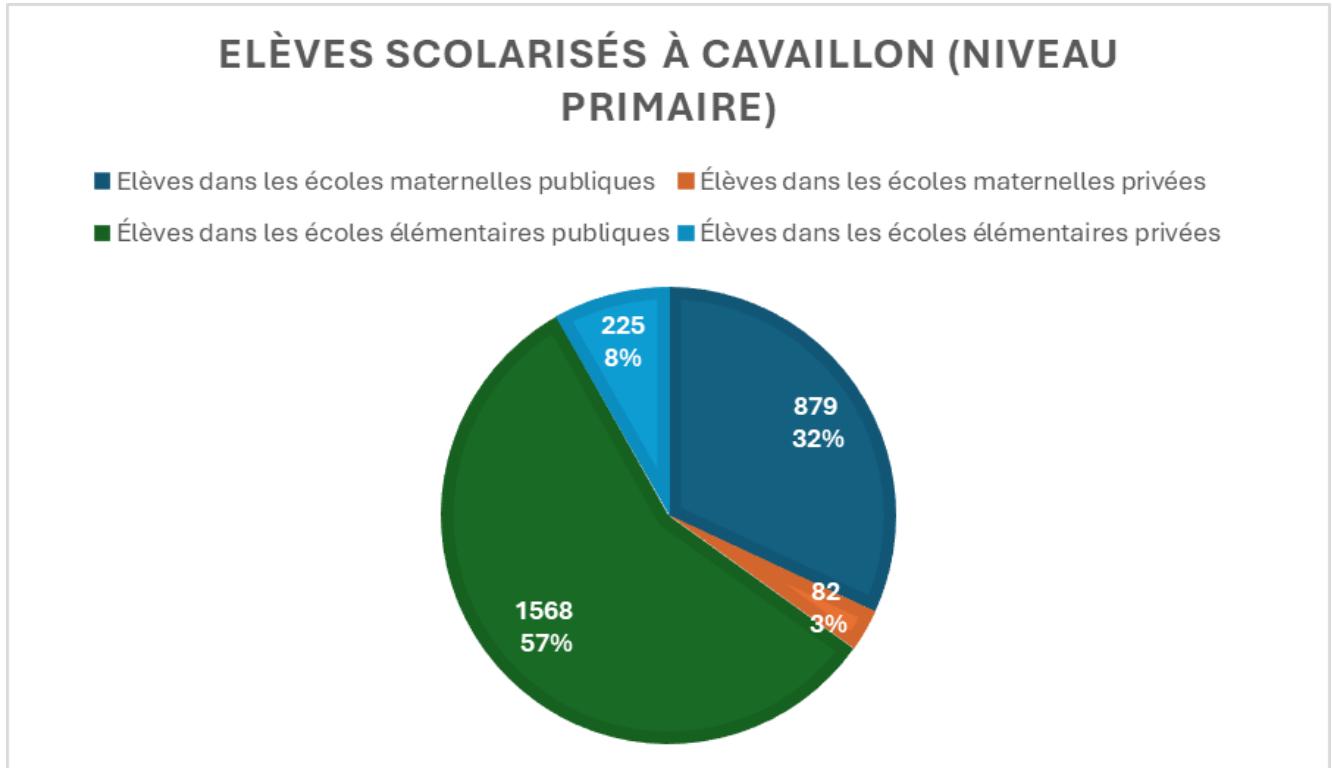
Etablissements scolaires

- 6 écoles maternelles dont 2 en REP+
- 8 écoles élémentaires dont 2 en REP +
- 4 collèges dont 1 en REP +
- 1 lycée d'enseignement général
- 1 lycée d'enseignement professionnel
- 1 antenne de l'école de la deuxième chance

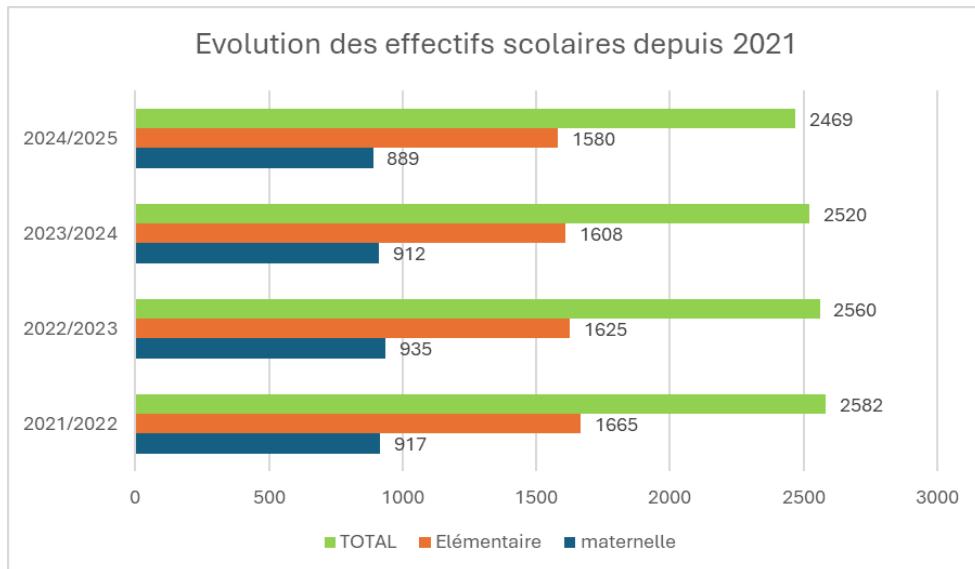
Informations communiquées par le service des affaires scolaires:

Année scolaire 2024-2025:

- **2 754 élèves scolarisés dans les écoles de Cavaillon:**



Effectifs scolaires maternelles et élémentaires :



Seniors :

1 EHPAD

1 Point Info Seniors (CCAS)

2 résidences seniors (Domitys et les Sénioriales).

Part des seniors au sein de la population :

- 60-74 ans : 17,3% de la population communale
- + de 74 ans: 11,1%

Soit 28,4% de la population cavaillonnaise âgée de plus de 60 ans.

Accès aux droits :

- 1 CCAS
- 1 Espace Départemental des Solidarités et 1 Assistant aux Démarches Administratives et Numériques
- 1 Espace France services labellisé Point Justice
- La structure accueille des permanences d'avocats généralistes et spécialisés, de notaires, de conciliateurs de justice, d'associations spécialisées : aide aux victimes (AMAV), droit de la famille (CIDFF), médiation familiale (Résonance Médiations), Défenseur des droits, Point conseil budget (UDAF), Information et Soutien aux Tuteurs Familiaux (Association Tutélaire de Gestion)
- 1 Point Relais CAF porté par l'ANPEP
- 1 PADE (point d'accès aux droits et à l'égalité) - droit des étrangers porté par l'ANPEP
- 1 écrivain public numérique (accompagnement sur les recours, les dossiers MDPH, ...) porté également par l'ANPEP (réseau RESAIN financé par le Département, la CAF et la MSA)
- 1 accueil CAF sur RDV
- 1 Espace jeunesse (ancien PIJ)
- 2 conseillers numériques: un au sein du centre social la Bastide et l'autre à la Médiathèque
- Des permanences de soutien administratif au sein d'un réseau de partenaires associatifs : Secours populaire, secours catholique, entraide protestante
- Une plateforme linguistique portée par le centre social la Bastide, en charge d'accompagner les personnes dans l'apprentissage de la langue française.

- Une antenne de la mission locale et une agence France Travail
- Relai vacances (La Bastide) qui s'adresse à l'ensemble de la population de l'agglomération

Logement :

6 bailleurs sociaux présents sur la commune :

- Grand Delta Habitat
- Erilia
- Poste Habitat Provence
- CDC Habitat social
- Groupe 3 F Sud HLM
- Famille et Provence

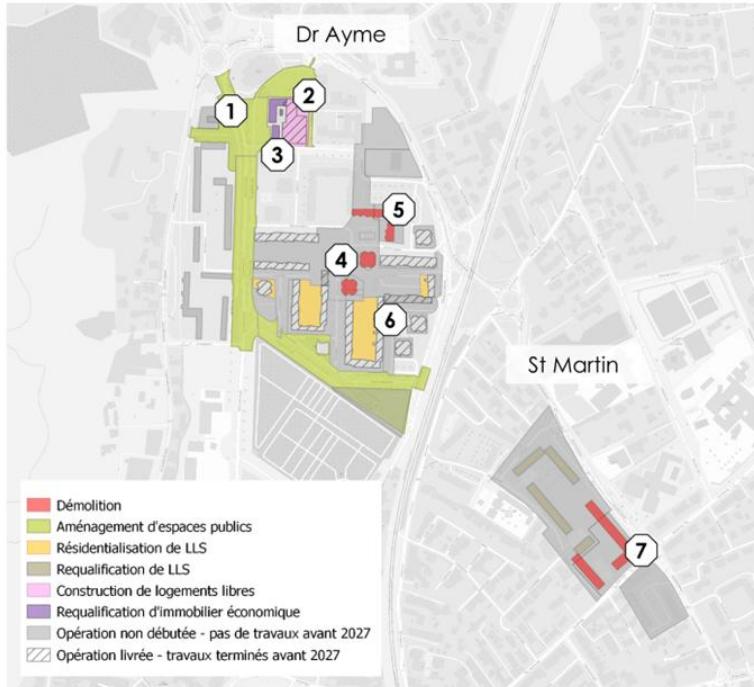
Rénovation urbaine:

Le nouveau NPNRU permettra :

- la démolition de 276 logements au Dr Ayme et à St Martin
- la réhabilitation de 770 logements
- la construction de nouveaux équipements publics en cœur de quartier (centre social municipal, club jeunes et espace France Services)
- la restructuration des espaces publics



Planning opérationnel 2024 – 2026



- ① **Aménagements Dr Ayme - phase 1 (Ville)**
Travaux : décembre 2024 > décembre 2025
- ② **Construction de logements sur la parcelle ex Bravo (Promoteur)**
AMI en cours de négociation
Travaux : juin 2026 > janvier 2028
- ③ **Requalification des façades du Centre Bravo (Ville)**
Travaux : S2 2026 (avec la parcelle promoteur)
- ④ **Démolition des 112 LLS à Dr Ayme - tours N et D (GDH)**
Travaux N : octobre 2024 > juillet 25
Travaux D : mars 25 > décembre 25
- ⑤ **Démolition des 19 LLS à Dr Ayme – bâtiment M (GDH)**
Travaux : mars 2027 > juin 2028
- ⑥ **Résidentialisation des 341 LLS à Dr Ayme (GDH)**
Travaux : mars 2026 > juin 2028
- ⑦ **Démolition des 96 LLS à St Martin - bâtis A et D – (GDH)**
Travaux : juin 2026 > mars 2027

Santé :

- 1 hôpital intercommunal avec 1 service d'urgence et maternité entre autres / Planning familial
- Atelier Santé Ville (ASV)
- Médiation Santé porté par le CCAS
- CMP et CMPEA
- MDA
- UPB
- MSP maison de santé publique
- Addiction santé France= Antenne Cavaillonnaise du CSAPA

Sport, culture et vie associative :

- 2 city stades
- 7 gymnases, 8 stades et 1 arène
- 1 piste de bicross, 1 skate-park
- 2 pistes de Pumptrack
- 2 piscines intercommunales (1 couverte + 1 plein air)
- 1 boulodrome et 1 vélodrome
- Courts de tennis
- 1 court de paddle

Parcs et aires de jeux :

- Base de loisirs du Grenouillet
- Jardin public de l'Ange Claude (route de Pertuis)
- Jardin Public François TOUREL
- Colline Saint Jacques

Salles de spectacles:

4 espaces de spectacles (Salle du Moulin, Théâtre Georges Brassens, Scène Nationale la Garance, MJC).

Animation de la vie sociale :

2 centres sociaux:

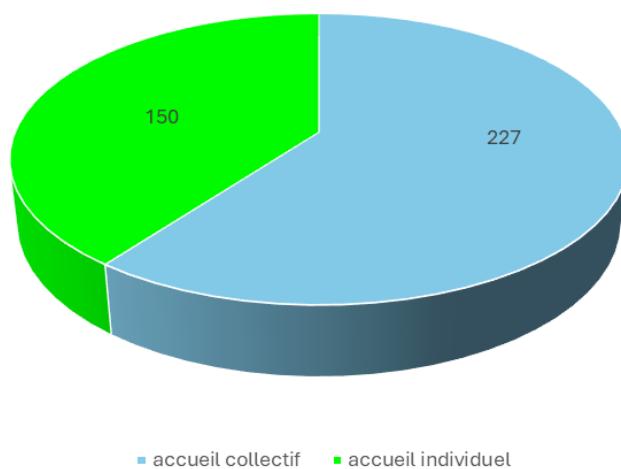
- Une structure associative : la Bastide
- Un centre social municipal : la Passerelle

Plus de 40 Associations : Service des sports rue Alphonse Jauffret, 84 300 Cavaillon

Offre Petite Enfance et Bilan synthétique 2021-2025 :

Cavaillon est une ville qui offre 377 places d'accueil collectifs et individuels confondus permettant un taux de couverture de 40% (données 2022) 52.9 % pour LMV Agglomération 49.9 % pour le département situé à différents endroits de la ville, elles offrent un maillage qui permet l'accessibilité à tous.

Places en Accueil collectif/ accueil individuel en 2024

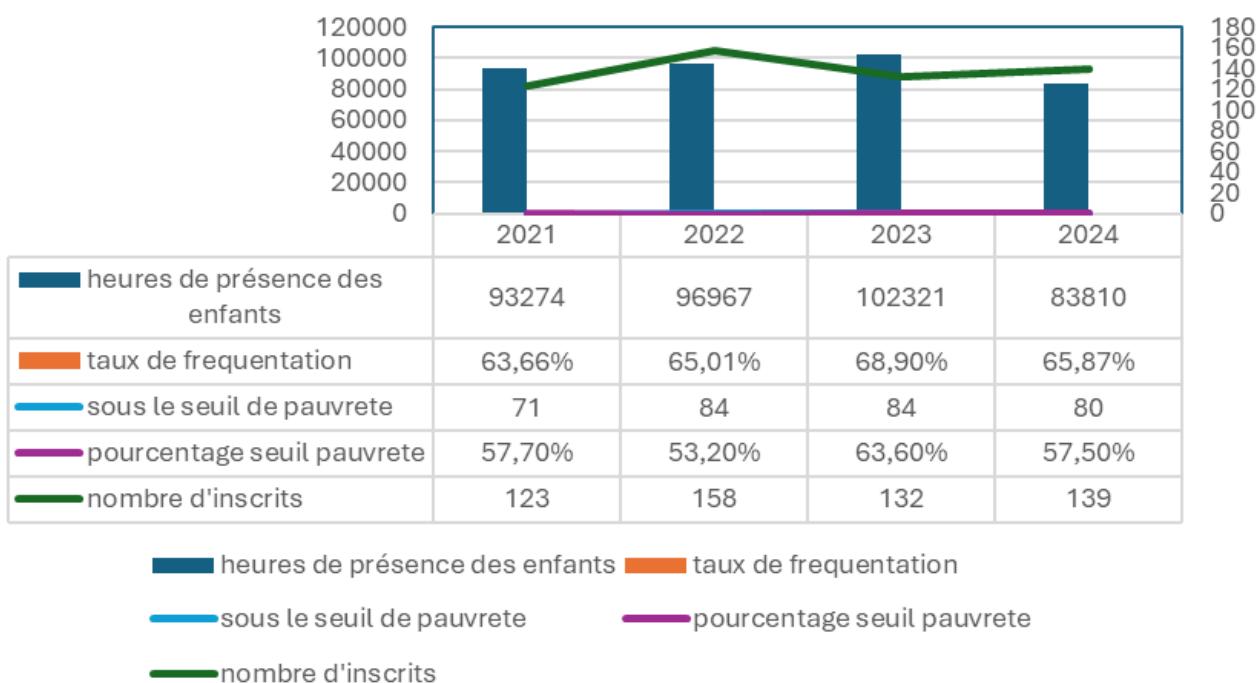


Accueil collectif :

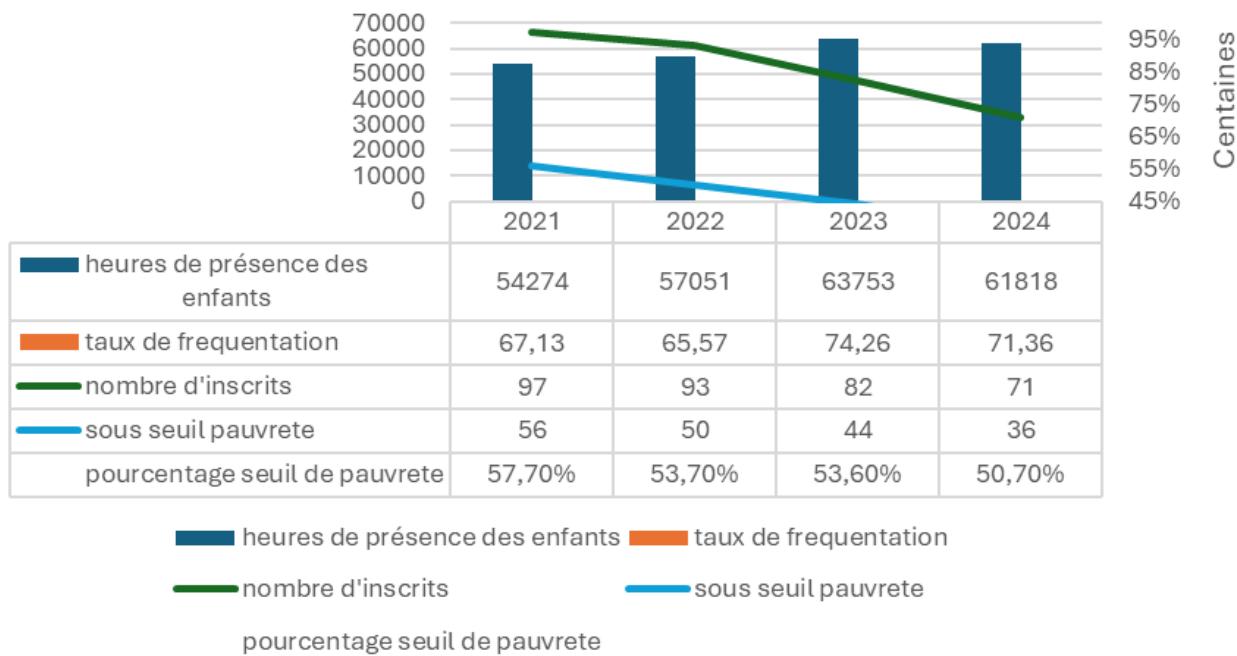
L'ouverture en 2022 de la crèche au Fil du Temps a complété le maillage du centre ville.

On observe sur les structures de Cavaillon, un pourcentage assez élevé du nombre de famille sous le seuil de pauvreté (-1€/h).Particulièrement sur Eugène Valentin, La Farandole et Au fil du temps.

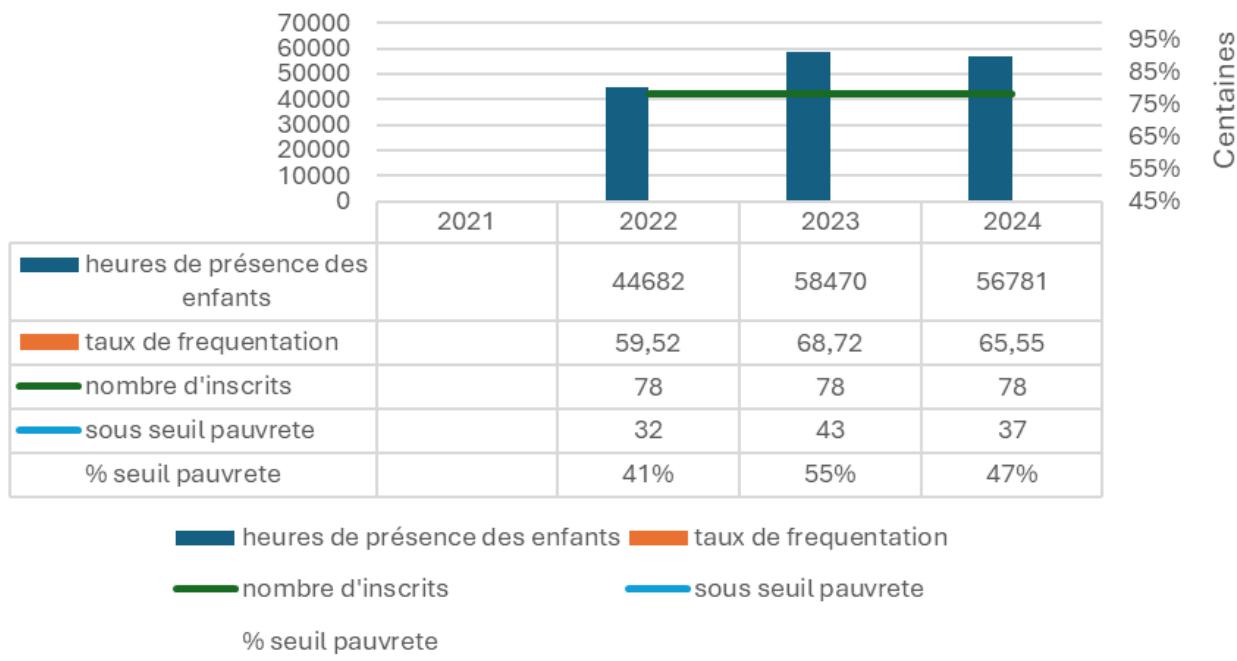
CRECHE LA FARANDOLE 60 places



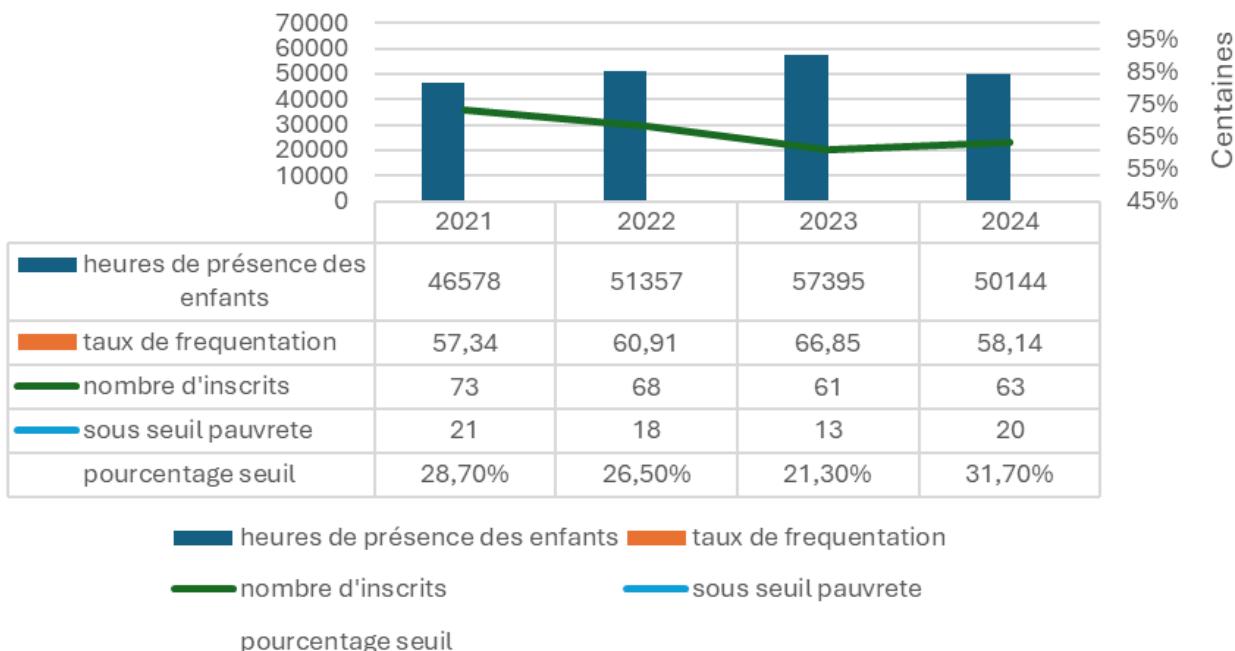
CRECHE EUGENE VALENTIN FREQUENTATION



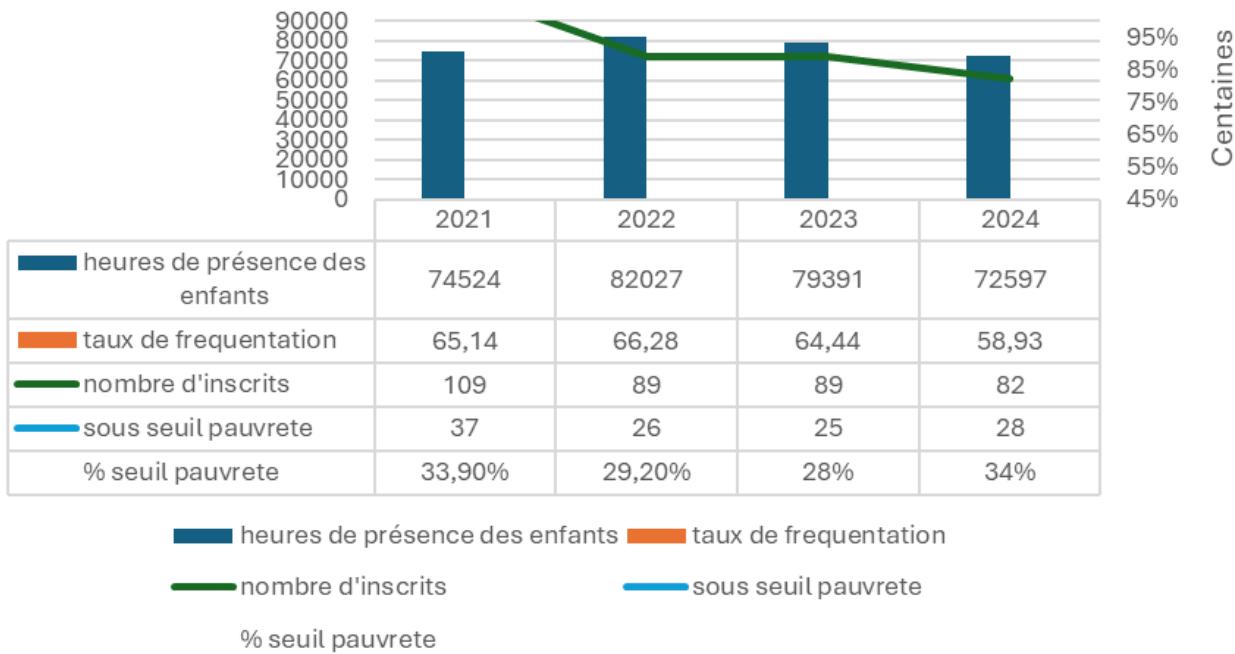
CRECHE AU FIL DU TEMPS FREQUENTATION



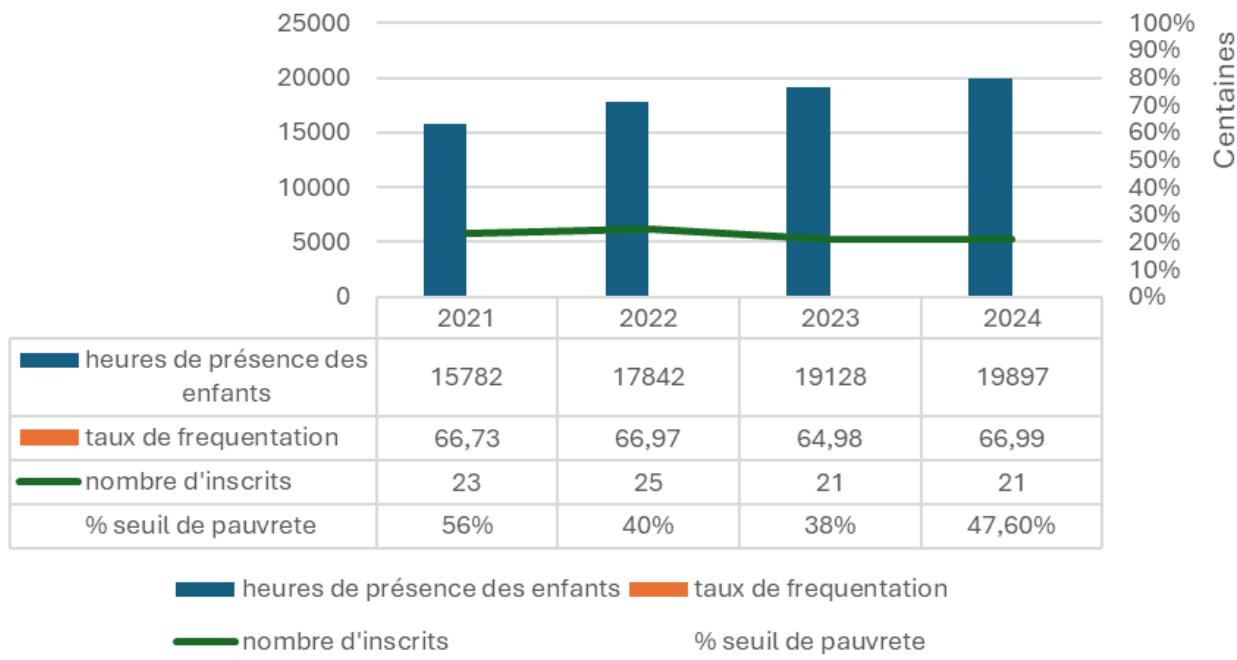
CRECHE LA PEPINIÈRE FREQUENTATION



CRECHE LE REPERE DES GALOPINS FREQUENTATION

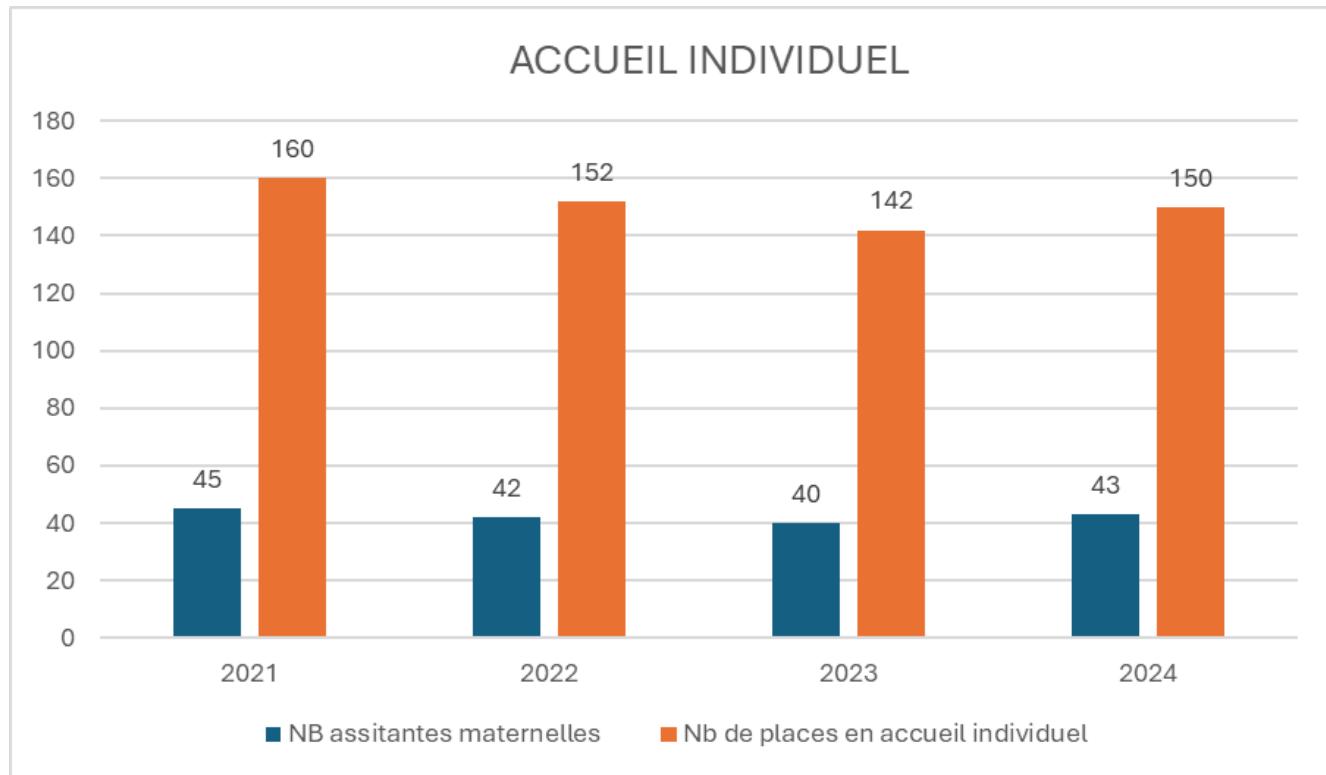


MICRO CRECHE CREANGE 12 places



Il y intervient également le Relais Petite Enfance (RPE), avec l'animatrice du secteur qui accueille les parents/ futurs parents/ assistants maternels afin d'animer un réseau et répondre aux questionnements.

Accueil Individuel :



On peut observer un nombre d'assistantes maternelles à l'équilibre entre 2020 et 2024. Le nombre de places disponibles a lui baissé de 10 places.

Offre Enfance et Bilan synthétique 2021-2025 (ou 2022-2025 pour les communes de l'avenant):

ALSH Extra scolaires

ALSH VIRGINIE GAMBET / LEC Grand Sud

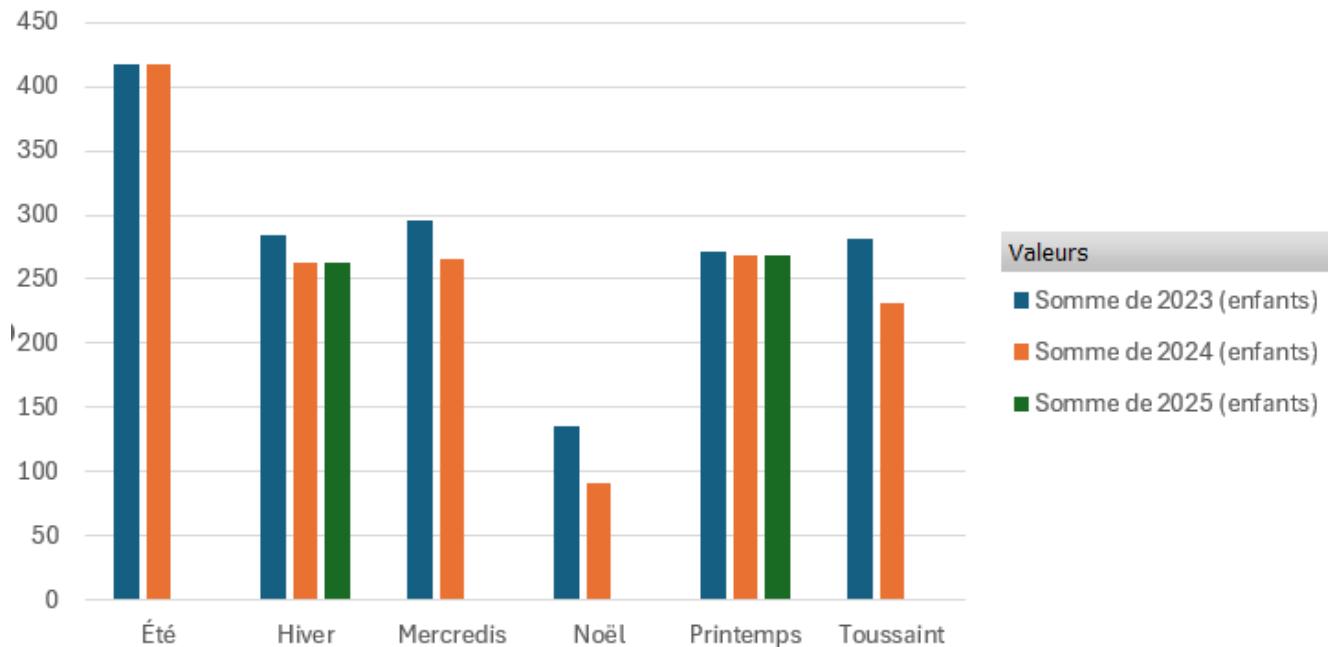
Périodes d'ouverture : chaque vacance scolaire de 7h45 à 18h15 avec possibilité d'inscription à la journée ou à la semaine

Agrement : 175 les vacances d'automne, d'hiver, de printemps / 220 en juillet / 150 en août - 3 /13 ans

Lieu d'accueil :

Fonctionnement de l'ALSH depuis le lancement de la délégation de service public

PERIODES	NBRE ENFANTS	NBRE PRESENCES journée	NBRE PRESENCES 1/2 journée (mercredis)
MERCREDIS 2023 (sept 2023-Juillet 2024)	296	3895	754
VACANCES TOUSSAINT 2023	282	1461	
VACANCES NOEL 2023	135	423	
VACANCES HIVER 2024	284	1587	
VACANCES PRINTEMPS 2024	271	1344	
VACANCES ÈTE 2024	418	5668	
MERCREDIS 2024 (sept 2024-30 avril 2025)	266	2912	528
VACANCES TOUSSAINT 2024	232	1240	
VACANCES NOEL 2024	91	281	
VACANCES HIVER 2025	263	1527	
VACANCES PRINTEMPS 2025	269	1373	



- Les mercredis et les vacances de Toussaint et Noël affichent une baisse sensible entre 2023 et 2024.
- En 2025, les périodes Hiver et Printemps restent stables par rapport à 2024.

ALSH Extrascolaire de la Bastide :

Périodes d'ouverture : toutes périodes de vacances scolaires toussaint, Noël, hiver printemps et été (de début juillet jusqu'au 15 août)
 Fermeture du 15 août au 15 septembre.

Agrement : agrément pour 40 enfants de 6 à 17 ans mais accueil jusqu'à 12 ans après orientation vers le club jeunes.

ALSH Pérисcolaires

ALSH Périscolaire Virginie GAMBET :

Périodes d'ouverture : de fin septembre à fin juin
 Horaires: les mercredis de 9h-12h et 14h-18h
 Fermeture du 15 août au 15 septembre.

Agrement : 40 enfants de 6 à 17 ans mais accueil jusqu'à 12 ans après orientation vers le club jeunes.

ALSH Périscolaire de la Bastide :

Périodes d'ouverture : de fin septembre à fin juin
Horaires: les mercredis de 9h-12h et 14h-18h
Fermeture du 15 août au 15 septembre.

Agrement : 40 enfants de 6 à 17 ans mais accueil jusqu'à 12 ans après orientation vers le club jeunes.

Offre adolescents :

Club Jeunes Municipal :

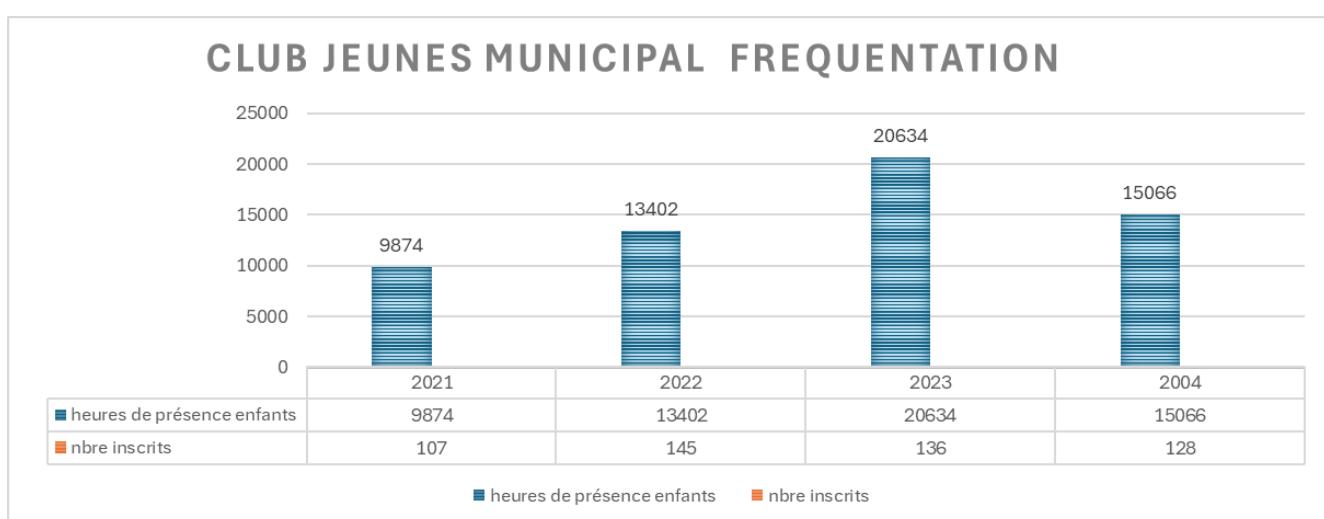
Périodes d'ouverture :

Périodes scolaires : du mardi au samedi de 13h30 à 18h30

Période de vacances scolaires : du lundi au vendredi de 9h00 à 19h00 (selon les activités proposées).

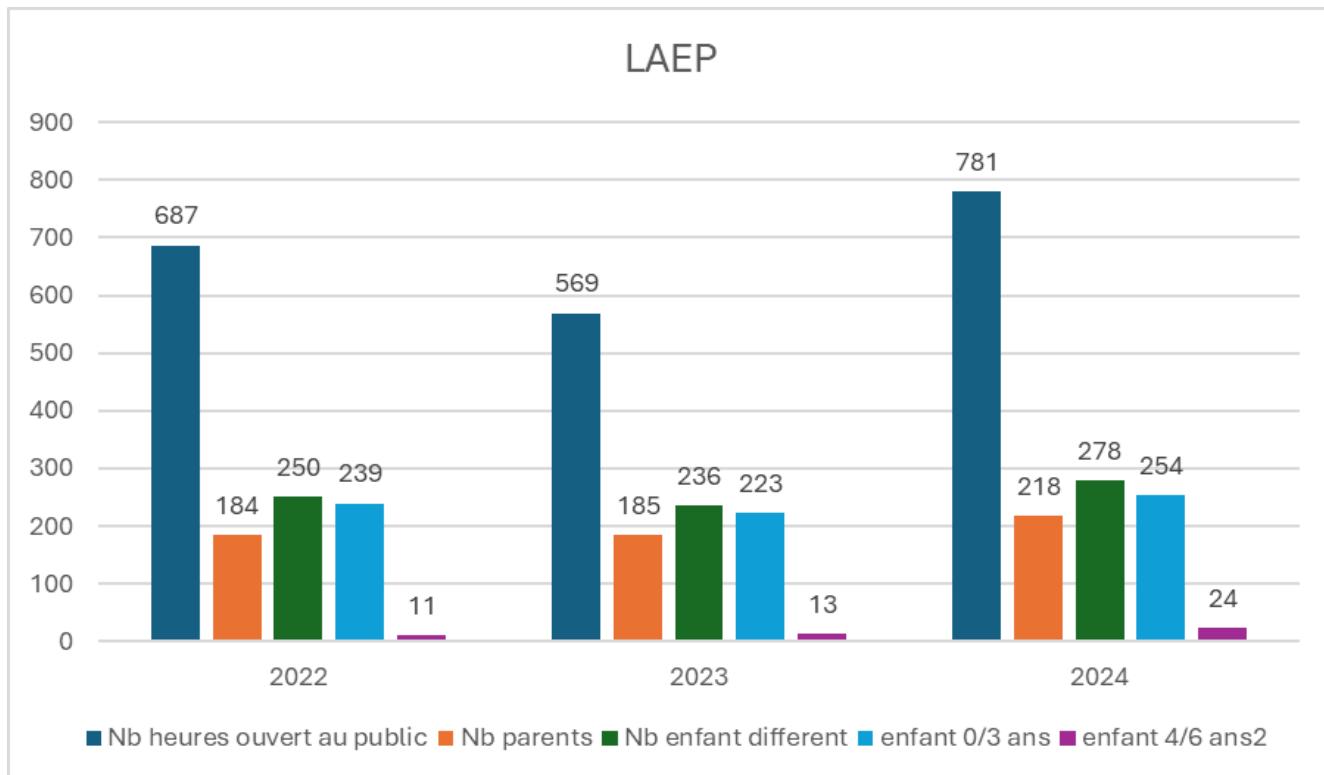
Fermeture : 2 dernières semaines d'août / entre Noël – jour de l'an

Agrement : 50 places



Offre Parentalité et Bilan synthétique 2021-2025 ou 2022-2025 pour les communes de l'avenant

Il y a un Lieu d'Accueil Enfant Parent (LAEP) situé sur l'allée Roch pape, au sein des bâtiments du service petite enfance. Ce lieu est ouvert le lundi, mercredi et vendredi de 9h à 11h45 et le lundi et jeudi de 14h à 16h45. C'est un lieu gratuit et anonyme, dont le but est la rencontre et l'échange pour les parents comme pour les enfants.



REAAP

2021: 1 projet (PRE)

2022: 2 projets dont (PRE)

2023 : 1 projet (PRE)

2024 : 4 projets + PRE a été aiguillé sur nos fonds propres et sorti du REAAP depuis 2024 pour 6200 €

Accompagnement à la scolarité (CLAS)

<u>structures</u>		2021/2022	2022/2023	2023/2024
CS Bastide	NB d'élémentaires	63	58	57
	NB de collégiens	25	30	31
LECGS	NB d'élémentaires	103	103	108
	NB de collégiens	29	15	12

Perspectives 2026-2030 et enjeux spécifiques pour la commune en lien avec la CTG :

- passerelle entre éducation nationale et les services petite enfance/ jeunesse/affaires scolaires
- maison de la parentalité
- Consolider le “Aller vers” en lien avec les centres sociaux
- rénovation des structures

Carte d'identité : CHEVAL BLANC



	LMV	CHEVAL BLANC	
Nombre d'habitants (données insee 2022)	55 718	4373	
		GLOBAL	MSA
Nbre allocataires (CAF + MSA)	9 916	633	28
Taux de couverture allocataires%	44,6 %	39.17%	1.69%
Nbre de personnes couvertes	24 169	1740	74
Part allocataires avec enfants %	52,3	63.7%	64.29%
Part de monoparents en %	16,4 %	13.3%	21.42%
Taux de pauvreté (insee 2022)	18,8 %	9%	
Part des ménages fiscaux imposés (insee 2022)	44,6 %	56%	NC
Nbre total enfants 0-19 ans révolus	10 190	758	30
0-2 ans	1 432	100	<5
3-5 ans	1 488	113	<5
6-11 ans	3 460	265	13
12-15 ans	2 188	167	5
16-17 ans	908	63	5
18-19 ans	714	50	<5
% enfants 0-20 bas revenus	31,4 %	14.4%	NC
Nombre d'enfants -18 ans AEEH	275	24	< 5
Taux de familles CAF avec enfants de – de 3ans dont tous les parents travaillent	52.9 %	75.3%	NC

Le nombre d'allocataires depuis les données 2020 est stable (630 en 2020)

Le nombre d'enfants de 0 à 20 ans est quasi stable également (747 en 2020)

Etablissements scolaires

Evolutions des effectifs scolaire : Stabilité des effectifs de 2020 à 2025

Année	Effectif par année															Total des élèves						
	Ecole Marius André				Ecole La Roquette																	
	Maternelle		Primaire					Maternelle		Primaire												
PS	MS	GS	Total	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	Total	PS	MS	GS	CP	Total	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	Total		
2017-2018	46	52	38	136	37	44	48	51	41	221	1	5	6	3	15		5	4	6	5	20	392
2018-2019	36	49	50	135	41	35	44	49	49	218	9	1	5	2	17		9	3	3	6	21	391
2019-2020	40	40	56	136	48	39	33	46	48	214	4	9	3	3	19		8	2	4	2	16	385
2020-2021	41	38	43	122	56	47	38	32	45	218	4	6	7	5	22		3	5	2	5	15	377
2021-2022	44	38	39	121	48	54	48	39	34	223	7	4	7		18	6	3	2	4	2	17	379
2022-2023	33	45	37	115	39	44	56	50	41	230	4	8	4	7	23		5	3	2	3	13	381
2023-2024	38	34	43	115	38	40	41	56	48	223	2	5	6	7	20		6	5	3	3	17	375
2024-2025	38	37	34	109	48	43	36	45	56	228	4	2	5	7	18		7	6	5	4	22	377

Mise à jour mars 2025

Séniors :

Une résidence autonomie “Lou Galoubet” gérée par l’ADMR, avec une animatrice présente à temps plein.

Une maison de retraite “Les sereins” : 60 lits

Un foyer 3ème âge “Oustau” au sein du pôle intergénérationnel.

ADMR (Association d'aide à domicile)

CCAS : registre personnes vulnérables.

Accès aux droits :

1 CCAS (dossiers MDPH, APA, aide sociale à domicile).

Communication relative aux services du Point Justice intercommunal sur le site internet de la commune.

Logement :

Un bailleur présent sur la commune (Grand Delta Habitat).

Demande de logement social en ligne sur le site de la commune

Inauguration en 2024 de 2 nouvelles résidences de logements mixtes (GDH).

Au 1^{er} janvier 2024, la Commune de Cheval-Blanc comptait 114 logements sociaux sur son territoire.

Sport, culture et vie associative :

1 complexe sportif.

1 médiathèque

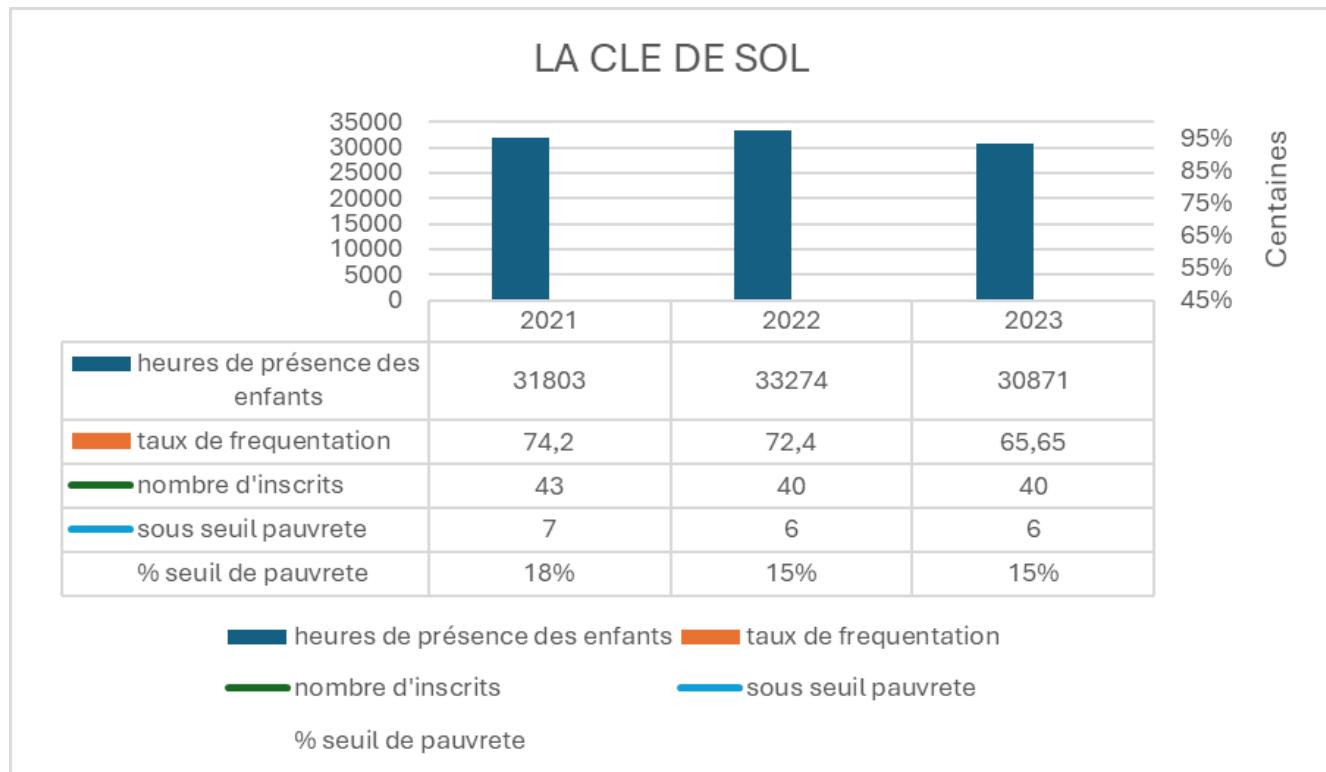
Un Observatoire de la Langue et de la Culture Provençale accueilli dans le mas St Paul.

Des jardins partagés (association Culture et vous) : le terrain est mis à disposition par la commune.

Offre Petite Enfance et Bilan synthétique 2021-2025 :

L'accueil collectif

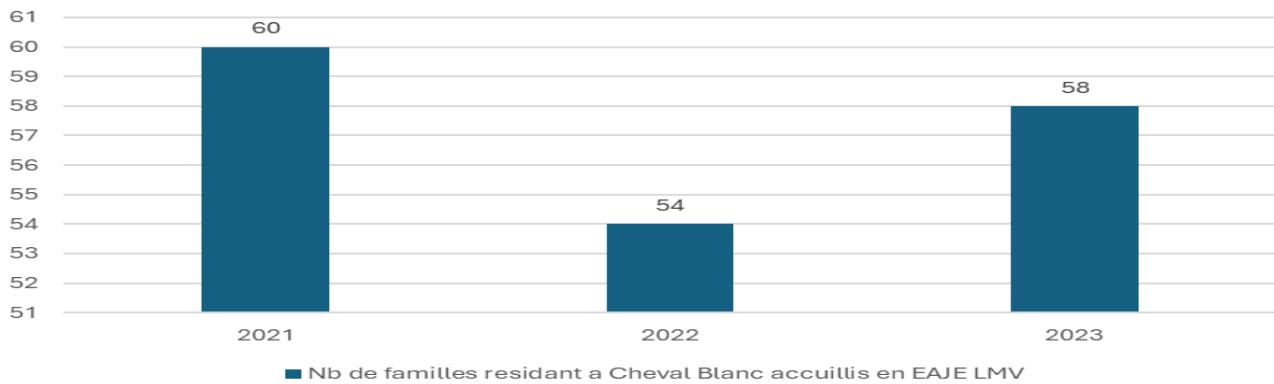
La crèche La Clé de Sol possède un agrément de 19 berceaux. Elle est ouverte du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30.



Répartition de l'accueil des enfants à Cheval Blanc et sur les autres crèches de l'interco:

	2021	2022	2023
Nb inscrits sur Clé de Sol	43	40	40
Familles inscrits a Clé de Sol résidants sur Cheval Blanc	36	26	29
Famille de Cheval Blanc accueillis sur LMV	16 Cavaillon 2 Cabrières 3 Les Taillades 3 Mérindol TOTAL : 60	20 Cavaillon 3 Cabrières 2 Robion 1 Les Taillades 2 Mérindol TOTAL : 54	18 Cavaillon 3 Cabrières 2 Robion 2 Les Taillades 4 Mérindol TOTAL : 58

Nb de familles résidant à Cheval Blanc accueillis en EAJE LMV



La structure a pu bénéficier de travaux en 2022, grâce à un Fond de Modernisation des Équipements (FME).

Pour un budget de 26 587€ HT soutenue par la CAF à hauteur de 20 924€.

Ces travaux ont permis la création d'une salle de pause/ réunion, une remise en peinture des locaux, la pose de porte anti feu et l'achat de mobilier.

CLE DE SOL

Avant



Après

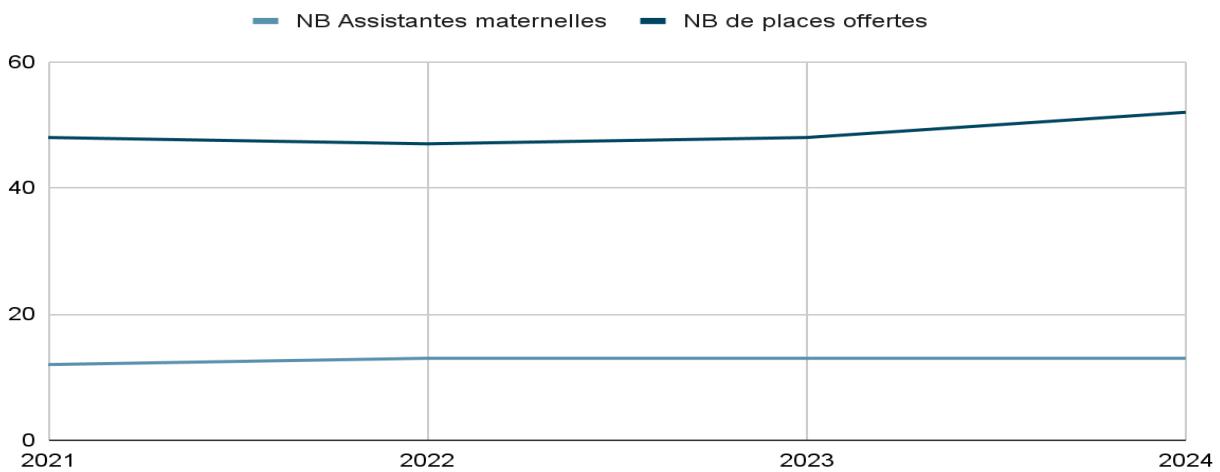


Création d'une salle de pause, mise en place de porte au RDC, remise en peinture, visophone à l'étage et changement de mobilier.



L'accueil individuel:

Points obtenus



	NB Assistantes maternelles	NB de places offertes
2021	12	48
2022	13	47
2023	13	48
2024	13	52

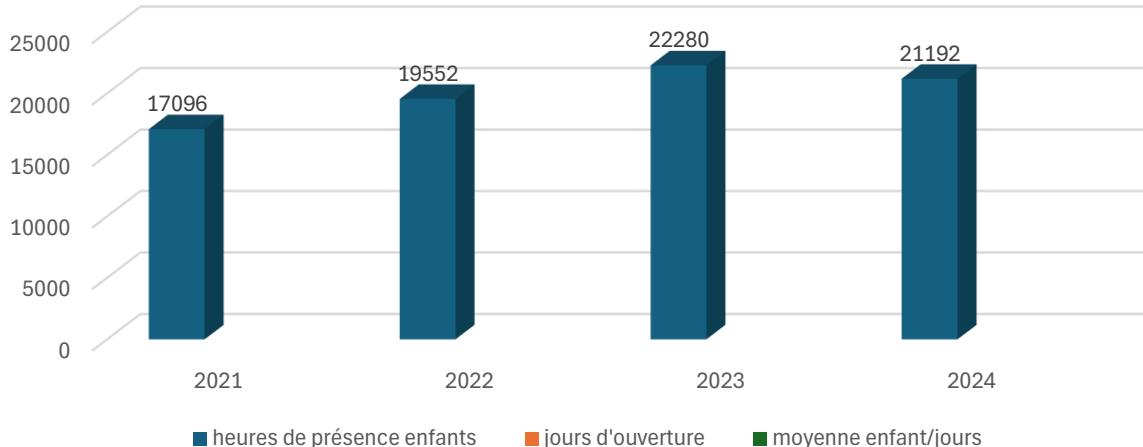
On peut observer un nombre d'assistantes maternelles à l'équilibre avec un nombre de places en légère augmentation.

Offre Enfance-Jeunesse et Bilan synthétique 2021-2025

ALSH EXTRASCOLAIRE :

- Temps d'ouverture : 60 jours d'ouverture durant les vacances de Toussaint, février, avril, juillet, août.
- Capacité d'accueil : vacances : 48 (24 pour les 03-05 ans -24 pour les 06 à 11 ans) l'été 60 (24 pour les 03 à 05 ans et 36 pour le 06 à 11 ans)
- Lieux d'accueils : pôle intergénérationnel
- Locaux dédiés situés 105, chemin de la rayette à côté de la Médiathèque au centre du village, service de proximité.

ALSH EXTRA CHEVAL BLANC

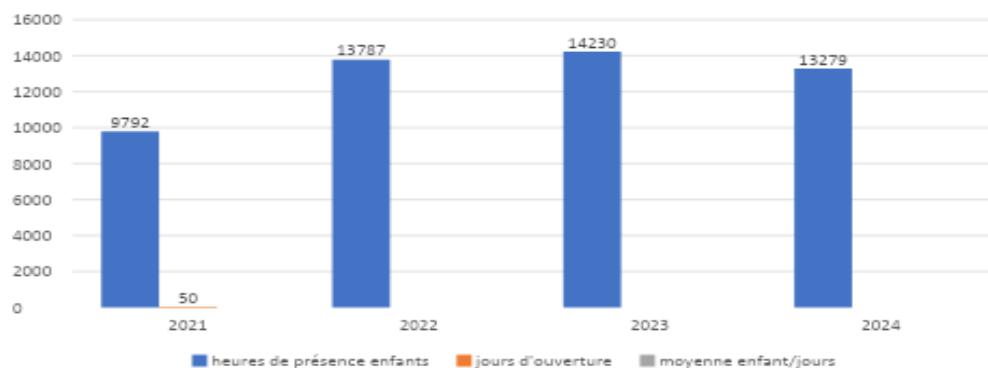


Hausse régulière des actes de présence 2021 à 2023 puis une baisse de 5% en 2024.

ALSH PERISCOLAIRE :

- Temps d'ouverture : Environ 35 jours d'ouverture/ an durant les mercredis.
- Capacité d'accueil : vacances : 48 (24 pour les 03-05 ans -24 pour les 06 à 11 ans)
- Lieux d'accueils : pôle intergénérationnel
- Locaux dédiés 105, chemin de la rayette à côté de la Médiathèque au centre du village.

ALSH PERI CHEVAL BLANC



Nous observons une hausse régulière des actes de présence 2021 à 2023 puis une baisse de 6% en 2024.

OFFRE ADOLESCENTS : Plus d'offres spécifiques adolescents mais mise en place d'un conseil municipal jeunes pour les préadolescents.

OFFRE PARENTALITE ET BILAN SYNTHETIQUE 2021-2025: Pas de projet spécifique mais les familles de Cheval Blanc peuvent accéder au LAEP intercommunal .

Perspectives 2026-2030 et enjeux spécifiques pour la commune en lien avec la CTG :

- Poursuite des ALSH extrascolaires et périscolaires du mercredi.
- Réflexion sur un projet de transformation des garderies périscolaire en ALSH Périscolaire avec besoin éventuel de formation BAFA notamment pour les ATSEM. Questionnement concernant les aides de la CAF pour les BAFA.
- Intégration du directeur ALSH aux groupes de travail proposés dans le cadre de l'animation et la coordination CTG sur le thème des ALSH ou autre (parentalité)
- Petite enfance : Besoins exprimés concernant les locaux de la crèche inadaptés , réflexion à mener sur de nouveaux locaux.
- Accès aux droits : Besoins exprimés de services rapprochés sur la commune de Cheval Blanc (permanences, ateliers ...)

CARTE D'IDENTITÉ : LAGNES



	LMV	LAGNES	
		GLOBAL	Dont MSA
Nombre d'habitants (données insee 2022)	55 718	1671	
Nbre allocataires (CAF + MSA)	9 916	224	13
Taux de couverture allocataires %	44,6 %	34.8%	2.15%
Nbre de personnes couvertes	24 169	582	36
Part allocataires avec enfants %	52,3	63.8%	76.9%
Part de monoparents en %	16,4 %	22.3%	15.4%
Taux de pauvreté (insee 2022)	18,8 %	NC	NC
Part des ménages fiscaux imposés (insee 2022)	44,6 %	NC	NC
Nbre total enfants 0-19 ans révolus	10 190	256	15
0-2 ans	1 432	33	5
3-5 ans	1 488	40	<5
6-11 ans	3 460	81	<5
12-15 ans	2 188	52	<5
16-17 ans	908	27	<5
18-19 ans	714	23	0
% enfants 0-20 bas revenus	31,4 %	23.8%	NC
Nombre d'enfants -18 ans AEEH	275	7	< 5
Taux de familles CAF avec enfants de – de 3ans dont tous les parents travaillent	52.9 %	67.7%	NC

Etablissements scolaires:

1 école maternelle et 1 école élémentaire.

Effectifs:

Années	2021/2022	2022/2023	2023/2024	2024/2025
Maternelle	54	64	68	70
Elémentaire	118	126	114	105
Total :	172	190	182	175

Seniors : pas d'EPHAD

Accès aux droits :

La commune dispose d'un CCAS, d'une permanence du conciliateur de justice et d'ateliers de médiation numérique.

Logements sociaux :

3 logements communaux à terme

Pas de logements sociaux.

Sport, culture et vie associative :

1 pumptrack et 1 aire de jeux

1 médiathèque

35 Associations

Santé :

1 maison de santé

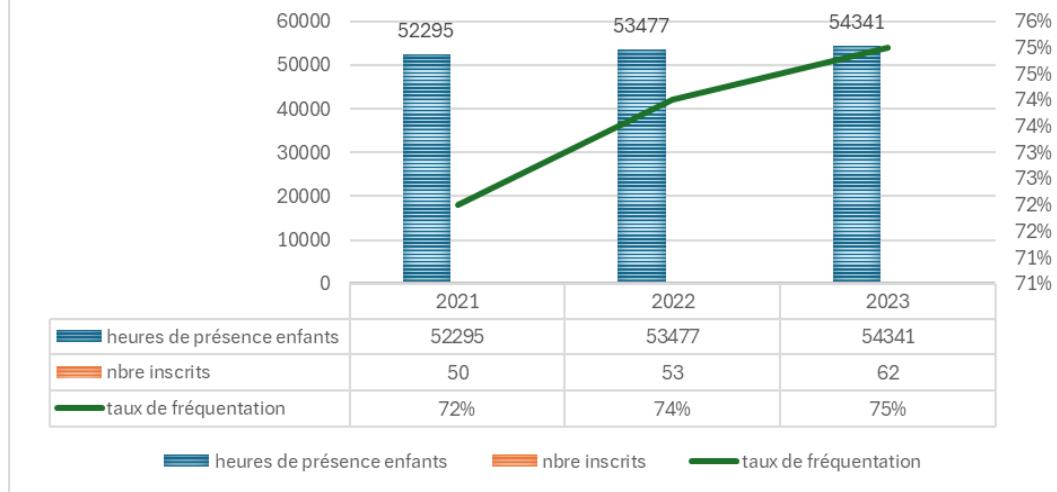
1 cabinet de kinésithérapie.

Offre Petite Enfance et Bilan synthétique 2021-2025 :

La crèche Li Pichots possède un agrément de 30 places. Au cœur du village, elle est accessible facilement et à tous les résidents de l'agglomération. Ouverte du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30, elle ferme 1 semaine en hiver, 3 semaines en période estivale et 1 semaine entre Noël et jour de l'an. Structure publique, elle propose une continuité de service sur la période estivale selon des critères pré établis.

L'équipe pédagogique se compose d'une directrice éducatrice de jeunes enfants, d'une éducatrice de jeunes enfants en continuité de directrice à 0.5 ETP, de 4 auxiliaires de puéricultures, de 3 CAP petite enfance et d'une référente santé et accueil inclusif (0.2 ETP). L'équipe est constituée de 9 agents, représentant 8.5 ETP.(hors RSAI).

CRECHE DE LAGNES FREQUENTATION



On observe également une forte augmentation du nombre de familles en situation de précarité parmi les familles accueillies au sein de la structure entre 2023 et 2024 (seuil de pauvreté):

- 8 enfants sous le seuil de pauvreté en 2022 soit 15.1% (53 inscrits)
- 8 enfants sous le seuil de pauvreté en 2023 soit 12.9 % (62 inscrits)
- 12 enfants sous le seuil de pauvreté en 2024 soit 27.9% (43 inscrits)

Concernant l'accueil individuel, il y a sur la commune de Lagnes au 31/12/2024: 5 assistantes maternelles comptabilisant une offre d'accueil de 18 places.

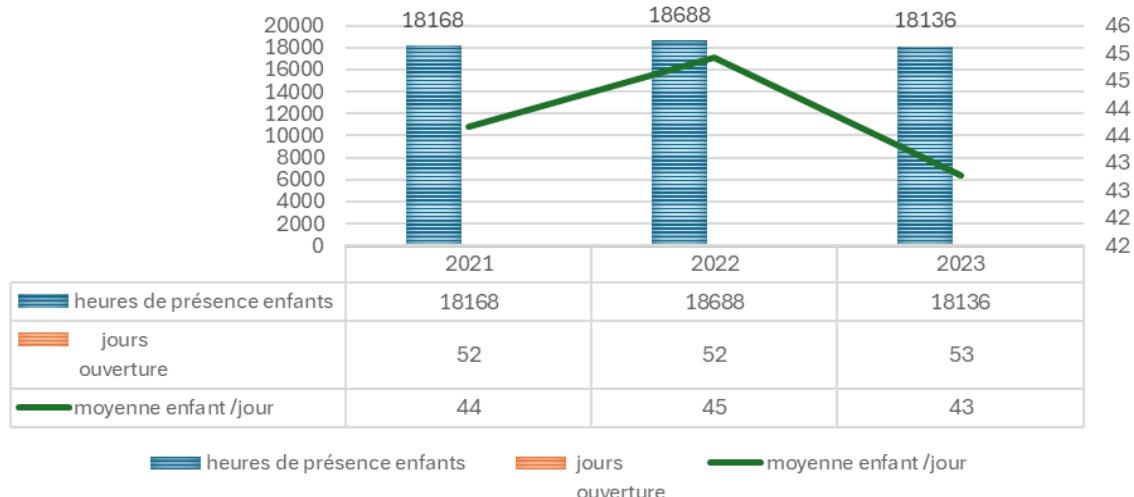
Certaines d'entre elles se sont rassemblées en une MAM - maison d'assistante maternelle. On observe également que l'offre individuelle est bien utilisée, le taux d'occupation est de 94.5%. Cette offre évolue et augmente de 61% entre 2020 et 2024.

	<u>Nb Assistantes Maternelle en activité</u>	<u>Nb de places</u>	<u>Nb de places disponibles</u>	<u>Taux d'occupation</u>
<u>2020</u>	3	11	0	100%
<u>2021</u>	3	10	0	100%
<u>2022</u>	2	8	0	100%
<u>2023</u>	5	17	1	94.12%
<u>2024</u>	5	18	1	94.44%

Offre Enfance et Bilan synthétique 2021-2025 :

- **ALSH extrascolaire associatif :** Capacité d'accueil environ 60 enfants petites et grandes vacances géré par délégation à la fédération des Francas de Vaucluse

ALSH FRANCAS FREQUENTATION



Stabilité des présences avec une légère baisse en 2024 (17728 h soit -2%)

Perspectives 2026-2030 et enjeux spécifiques pour les 5 communes en lien avec la CTG :

Objectifs communs aux 5 communes (Beaumettes, Cabrières d'Avignon, Lagnes, Oppède, Maubec) :

- Continuer les actions en cours dans le domaine de l'enfance et de la jeunesse.
- Maintenir la coordination afin de préserver les projets existants et la dynamique locale développée depuis plusieurs années entre les 5 communes.

CARTE D'IDENTITÉ : LAURIS



	LMV	LAURIS	
Nombre d'habitants (données insee 2022)	55 718	3961	
		GLOBAL	Dont MSA
Nbre allocataires (CAF + MSA)	9 916	582	23
Taux de couverture allocataires %	44,6 %	38.5%	1,9%
Nbre de personnes couvertes	24 169	1527	75
Part allocataires avec enfants %	52,3	60.5 %	78,3%
Part de monoparents en %	16,4 %	18.4%	4,3%
Taux de pauvreté (insee 2022)	18,8 %	13%	
Part des ménages fiscaux imposés (insee 2022)	44,6 %	51%	
Nbre total enfants 0-19 ans révolus	10 190	671	34
➤ 0-2 ans :		83	
➤ 3-5 ans :	1 432	118	<5
➤ 6-11 ans :	1 488	229	6
➤ 12-15 ans:	3 460	148	11
➤ 16-17 ans :	2 188	52	<5
➤ 18-19 ans	908	41	<5
% enfants 0-20 bas revenus	31,4 %	19.7 %	NC
Nombre d'enfants -18 ans AEEH	275	17	<5
Taux de familles CAF avec enfants de – de 3ans dont tous les parents travaillent	52.9 %	70.8%	NC

Etablissements scolaires

1 école maternelle et 1 école élémentaire.

Effectifs scolaires 2021/2022 : Après une hausse des effectifs ces dernières années, risque de fermeture de classe en 2025 en raison des baisses d'effectifs depuis 2 ans.

2021/2022 : 362 (maternelle : 148 ; élémentaire : 214)

2022/2023 : 364 (maternelle : 148 ; élémentaire : 216)

2023/2024 : 331 (maternelle : 121 ; élémentaire : 210)

2024/2025 : 320 (maternelle : 106 ; élémentaire : 214)

Seniors :

- EHPAD ROQUEFRAICHE (fermeture janvier 2025)
- EHPAD Privé Les Amandines 14 places
- EHPAD maison des missions étrangères « pères missionnaires »

Accès aux droits :

La commune dispose d'un CCAS et d'un service de portage de repas à domicile.

Logements sociaux :

30 logements sociaux ou communaux avec des loyers maîtrisés.

Sport, culture et vie associative :

1 parc et 1 aire de jeux

1 médiathèque

59 Associations

Offre Petite Enfance et Bilan synthétique 2021-2025 :

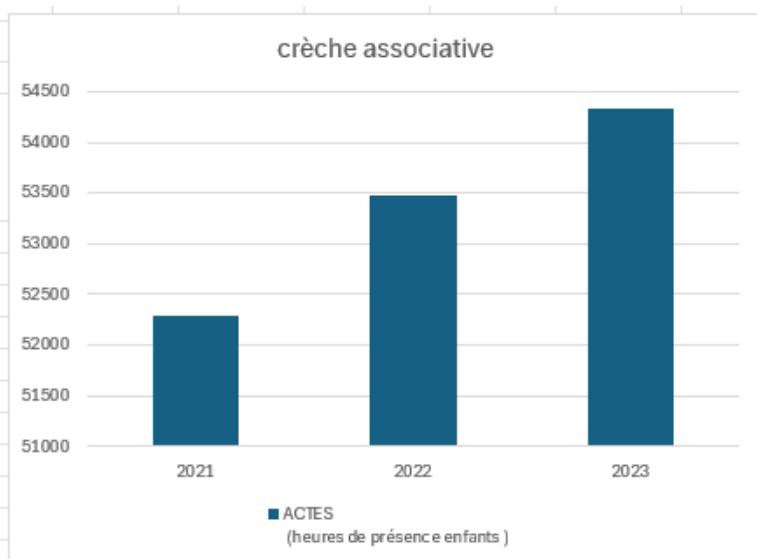
La crèche La Marelle, est située sur l'avenue Alphonse Daudet. Elle possède un agrément de 30 places. Elle est en gestion associative.

Sa localisation, à proximité de l'école, facilite les déplacements des familles. Cette structure a connu une grosse influence entre 2020 et 2023, avec une liste d'attente importante. On observe depuis 2024, un retour à la normale, avec une liste d'attente qui se rapproche des autres établissements du territoire.

Cet établissement est accessible à tous les résidents du territoire LMV, mais on constate une mutualisation restreinte sur des demandes entre Mérindol avec la crèche François Ronot et Lauris. Ces villages étant éloignés de Cavaillon.

Une complémentarité est offerte avec la présence d'assistants maternels. L'animatrice du Relais Petite Enfance intervient également dans les locaux de l'EAJE pour y proposer des temps d'éveil et d'échanges.

Evolution des fréquentations Crèche associative			
	ACTES (heures de présence enfants)	incrits	taux de fréquentation
2021	52295	57	72%
2022	53477	58	74%
2023	54341	57	75%



	Nb Assistantes Maternelle en activité	Nb de places	Nb de places disponibles	Taux d'occupation
2020	15	51	7	92.16%
2021	18	61	2	96.72%
2022	15	52	1.5	97.11%
2023	13	46	3	93.47%
2024	13	46	2	95.65%

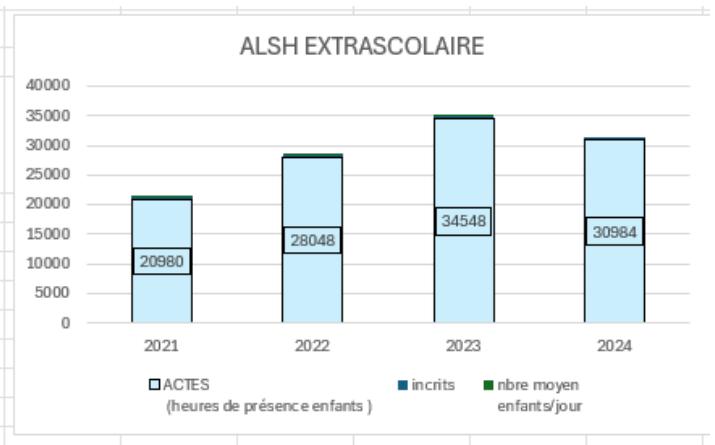
On constate un nombre important de places d'accueil individuel sur la commune de Lauris. Une baisse entre 2020 et 2024 de 5 places est observée, mais 2 places restent vacantes.

Offre Enfance et Bilan synthétique 2021-2025

- **ALSH extrascolaire et périscolaire municipal (capacité d'accueil environ 270 enfants) :**

Public : enfants âgés de 3 ans à 12 ans. Augmentation importante des actes extrascolaire et périscolaire de 2022 et 2023 puis baisse de 8 à 10 % en 2024.

Evolution des fréquentations ALSH extra scolaire			
	ACTES (heures de présence enfants)	incrits	nbre moyen enfants/jour
2021	20980	175	55
2022	28048	233	81
2023	34548	246	90
2024	30984	231	



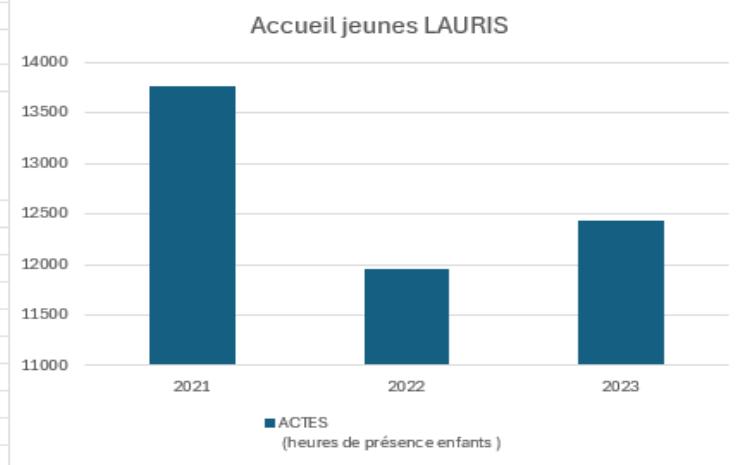
Evolution des frequentations ALSH périscolaire		
	ACTES (heures de présence enfants)	incrits
2021	56320	222
2022	78846	261
2023	79528	274
2024	73017	



Offre adolescents et bilan synthétique 2021-2025

- 1 Accueil adolescents municipal avec une capacité d'accueil de 24 places accueillant des jeunes de 11 à 17 ans
- L'animatrice de l'accueil jeunes est également labellisée "promeneur du net".

Evolution des frequentations Accueil jeunes		
	ACTES (heures de présence enfants)	incrits
2021	13756	76
2022	11959	82
2023	12428	92



Offre d'animation de la Vie sociale :

Un Espace de Vie Sociale porté par l'association Au Maquis (agrément CAF 2022-2025)

Offre Parentalité et Bilan synthétique 2021-2025 :

- 1 CLAS géré par le CCAS en partenariat avec l'EVS Au Maquis qui assure l'animation du dispositif mis en place durant cette 1^{ère} CTG (12 enfants accueillis)
- 1 projet REAAP porté par l'EVS Au maquis : « le café des minots » : activités parents-enfants mis en place durant cette 1^{ère} CTG chaque semaine.

Perspectives 2026-2030 et enjeux spécifiques pour les 3 communes Lauris Puget Puyvert
lien avec la CTG :

Objectifs communs aux 3 communes :

- Souhait de poursuivre les regroupements réguliers par le Chargé de coopération CTG des directeurs des structures d'animations ALSH du territoire Sud Luberon pour échanger sur leurs pratiques, et mutualiser des projets communs (sorties, séjours)
- Besoins d'accompagnement des nouveaux directeurs ALSH (ex de Puget)
- Réflexion sur des séjours mutualisés pour les jeunes adolescents des villages du territoire sud Luberon
- Poursuite du regroupement des accueils adolescents du territoire LMV
- Parentalité, médiation familiale : Être mieux informé sur l'existant : proposition d'informations par le CCT (lien EDES par exemple, médiation familiale ..)

Objectifs spécifiques LAURIS : Poursuite des actions existantes

Carte d'identité : Lourmarin



	LMV	LOURMARIN	
Nombre d'habitants (données insee 2022)	55 718	1063	
		GLOBAL	MSA
Nbre allocataires (CAF + MSA)	9 916	137	6
Taux de couverture allocataires%	44,6 %	28.5%	1.3%
Nbre de personnes couvertes	24 169	303	14
Part allocataires avec enfants %	52,3	48.9%	50%
Part de monoparents en %	16,4 %	20.4%	33.3%
Taux de pauvreté (insee 2022)	18,8 %	NC	NC
Part des ménages fiscaux imposés (insee 2022)	44,6 %	NC	NC
Nbre total enfants 0-19 ans révolus	10 190	122	7
➤ 0-2 ans :	1 432	19	0
➤ 3-5 ans :	1 488	14	0
➤ 6-11 ans :	3 460	36	<5
➤ 12-15 ans:	2 188	27	<5
➤ 16-17 ans :	908	17	<5
➤ 18-19 ans	714	9	<5
% enfants 0-20 bas revenus	31,4 %	NC	NC
Nombre d'enfants -18 ans AEEH	275	NC	0
Taux de familles CAF avec enfants de – de 3ans dont tous les parents travaillent	52.9 %	72.2%	NC

Etablissements scolaires

Une école maternelle et primaire (P. de Girard): 4 classes.

Périscolaire et cantine: Accueil en période scolaire :
lundi, mardi, jeudi, vendredi de 7h30 à 9h00 et de 16h30 à 18h00

Seniors :

1 association : Moov'Seniors créée en 2021 qui mobilise 160 adhérents chaque année (activités proposées : marche, jeux, activité physique adaptée, etc.).

Accès aux droits :

Une espace numérique au sein de la fruitière numérique avec des ordinateurs en accès libre et un conseiller numérique qui propose:

- des ateliers collectifs pour la montée en compétences (mardis matins et jeudis après-midis)
- Des rendez-vous individuels.

Une médiathèque avec des permanences du conseiller numérique LMV.

Logement :

Plusieurs projets de construction de logements qui incluent du logement social ou des logements en accession (Bail Réel Solidaire).

Sport, culture et vie associative :

1 stade, 1 boulodrome, 1 terrain de basket, 1 club de tennis (projet de développement du pickle ball), 1 terrain de beach volley.

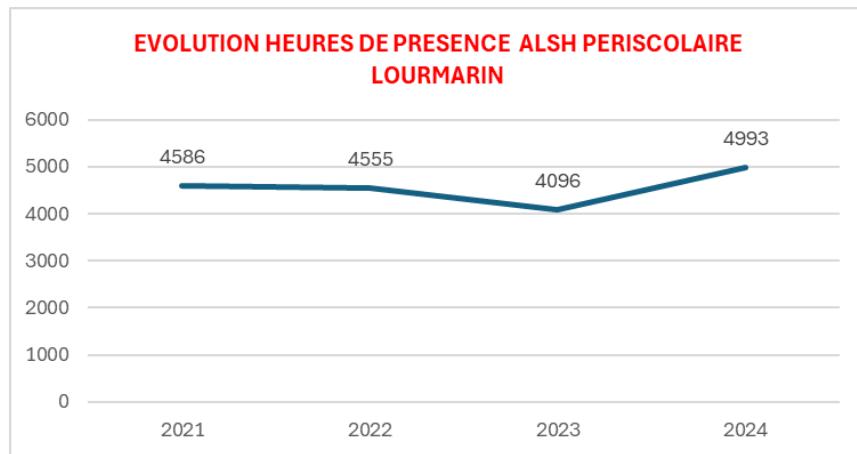
1 association "jeux m'amuse" qui organise des soirées jeux pour les familles (environ 70 adhérents).

Offre Petite Enfance et Bilan synthétique 2021-2025 :

Les habitants de Lourmarin font partie de l'Agglomération Luberon Monts de Vaucluse, les familles ont accès à toutes les structures gérées par LMV. La crèche de Lauris et Mérindol sont les plus proches de la commune. Des assistants maternels assurent l'accueil individuel, elles sont pour 2024:

25 en activités pour 91 places proposées sur un secteur géographique (13 Lauris/ 7 Mérindol / 2 Puget / 3 Puyvert).

Offre Enfance et Bilan synthétique 2021-2025 :



Evolution de 8% des actes en 4 ans

Offre adolescents : Pas de structures jeunesse

Une association "The Pep's" qui propose des activités et des sorties aux jeunes âgés de 7 à 18 ans.

Offre Parentalité : Pas de structures parentalité sur la commune

Perspectives 2026-2030 et enjeux spécifiques pour la commune en lien avec la CTG :

Ouverture d'un ALSH extrascolaire dès octobre 2025 (3-12 ans), ouvert aux enfants de Puyvert et de Vaugines.

Un logement sera créé à l'étage du bâtiment pour un gardien, et des chambres au sein de l'ALSH seront à disposition des animateurs pour les périodes de vacances.

Ouverture d'une MAM dès septembre 2025 (12 places).

Carte d'identité : Maubec



	LMV	MAUBEC	
Nombre d'habitants (données insee 2022)	1961		
	GLOBAL	Dont MSA	
Nbre allocataires (CAF + MSA)	9916	266	23
Taux de couverture allocataires %	44.6%	35%	
Nbre de personnes couvertes	24169	688	69
Part allocataires avec enfants %	52.3%	59.4 %	78%
Part de monoparents en %	16.4%	18.4 %	22%
Taux de pauvreté (insee 2022)	18.8%	NC	
Part des ménages fiscaux imposés (insee 2022)	44.6%	NC	
Nbre total enfants 0-19 ans révolus	10190	304	34
0-2 ans	1432	33	<5
3-5 ans	1488	29	8
6-11 ans	3460	110	14
12-15 ans	2188	82	5
16-17 ans	908	25	<5
18-19 an	714	25	<5
% enfants 0-20 bas revenus	31.4%	17.8%	NC
Nombre d'enfants -18 ans AEEH	275	9	0
Taux de familles CAF avec enfants de – de 3ans dont tous les parents travaillent	52.9%	69.2%	

Etablissements scolaires :

1 école élémentaire et maternelle :

Années :	2021/2022	2022/2023	2023/2024	2024/2025
Maternelle	34	30	30	33
Elémentaire	91	90	83	74
Total	125	120	113	107

Séniors :

Pas d'EHPAD

Accès aux droits :

CCAS au sein de la mairie

Logements sociaux (Grand delta habitat) :

15 logements sociaux via le bailleur grand delta habitat

Sport, culture et vie associative :

1 parc et aire de jeux

1 médiathèque

26 associations

Offre d'animation de la Vie sociale :

1 EVS (Espace de Vie Sociale) Association AVEC la gare (agrément CAF 2025 -2028)

Offre Parentalité :

1 CLAS géré par l'association AVEC la gare, dispositif mis en place durant cette CTG (2024-2025), ouvert à tout le territoire des 5 communes.

Offre Petite Enfance:

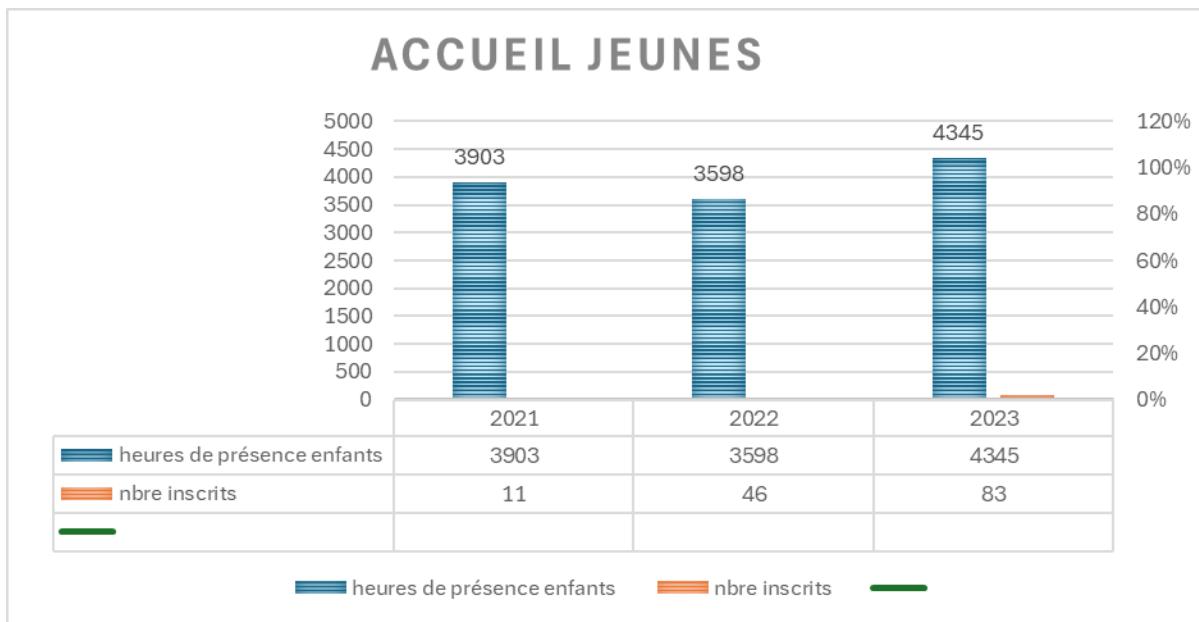
Les habitants de Maubec ont accès à tous les établissements d'accueil du jeune enfant situés sur le territoire de l'agglomération Luberon Monts de Vaucluse.

Cette offre d'accueil est complétée par l'offre individuelle, assurée par les assistantes maternelles. La commune de Maubec en compte 2 au 31/12/2024 offrant 6 places qui sont toutes occupées. On constate une diminution de l'accueil individuel qui a divisé par 2.5 en 3 ans.

	<u>Nb AM en activité</u>	<u>Nb de places</u>	<u>Nb de places disponibles</u>	<u>Taux d'occupation</u>
<u>2020</u>	5	14	2	85.71%
<u>2021</u>	5	15	1	96.66%
<u>2022</u>	3	10	1	90%
<u>2023</u>	3	10	1	90%
<u>2024</u>	2	6	0	100%

Offre jeunesse et Bilan synthétique 2021-2025 :

1 accueil jeunes géré par l'association AVEC la gare qui accueille des jeunes du territoire des 5 communes.



Évolution des heures de présence des jeunes depuis 3 ans qui se confirme en 2024 avec 6305 h déclarées .

Perspectives 2026-2030 et enjeux spécifiques pour les 5 communes en lien avec la CTG :

- **Objectifs communs aux 5 communes** (Les Beaumettes, Cabrières d'Avignon, Lagnes, Oppède, Maubec) :
 - Continuer les actions en cours dans le domaine enfance jeunesse.
 - Nécessité d'assurer une coordination pour préserver les projets existants et la dynamique locale développée depuis plusieurs années entre les 5 communes.

Carte d'identité : Mérindol



	LMV	MERINDOL	
Nombre d'habitants (données insee 2022)	55 718	2270	
		GLOBAL	MSA
Nbre allocataires (CAF + MSA)	9 916	361	18
Taux de couverture allocataires%	44,6 %	43.17%	2,56
Nbre de personnes couvertes	24 169	980	58
Part allocataires avec enfants %	52,3	64.8%	83.33%
Part de monoparents en %	16,4 %	18.3%	22.22%
Taux de pauvreté (insee 2022)	18,8 %	12%	
Part des ménages fiscaux imposés (insee 2022)	44,6 %	48%	
Nbre total enfants 0-19 ans révolus	10 190	441	25
0-2 ans	1 432	62	<5
3-5 ans	1 488	66	<5
6-11 ans	3 460	160	9
12-15 ans	2 188	89	<5
16-17 ans	908	36	<5
18-19 ans	714	28	<5
% enfants 0-20 bas revenus	31,4 %	16.6%	NC
Nombre d'enfants -18 ans AEEH	275	8	<5
Taux de familles CAF avec enfants de – de 3ans dont tous les parents travaillent	52.9 %	70.8%	NC

Le nombre d'allocataires depuis les données 2020 baisse de 13% (419 en 2020)

Le nombre d'enfants de 0 à 20 ans augmente de 5% (419 en 2020)

Etablissements scolaires :

Une école maternelle et une école élémentaire.

Tarification sociale de la cantine scolaire.

Augmentation des effectifs scolaires de 2021 à 2024

EFFECTIFS ECOLE DE MERINDOL			
ANNEE (RENTREE)	MATERNELLES	ELEMENTAIRES	Total
2021	67	149	216
2022	69	150	219
2023	79	150	229
2024	79	149	228
Prévision 2025	78	142	220

Séniors :

Services- établissements : Le CCAS propose des animations seniors, le portage des repas à domicile (forte demande sur cette offre), et anime le restaurant des aînés (mardis et jeudis). Le CCAS propose également un service d'aide à domicile.

Accès aux droits :

1 CCAS,

1 Espace France Services porté par le groupe LA POSTE avec ordinateur en libre accès (ainsi qu'une tablette, une imprimante et un scan). Le bouquet France Services couvre les démarches administratives de 1er niveau de 12 opérateurs nationaux (CAF, MSA, CPAM, Impots, ANTS, France Travail, Chèque energie, etc.). 78% des démarches sont réalisées en intégralité au sein de l'espace FS.

Communication sur le site de la commune concernant l'offre de services du Point Justice intercommunal.

Logement sociaux :

47 logements sociaux sur la commune :

- La Garidelle : 10 lgts
- Les Magnans : 18 lgts
- Hameau des Garrigues : 10 lgts
- Logements communaux : 9
- Projet de création d'une résidence seniors (22 logements).

Sport, culture et vie associative :

1 complexe municipal (stade, pumptrack, parcours santé, ...)

1 médiathèque

Patrimoine culturel

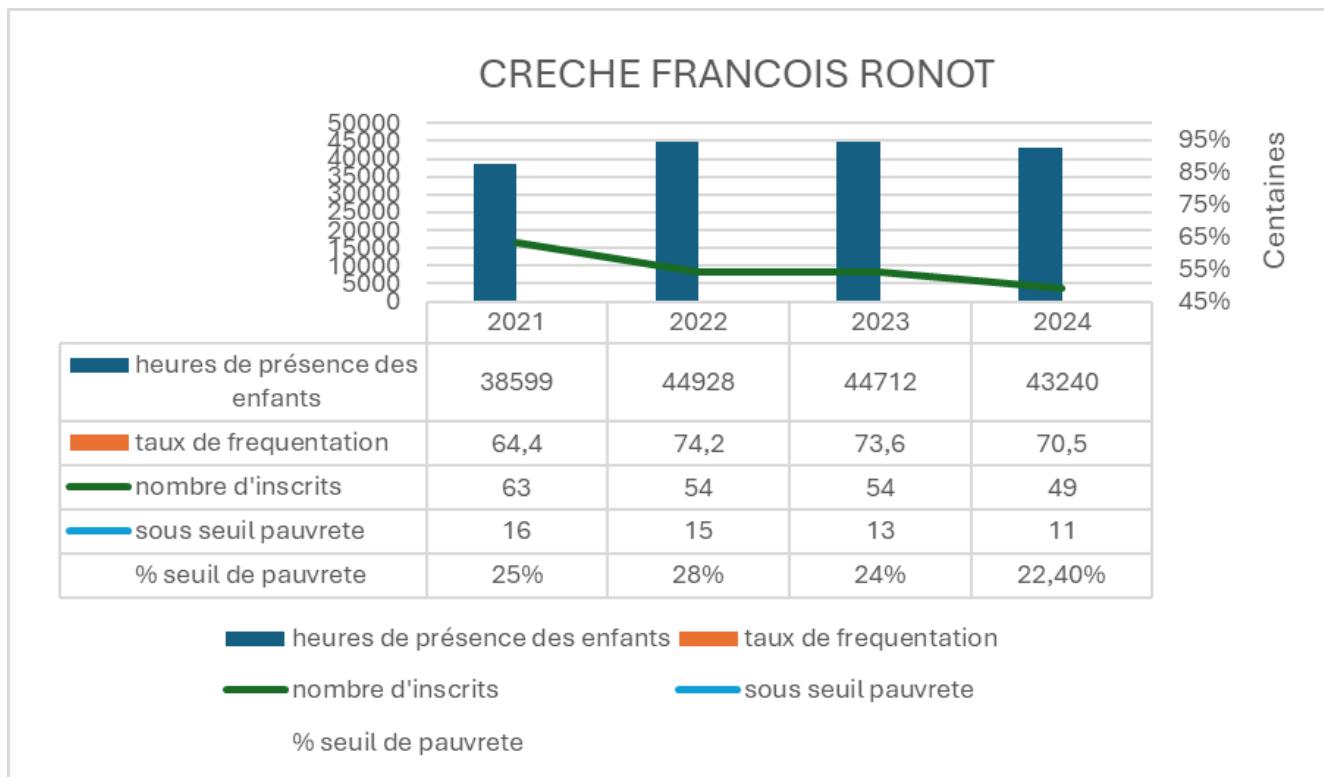
Des associations sportives et culturelles (exemple: Mérindol culture).

2 jardins d'enfants.

Offre Petite Enfance et Bilan synthétique 2021-2025 :

L'accueil collectif : La crèche François Ronot est un multi accueil de 25 places. Ouvert du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30.

On observe une structure avec un bon taux d'occupation et un taux de pauvreté en diminution depuis 2021.

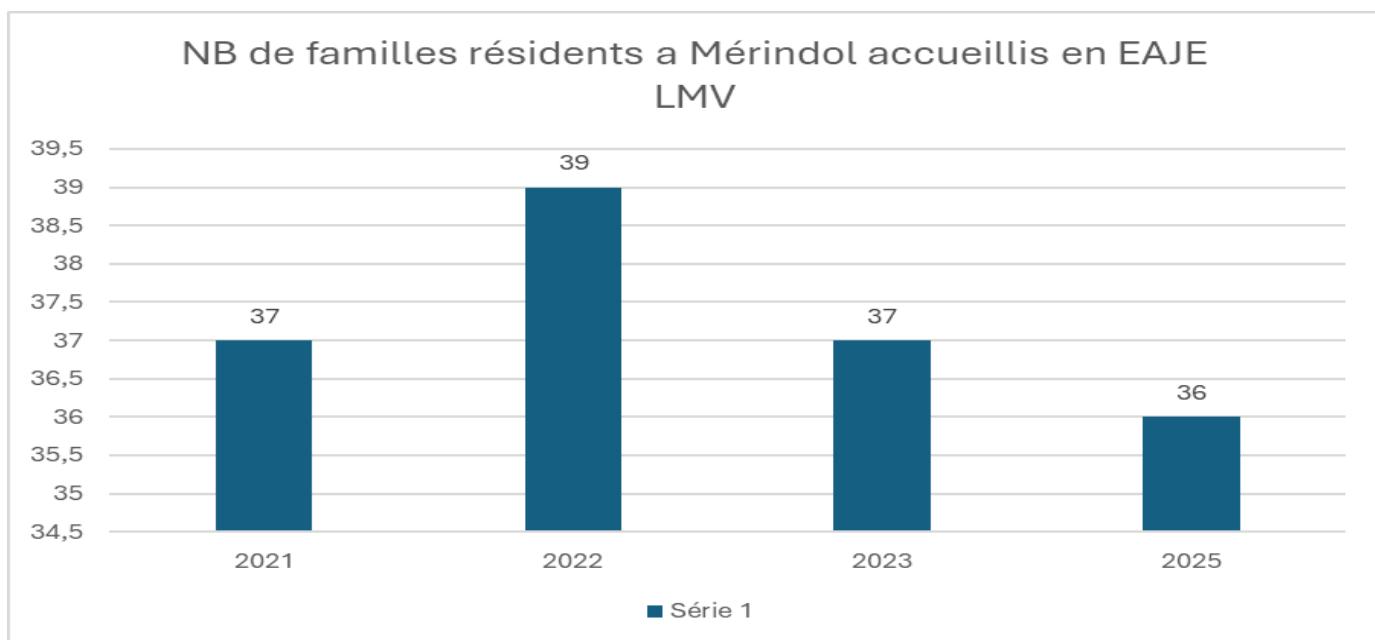


Répartition de l'accueil des enfants de Mérindol et sur les autres crèches de l'interco :

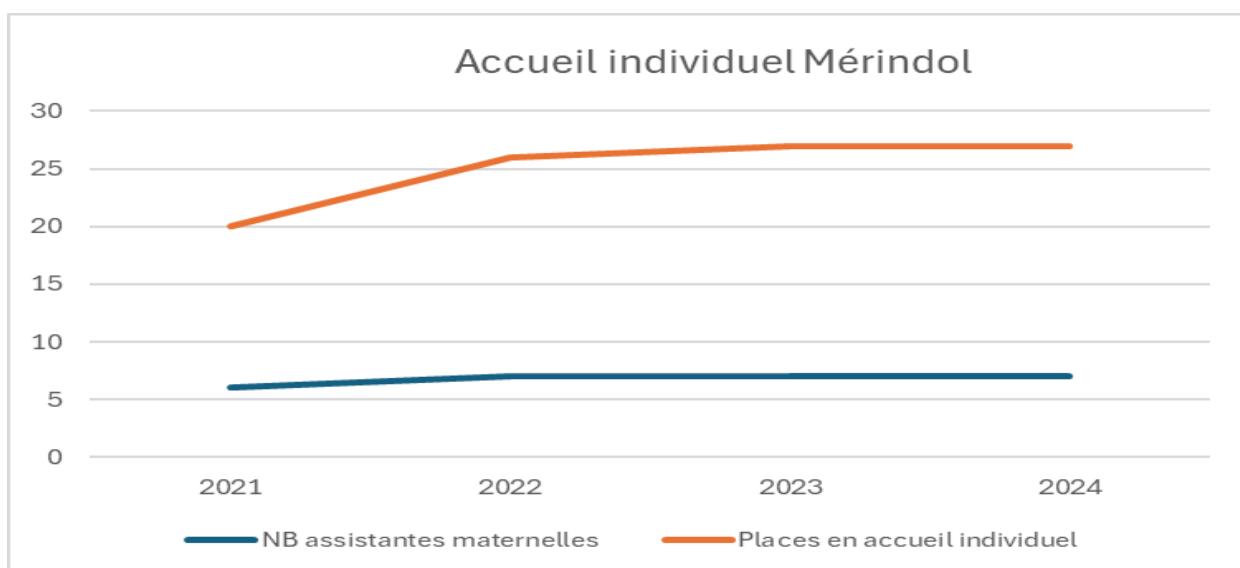
crèche François Ronot:

	2021	2022	2023	2024
Nb inscrits à François Ronot	63	54	54	49
Familles accueillies à François Ronot résidant à Mérindol	36	38	36	35

Familles de Mérindol accueillies sur LMV	Pas de vision sur La Marelle (logiciel différent)	1 LAuris TOTAL: 39	1 Lauris TOTAL: 37	1 Lauris TOTAL: 36
	TOTAL :37			



L'accueil individuel:



	NB assistantes maternelles	Places en accueil individuel
2021	6	20
2022	7	26
2023	7	27
2024	7	27

On peut observer un nombre d'assistantes maternelles à l'équilibre offrant un nombre de places stable depuis 2022.

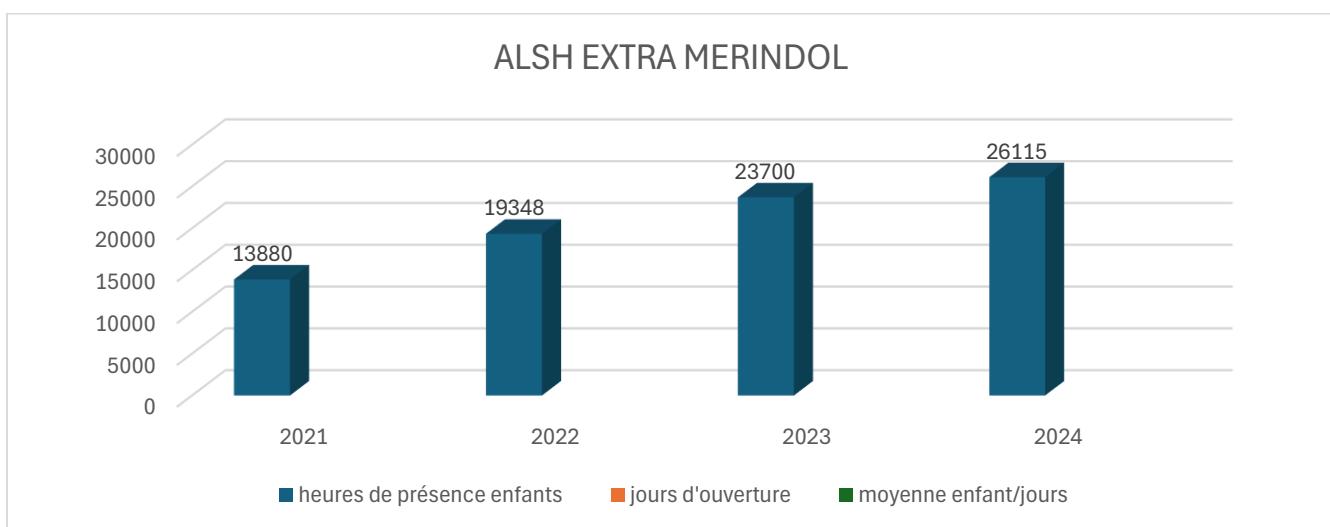
Le Relais Petite Enfance (RPE), intervient au sein de la structure afin d'animer des temps où les professionnels peuvent se retrouver et échanger.

Offre Enfance et Bilan synthétique 2021-2025 :

ALSH extrascolaire (ouvert en 2022):

- **Temps d'ouverture** : Vacances de février, d'avril, d'été et d'octobre.
- 55 jours d'ouvertures pendant les vacances scolaires.
- Fermeture pendant les vacances de décembre
- **Capacité d'accueil** : 30 places pour les 3-6 ans et 30 places pour les 6-12 ans
- **Projet spécifique ados** : 2 séjours organisés dans l'année où sont inclus les ados (12/17 ans), 40 jeunes (février) et 20 jeunes (été)

Lieux d'accueils : salle de motricité dans l'école, petite salle des fêtes et une salle dans la maison des associations.



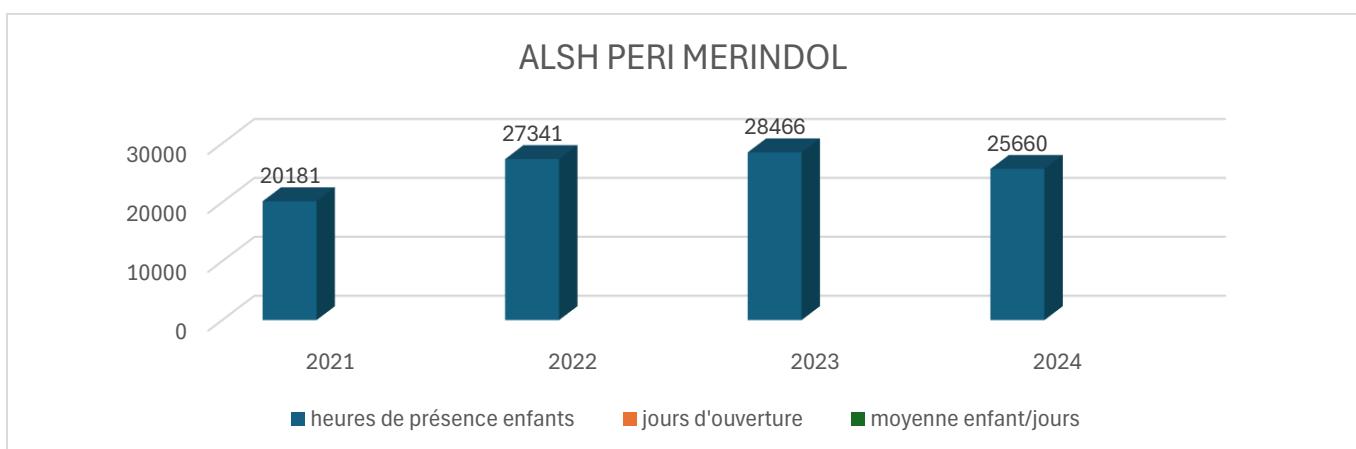
Nous observons une hausse régulière des actes de présence extrascolaire en 4 ans

Les tarifications sociales de l'ALSH sont cohérentes avec la tarification sociale de la cantine. (1er tarif ALSH de 3 à 4.5 € la journée pour les plus bas QF) .

ALSH périscolaire :

- **Temps d'ouverture :** Matin de 7h30 à 8h20, soir de 16h20 à 18h00 et le mercredi de 8h00 à 18h00.
- **Capacité d'accueil :** 30 places matin et soir pour les 3-6 ans, 60 places matin/soir pour les 6-11 ½ans.
Le mercredi 30 places pour les 3-6 ans et 30 places pour les 6-11 ½ans
- **Lieux d'accueils:** salle de motricité dans l'école, petite salle des fêtes et une salle dans la maison des associations.

Nous observons une hausse régulière des actes de présence périscolaire de 2021 à 2023 puis une baisse de 10% en 2024.



Offre adolescents et Bilan synthétique 2021-2025 :

- Voir Projet spécifique ados dans ALSH

Offre Parentalité et Bilan synthétique 2021-2025:

Pas de projet spécifique mais les familles de Mérindol peuvent accéder au LAEP intercommunal .

Perspectives 2026-2030 et enjeux spécifiques pour la commune de Mérindol :

Poursuite des ALSH extrascolaire et périscolaire avec création d'un accueil adolescent dans les nouveaux locaux ALSH à construire..

Projet de développement et de déménagement de l'ALSH dans de nouveaux locaux dédiés à construire en 2026. (Demande de subvention d'aide à l'investissement CAF)

Proposition au directeur ALSH de participer aux groupes de travail proposés dans le cadre de l'animation et la coordination CTG sur le thème des ALSH ou autre (parentalité)

Projet de création d'une ferme communale en partenariat avec la commune de Puget

Carte d'identité : Oppède



	LMV	OPPEDE	
		GLOBAL	Dont MSA
Nombre d'habitants (données insee 2022)	55 718	1321	
Nbre allocataires (CAF + MSA)	9916	169	11
Taux de couverture allocataires%	44.6%	30.4 %	2,35 %
Nbre de personnes couvertes	24169	402	31
Part allocataires avec enfants %	52.3%	58.6 %	63,6 %
Part de monoparents en %	16.4%	22.5 %	18,2 %
Taux de pauvreté (insee 2022)	18.8%	NC	NC
Part des ménages fiscaux imposés (insee)	44.6%	NC	NC
Nbre total enfants 0-19 ans révolus	10190	167	13
0-2 ans	1432	29	<5
3-5 ans	1488	25	<5
6-11 ans	3460	56	7
12-15 ans	2188	29	<5
16-17 ans	908	13	<5
18-19 ans	714	15	<5
% enfants 0-20 bas revenus	31.4%	28.11 %	
Nombre d'enfants -18 ans AEEH	275	< 5	<5
Taux de familles CAF avec enfants de – de 3ans dont tous les parents travaillent	52.9%	76.9%	

Etablissements scolaires :

Années	2021/2022	2022/2023	2023/2024	2024/2025
Maternelle	45	46	43	33
Elémentaire	74	69	65	73
Total :	119	115	108	106

Légère baisse en 2023 puis stabilité des effectifs scolaires.

Seniors :

Pas d'EHPAD

Accès aux droits :

CCAS au sein de la mairie

Logements sociaux :

6 habitations Grand delta Habitat

8 appartements sociaux communaux

Sport, culture, vie associative :

1 parc et aire de jeux

1 médiathèque

31 associations

Offre Petite Enfance :

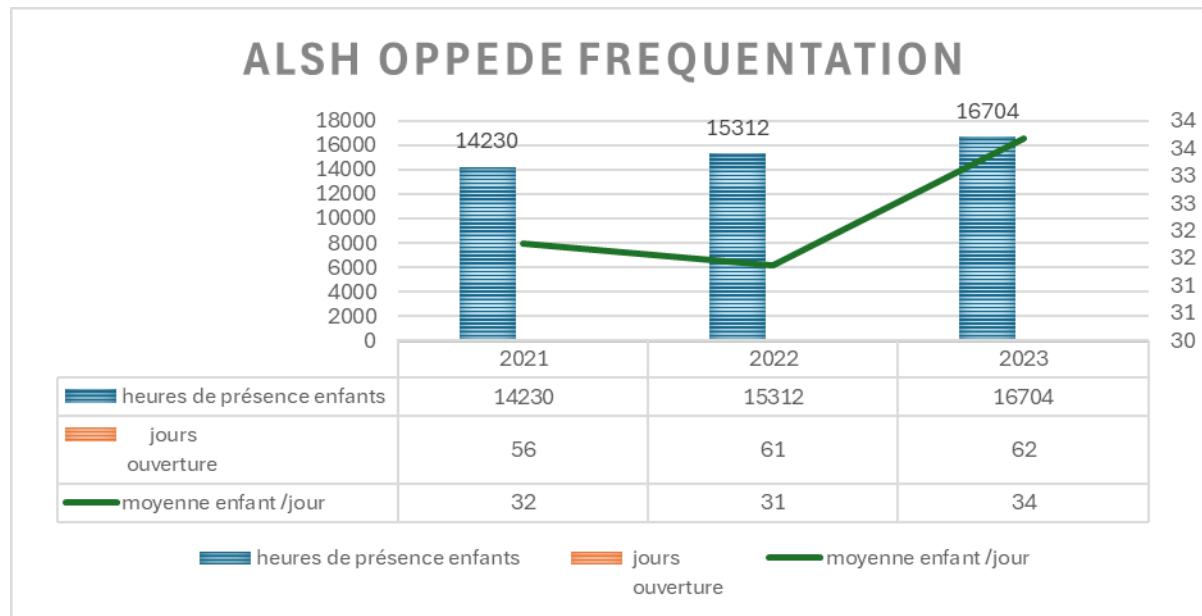
Les habitants d'Oppède ont accès à tous les établissements d'accueil du jeune enfant situés sur le territoire de l'agglomération Luberon Monts de Vaucluse.

Cette offre d'accueil est complétée par l'offre individuelle, assurée par les assistantes maternelles. La commune de Oppède en compte 4 au 31/12/2024 offrant 15 places.

	<u>Nb AM en activité</u>	<u>Nb de places</u>	<u>Nb de places disponibles</u>	<u>Taux d'occupation</u>
<u>2020</u>	5	19	2	89.47%
<u>2021</u>	4	15	0	100%
<u>2022</u>	4	15	0	100%
<u>2023</u>	4	15	0	100%
<u>2024</u>	4	15	1	93.33%

Offre Enfance et Bilan synthétique 2021-2025

- **ALSH périscolaire > garderie depuis 2024**
- **ALSH extrascolaire municipal : Capacité d'accueil de 60 enfants.**



> Hausse régulière des effectifs, les chiffres 2024 confirmant cette évolution avec 17184 h déclarées.

Perspectives 2026-2030 et enjeux spécifiques pour les 5 communes en lien avec la CTG :

- **Objectifs communs aux 5 communes** (Beaumettes, Cabrières d'Avignon, Lagnes, Oppède, Maubec :
 - Continuer les actions en cours dans le domaine enfance jeunesse.
 - Nécessité d'assurer une coordination pour préserver les projets existants et la dynamique locale développée depuis plusieurs années entre les 5 communes.

CARTE D'IDENTITE PUGET



	LMV	PUGET	
Nombre d'habitants (données insee 2022)	55 718	874	
		GLOBAL	Dont MSA
Nbre allocataires (CAF + MSA)	9 916	94	< 5
Taux de couverture allocataires%	44,6 %	35.8%	1,9%
Nbre de personnes couvertes	24 169	313	17
Part allocataires avec enfants %	52,3	84%	100%
Part de monoparents en %	16,4 %	13.8%	20%
Taux de pauvreté (insee 2022)	18,8 %	NC	NC
Part des ménages fiscaux imposés (insee 2022)	44,6 %	NC	NC
Nbre total enfants 0-19 ans révolus	10 190	151	9
➤ 0-2 ans :		24	<5
➤ 3-5 ans :	1 432	18	<5
➤ 6-11 ans :	1 488	51	<5
➤ 12-15 ans:	3 460	30	<5
➤ 16-17 ans :	2 188	19	<5
➤ 18-19 ans	908	9	<5
% enfants 0-20 bas revenus	31,4 %	14.6%	NC
Nombre d'enfants -18 ans AEEH	275	5	<5
Taux de familles CAF avec enfants de – de 3ans dont tous les parents travaillent	52.9 %	64.3%	NC

Etablissements scolaires

2020-2021 : 92 (maternelle : 33 / élémentaire : 59)

2021-2022 : 93 (maternelle : 36 / élémentaire : 57)

2022-2023 : 95 (maternel : 34 / élémentaire : 61)

2023-2024 : 96 (maternel : 35 / élémentaire : 61)

2024-2025 : 89 (maternel : 34 / élémentaire : 55)

Séniors :

Pas d'EHPAD

Accès aux droits :

CCAS , 1 espace numérique, (France services à proximité à Mérindol)

Logements sociaux :

2 logements communaux à loyers maîtrisés

Sport, culture et vie associative

1 aire de jeux

1 boîte à livres

7 associations

Offre Petite Enfance:

Les habitants de Puget ont accès à tous les établissements d'accueil du jeune enfant situés sur le territoire de l'agglomération Luberon Monts de Vaucluse.

Cette offre d'accueil est complétée par l'offre individuelle, assurée par les assistantes maternelles. La commune de Puget en compte 2 au 31/12/2024 offrant 6 places qui sont toutes occupées. On constate une augmentation de l'accueil individuel entre 2020 et 2024 offrant 2 places supplémentaires. Toutes les places sont toujours occupées à 100%, ce qui laisse penser qu'un développement de cette offre est possible.

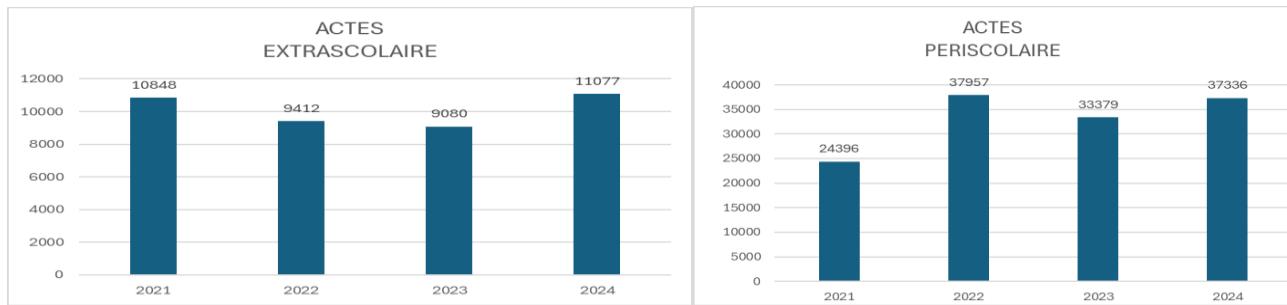
	<u>Nb AM en activité</u>	<u>Nb de places</u>	<u>Nb de places disponibles</u>	<u>Taux d'occupation</u>
<u>2020</u>	1	4	0	100%
<u>2021</u>	1	4	0	100%
<u>2022</u>	2	6	0	100%
<u>2023</u>	2	8	0	100%
<u>2024</u>	2	6	0	100%

Offre Enfance et Bilan synthétique 2021-2025

ALSH extrascolaire : 40 places (16 maternelles et 24 élémentaires)

ALSH périscolaire : matin, soir et mercredi 20 places (8 maternelles et 12 élémentaires)

Périscolaire méridien : 90 places, capacité de recevoir tous les enfants de l'école.



Perspectives 2026-2030 : Objectifs communs aux 3 communes et enjeux spécifiques en lien avec la CTG :

- Souhait de poursuivre le regroupement réguliers par le CCT des directeurs des structures d'animations ALSH du territoire Sud Luberon pour échanger sur leurs pratiques, et mutualiser des projets communs (sorties, séjours)
- Besoins d'accompagnement des nouveaux directeurs ALSH (ex de Puget)
- Réflexion sur des séjours mutualisés pour les jeunes adolescents des villages du territoire sud Luberon
- Poursuite du regroupement des accueils adolescents du territoire LMV
- Parentalité, la médiation familiale : Être mieux informé sur l'existant : proposition d'informations par le CCT (line EDES par exemple, médiation familiale ..)

Objectifs spécifiques PUGET: Agrandissement de l'ALSH existant pour accueillir les plus de 12 ans en augmentant la capacité d'accueil et améliorer la qualité globale de l'accueil des 03/12 ans > 2025/2026

CARTE D'IDENTITÉ PUYVERT



	LMV	PUYVERT	
Nombre d'habitants (données insee 2022)	55 718	836	
		GLOBAL	Dont MSA
Nbre allocataires (CAF + MSA)	9 916	118	6
Taux de couverture allocataires%	44,6 %	38.8%	2.6%
Nbre de personnes couvertes	24 169	325	22
Part allocataires avec enfants %	52,3	65.3%	100%
Part de monoparents en %	16,4 %	16.9%	16.7%
Taux de pauvreté (insee 2022)	18,8 %	NC	NC
Part des ménages fiscaux imposés (insee 2022)	44,6 %	NC	NC
Nbre total enfants 0-19 ans révolus	10 190	147	11
➤ 0-2 ans :		15	<5
➤ 3-5 ans :	1 432	22	<5
➤ 6-11 ans :	1 488	51	<5
➤ 12-15 ans:	3 460	36	<5
➤ 16-17 ans :	2 188	10	<5
➤ 18-19 ans	908	13	<5
% enfants 0-20 bas revenus	31,4 %	32.7%	NC
Nombre d'enfants -18 ans AEEH	275	8	<5
Taux de familles CAF avec enfants de – de 3ans dont tous les parents travaillent	52,9 %	69.6%	NC

Etablissements scolaires : Légère baisse d'effectifs sur la dernière année scolaire

Années :	2021/2022	2022/2023	2023/2024	2024/2025
Maternelle	39	35	31	28
Elémentaire	58	60	66	63
Total :	97	95	97	91

Séniors :

Pas d'EHPAD

Logements sociaux :

12 logements communaux à loyers maîtrisés

Sport, culture et vie associative :

1 médiathèque

1 aire de jeux

1 bistrot de pays en projet

20 associations

Offre Petite Enfance:

Les habitants de Puyvert ont accès à tous les établissements d'accueil du jeune enfant située sur le territoire de l'agglomération Luberon Monts de Vaucluse.

Cette offre d'accueil est complétée par l'offre individuelle, assurée par les assistantes maternelles. La commune de Puyvert en compte 3 au 31/12/2024 offrant 12 places qui sont toutes occupées. On constate une diminution de l'accueil individuel entre 2020 et 2024 avec 2 professionnels en moins. Le regroupement en MAM a permis de maintenir l'offre à l'équilibre entre 2023 et 2024.

	Nb AM en activité	Nb de places	Nb de places disponibles	Taux d'occupation
2020	5	15	1	93.33%
2021	5	15	0	100%
2022	5	14	2	85.71%
2023	4	12	0	100%
2024	3	12	0	100%

Offre Enfance et Bilan synthétique 2021-2025

ALSH extrascolaire et périscolaire de 40 places (arrêt ALSH mercredi tenté en 2022)

Evolution des fréquentations ALSH extra scolaire

	ACTES	incrits	nbre moyen enfants/jour
2021	8024	101	29
2022	12366	88	44
2023	13587	130	48
2024	11665		

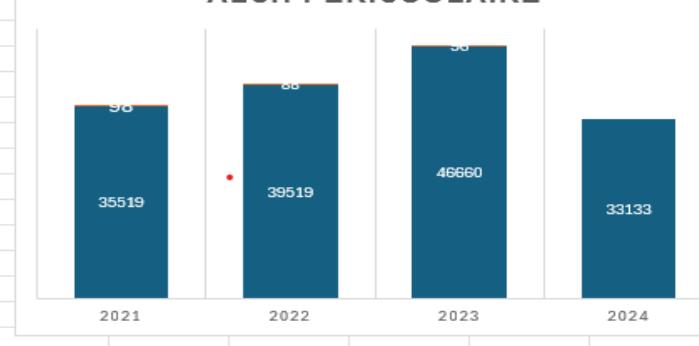


- Evolution des actes extrascolaires puis baisse de 14% en 2024 .

Evolution des fréquentations ALSH périscolaire

	ACTES	incrits
2021	35519	98
2022	39519	88
2023	46660	96
2024	33133	

ALSH PERISCOLAIRE



- Evolution des actes périscolaire puis baisse de 29% en 2024 .(arrêt mercredi ?)

Perspectives 2026-2030 : Objectifs communs aux 3 communes et enjeux spécifiques en lien avec la CTG :

- Souhait de poursuivre le regroupement réguliers par le CCT des directeurs des structures d'animations ALSH du territoire Sud Luberon pour échanger sur leurs pratiques, et mutualiser des projets communs (sorties, séjours)
- Besoins d'accompagnement des nouveaux directeurs ALSH (ex de Puget)
- Réflexion sur des séjours mutualisés pour les jeunes adolescents des villages du territoire sud Luberon
- Poursuite du regroupement des accueils adolescents du territoire LMV
- Parentalité, la médiation familiale : Être mieux informé sur l'existant : proposition d'informations par le CCT (line EDES par exemple, médiation familiale ..)

Objectifs spécifiques PUYVERT : Maintien de l'offre de loisirs existante.

Annexe 2 – Liste des équipements et services soutenus par la collectivité locale compétente

(Une liste des équipements et services par signataire dans le respect des compétences détenues)

NOM DE LA COLLECTIVITE LOCALE SIGNATAIRE : CALMV (Communauté d'agglomération Luberon Monts de Vaucluse	
TYPE DE STRUCTURE	NOM ET ADRESSE DE LA STRUCTURE
EAJE PSU	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Multi accueil Le Repère des Galopins 84300 Cavaillon ➤ Multi accueil La pépinière 84300 Cavaillon ➤ Multi accueil Eugène Valentin 84300 Cavaillon ➤ Multi accueil La farandole 84300 Cavaillon ➤ Multi Accueil Au fil du temps 84300 Cavaillon ➤ Micro crèche Creange 84300 Cavaillon ➤ Multi accueil Les petits pas 84220 Cabrières d'Avignon ➤ Multi accueil La Clé de sol 84460 Cheval Blanc ➤ Multi Accueil Les Pitchounets 84220 GORDES ➤ Multi Accueil Li Pitchots 84800 Lagunes ➤ Multi Accueil La Marelle 84360 Lauris (gestion associative) ➤ Micro crèche La combe 84300 Les Taillades (micro crèche) ➤ Multi Accueil François Ronot 84360 Mérindol ➤ Multi Accueil Les Marmousets 84440 Robion
RPE	-RPE Cavaillon Maison de la petite enfance 84300 Cavaillon -RPE Coustellet/ Lauris 84220 Cabrières d'Avignon
Structures mettant en place des dispositifs passerelles	
LAEP	LAEP «La Mosaique »- Maison de la petite enfance 84300 Cavaillon et itinérance (antenne de Coustellet)
Maison des 1000 premiers jours / Maison des parents	
Actions de soutien à la parentalité	

NOM DE LA COLLECTIVITE LOCALE SIGNATAIRE : CABRIERES D'AVIGNON / LAGNES/ LES BEAUMETTES/ OPPEDÉ/ MAUBEC	
TYPE DE STRUCTURE	NOM ET ADRESSE DE LA STRUCTURE
Alsh périscolaire/ Alsh extrascolaire	<ul style="list-style-type: none"> ➤ ALSH extrascolaire LAGNES-CABRIERES D'AVIGNON géré par les Francas de Vaucluse 4 rue du Râteau 84000 AVIGNON Soutien financier principal Lagnes et Cabrières d'Avignon (participation complémentaire autres communes selon effectifs) ➤ ALSH périscolaire de Coustellet (plan mercredi) situé sur la Commune de Cabrières d'Avignon géré par les Francas de Vaucluse 4 rue du Rateau 84000 AVIGNON Soutenu par les 5 communes : CABRIERES d'AVIGNON / LAGNES/ LES BEAUMETTES/ OPPEDÉ/MAUBEC. ➤ ALSH extrascolaire municipal d' OPPEDÉ, « Espace jardin de Madame » Rue des Poulivets 84580 OPPEDÉ Soutien commune d'OPPEDÉ (participation- complémentaire autres communes selon effectifs)
Accueils de jeunes	ACCUEIL JEUNES : Association AVEC LA GARE 105 Quai des Entreprises 84660 MAUBEC . Soutenu par les 5 communes : CABRIERES d'AVIGNON / LAGNES/ LES BEAUMETTES/ OPPEDÉ/MAUBEC

NOM DE LA COLLECTIVITE LOCALE SIGNATAIRE : CAVAILLON	
TYPE DE STRUCTURE	NOM ET ADRESSE DE LA STRUCTURE
Alsh périscolaire/ Alsh extrascolaire	<p>-ALSH extrascolaire associatif Centre social La Bastide 835 route de pertuis 84300 Cavaillon</p> <p>-ALSH périscolaire associatif Centre social La Bastide 835 route de pertuis 84300 Cavaillon</p> <p>-ALSH extra-scolaire associatif Virginie Gambet Loisirs Educatif et Citoyenneté Grand Sud 55, avenue Elsa Triolet 84300 Cavaillon</p> <p>-ALSH périscolaire extra scolaire Virginie Gambet associatif Loisirs Educatif et Citoyenneté Grand Sud 55, avenue Elsa Triolet 84300 Cavaillon</p>
Accueils de jeunes	ALSH ados + Accueil Jeunes , municipal 445 avenue Raoul Folereau 84300 Cavaillon
CLAS	Portage par le centre social La Bastide et le centre de loisirs Virginie Gambet LECGS
Centres sociaux/ Espace de vie sociale	<p>Centre social La bastide, associatif, 835 route de pertuis 84300 Cavaillon</p> <p>Centre social La passerelle, municipal, 318 avenue de la libération 84300 Cavaillon</p>
Autres :	

NOM DE LA COLLECTIVITE LOCALE SIGNATAIRE : CHEVAL BLANC	
TYPE DE STRUCTURE	NOM ET ADRESSE DE LA STRUCTURE
Alsh périscolaire/ Alsh extrascolaire	<ul style="list-style-type: none"> ➤ ALSH extrascolaire municipal LES PEQUELETS DU LUBERON ,105, chemin de la Rayette 84460 CHEVAL-BLANC ➤ ALSH périscolaire municipal LES PEQUELETS DU LUBERON ,105, chemin de la Rayette 84460 CHEVAL-BLANC

NOM DE LA COLLECTIVITE LOCALE SIGNATAIRE : LAURIS	
TYPE DE STRUCTURE	NOM ET ADRESSE DE LA STRUCTURE
Alsh périscolaire/ Alsh extrascolaire	<ul style="list-style-type: none"> ➤ ALSH extrascolaire municipal de Lauris ,5 Rue Alphonse Daudet 84360 LAURIS ➤ ALSH périscolaire municipal de Lauris ,5 Rue Alphonse Daudet 84360 LAURIS
Accueils de jeunes	➤ Accueil jeunes municipal 7 Rue de la Mairie 84360 LAURIS

NOM DE LA COLLECTIVITE LOCALE SIGNATAIRE : LOURMARIN	
TYPE DE STRUCTURE	NOM ET ADRESSE DE LA STRUCTURE
Alsh périscolaire/ Alsh extrascolaire	<p>- ALSH périscolaire municipal Ecole Philippe de Girard 15 avenue Philippe de Girard 84160 LOURMARIN</p> <p>-ALSH extrascolaire municipal (projet ouverture 2026) Le Four à Chaux 10 Route d'Apt 84160 LOURMARIN</p>

NOM DE LA COLLECTIVITE LOCALE SIGNATAIRE : MERINDOL	
TYPE DE STRUCTURE	NOM ET ADRESSE DE LA STRUCTURE
Alsh périscolaire/ Alsh extrascolaire	<ul style="list-style-type: none"> ➤ ALSH extrascolaire municipal les enfants de Mérindol, Rue des Anciens Combattants AFN 84360 Mérindol ➤ ALSH périscolaire municipal les enfants de Mérindol, Rue des Anciens Combattants AFN 84360 Mérindol :
Accueils de jeunes	<ul style="list-style-type: none"> - Projet d'ouverture d'une structure d'accueils adolescents (ALSH ados ou Accueil de jeunes (2026-2027)

NOM DE LA COLLECTIVITE LOCALE SIGNATAIRE / PUGET	
TYPE DE STRUCTURE	NOM ET ADRESSE DE LA STRUCTURE
Alsh périscolaire/ Alsh extrascolaire	<ul style="list-style-type: none"> ➤ ALSH extrascolaire municipal 84360 PUGET ➤ ALSH périscolaire municipal 84360 PUGET
Accueils de jeunes	Projet d'ouverture d'une structure d'accueils adolescents (ALSH ados ou Accueil de jeunes (2026-2027)

NOM DE LA COLLECTIVITE LOCALE SIGNATAIRE / PUYVERT	
TYPE DE STRUCTURE	NOM ET ADRESSE DE LA STRUCTURE
Alsh périscolaire/ Alsh extrascolaire	<ul style="list-style-type: none"> ➤ ALSH périscolaire municipal ,84160 PUYVERT ➤ ALSH extra-scolaire municipal ,84160 PUYVERT

Annexe 3

CTG 2026-2030

Plan d'actions

Au regard des éléments de diagnostic qui ont été partagés par l'ensemble des partenaires et de la CTG précédente, trois grands enjeux peuvent être dégagés sur le territoire de l'agglomération Luberon Monts de Vaucluse :

Enjeu n°1 : L'attractivité du territoire et la promotion de l'offre de services existante pour encourager l'installation et le maintien des familles.

Enjeu n°2 : La construction des citoyens de demain au travers de la continuité éducative

Enjeu n°3 : Une coordination efficiente sur le territoire

De ces enjeux, découle le plan d'actions 2026-2030 qui présente les orientations et axes de travail pour les cinq prochaines années, avec des actions ciblées pouvant être lancées ou renforcées. Ils font également émerger des projets à envisager à moyen et long terme pour le développement du territoire.

Les orientations du plan d'actions 2026/2030 sont les suivantes :

Orientation 1. Renforcer l'accessibilité et adapter l'offre de service à l'évolution de la population et de ses besoins

Orientation 2. Mettre en place le Service Public de la Petite Enfance et développer le soutien aux parents et aux familles

Orientation 3. Renforcer la continuité éducative par le maintien, l'optimisation et le développement des services petite enfance, enfance et jeunesse

Orientation 4. Favoriser l'accès aux droits et aux services numériques sur l'ensemble du territoire

Orientation 5. Consolider le pilotage de la coordination territoriale et l'animation de réseau

Le tableau ci-après présente la synthèse des orientations, axes et actions.

Plan d'actions

Tableau synthétique des orientations, axes et 48 actions

Orientations	Axes et actions
<p>1- Renforcer l'accessibilité et adapter l'offre de service à l'évolution de la population et de ses besoins → 22 actions</p>	<p>Axe 1.1 Mettre en place un observatoire de l'offre de services Enfance et Jeunesse (réaliser un état des lieux géographique, quantitatif et tarifaire de l'offre extra et périscolaire sur l'ensemble du territoire).</p> <p>Action 1.1.1 Mettre en place un observatoire de l'offre de service Jeunesse du territoire LMV</p> <p>Axe 1.2. Maintenir et développer les offres d'accueils <i>Enfance</i> sur le territoire (Accueil de Loisirs Sans Hébergement [ALSH] extra et périscolaire).</p> <p>Action 1.2.1 Maintenir l'offre ALSH extrascolaire à Oppède</p> <p>Action 1.2.2 Maintenir l'offre ALSH extrascolaire Association les Francas</p> <p>Action 1.2.3 Maintenir l'offre ALSH périscolaire mercredi à Coustellet</p> <p>Action 1.2.4 Maintenir l'offre ALSH extrascolaire et périscolaire à Lauris</p> <p>Action 1.2.5 Maintenir l'offre ALSH extrascolaire et périscolaire à Puget</p> <p>Action 1.2.6 Maintenir l'offre ALSH extrascolaire et périscolaire à Puyvert</p> <p>Action 1.2.7 Maintenir l'offre ALSH extrascolaire et périscolaire à Cheval-blanc</p> <p>Action 1.2.8 Maintenir l'offre ALSH périscolaire et ouverture d'une offre ALSH extrascolaire à Lourmarin</p> <p>Action 1.2.9 Maintenir l'offre ALSH extrascolaire et périscolaire à Mérindol</p> <p>Action 1.2.10 Maintenir l'offre d'accueil extrascolaire Virginie Gambet à Cavaillon</p> <p>Action 1.2.11 Maintenir l'offre d'accueil périscolaire Virginie Gambet à Cavaillon</p> <p>Action 1.2.12 Maintenir l'offre d'accueil extrascolaire La Bastide à Cavaillon</p> <p>Action 1.2.13 Maintenir l'offre d'accueil périscolaire La Bastide à Cavaillon</p> <p>Axe 1.3. Maintenir et développer les offres d'accueil <i>Jeunes</i> sur le territoire (accueils jeunes, prestations de services jeunes ; accès à des prises en charge plus globales [santé, bien-être, PIJ, PAEJ, etc]).</p> <p>Action 1.3.1 Maintenir l'offre Accueil jeunes Association AVEC La gare à Maubec</p> <p>Action 1.3.2 Maintenir l'offre Accueil jeunes à Lauris</p> <p>Action 1.3.3 Maintenir l'offre d'accueil du Club Jeunes Municipal à Cavaillon</p> <p>Action 1.3.4 Maintenir l'offre Réseau des accueils jeunes LMV</p> <p>Action 1.3.5 Développer un projet d'accueil adolescents à Mérindol</p> <p>Action 1.3.6 Travailler à l'émergence d'un PAEJ</p> <p>Action 1.3.7 Maintenir l'offre d'accueil du PIJ Municipal de Cavaillon</p>

	<p>Axe 1.4. Développer une stratégie de communication harmonisée à l'échelle de l'agglomération pour promouvoir auprès des familles les offres de services et les dispositifs d'aides.</p> <p>Action 1.4.1 Travailler à l'émergence de l'amélioration de la communication auprès des familles.</p>
<p>2- Mettre en place le Service Public de la Petite Enfance (SPPE) et développer le soutien aux parents et aux familles</p> <p>→ 11 actions</p>	<p>Axe 2.1. Maintenir et développer les modes d'accueil.</p> <p>Action 2.1.1 Maintenir et développer les places individuelles et collectives</p> <p>Action 2.1.2 Mettre en oeuvre le Schéma pluriannuel de maintien et de développement de l'offre d'accueil du jeune enfant</p> <p>Axe 2.2. Rendre accessible l'offre notamment pour les familles rencontrant des difficultés du fait de leurs conditions de vie ou de travail, de leur état de santé, d'une situation de handicap ou de la faiblesse de leurs ressources.</p> <p>Action 2.2.1 Renforcer les actions d'inclusion</p> <p>Axe 2.3. Soutenir la qualité des modes d'accueil.</p> <p>Action 2.3.1 Améliorer les conditions de travail au sein des cuisines du service PE</p> <p>Action 2.3.2 Harmonisation des pratiques professionnelles</p> <p>Action 2.3.3 Encourager la transition écologique et le développement durable au cœur du service PE</p> <p>Action 2.3.4 Accompagner les structures privées du territoire</p> <p>Axe 2.4. Informer et accompagner les familles ayant un ou plusieurs enfants âgés de moins de 3 ans, ainsi que les futurs parents.</p> <p>Action 2.4.1 Informer et être à l'écoute des besoins des familles pour mieux les orienter</p> <p>Axe 2.5 Structurer l'offre parentalité</p> <p>Action 2.5.1 Enrichir l'offre de soutien à la parentalité</p> <p>Action 2.5.2 Maintenir les actions du Lieu Accueil Parents Enfants et les développer</p> <p>Action 2.5.3 Travailler à l'émergence d'un lieu ressource parentalité</p>

<p>3- Renforcer la continuité éducative par le maintien, l'optimisation et le développement des services petite enfance, enfance et jeunesse</p> <p>→ 9 actions</p>	<p>Axe 3.1. Promouvoir les métiers de l'animation et de la petite enfance par diverses actions (participer à des forums, partenariat France Travail, GRETA, accueil de stagiaires, alternants ...) ; permettre une formation continue des personnels notamment sur le volet handicap et inclusion ; valoriser les personnels en poste.</p> <p>Action 3.1.1 Promouvoir les métiers de l'animation et de la petite enfance par diverses actions, permettre une formation continue des personnels notamment sur le volet handicap et inclusion ; valoriser les personnels en poste.</p> <p>Axe 3.2. Développer le nombre d'animateurs BAFA et BAFD</p> <p>Action 3.2.1 Maintenir l'offre de pérennisation de l'aide au BAFA</p> <p>Axe 3.3. Favoriser la réussite éducative des enfants et des jeunes du territoire en soutenant des initiatives portées par les partenaires (exemple : CCAS de Cavaillon avec le projet Développe toi) ou d'éventuels nouveaux dispositifs (cité éducative, maison de l'enfance et de la réussite éducative, ...).</p> <p>Action 3.3.1 Maintenir le CLAS La Gare à Maubec</p> <p>Action 3.3.2 Maintenir le CLAS à Lauris</p> <p>Action 3.3.3: Maintenir le CLAS de Cavaillon</p> <p>Axe 3.4. Améliorer les conditions d'accueil et de travail : construction ou aménagement de nouveaux locaux pour créer des environnements adaptés, fonctionnels et agréables.</p> <p>Action 3.4.1 Construction d'un équipement public de proximité qui recevra un centre social, un accueil jeune et l'espace France services à Cavaillon</p> <p>Action 3.4.2 Extension de l'ALSH à Puget</p> <p>Action 3.4.3 Achèvement des travaux d'aménagement de l'ALSH et de la Maison d'assistantes Maternelles (MAM) à Lourmarin</p> <p>Action 3.4.4 Construction d'un nouvel ALSH à Mérindol</p>
--	--

<p>4- Favoriser l'accès aux droits et aux services numériques sur l'ensemble du territoire</p> <p>→ 4 actions</p>	<p>Axe 4.1. Poursuivre le développement du Point justice et de l'espace France services.</p> <p>Action 4.1.1 Poursuivre le développement du Point justice et de l'espace France services</p> <p>Axe 4.2. Déployer la feuille de route numérique de l'agglomération Luberon Monts de Vaucluse, notamment dans l'objectif de développer l'interconnaissance et la mise en réseau des acteurs (mise en valeur et développement des partenariats, en particulier le Réseau des Médiathèques).</p> <p>Action 4.2.1 Déployer la feuille de route numérique LMV</p> <p>Axe 4.3. Pérenniser l'organisation d'un événement annuel dédié à l'accès aux droits.</p> <p>Action 4.3.1 Pérenniser l'organisation d'un événement annuel dédié à l'accès aux droits</p> <p>Axe 4.4. Expérimenter le reconditionnement de matériel informatique et sa mise à disposition auprès d'un public en insertion.</p> <p>Action 4.4.1 Expérimenter le reconditionnement de matériel informatique et sa mise à disposition auprès d'un public en insertion</p>
--	--

<p>5- Consolider le pilotage de la coordination territoriale et l'animation de réseau</p> <p>→ 2 actions</p>	<p>Axe 5.1 Consolider le pilotage stratégique et opérationnel de la CTG en faisant évoluer la fonction de chargé de coopération territoriale globale avec un objectif de maillage équilibré du territoire.</p> <p>Action 5.1.1 Etablir le schéma de pilotage stratégique et opérationnel de la CTG</p> <p>Axe 5.2 Consolider et dynamiser la mise en réseau des intervenants sur les thématiques de la CTG.</p> <p>Action 5.2.1 Consolider et dynamiser la mise en réseau des acteurs</p>
---	---

Orientation 1 : Renforcer l'accessibilité et adapter l'offre de service à l'évolution de la population et de ses besoins

Axe : 1.1 Mettre en place un observatoire de l'offre de services Enfance et Jeunesse

Action 1.1.1 : Mettre en place un observatoire de l'offre de service "Enfance - Jeunesse" du territoire LMV

Diagnostic initial (extrait ou résumé du diagnostic global)	Public cible
Cette démarche a pour objectif de dresser un état des lieux géographique, quantitatif et tarifaire de l'offre de services Enfance Jeunesse sur l'ensemble du territoire, afin d'orienter les actions futures en direction des jeunes âgés de 3 à 17 ans.	Les jeunes du territoire, les familles qui utilisent ou pourraient utiliser ces services, les élus locaux, les structures Jeunesse et les partenaires institutionnels (CAF, MSA...)
Objectifs opérationnels	Modalités de mise en œuvre
Cartographier l'offre existante Analyse quantitative et qualitative de l'offre Analyser l'accessibilité et la tarification Produire un outil de suivi et de décision	Recensement des structures et services Cartographie de l'offre Analyse quantitative et qualitative des informations Prise en compte des résultats pour la planification, l'optimisation et le développement de l'offre Enfance - Jeunesse. Echéances de réalisation 2026 – 2030
Services mobilisés et responsables de l'action	Résultats attendus
CALMV CCT en charge de la coordination globale CCT en charge de la Jeunesse Cavaillon CCT en charge de la Jeunesse Ruralité Services Jeunesse des communes	Visualisation géographique des services périscolaires et extrascolaires sur le territoire. Données quantitatives sur le nombre de places, types d'activités, tranches d'âge, tarifs et conditions d'accès. Indicateurs pour orienter la planification, le développement et la coordination des services Enfance - Jeunesse.
Partenaires sollicités	Indicateurs d'évaluation
Tous les partenaires de la CTG	Pertinence et exhaustivité des données collectées Qualité de l'analyse et des outils produits Accessibilité et utilisation par les acteurs Actualisation et pérennité des données Impact sur la planification et le développement des services
Spécificités par autorité organisatrice signataire	
CALMV : la mission sera pilotée dans le cadre des 0,5 ETP de l'agent en charge de la coordination globale	

Orientation 1 : Renforcer l'accessibilité et adapter l'offre de service à l'évolution de la population et de ses besoins**Axe : 1.2. Maintenir et développer les offres d'accueils enfance sur le territoire****Action 1.2.1 : Maintenir l'offre de service de l'accueil de loisirs extrascolaire à Oppède**

Diagnostic initial (extrait ou résumé du diagnostic global)	Public cible
Une population composée de familles avec enfants Des familles qui travaillent ou pas et qui ont besoin d'un mode de garde Un partenariat sur le territoire qui assure une continuité éducative des différents temps de l'enfant	Enfants de 3 ans à 12 ans – Enfants 2 ans ½ scolarisés Commune : Oppède
Objectifs opérationnels	Modalités de mise en œuvre
Accueillir tous les enfants du territoire d'Oppède et les alentours dans le respect de leur intégrité Proposer des loisirs éducatifs, Valoriser le patrimoine humain, culturel, naturel de la commune Permettre un partenariat fort avec les institutions afin de donner des repères aux enfants et aux familles en leur permettant de devenir les acteurs de demain. Initier les enfants aux valeurs écologiques, environnementales.	Période d'ouverture : tous les jours, sauf le mercredi Nbre de jours d'ouverture : 62 journées Nombre d'enfants accueillis : 24 enfants chez les 3-5 ans 36 enfants chez les 6-12 ans
Echéances de réalisation	2026 – 2030
Services mobilisés et responsables de l'action	Résultats attendus
Centre de loisirs d'Oppède 1 directrice / 9 animateurs répartis sur les périodes	Accès garanti à un accueil éducatif et inclusif, respectueux de leur intégrité et de leurs besoins. Éveil et développement grâce à des loisirs porteurs de valeurs citoyennes. Découverte du patrimoine local de la commune (culturel, naturel, humain). Sensibilisation renforcée aux enjeux environnementaux et écologiques.
Partenaires sollicités	Indicateurs d'évaluation
culturel : médiathèque, théâtre, cinéma, associations locales / environnement : Rencontres inter centres avec les Francas et passerelles avec l'accueil jeunes la gare / sportifs : dispositifs sportifs de proximité	Qualitatif : satisfaction des familles (échange oral) Quantitatif : fréquentation, analyse du public au regard de la mixité sociale
Spécificités par autorité organisatrice signataire	

Orientation 1 : Renforcer l'accessibilité et adapter l'offre de service à l'évolution de la population et de ses besoins**Axe : 1.2. Maintenir et développer les offres d'accueils enfance sur le territoire****Action 1.2.2 : Maintenir l'offre de service de l'accueil de loisirs extrascolaire Association les Francas du Vaucluse**

Diagnostic initial (extrait ou résumé du diagnostic global)	Public cible
Une population composée de familles avec enfants Des familles qui travaillent ou pas et qui ont besoin d'un mode de garde Un partenariat sur le territoire qui assure une continuité éducative des différents temps de l'enfant	Enfants de 3 ans à 12 ans Commune : Lagnes / Cabrières Avignon / Cabrières village Ouvert aux 5 communes de Coustellet
Objectifs opérationnels	Modalités de mise en œuvre
Permettre de rassembler des enfants d'un territoire au sein d'une même structure, développer le vivre ensemble et les relations, la notion de respecte et de partage, aider les enfants à tendre vers l'autonomie, contribuer à l'apprentissage et à la responsabilisation	Période d'ouverture : chaque période de vacances scolaires, sauf à noël Nombre d'enfants accueillis : 80 enfants sur les petites vacances Lieu : école primaire à Coustellet (hiver et automne) école primaire à Lagnes (été) école primaire à Cabrières (printemps)
Echéances de réalisation	2026 – 2030
Services mobilisés et responsables de l'action	Résultats attendus
Centre de loisirs des Francas 1 directrice / 1 animateur	Accès garanti à un accueil éducatif et inclusif, respectueux de leur intégrité et de leurs besoins. Éveil et développement grâce à des loisirs Découverte du patrimoine local de la commune (culturel, naturel, humain). Sensibilisation renforcée aux enjeux environnementaux et écologiques.
Partenaires sollicités	Indicateurs d'évaluation
culturel : médiathèque / environnement : Rencontres inter centres avec Oppède et passerelles avec l'accueil jeunes la gare	Qualitatif : satisfaction des familles (échange oral) Quantitatif : fréquentation, analyse du public au regard de la mixité sociale
Spécificités par autorité organisatrice signataire	

Orientation 1 : Renforcer l'accessibilité et adapter l'offre de service à l'évolution de la population et de ses besoins**Axe : 1.2. Maintenir et développer les offres d'accueils enfance sur le territoire****Action 1.2.3 : Maintenir l'offre de service de l'accueil de loisirs du mercredi à Coustellet (plan mercredi)**

Diagnostic initial (extrait ou résumé du diagnostic global)	Public cible
Une population composée de familles avec enfants Des familles qui travaillent et qui ont besoin d'un mode de garde Un partenariat avec l'association des Francas sur le territoire qui assure une continuité éducative des différents temps de l'enfant	Enfants de 3 ans à 12 ans – Regroupe les communes des Beaumettes, Cabrières Avignon, Lagnes, Maubec et Oppède ; Porteur Association les Francas du Vaucluse
Objectifs opérationnels	Modalités de mise en œuvre
Accueillir tous les enfants du territoire (Beaumettes, Cabrières d'Avignon, Maubec, Lagnes, Oppède) Proposer des loisirs éducatifs, culturels et sportifs Initier les enfants aux valeurs écologiques, environnementales en lien avec les associations du territoire	Période d'ouverture : tous les mercredis, de septembre à juillet (fin année scolaire) Nombre d'enfants accueillis : 10 enfants chez les 3-5 ans 14 enfants chez les 6-12 ans Lieu : école, rue des écoles Cabrières d'Avignon
	Echéances de réalisation
	2026 – 2030
Services mobilisés et responsables de l'action	Résultats attendus
1 directeur et 1 animateur	Proposer un mode de garde le mercredi à destination des familles du territoire Garantir un projet éducatif en lien avec le PEDT du territoire
Partenaires sollicités	Indicateurs d'évaluation
culturel : médiathèque, gymnase ALSH, accueil jeunes	Qualitatif : satisfaction des familles (échange oral) Quantitatif : fréquentation, analyse du public au regard de la mixité sociale
Spécificités par autorité organisatrice signataire	

Orientation 1 : Renforcer l'accessibilité et adapter l'offre de service à l'évolution de la population et de ses besoins

Axe : 1.2. Maintenir et développer les offres d'accueils enfance sur le territoire

Action 1.2.4 : Maintenir l'offre de service de l'accueil de loisirs extrascolaire et périscolaire à Lauris

Diagnostic initial (extrait ou résumé du diagnostic global)	Public cible
Une population composée de familles avec enfants Un partenariat sur le territoire qui assure une continuité éducative des différents temps de l'enfant	Enfants de 3 ans à 12 ans – Commune : Lauris
Objectifs opérationnels	Modalités de mise en œuvre
Accueillir tous les enfants du territoire de Lauris et les alentours dans le respect de leur intégrité Proposer des loisirs éducatifs, Développer leur autonomie et favoriser la découverte culturelle et sportive Initier les enfants aux valeurs écologiques, environnementales.	Période d'ouverture : tous les jours, même le mercredi Nombre d'enfants accueillis : périscolaire matin : 28 mat et 36 élém Périscolaire soir : 50 mat et 80 élém et vacances scolaires: 56 (3-5ans) et 60 (6-12ans) Lieu : Centre de loisirs de Lauris, 5 av. Alphonse Daudet Lauris
Echéances de réalisation	2026 – 2030
Services mobilisés et responsables de l'action	Résultats attendus
Centre de loisirs de Lauris 1 directeur / 1 directeur adjoint / 4 animateurs permanents	Accès garanti à un accueil éducatif et inclusif, respectueux de leur intégrité et de leurs besoins. Éveil et développement grâce à des loisirs porteurs de valeurs citoyennes. Découverte du patrimoine local de la commune (culturel, naturel, humain). Sensibilisation renforcée aux enjeux environnementaux et écologiques.
Partenaires sollicités	Indicateurs d'évaluation
culturel : association du territoire, CCAS de la mairie, les centres de loisirs voisins, la ferme pédagogique...	Qualitatif : satisfaction des familles (échange oral) Quantitatif : fréquentation, analyse du public au regard de la mixité sociale
Spécificités par autorité organisatrice signataire	

Orientation 1 : Renforcer l'accessibilité et adapter l'offre de service à l'évolution de la population et de ses besoins

Axe : 1.2. Maintenir et développer les offres d'accueils enfance sur le territoire

Action 1.2.5 : Maintenir l'offre de service de l'accueil de loisirs extrascolaire et périscolaire à Puget

Diagnostic initial (extrait ou résumé du diagnostic global)	Public cible
Une population composée de familles avec enfants Un partenariat sur le territoire qui assure une continuité éducative des différents temps de l'enfant	Enfants de 3 ans à 12 ans – Commune : Puget sur Durance
Objectifs opérationnels	Modalités de mise en œuvre
Accueillir tous les enfants du territoire de Puget dans le respect de leur intégrité Valoriser le patrimoine humain, culturel, naturel de la commune Initier les enfants aux valeurs écologiques, environnementales et sportives Travailler sur le respect des besoins sur l'importance de la gestion des émotions pour favoriser des relations humaines saines.	<p>Période d'ouverture : tous les jours même le mercredi Nombre d'enfants accueillis : matin 8 mat / 15 élémentaires mid 34 mat / 55 élémentaires soir : 8 mat / 10 élémentaires mercredi : 12 mat / 12 élémentaires</p> <p>Centre de loisirs à l'école chemin de la Loubatière, Puget</p>
Echéances de réalisation	2026 – 2030
Services mobilisés et responsables de l'action	Résultats attendus
1 direction / 2 animatrices	Accès garanti à un accueil éducatif et inclusif, respectueux de leur intégrité et de leurs besoins. Découverte et appropriation du patrimoine local (culturel, naturel, humain). Sensibilisation renforcée aux enjeux environnementaux et écologiques.
Partenaires sollicités	Indicateurs d'évaluation
culturel : médiathèque, associations de territoire / environnement : réseau Rencontres du Luberon, autres centre de loisirs voisins	Qualitatif : satisfaction du public (évaluation quotidienne et de fin de session) Quantitatif : fréquentation, analyse du public au regard de la mixité sociale
Spécificités par autorité organisatrice signataire	

Orientation 1 : Renforcer l'accessibilité et adapter l'offre de service à l'évolution de la population et de ses besoins

Axe : 1.2. Maintenir et développer les offres d'accueils enfance sur le territoire

Action 1.2.6 : Maintenir l'offre de service de l'accueil de loisirs extrascolaire et périscolaire à Puyvert

Diagnostic initial (extrait ou résumé du diagnostic global)	Public cible
Une population composée de familles avec enfants Un partenariat sur le territoire qui assure une continuité éducative des différents temps de l'enfant	Enfants de 3 ans à 12 ans – Commune : Puyvert
Objectifs opérationnels	Modalités de mise en œuvre
Accueillir tous les enfants du territoire de Puyvert dans le respect de leur intégrité, S'adapter au rythme de l'enfant, favoriser la mixité sociale, Valoriser le patrimoine humain, culturel, naturel de la commune Initier les enfants aux valeurs écologiques, environnementales et sportives.	Nombre d'enfants accueillis : 40 enfants au total 3-5 ans 24 enfants 6-12 ans 16 enfants Centre de loisirs, 4 rue des écoles, Puyvert
Echéances de réalisation	2026 – 2030
Services mobilisés et responsables de l'action	Résultats attendus
1 responsable – 1 adjoint – 3 animateurs	Accès garanti à un accueil éducatif et inclusif, respectueux de leur intégrité et de leurs besoins. Éveil et développement grâce à des loisirs porteurs de valeurs citoyennes et laïques. Découverte et appropriation du patrimoine local (culturel, naturel, humain). Sensibilisation renforcée aux enjeux environnementaux et écologiques. Acquisition de repères et d'outils pour la gestion des émotions et le vivre-ensemble.
Partenaires sollicités	Indicateurs d'évaluation
culturel : médiathèque, associations de territoire / environnement : réseau Rencontres du Luberon, autres centre de loisirs voisins	Qualitatif : satisfaction du public (évaluation quotidienne et de fin de session) Quantitatif : fréquentation, analyse du public au regard de la mixité sociale
Spécificités par autorité organisatrice signataire	

Orientation 1 : Renforcer l'accessibilité et adapter l'offre de service à l'évolution de la population et de ses besoins**Axe : 1.2. Maintenir et développer les offres d'accueils enfance sur le territoire****Action 1.2.7 : Maintenir l'offre de service de l'accueil de loisirs extrascolaire et périscolaire Cheval-blanc**

Diagnostic initial (<i>extrait ou résumé du diagnostic global</i>)	Public cible
Une population composée de familles avec enfants visant à mettre à la disposition des familles qui le souhaitent pour diverses raisons et en fonction de leurs revenus, un mode d'accueil adapté, de qualité, dans un cadre sécurisé.	Enfants âgés de 3 à 11 ans résidants sur la Commune et scolarisés sur des établissements privés (école de saint Charles-La salle)
Objectifs opérationnels	Modalités de mise en œuvre
<p>Découvrir à travers différentes activités le patrimoine environnemental local (flore, faune) de la commune ou du Parc Naturel,</p> <p>Apprendre à le respecter et à devenir un éco citoyen</p> <p>S'intégrer à un tissu associatif local riche et varié,</p> <p>Pratiquer des activités culturelles, artistiques, sportives traditionnelles ou novatrices dans un cadre ludique où plaisir et jeu sont omniprésents,</p> <p>Vivre ensemble, partager, profiter des compétences des animateurs ou d'autres personnes plus âgées, tisser des liens, respecter des règles communes, assumer des responsabilités,</p> <p>Tisser un véritable lien intergénérationnel et interprofessionnel</p>	<p>En extrascolaire : Période d'ouverture : durant les vacances scolaires : Toussaint, Hiver, Printemps et été Période de fermeture : durant les vacances de noël et la dernière semaine du mois d'août.</p> <p>En périscolaire : ouverture le mercredi</p> <p>Capacité d'Accueil : 48 au total. 24 enfants de maternelle et 24 enfants d'élémentaire</p> <p>105, chemin de la rayette 84460 Cheval-blanc</p>
Services mobilisés et responsables de l'action	Echéances de réalisation
1 directeur et 1 réseau d'animateurs	2026 – 2030
Partenaires sollicités	Résultats attendus
Centre de loisirs des communes voisines : cavaillon, Robion, Isle sur la sorgue, Apt et secteur sud Luberon, Les structures spécialisées qui accueillent les enfants en situation de handicap, associations sportives et culturelles.	Maintien ou augmentation du taux de fréquentation
Spécificités par autorité organisatrice signataire	Indicateurs d'évaluation
	Des animations ou des échanges sur des journées.

Orientation 1 : Renforcer l'accessibilité et adapter l'offre de service à l'évolution de la population et de ses besoins

Axe : 1.2. Maintenir et développer les offres d'accueils enfance sur le territoire

Action 1.2.8 : Maintenir l'offre de service de l'accueil de loisirs périscolaire à LOURMARIN et Ouverture d'un accueil de loisirs extrascolaire à LOURMARIN

Diagnostic initial (extrait ou résumé du diagnostic global)	Public cible
<p>L'ALSH périscolaire fonctionne depuis plusieurs années et répond à la problématique des parents qui travaillent. Sa fréquentation est en augmentation permanente.</p> <p>Pour compléter ce service, la commune a décidé de créer un ALSH extrascolaire qui sera ouvert 10 semaines par an du lundi au vendredi</p>	<p>Enfants âgés de 3 à 12 ans</p> <p>Communes : Lourmarin</p> <p><u>Adresse ALSH périscolaire :</u> Ecole Philippe de Girard 15 avenue Philippe de Girard 84160 Lourmarin</p> <p><u>Adresse ALSH extrascolaire :</u> Le Four à Chaux 10 Route d'Apt 84160 Lourmarin</p>
Objectifs opérationnels	Modalités de mise en œuvre
<ul style="list-style-type: none">• Pérenniser les services en place,• Attirer de nouvelles familles• Favoriser la créativité,• Favoriser l'ouverture d'esprit et la curiosité• Favoriser la prise d'initiatives	<p>ALSH périscolaire : Période d'ouverture : lundi, mardi, jeudi et vendredi de 7H30 à 9H00 et de 16H30 à 18H00</p> <p>Capacité d'accueil :</p> <ul style="list-style-type: none">• 16 le matin• 25 le soir <p>ALSH extrascolaire : Période d'ouverture : du lundi au vendredi</p> <ul style="list-style-type: none">• Vacances de Toussaint (2 semaines)• Vacances d'hiver (2 semaines)• Vacances de printemps (2 semaines)• Vacances d'été (4 semaines) <p>Capacité d'accueil : 30 enfants</p>
Echéances de réalisation	2026 – 2030
Services mobilisés et responsables de l'action	Résultats attendus
<p>1 directeur et 2 animateurs permanents dédiés à l'ALSH périscolaire</p> <p>1 directeur et 1 animateur permanents dédiés à l'ALSH extrascolaire – l'équipe sera complétée à chaque période d'ouverture par des animateurs en CDD</p>	<p>Apprentissage du vivre ensemble, de la communication, du respect des autres,</p> <p>Favoriser le développement personnel et intellectuel de l'enfant,</p> <p>Faire participer l'enfant à l'élaboration de projet, de la conception à la réalisation</p> <p>Apprentissage à la prise de décision, à la responsabilité et l'autonomie</p>

Partenaires sollicités	Indicateurs d'évaluation
Communes – ALSH voisins – CAF	Nombre d'enfants inscrits Activités proposés Satisfaction enfants, parents, animateurs
Spécificités par autorité organisatrice signataire	

Orientation 1 : Renforcer l'accessibilité et adapter l'offre de service à l'évolution de la population et de ses besoins

Axe : 1.2. Maintenir et développer les offres d'accueils enfance sur le territoire

Action 1.2.9 : Maintenir l'offre de service de l'accueil de loisirs extrascolaire et périscolaire à Mérindol

Diagnostic initial (extrait ou résumé du diagnostic global)	Public cible
Assurer une continuité éducative entre le projet d'école et les activités proposées au sein de l'accueil de loisirs, afin d'offrir, à chaque enfant, un parcours éducatif cohérent et de qualité. Ces accueils permettent à l'enfant et au jeune de vivre un temps de découverte de soi et des autres dans un contexte de détente.	Les enfants de 3 ans à 11 ans ½ de la commune de Mérindol principalement, mais aussi des communes des alentours : Mallemort, Puget sur Durance, Lauris et ce toute l'année.
Objectifs opérationnels	Modalités de mise en œuvre
<p>Le temps de loisirs participe à l'éducation de l'enfant et lui offre la possibilité de s'approprier un environnement et des expériences.</p> <p>le développement personnel de l'enfant sur le plan émotionnel, physique et psychique par la connaissance de soi,</p> <p>- Valoriser la participation, les initiatives et l'engagement des enfants et des jeunes</p>	<p>Périodes d'ouvertures</p> <p>Extrascolaire :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Vacances de février, d'avril, d'été et d'octobre. - 55 jours d'ouverture pendant les vacances scolaires. - Fermeture pendant les vacances de décembre - 30 places pour les 3-6 ans et 30 places pour les 6-12 ans - Projet spécifique ados : 2 séjours organisés dans l'année ou nous incluons les ados (12/17 ans), 50 jeunes (février) et 30 jeunes (été) <p>Périscolaire : Matin de 7h30 à 8h20, soir de 16h20 à 18h le lundi, mardi, jeudi et vendredi et le mercredi de 8h à 18h.</p> <ul style="list-style-type: none"> - 30 places matin et soir pour les 3-6 ans, 60 places matin/soir pour les 6-11 ½ans. - Le mercredi 30 places pour les 3-6 ans et 30 places pour les 6-11 ½ans <p>Accueil:</p> <p>salle de motricité dans l'école, petite salle des fêtes et une salle dans la maison des associations.</p> <p>Centre de loisirs Rue des Anciens Combattants AFN 84360 Mérindol</p>
Echéances de réalisation	2026 – 2030
Services mobilisés et responsables de l'action	Résultats attendus
Gestionnaire : Commune de Mérindol Directeur et animateurs	Maintien ou augmentation du taux de fréquentation les mercredis Programme d'activités riche et attractif Ouverture prochaine d'un accueil jeune pour les adolescents de la commune Construction à venir d'un ALSH
Partenaires sollicités	Indicateurs d'évaluation
Intervenante danse, Intervenante Yoga, Intervenant sports, CCAS, Parc régional du Luberon, CAF, MSA	Des indicateurs sur des temps d'animations avec les parents
Spécificités par autorité organisatrice signataire	

Orientation 1 : Renforcer l'accessibilité et adapter l'offre de service à l'évolution de la population et de ses besoins

Axe : 1.2. Maintenir et développer les offres d'accueils enfance sur le territoire

Action 1.2.10 : Maintenir l'offre de service de l'accueil de loisirs extrascolaire VIRGINIE GAMBET

Diagnostic initial (extrait ou résumé du diagnostic global)	Public cible
Une population composée de familles avec enfants Des familles qui travaillent et qui ont besoin d'un mode de garde Un partenariat sur le territoire qui assure une continuité éducative des différents temps de l'enfant	Enfants de 3 ans à 13 ans – Commune : Cavaillon
Objectifs opérationnels	Modalités de mise en œuvre
Accueillir tous les enfants du territoire cavaillonnais dans le respect de leur intégrité Proposer des loisirs éducatifs et porteurs des valeurs de laïcité Valoriser le patrimoine humain, culturel, naturel de la commune Permettre un partenariat fort avec les institutions afin de donner des repères aux enfants et aux familles en leur permettant de devenir les acteurs de demain. Initier les enfants aux valeurs écologiques, environnementales et saisonnières Proposer des activités innovantes et des méthodologies stimulantes pour permettre aux enfants de vivre un véritable temps de découverte et de vacances Travailler sur le respect des besoins du public et sur l'importance de la gestion des émotions pour favoriser des relations humaines saines.	Période de vacances scolaires (automne, noël, hiver, printemps et été) du lundi au vendredi pour un total d'environ 75 jours Capacité d'accueil : 250 enfants de 3 -12 ans maximum Dont 120 enfants de 3-6 ans et 130 enfants de 6-12 ans Lieu d'accueil : Accueil de loisirs, 55 avenue Elsa Triolet 84300 Cavaillon
Echéances de réalisation	2026 – 2030
Services mobilisés et responsables de l'action	Résultats attendus
LEC Grand Sud jusqu'en août 2028 (date de renouvellement de la DSP) Locaux aménagés et matériel spécifique à la pratique d'activité De 15 à 30 animateurs / 1 direction / 1 assistante sanitaire	Accès garanti à un accueil éducatif et inclusif, respectueux de leur intégrité et de leurs besoins. Éveil et développement grâce à des loisirs porteurs de valeurs citoyennes et laïques. Découverte et appropriation du patrimoine local (culturel, naturel, humain). Sensibilisation renforcée aux enjeux environnementaux et écologiques. Acquisition de repères et d'outils pour la gestion des émotions et le vivre-ensemble.
Partenaires sollicités	Indicateurs d'évaluation
culturel : médiathèque, théâtre, cinéma / environnement : réseau Rencontres du Luberon / sportifs : dispositifs sportifs de proximité acteurs sociaux : Service Jeunesse, PRE, CCAS, PMI, EDES, SESSAD Etc.	Qualitatif : satisfaction du public (évaluation quotidienne et de fin de session) Quantitatif : fréquentation, analyse du public au regard de la mixité sociale
Spécificités par autorité organisatrice signataire	

Orientation 1 : Renforcer l'accessibilité et adapter l'offre de service à l'évolution de la population et de ses besoins

Axe : 1.2. Maintenir et développer les offres d'accueils enfance sur le territoire

Action 1.2.11 : Maintenir l'offre de service de l'accueil de loisirs périscolaire VIRGINIE GAMBET

Diagnostic initial (extrait ou résumé du diagnostic global)	Public cible
Une population composée de familles avec enfants Des familles qui travaillent et qui ont besoin d'un mode de garde Un partenariat sur le territoire qui assure une continuité éducative des différents temps de l'enfant	Enfants de 3 ans à 13 ans – Commune : Cavaillon
Objectifs opérationnels	Modalités de mise en œuvre
Accueillir tous les enfants du territoire cavaillonnais dans le respect de leur intégrité Proposer des loisirs éducatifs et porteurs des valeurs de laïcité Valoriser le patrimoine humain, culturel, naturel de la commune Permettre un partenariat fort avec les institutions afin de donner des repères aux enfants et aux familles en leur permettant de devenir les acteurs de demain. Initier les enfants aux valeurs écologiques, environnementales et saisonnières Proposer des activités innovantes et des méthodologies stimulantes pour permettre aux enfants de vivre un véritable temps de découverte et de vacances Travailler sur le respect des besoins du public et sur l'importance de la gestion des émotions pour favoriser des relations humaines saines.	Période d'ouverture : tous les mercredis en journée complète Nbre de jours d'ouverture : 34 journées Nombre d'enfants accueillis : 75 enfants de 3-6 ans et 80 enfants 6-12 ans Lieux d'accueils : Accueil de loisirs, 55 avenue Elsa Triolet 84300 Cavaillon
Echéances de réalisation	2026 – 2030
Services mobilisés et responsables de l'action	Résultats attendus
LEC Grand Sud jusqu'en août 2028 (date de renouvellement de la DSP) Locaux aménagés et matériel spécifique à la pratique d'activité De 15 à 30 animateurs / 1 direction / 1 assistante sanitaire	Accès garanti à un accueil éducatif et inclusif, respectueux de leur intégrité et de leurs besoins. Éveil et développement grâce à des loisirs porteurs de valeurs citoyennes et laïques. Découverte et appropriation du patrimoine local (culturel, naturel, humain). Sensibilisation renforcée aux enjeux environnementaux et écologiques. Acquisition de repères et d'outils pour la gestion des émotions et le vivre-ensemble.
Partenaires sollicités	Indicateurs d'évaluation
culturel : médiathèque, théâtre, cinéma / environnement : réseau Rencontres du Luberon / sportifs : dispositifs sportifs de proximité acteurs sociaux : Service Jeunesse, PRE, CCAS, PMI, EDES, SESSAD...	Qualitatif : satisfaction du public (évaluation quotidienne et de fin de session) Quantitatif : fréquentation, analyse du public au regard de la mixité sociale
Spécificités par autorité organisatrice signataire	

Orientation 1 : Renforcer l'accessibilité et adapter l'offre de service à l'évolution de la population et de ses besoins

Axe : 1.2. Maintenir et développer les offres d'accueils enfance sur le territoire

Action 1.2.12 : Maintenir l'offre de service de l'accueil de loisirs extrascolaire la Bastide

Diagnostic initial (extrait ou résumé du diagnostic global)	Public cible
Une population composée de familles avec enfants Des familles qui travaillent et qui ont besoin d'un mode de garde Un partenariat sur le territoire qui assure une continuité éducative des différents temps de l'enfant	Enfants de 6 ans à 12 ans – Commune : Cavaillon
Objectifs opérationnels	Modalités de mise en œuvre
Renforcer et accompagner la fonction parentale. Consolider les liens intrafamiliaux Impliquer les parents dans la vie de l'ACM Travailler autour de la fonction parentale avec la référente famille (AEF) Valoriser la citoyenneté en accompagnant le vivre-ensemble. Renforcer le travail autour la vie collective Favoriser et privilégier les projets sur la citoyenneté Accompagner les enfants dans leur rôle de citoyens (partage, respect...) Consolider ou dynamiser les projets partenariaux Sensibiliser les enfants à la différence	Période d'ouverture et nbre de jours d'ouverture : du lundi au vendredi (9h-12h et 14h-18h) Vacances automne, hiver, printemps (2 semaines), noël (1 semaine), été (juillet à mi-août) Capacité d'accueil : 40 enfants 6-12 ans et éventuellement ados si projet spécifique + 12 ans Lieu d'accueil : Centre Social la Bastide
Echéances de réalisation	2026 – 2030
Partenaires sollicités	Indicateurs d'évaluation
Service Jeunesse, ACM Cheval-Blanc, Robion, L'accueil de jour Alzheimer, le SESSAD, le rugby XIII et rugby fauteuil, associations sportives (basket, tennis de table...), MJC, la médiathèque, piscine etc.	Fréquentation des enfants, régularité, mixité Participation des familles dans les actions de l'ACM et du centre social Orientation des enfants et/ou familles vers partenaires (éducatifs, culturels, sportifs/autres secteurs du CS) Investissement des enfants dans les actions du centre social.
Spécificités par autorité organisatrice signataire	

Orientation 1 : Renforcer l'accessibilité et adapter l'offre de service à l'évolution de la population et de ses besoins

Axe : 1.2. Maintenir et développer les offres d'accueils enfance sur le territoire

Action 1.2.13 : Maintenir l'offre de service de l'accueil de loisirs périscolaire la Bastide

Diagnostic initial (extrait ou résumé du diagnostic global)	Public cible
Une population composée de familles avec enfants Des familles qui travaillent et qui ont besoin d'un mode de garde Un partenariat sur le territoire qui assure une continuité éducative des différents temps de l'enfant	Enfants de 6 ans à 12 ans – Commune : Cavaillon
Objectifs opérationnels	Modalités de mise en œuvre
Renforcer et accompagner la fonction parentale. Consolider les liens intrafamiliaux Impliquer les parents dans la vie de l'ACM Travailler autour de la fonction parentale avec la référente famille (AEF)	Période d'ouverture et nbre de jours d'ouverture : les mercredis (9h-12h et 14h-18h) de fin septembre à fin juin Capacité d'accueil : 40 enfants de 6-12 ans et éventuellement ados si projet spécifique + 12 ans Lieu d'accueil : Centre Social la Bastide
Valoriser la citoyenneté en accompagnant le vivre-ensemble. Renforcer le travail autour la vie collective Favoriser et privilégier les projets sur la citoyenneté Accompagner les enfants dans leur rôle de citoyens (partage, respect...) Consolider ou dynamiser les projets partenariaux Sensibiliser les enfants à la différence	Echéances de réalisation 2026 – 2030
Services mobilisés et responsables de l'action	Résultats attendus
Centre social La Bastide – Directeur Locaux : CS la Bastide et mise à disposition d'équipements sportifs et piscines Animateurs : 4 + 1 directrice ACM	Développement des compétences sociales et civiques (partage, respect des règles, tolérance, sens de la citoyenneté). Amélioration de l'autonomie et de la responsabilisation dans les activités collectives. Participation active aux projets de l'ACM et aux activités du centre social
Partenaires sollicités	Indicateurs d'évaluation
Service Jeunesse, ACM Cheval-Blanc, Robion, L'accueil de jour Alzheimer, le SESSAD, le rugby XIII et rugby fauteuil, associations sportives (basket, tennis de table...), MJC, la médiathèque, piscine etc.	Fréquentation des enfants, régularité, mixité Participation des familles dans les actions de l'ACM et du centre social Orientation des enfants et/ou familles vers partenaires (éducatifs, culturels, sportifs/autres secteurs du CS Investissement des enfants dans les actions du centre social.
Spécificités par autorité organisatrice signataire	

Orientation 1 : Renforcer l'accessibilité et adapter l'offre de service à l'évolution de la population et de ses besoins

Axe : 1.3. Maintenir et développer les offres d'accueil Jeunes sur le territoire

Action 1.3.1 : Maintenir l'offre d'accueil jeunes association AVEC la gare à Maubec

Diagnostic initial (extrait ou résumé du diagnostic global)	Public cible
Une population composée de familles avec enfants Des familles qui travaillent et qui ont besoin d'un mode de garde Un partenariat sur le territoire qui assure une continuité éducative des différents temps de l'enfant / adolescent	Jeunes de 12 ans à 17 ans Communes : Maubec Gestionnaire : Association AVEC
Objectifs opérationnels	Modalités de mise en œuvre
Proposer un temps d'animation de qualité sur les temps périscolaires (le mercredi et le soir après le collège) Proposer un temps d'animation de qualité sur les temps extrascolaires (petites et grandes vacances) Former des citoyens éco-responsables au travers des activités proposées	Ouverture hors vacances scolaires : du mardi au samedi (1/2) et pendant les périodes scolaires Ouverture vacances scolaires : du lundi au vendredi / samedi Capacité d'accueil Accueil adolescents : 24 places pour 2 animateurs Et 21 places pour les séjours été Lieu : 105 lot, quai des entreprises Maubec
	Echéances de réalisation
	2026 – 2030
Services mobilisés et responsables de l'action	Résultats attendus
Service Jeunesse 1 direction et animateurs bénévoles pour l'aide aux devoirs	Maintien du nombre de jeunes accueillis sur les temps périscolaires et extrascolaires Développement des compétences sociales et civiques des jeunes Renforcement de l'implication des jeunes dans les projets
Partenaires sollicités	Indicateurs d'évaluation
SDJES – lycées Cavaillon – collège Calavon - Médiathèque – Garance – Tissu associatif local – Service Municipaux	Nombre de jeunes inscrits Taux de fréquentation
Spécificités par autorité organisatrice signataire	

Orientation 1 : Renforcer l'accessibilité et adapter l'offre de service à l'évolution de la population et de ses besoins

Axe : 1.3. Maintenir et développer les offres d'accueil Jeunes sur le territoire

Action 1.3.2 : Maintenir l'offre d'accueil jeunes à Lauris

Diagnostic initial (extrait ou résumé du diagnostic global)	Public cible
Une population composée de familles avec enfants Des familles qui travaillent et qui ont besoin d'un mode de garde Un partenariat sur le territoire qui assure une continuité éducative des différents temps de l'enfant / adolescent	Jeunes de 12 ans à 17 ans Communes : Lauris
Objectifs opérationnels	Modalités de mise en œuvre
Proposer un temps d'animation de qualité sur les temps périscolaires (le mercredi et le soir après le collège) Proposer un temps d'animation de qualité sur les temps extrascolaires (petites et grandes vacances) Former des citoyens éco-responsables au travers des activités proposées	Ouverture hors vacances scolaires : du mardi au samedi (1/2) et pendant les périodes scolaires Ouverture vacances scolaires : du lundi au vendredi / samedi Capacité d'accueil Accueil adolescents : 24 places
	Echéances de réalisation
	2026 – 2030
Services mobilisés et responsables de l'action	Résultats attendus
Service Jeunesse 1 animatrice	Maintien du nombre de jeunes accueillis sur les temps périscolaires et extrascolaires Développement des compétences sociales et civiques des jeunes Renforcement de l'implication des jeunes dans les projets
Partenaires sollicités	Indicateurs d'évaluation
SDJES – établissement scolaire – Tissu associatif local – Service Municipaux	Nombre de jeunes inscrits Taux de fréquentation
Spécificités par autorité organisatrice signataire	

Orientation 1 : Renforcer l'accessibilité et adapter l'offre de service à l'évolution de la population et de ses besoins

Axe : 1.3. Maintenir et développer les offres d'accueil Jeunes sur le territoire

Action 1.3.3 : Maintenir l'offre d'accueil du Club Jeunes Municipal

Diagnostic initial (<i>extrait ou résumé du diagnostic global</i>)	Public cible
Une population composée de familles avec enfants Des familles qui travaillent et qui ont besoin d'un mode de garde Un partenariat sur le territoire qui assure une continuité éducative des différents temps de l'enfant	Jeunes de 11 ou 17 ans Communes : QPV 1 + QPV 2 CAVAILLON
Objectifs opérationnels	Modalités de mise en œuvre
Proposer un temps d'animation de qualité sur les temps périscolaires Proposer un temps d'animation de qualité sur les temps extrascolaires Permettre la conciliation de la vie professionnelle et la vie familiale Former des citoyens éco-responsables au travers des activités proposées	Période d'ouverture et nbre de jours d'ouverture (fermeture semaines : 34 / 35 / 52) Ouverture hors vacances scolaires : du mardi au samedi et pendant les périodes scolaires Ouverture vacances scolaires : du lundi au vendredi. Capacité d'accueil Accueils adolescents : 50 places Lieu d'accueil : 445 Raoul Follereau 84 300 CAVAILLON
	Echéances de réalisation
	2026 – 2030
Services mobilisés et responsables de l'action	Résultats attendus
Service Jeunesse 1 direction	Maintien du nombre de jeunes accueillis sur les temps périscolaires et extrascolaires Développement des compétences sociales et civiques des jeunes Renforcement de l'implication des jeunes dans les projets Meilleure conciliation entre vie professionnelle et vie familiale des parents Continuité éducative assurée entre les différents temps de l'enfant
Partenaires sollicités	Indicateurs d'évaluation
SDJES – CS LA PASSERELLE – CS LA BASTIDE – CCAS (PRE/ASV) – Médiathèque – Garance – Tissu associatif local – Service Municipaux	Nombre de jeunes inscrits Taux de fréquentation
Spécificités par autorité organisatrice signataire	

Orientation 1 : Renforcer l'accessibilité et adapter l'offre de service à l'évolution de la population et de ses besoins

Axe : 1.3. Maintenir et développer les offres d'accueil Jeunes sur le territoire

Action 1.3.4 : Maintenir l'offre Réseau des accueils jeunes LMV

Diagnostic initial (extrait ou résumé du diagnostic global)	Public cible
Ce réseau émane du club jeunes de Cavaillon et de la MSA en faveur des jeunes des différents territoires ruralité et cavaillon	Jeunes de 12 ans à 17 ans Communes : Cavaillon, Maubec et Lauris
Objectifs opérationnels	Modalités de mise en œuvre
Favoriser la mixité sociale entre le territoire urbain et rural Construire des espaces éducatifs adaptés ; Concourir au développement de jeunes citoyens responsables et conscients des enjeux de demain ; Garantir la continuité et la cohérence éducative entre les différents dispositifs, temps et espaces des jeunes ; Renforcer l'estime de soi ; Développer l'autonomie et la prise d'initiative ;	Regroupement tous les deux mois à la MSA avec les responsables des accueils jeunes et le CCT ruralité depuis 2024
	Echéances de réalisation
	2026 – 2030
Services mobilisés et responsables de l'action	Résultats attendus
Regroupe les 3 responsables des accueils jeunes (Cavaillon, Lauris et Maubec) et le chargé de CCT ruralité en présence de la MSA	Favoriser la mixité sociale Mutualiser les différents moyens entre les accueils jeunes
Partenaires sollicités	Indicateurs d'évaluation
MSA, CTG, mairie, autres accueils jeunes hors CTG Imv etc	Familles et jeunes
Spécificités par autorité organisatrice signataire	

Orientation 1 : Renforcer l'accessibilité et adapter l'offre de service à l'évolution de la population et de ses besoins

Axe : 1.3. Maintenir et développer les offres d'accueils enfance sur le territoire

Action 1.3.5 : Développer un projet adolescents à Mérindol (fiche à construire 1^{er} semestre 2026)

Diagnostic initial (extrait ou résumé du diagnostic global)	Public cible
Objectifs opérationnels	Modalités de mise en œuvre
	Echéances de réalisation 2026 – 2030
Services mobilisés et responsables de l'action	Résultats attendus
Partenaires sollicités	Indicateurs d'évaluation
Spécificités par autorité organisatrice signataire	

Orientation 1 : Renforcer l'accessibilité et adapter l'offre de service à l'évolution de la population et de ses besoins

Axe 1.3. Maintenir et développer les offres d'accueil Jeunes sur le territoire

Action 1.3.6 : Travailler à l'émergence d'un PAEJ (fiche en cours de construction à travailler 1er semestre 2026)

Diagnostic initial (extrait ou résumé du diagnostic global)	Public cible
Le territoire de la communauté d'agglomération Luberon Monts de Vaucluse présente des besoins croissants en matière d'écoute, de soutien et d'accompagnement psychologique des jeunes, révélés par les acteurs de terrain et les partenaires institutionnels, justifiant l'engagement d'une démarche partenariale en vue de l'émergence d'un Point Accueil Écoute Jeunes (PAEJ).	Le dispositif s'adresse prioritairement aux jeunes âgés de 12 à 25 ans.
Objectifs opérationnels	Modalités de mise en œuvre
Favoriser l'accès des jeunes à une écoute et un accompagnement de proximité. Renforcer la prévention du mal-être et de l'isolement des jeunes. Soutenir et outiller les familles et les professionnels en contact avec les jeunes. Renforcer la coordination territoriale autour des enjeux de santé et de bien-être des jeunes.	Mise en place d'un groupe de travail rassemblant les acteurs institutionnels et associatifs concernés. Recueil des données existantes. Élaboration collective du cadre d'intervention du futur PAEJ. Les modalités opérationnelles seront affinées au fur et à mesure de l'avancement du projet et des échanges partenariaux.
	Echéances de réalisation
	2026 – 2030
Services mobilisés et responsables de l'action	Résultats attendus
La Maison des Adolescents du Vaucluse La CAF 84	Pour les jeunes : permettre l'accès à un lieu d'écoute et d'accompagnement sur le territoire (lutter contre l'isolement, meilleure orientation vers les dispositifs...) Pour les familles : accès à un soutien et des conseils adaptés pour mieux accompagner les jeunes. Pour les professionnels et partenaires : renforcement de la coordination entre acteurs éducatifs, sociaux et de santé, amélioration de la détection précoce des situations à risque.
Partenaires sollicités	Indicateurs d'évaluation
Éducation Nationale, Mission Locale, Service Jeunesse, CAF, MSA, ASE, MDA, CMPP, ASV, PRE, École de la Deuxième Chance...	Fréquentation : nombre de jeunes accueillis (tranche d'âge, répartition géographique, situations...) Taux de satisfaction des jeunes (questionnaires anonymes). Nombre de réunions partenariales et de comités de pilotage organisés.
Spécificités par autorité organisatrice signataire	Maison des Adolescents (MDA) : coordination générale du projet, animation partenariale, suivi administratif et financier mais également : accueil, écoute, orientation et suivi psychologique des jeunes et des familles.

Orientation 1 : Renforcer l'accessibilité et adapter l'offre de service à l'évolution de la population et de ses besoins

Axe : 1.3. Maintenir et développer les offres d'accueil Jeunes sur le territoire

Action 1.3.7 : Maintenir l'offre d'accueil et d'accompagnement du PIJ municipal de cavaillon

Diagnostic initial (<i>extrait ou résumé du diagnostic global</i>)	Public cible
L'information est un droit pour tous les jeunes. Elle est incontestablement une clé qui ouvre, éclaire, guide et oriente leurs choix de vie en apportant des réponses à leurs questions de tous ordres au quotidien.	Les jeunes âgés de 11 à 29 ans
Objectifs opérationnels	<p>Modalités de mise en œuvre</p> <p>Fonctionnelles : Accueil individuel et collectif Ateliers thématiques (CV, LM, entretiens d'embauches...) Interventions extérieures (forums, événements jeunesse...)</p> <p>Matérielles et logistiques : espace d'accueil, ordinateurs, documentation, supports numériques...</p> <p>Echéances de réalisation</p> <p>2026 – 2030</p>
Services mobilisés et responsables de l'action	<p>Résultats attendus</p> <p>Faire du PIJ un lieu repéré et identifié par les jeunes comme ressource de proximité. Les jeunes connaissent mieux leurs droits et les dispositifs qui leur sont destinés. Les jeunes deviennent plus autonomes dans leurs démarches (emploi, logement, mobilité...).</p>
Partenaires sollicités	<p>Indicateurs d'évaluation</p> <p>Nombre total de jeunes accueillis (par an). Répartition par âge, sexe, situation (étudiant, demandeur d'emploi, etc.). Nombre d'entretiens individuels réalisés. Nombre d'ateliers, d'animations ou d'actions collectives organisés.</p>
Spécificités par autorité organisatrice signataire	Commune de Cavaillon : met à disposition les locaux, les moyens matériels et 1 ETP dédié.

Orientation 1 : Renforcer l'accessibilité et adapter l'offre de service à l'évolution de la population et de ses besoins
Axe : 1.4 Développer une stratégie de communication harmonisée à l'échelle de l'agglomération pour promouvoir auprès des familles les offres de services et les dispositifs d'aides

Action 1.4.1 : Travailler à l'émergence de l'amélioration de la communication auprès des familles
(fiche à construire au 1er semestre 2026)

Diagnostic initial (extrait ou résumé du diagnostic global)	Public cible Familles qui fréquentent les structures petite enfance, de loisirs jeunesse et familles du territoire LMV Communes : ruralité et urbain
Objectifs opérationnels	Modalités de mise en œuvre
	Echéances de réalisation 2026 – 2030
Services mobilisés et responsables de l'action	Résultats attendus
Partenaires sollicités	Indicateurs d'évaluation
Spécificités par autorité organisatrice signataire	

Orientation 2 : Mettre en place le SPPE et développer le soutien aux parents et aux familles

Axe 2.1 : Maintenir et développer les modes d'accueil

Action 2.1.1: Maintenir et développer les places individuelles et collectives

Diagnostic initial (<i>extrait ou résumé du diagnostic global</i>)	Public cible
<ul style="list-style-type: none"> • Un taux de couverture satisfaisant (52.9%) lié à une augmentation de l'offre ces dernières années et une diminution de la natalité qui rééquilibre le poids de l'offre et la demande. • Disparité dans la répartition de l'offre d'accueil. 	Les familles ayant des enfants de moins de 3 ans.
Objectifs opérationnels	Modalités de mise en œuvre
<ul style="list-style-type: none"> - Maintenir le nombre de places collectives et individuelles en lien avec les besoins du territoire. <i>Le territoire suit la tendance nationale avec une diminution de la natalité - 8.5% entre 2021 et 2023.</i> - Adapter et diversifier l'offre en proposant des actions innovantes (temps parentalité avec offre de garde par exemple) - Maintenir et accompagner l'offre associative (EAJE La Marelle 30 places) - Assurer et évaluer le suivi de la convention SPL/Vaugines (réservation de places) selon les besoins et l'offre existante du territoire. 	<ul style="list-style-type: none"> - Maintenir le taux d'occupation des crèches en développant la communication et l'adaptabilité de l'offre. - Adapter la promotion du métier d'assistant maternelle selon les besoins du territoire. - LMV possède les compétences du SPPE, elle devra donc évaluer les demandes d'implantation des partenaires privées - Travailler avec le réseau partenarial sur les besoins de garde (EDeS, CCAS, centres sociaux...) - Aménager et répondre aux exigences réglementaires pour poursuivre la qualité d'accueil (mobilisation de fonds de modernisation des équipements). - Utiliser mon enfant.fr et étudier les besoins des partenaires (temps de garde pendant les cours d'alphabétisation...)
Echéances de réalisation	2026-2030
Services mobilisés et responsables de l'action	Résultats attendus

<p>Service petite enfance LMV Les professionnels de l'accueil individuel Les acteurs des modes de gardes privées</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Taux d'occupation des structures entre 65 et 70% - Taux d'occupation des agréments des Assistants maternels satisfaisant - Développement d'action des partenaires grâce à la mobilisation de l'offre de garde
Partenaires sollicités	Indicateurs d'évaluation
<p>La Caisse National des Allocations Familiale (CNAF) La mutualité sociale et agricole (MSA)</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Résultats des déclarations AFAS sur le fonctionnement et coût des établissements

Nom de l'autorité organisatrice compétente pour la planification de l'offre :

COMMUNES	Type de mode d'accueil/dispositif	Nb de places ou Nb d'ETP RPE	Projection sur la durée de la CTG					Evaluation des besoins en matière d'emplois et de compétences pour répondre aux projections	Autres besoins identifiés (démarche IDA, difficultés identifiées, partenariat spécifique...)	Si projets d'investissements en matière de rénovation, d'aménagement et de création d'équipements, de services :		
			2025	2026	2027	2028	2029			Préciser le type de projets : rénovation, construction	Couts et calendriers	Ingénierie et moyens humains nécessaires pour conduire - A titre indicatif -
	EAJE PSU 14 équipements	432 places PSU 2 RPE 1 LAEP 24 places micro paje		2 projets micro paje sur Cavailon	1 projet micro paje sur Vaugines				creation de 2 postes pour le pool d'ici 2027			
	Micro crèche Paje 2	452 places individuelles										
CAVAILLON	La Farandole		60	60	60	60	60	/				
	Eugène Valentin		35	35	35	35	35	création 1 poste linge en 2026		oui/ renovation	168 000€ FME 2027/2028	
	Le Repère des Galopins		50	50	50	50	50	/		oui/ renovation	240 000€ FME 2027/2028	
	La Pepinière		35	35	35	35	35	/				
	Au Fil du Temps		35	35	35	35	35	/				
	Micro crècheCreange		12	12	12	12	12	/				
CHEVAL BLANC	Cle de Sol		19	19	19	19	19	1 poste de directrice vacant au 1er/01/2026		oui/transplantation	91 200€ FME 2026/2027	
MERINDOL	Francois Ronot		25	25	25	25	25	1 poste de directrice en 2027 vacant		oui/ renovation	120 000€ FME 2026/2027	
CABRIERES D'AVIGNON	Les Petits Pas		35	35	35	35	35	/				
ROBION	Marmousets		30	30	30	30	30	/				
GORDES	Li Pitchounets		25	25	25	25	25	/				
LAGNES	Li Pichots		30	30	30	30	30	/		oui/renovation	144 000€ FME 2028	
LES TAILLADES	La Combe		11	11	11	11	11	/				

LAURIS	La Marelle		30	30	30	30	30	crèche associative en difficultés financières: mise en place d'un comité de suivi partenarial				
ROBION	Micro-crèche Paje Charlotte et Chocolat (privée)		12	12	12	12	12					
LES BEAUMETTES	Micro-crèche Paje LOU CIGALOU		12	12	12	12	12					
	MAM		Nb de places									
	Assistants maternels (hors MAM)		Nb de places									
	RPE Cavaillon	1	230	220	220	215	215	/				
	RPE Coustellet/Lauris	1	222	220	215	215	215					
	Dispositifs passerelles		Nb de dispositif									

Orientation 2 : Mettre en place le SPPE et développer le soutien aux parents et aux familles

Axe 2.1 : Maintenir et développer les modes d'accueil

Action 2.1.2: schéma pluriannuel de maintien et de développement de l'offre d'accueil du jeune enfant

Diagnostic initial (extrait ou résumé du diagnostic global)	Public cible
<ul style="list-style-type: none"> • Un taux de couverture satisfaisant (52.9%) lié à une augmentation de l'offre ces dernières années et une diminution de la natalité qui rééquilibre le poids de l'offre et la demande. • Disparité dans la répartition de l'offre d'accueil. 	Les familles ayant des enfants de moins de 3 ans.
Objectifs opérationnels	Modalités de mise en œuvre
<ul style="list-style-type: none"> - Améliorer les conditions de travail en tenant compte de la réglementation en cours - Aménager et répondre aux exigences réglementaires pour poursuivre la qualité d'accueil - Cf tableau d'AO 	<ul style="list-style-type: none"> - Maintenir le taux d'occupation des crèches en développant la communication et l'adaptabilité de l'offre. - Adapter la promotion du métier d'assistant maternelle selon les besoins du territoire. - LMV possède les compétences du SPPE, elle devra donc évaluer les demandes d'implantation des partenaires privés
Echéances de réalisation	2026-2030
Services mobilisés et responsables de l'action	Résultats attendus
Service petite enfance LMV Les professionnels de l'accueil individuel Les acteurs des modes de gardes privées	<ul style="list-style-type: none"> - Taux d'occupation des agréments des Assistants maternels satisfaisant - Nombre de places collectives proposées en adéquation avec les besoins des familles

Partenaires sollicités	Indicateurs d'évaluation
La Caisse National des Allocations Familiale (CNAF) La mutualité sociale et agricole (MSA)	

Orientation 2 : Mettre en place le SPPE et développer le soutien aux parents et aux familles

Action 2.2 : Rendre accessible l'offre notamment pour les familles rencontrant des difficultés du fait de leurs conditions de vie ou de travail, de leur état de santé, d'une situation de handicap ou de la faiblesse de leurs ressources.

Action 2.2.1 Renforcer les actions d'inclusion

Diagnostic initial (<i>extrait ou résumé du diagnostic global</i>)	Public cible
Certaines familles sont restreintes dans l'accès à l'offre d'accueil en raison de difficultés de mobilité ou de contraintes financières. L'accès aux enfants ayant des besoins spécifiques reste difficile selon la situation de l'enfant ou de sa famille.	Les familles ayant des enfants de moins de 3 ans.
Objectifs opérationnels	Modalités de mise en œuvre
<ul style="list-style-type: none">- Favoriser l'accessibilité sociale et géographique, en veillant à l'inclusion des familles vulnérables- Développer des actions spécifiques pour les familles en situation de précarité, d'isolement ou de handicap- Assurer un repérage et un accompagnement précoce des fragilités (santé, développement, conditions de vie)- Faciliter l'accès à l'information et l'orientation vers les dispositifs adaptés.	<ul style="list-style-type: none">- Développer le guichet unique porté par la maison petite enfance, en adaptant les outils de pré inscriptions, selon les besoins géographiques et les moyens de transport à disposition des familles (site LMV, carte interactive/ travail avec le service mobilité, orienter les inscriptions/ actualisation monenfant.fr, continuer l'aller vers avec la rencontre de la population)- Créer et renforcer les liens avec les différents services médico-sociaux (centres sociaux, Atelier Santé Ville, associations, CCAS, EDeS, CMPEA...)- Développer l'inclusion des enfants qui ont des besoins spécifiques en crèche (groupe de travail autour du handicap, lien avec la référente CAF).- Développer les actions portées par les Référentes Santé et Accueil Inclusif pour initier des projets.
Echéances de réalisation	2026-2030

Services mobilisés et responsables de l'action	Résultats attendus
Service Petite Enfance LMV Partenaires Médico-sociaux	Toutes les familles ayant fait une demande de place en crèche
Partenaires sollicités	Indicateurs d'évaluation
La Caisse National des Allocations Familiale (CNAF) La mutualité sociale et agricole (MSA)	le % d'enfants porteurs de handicap accueillis au sein des EAJE le % de familles accueillies qui sont en dessous du seuil de pauvreté

Orientation 2 : Mettre en place le SPPE

Axe 2.3 : Soutenir la qualité des modes d'accueil

Action 2.3.1 : Améliorer les conditions de travail au sein des cuisines du service PE

Diagnostic initial (extrait ou résumé du diagnostic global)	Public cible
Un audit interne a permis de mettre en lumière que le métier de cuisinier est reconnu comme un métier à forte pénibilité et qu'il existe disparités entre les crèches en termes de matériel mis à disposition entraînant une perte de temps et un surcroît de travail dans certaines structures. La fonctionnalité et l'ergonomie des cuisines sont peu propices dans certaines structures	La responsable des cuisines et son équipe de cuisiniers. Les enfants qui vont bénéficier des repas cuisinés sur place. Les équipes petite enfance au sein de chaque crèche.
Objectifs opérationnels	Modalités de mise en œuvre
Promouvoir une alimentation saine, locale et respectueuse de l'environnement en se mettant en règle par rapport à la loi EGALIM Faciliter les conditions de travail des cuisiniers Renforcer l'équipe de livraison avec la création d'un poste de cuisinier et améliorer les conditions de livraisons Renforcement du pool de volantes avec 2 personnes formées HACCP capable d'intervenir en cuisine pour la réchauffe et le goûter ou auprès des enfants.	Privilégier les produits bio, locaux et de saison (circuit courts, AMAP, producteurs locaux). Remplacer les couverts, gobelets et assiettes jetables par des alternatives durables (vaisselle réutilisable) en partenariat avec l'entreprise locale STERNE Acquisition d'un logiciel permettant de dématérialiser la gestion administrative (traçabilité) et de communiquer entre les cuisines et la responsable des cuisines Équipement de plusieurs cuisines en cellules de refroidissement et en matériel de livraison Créer un PCA tenant compte des secteurs géographique et d'activité pour ajuster les besoins pour faire les repas
Echéances de réalisation	
2026	
Services mobilisés et responsables de l'action	Résultats attendus
La direction du service petite enfance Les cuisiniers les équipes PE	Un service cuisine efficient en cas d'imprévu (livraison, absentéisme, coupure d'électricité, etc...)
Partenaires sollicités	Indicateurs d'évaluation
CAF et Entreprise Sterne pour la vaisselle	% de produits locaux/bio dans les repas.

Orientation 2: Mettre en place le SPPE et développer le soutien aux parents et aux familles

Axe 2.3 : Soutenir la qualité des modes d'accueil

Action 2.3.2 : Harmonisation des pratiques professionnelles au sein du service petite enfance LMV Agglomération

Diagnostic initial (extrait ou résumé du diagnostic global)	Public cible
Le secteur de la petite enfance souffre d'un manque d'attractivité pour ses métiers (auxiliaires de puériculture, éducateurs de jeunes enfants), ce qui menace la qualité et la pérennité de l'offre.	Les professionnels petite enfance qui travaillent dans les crèches LMV Les assistants maternels du territoire LMV
Objectifs opérationnels	Modalités de mise en œuvre
Renforcer la qualité des modes d'accueil en appliquant le référentiel national Organiser des temps de formation et des analyses de pratiques pour les professionnels et les assistantes maternelles du territoire	Mettre en place des temps d'échanges autour du référentiel national, sous la forme participative comme « les rencontres du vendredi » Mise en œuvre de formation cnfpt intra ou en union autour de la charte nationale d'accueil du jeune enfant Mise en place de 3 journées pédagogiques pour les crèches lmv
Echéances de réalisation	Chaque année de 2026 à 2030
Services mobilisés et responsables de l'action	Résultats attendus
La direction du service petite enfance, le RPE Le service des ressources humaines LMV agglomération Le Cnfpt ou tout autre organisme de formation (1000 1ers jours, etc...) PE	Une harmonisation des pratiques dans l'ensemble des crèches Une fidélisation des équipes Une professionnalisation des assistantes maternelles
Partenaires sollicités	Indicateurs d'évaluation
Le service des ressources humaines Le Cnfpt Les organismes de formation PE	Le nombre de professionnels formés sur une même thématique Le retour des agents au sein de leur équipe après une formation La co-écriture du projet de service

Orientation 2 : Mettre en place le SPPE et développer le soutien aux parents et aux familles

Axe 2.3 : Soutenir la qualité des modes d'accueil

Action 2.3.3 : Encourager la mise en œuvre de pratiques éco-responsables et durables au sein du service PE pour répondre aux enjeux environnementaux

Diagnostic initial (extrait ou résumé du diagnostic global)	Public cible
Le secteur de la petite enfance souffre d'un manque d'attractivité pour ses métiers. Travailler sur un projet de service intégrant le développement durable pourrait être un attrait pour les futurs candidats.	Les équipes petite enfance, les directrices , éducatrices de jeunes enfants, les cuisiniers
Objectifs opérationnels	Modalités de mise en œuvre
Promouvoir une alimentation saine, locale et respectueuse de l'environnement. Mettre en place un système de pesée des déchets alimentaires et sensibiliser les enfants et les équipes. Limiter la production de déchets et favoriser le recyclage. Sensibiliser les enfants, les familles et les équipes aux enjeux écologiques. Réduire l'empreinte écologique des crèches (énergie, eau, mobilité). Encourager le covoiturage ou les modes de transport doux (vélo, marche) pour les trajets des familles et du personnel.	Privilégier les produits bio, locaux et de saison (circuit courts, AMAP, producteurs locaux). Remplacer les couverts, gobelets et assiettes jetables par des alternatives durables (vaisselle réutilisable, inox). Mettre en place des poubelles de tri sélectif accessibles aux enfants et aux équipes. Organiser des sorties en forêt, des jardins pédagogiques ou des activités de découverte de la biodiversité locale. Proposer des réunions ou des supports (affiches, newsletters) pour impliquer les parents dans la démarche écologique. Former le personnel aux gestes éco-responsables (ex : économie d'eau, tri des déchets). Installer des équipements économies (LED, détecteurs de présence, des mousseurs) et sensibiliser les enfants à l'extinction des lumières, et à l'utilisation raisonnée de l'eau. Communiquer sur la mobilité douce mise en place au sein du territoire Imv
Echéances de réalisation	
2026 à 2030	
Services mobilisés et responsables de l'action	Résultats attendus
La direction du service petite enfance Les équipes de la collecte Imv Le service mobilité	Réduction de la consommation d'électricité (kWh/an), d'eau et de déchets

Les cuisiniers Les équipes PE	
Partenaires sollicités	Indicateurs d'évaluation
Les fournisseurs locaux	% de produits locaux/bio dans les repas. Quantité de déchets alimentaires réduits (kg/mois). % de réduction des déchets plastiques. Nombre de participants aux initiatives de mobilité douce.

Orientation 2 : Mettre en place le SPPE et développer le soutien aux parents et aux familles

Axe 2.3 : Soutenir la qualité des modes d'accueil

Action 2.3.4 : Accompagner les structures privées du territoire

Diagnostic initial (extrait ou résumé du diagnostic global)	Public cible
Le secteur de la petite enfance souffre d'un manque d'attractivité pour ses métiers (auxiliaires de puériculture, éducateurs de jeunes enfants), ce qui menace la qualité de l'offre.	Les gestionnaires des structures privées du territoire (micro-crèches, MAM, associations de garde à domicile
Objectifs opérationnels	Modalités de mise en œuvre
Créer un partenariat avec les acteurs de structures privées autour de la qualité des modes d'accueil en s'appuyant sur le référentiel national. Organiser des temps d'échanges pour les professionnels petite enfance ; les inviter à participer à journée « petite enfance en fête ». Mettre en place des journées Petite enfance.	Mettre en place des temps d'échanges autour du référentiel national, sous la forme participative comme « les rencontres du vendredi » Mise en œuvre de formation cnfpt intra ou en union autour de la charte nationale d'accueil du jeune enfant
	Echéances de réalisation
	2026 à 2030
Services mobilisés et responsables de l'action	Résultats attendus
La direction du service petite enfance Les RPE	Harmoniser les pratiques professionnelles sur l'ensemble du territoire Mutualiser les moyens
Partenaires sollicités	Indicateurs d'évaluation
Les associations de garde à domicile Gestionnaires PE privés Les organismes de formation Les partenaires locaux	

Orientation 2 : Mettre en place le SPPE et développer le soutien aux parents et aux familles

Axe 2.4 : Informer et accompagner les familles ayant un ou plusieurs enfants âgés de moins de trois ans ainsi que les futurs parents

Action 2.4.1 Informer et être à l'écoute des besoins des familles pour mieux les orienter

Diagnostic initial (extrait ou résumé du diagnostic global)	Public cible
Les familles du territoire ne connaissent pas toutes les offres existantes autour de la petite enfance : les différents modes de garde, modalités d'inscriptions, offre autour de la parentalité ou à destination du jeune enfant (LAEP...), etc.	Les familles ayant des enfants de moins de 3 ans Les futurs parents
Objectifs opérationnels	Modalités de mise en œuvre
Développer les méthodes de communication verbales et numériques (site LMV, monenfant.fr , rdv physique, rencontre avec la population avec le "aller vers") afin que les familles puissent avoir connaissance des différents modes de gardes existant sur le territoire et modalités d'inscriptions. Accompagner et soutenir au quotidien les familles dans leur fonction parentale	<ul style="list-style-type: none">- Former les professionnels à l'écoute des besoins des familles afin de mieux accompagner le choix de garde (collectives ou individuels)- travailler avec le réseau partenarial (réseau périnatalité, maternité, LAEP...)- Créer des temps de rencontre par secteur au sein des mairies pour informer un public large- Animer des ateliers thématiques autour de la petite enfance- Travailler à l'émergence d'un lieu ressource parentalité (fiche action développer 2.5.3)

Services mobilisés et responsables de l'action	Résultats attendus
Service petite enfance LMV Les professionnels de l'accueil individuel Les acteurs des modes de gardes privées	<ul style="list-style-type: none"> - L'ensemble des familles du territoire ont connaissances de tous les moyens de gardes existant - Les demandes des familles sont appropriés à leurs besoins
Partenaires sollicités	Indicateurs d'évaluation
La Caisse National des Allocations Familiale (CNAF) La mutualité sociale et agricole (MSA)	<p>Les familles ont connaissance des procédures d'inscription des différents lieux d'accueil existants.</p> <p>Les familles ont connaissance des fonctionnements des modes d'accueil (PSU,PAJE).</p>

Orientation 2 : Mettre en place le Service Public de la Petite Enfance (SPPE) et développer le soutien aux parents et aux familles

Axe 2.5: Structurer l'offre parentalité

2.5.1: Enrichir l'offre de soutien à la parentalité

Diagnostic initial (extrait ou résumé du diagnostic global)	Public cible
On observe un besoin grandissant des parents, qui sollicitent de l'accompagnement pour mieux répondre aux besoins des enfants. Il est ressorti de plusieurs rencontres partenariales des thématiques autour du cadre et des limites, l'alimentation, la détection précoce des troubles du comportement, la santé mentale des jeunes...	Toutes les familles du territoire et/ou futures familles
Objectifs opérationnels	<p>Modalités de mise en œuvre</p> <ul style="list-style-type: none"> - Accompagner les parents dans leurs compétences éducatives et renforcer la confiance parentale - L'accompagnement de la famille suit un fil conducteur entre les acteurs qui gravitent autour de leurs besoins sans interruption. - Identifier l'offre parentalité (associative et institutionnelle) sur l'ensemble du territoire - Favoriser la lisibilité des dispositifs et actions développées <p>Echéances de réalisation</p> <p>2026-2030</p>
Services mobilisés et responsables de l'action	Résultats attendus
Les acteurs de la petite enfance/ enfance/jeunesse Centres sociaux Associations sportives	

Partenaires sollicités	Indicateurs d'évaluation
La Caisse National des Allocations Familiale (CNAF) La mutualité sociale et agricole (MSA)	

Orientation 2 : mettre en place le SPPE et développer le soutien aux parents et aux familles

Axe 2. 5 : structurer l'offre parentalité

Action 2.5.2 Maintenir les actions du Lieu Accueil Parents Enfants et les développer

Diagnostic initial (extrait ou résumé du diagnostic global)	Public cible
Le territoire LMV présente une dispersion des acteurs et des dispositifs d'accompagnement des jeunes enfants et de leurs familles. Le Lieu Accueil Parents Enfants est un espace bien identifié sur notre territoire.	Les familles (parents, futurs parents, enfants de 0 à 6 ans).
Objectifs opérationnels	Modalités de mise en œuvre
Lieu Anonyme et gratuit Renforcer la prévention : Sensibiliser les parents aux enjeux de santé, de développement et d'éducation dès la grossesse. Favoriser l'inclusion : Garantir un accès équitable aux services pour toutes les familles, y compris les plus vulnérables.	<ul style="list-style-type: none"> - Identifier la fréquentation et adapter les plages horaires et lieux selon la demande - Renforcer les partenaires avec l'enrichissement de nouveaux intervenants - Ouverture de 2 demi-journées sur le secteur Coustellet - Améliorer la communication et les relais d'informations (maternité, sage-femme...) - Renforcer les liens avec des partenaires ayant identifié des besoins sur le soutien à la parentalité
Echéances de réalisation	2026-2030
Services mobilisés et responsables de l'action	Résultats attendus
DIRECTION PETITE ENFANCE LMV, PMI, ARS, CAF, communes, associations locales, professionnels de santé et du social.	Fréquentation valorisée du LAEP avec de nouvelles familles et enfants
Partenaires sollicités	Indicateurs d'évaluation
CAF et MSA Réseau parentalité, centres sociaux... France Travail avant reprise à l'emploi	Nombre de familles et enfants ayant fréquenté le LAEP sur les 2 lieux géographiques, en augmentation avec de nouvelles familles.

Orientation 2 : mettre en place le SPPE et développer le soutien aux parents et aux familles

Axe 2. 5 : structurer l'offre parentalité

Action 2.5.3 Travailler à l'émergence d'un lieu ressource parentalité

Diagnostic initial (extrait ou résumé du diagnostic global)	Public cible
<p>Le territoire LMV présente une dispersion des acteurs et des dispositifs d'accompagnement des jeunes enfants et de leurs familles. Un lieu ressource parentalité ou une Maison des 1000 Premiers Jours permettrait de centraliser les ressources, de renforcer la prévention et l'accompagnement global (santé, social, éducation), et de favoriser l'égalité d'accès aux services pour tous les parents, notamment dans les zones rurales ou isolées.</p>	<p>Les familles (parents, futurs parents, enfants de 0 à 6 ans), les professionnels de la petite enfance, les acteurs de santé (médecins, sages-femmes, PMI), les travailleurs sociaux, les élus locaux.</p>
Objectifs opérationnels	Modalités de mise en œuvre
<p>Centraliser les ressources : Offrir un lieu unique d'information, d'orientation et d'accompagnement pour les familles.</p> <p>Renforcer la prévention : Sensibiliser les parents aux enjeux de santé, de développement et d'éducation dès la grossesse.</p> <p>Favoriser l'inclusion : Garantir un accès équitable aux services pour toutes les familles, y compris les plus vulnérables.</p> <p>Sensibiliser à l'écologie : Intégrer une dimension développement durable dans l'accompagnement (alimentation, jouets, mobilité).</p>	<p>Créer un lieu physique (ou un réseau de lieux décentralisés ou itinérants) accessible sur l'ensemble du territoire LMV, en partenariat avec les communes et les acteurs locaux.</p> <p>Organiser des ateliers (alimentation, sommeil, développement psychomoteur, parentalité), des consultations gratuites (santé, social), et des temps d'échange entre parents.</p> <p>Proposer des ateliers sur l'alimentation durable, le zéro déchet, et les modes de transport doux pour les trajets familiaux.</p>
Echéances de réalisation	
	<p>2026-2027 : Étude de faisabilité, identification des lieux et des partenaires, montage du projet.</p> <p>2028 : Ouverture d'un premier lieu pilote et déploiement des actions</p>
Services mobilisés et responsables de l'action	Résultats attendus
<p>Direction petite enfance LMV, PMI, ARS, CAF, communes, associations locales, professionnels de santé et du social.</p>	<p>Augmentation du nombre de familles accompagnées, amélioration de la coordination entre acteurs, réduction des inégalités d'accès aux services, satisfaction des usagers (enquêtes).</p>

Partenaires sollicités	Indicateurs d'évaluation
CAF, CPAM, associations familiales, producteurs locaux, réseaux de transport.	Nombre de familles accompagnées/an, taux de satisfaction, nombre de partenariats actifs, réduction des délais d'accès aux services, intégration de pratiques écoresponsables.

Orientation 3 : Renforcer la continuité éducative par le maintien, l'optimisation et le développement des services petite enfance, enfance et jeunesse

Axe 3.1. Promouvoir les métiers de l'animation et de la petite enfance par diverses actions (participer à des forums, partenariat France Travail, GRETA, accueil de stagiaires, alternants ...) ; permettre une formation continue des personnels notamment sur le volet handicap et inclusion ; valoriser les personnels en poste

Action 3.1.1 : Promouvoir les métiers de l'animation et de la petite enfance par diverses actions (participer à des forums, partenariat France Travail, GRETA, accueil de stagiaires, alternants ...) ; permettre une formation continue des personnels notamment sur le volet handicap et inclusion ; valoriser les personnels en poste

Diagnostic initial (extrait ou résumé du diagnostic global)	Public cible
La pénurie de professionnels dans le secteur de la petite enfance se fait ressentir depuis quelques années, surtout sur les qualifications dites « diplômées »	Professionnels et/ou futurs professionnels de la petite enfance.
Objectifs opérationnels	Modalités de mise en œuvre
<ul style="list-style-type: none">- Faire monter en compétence les professionnels petite enfance et animation jeunesse pour leur permettre d'accéder à des diplômes supérieurs.- Professionnaliser les équipes sur des thématiques spécifiques- Promouvoir les métiers de la petite enfance et de l'animation pour renforcer leur attractivité.- Développer les actions de recrutement de manière innovante et attractive.- Développer une approche intégrée associant la GPEC pilotée par le service RH, les formations qualifiantes et une charte qualité d'accueil des stagiaires, afin de renforcer la montée en compétences des professionnels en poste et sécuriser les parcours des futurs talents.	<p>Accompagner les parcours VAE avec une référence dans le suivi de parcours</p> <ul style="list-style-type: none">- Mettre en place des formations professionnelles sur des thématiques spécifiques via CNFPT, PARHI'84 ou associations partenaires.- Renforcer le réseau avec France Travail, Mission Locale, centres de formation et écoles.- Accueillir des stagiaires et transmettre des compétences (apprentissages, partenaires de stages des écoles auxiliaires, éducatrices de jeunes enfants, professionnels de l'animation, AEPE).- Évaluer et améliorer les conditions de travail en valorisant les professionnels pour les fidéliser au sein des services petite enfance et jeunesse.

	<ul style="list-style-type: none"> - Développer des actions de promotion des métiers de la petite enfance et de l'animation, notamment par la participation à des forums, journées portes ouvertes et événements professionnels. - Mettre en œuvre des actions de recrutement innovantes et attractives.
	Echéances de réalisation
	2026-2030
Services mobilisés et responsables de l'action	Résultats attendus
Service Petite Enfance LMV Partenaires Médico sociaux Ecole et centres de formations Organismes de formation des métiers de l'animation France Travail Mission Locale Sud Vaucluse GRETA	Attirer de nouvelles candidatures qualifiées dans les secteurs petite enfance et animation. Maintenir des professionnels motivés, engagés et satisfaits de leurs conditions de travail et parcours de formation. Renforcer l'attractivité et l'innovation des services pour se positionner comme employeur et partenaire de référence.
Partenaires sollicités	Indicateurs d'évaluation
La Caisse National des Allocations Familiale (CNAF) La mutualité sociale et agricole (MSA) Les services des Ressources Humaines	<ul style="list-style-type: none"> - Tous les postes vacants sont pourvus dans les délais prévus. - Absence de pénurie de professionnels qualifiés dans les secteurs petite enfance et animation. - Réduction du turnover des agents et meilleure fidélisation des professionnels en poste.

Orientation 3 : Renforcer la continuité éducative par le maintien, l'optimisation et le développement des services petite enfance, enfance et jeunesse

Axe : 3.2 Développer le nombre d'animateurs BAFA et BAFD

Action 3.2.1 : Maintenir l'offre de pérennisation de l'aide au BAFA

Diagnostic initial (<i>extrait ou résumé du diagnostic global</i>)	Public cible
Mettre en place une dynamique sociale, adaptée aux besoins des familles	Jeunes âgés de 16 ans Communes : Lauris, Puget, Puyvert
Objectifs opérationnels	Modalités de mise en œuvre
Permettre l'accession des jeunes au métier d'animateur Aider les jeunes à financer un brevet d'animateur Pérenniser ce financement dans le cadre de la CTG	<ul style="list-style-type: none"> -Le bonus territoire Bafa/Bafd peut être versé aux collectivités signataires d'une CTG et qui soutiennent financièrement les formations Bafa/Bafd. -Pour l'offre existante comme pour l'offre nouvelle, le financement des sessions Bafa-Bafd est plafonné au coût réel du service. -Dans la limite de ce plafond, le montant forfaitaire contractualisé est appliqué à l'offre existante (Lauris, Puget, Puyvert) tandis que le barème national annuel s'applique à l'offre nouvelle.
	Echéances de réalisation
	2026 – 2030
Services mobilisés et responsables de l'action	Résultats attendus
Les communes signataires de la CTG et la CAF	Avoir de nouveaux animateurs diplômés sur le territoire Maintenir des centres de loisirs de qualité avec des animateurs qualifiés
Partenaires sollicités	Indicateurs d'évaluation
La SDJES, les ALSH, les accueils jeunes	
Spécificités par autorité organisatrice signataire	

Orientation 3 : Renforcer la continuité éducative par le maintien, l'optimisation et le développement des services petite enfance, enfance et jeunesse

Axe : 3.3. Favoriser la réussite éducative des enfants et des jeunes du territoire en soutenant des initiatives portées par les partenaires (exemple : CCAS de Cavaillon avec le projet Développe toi) ou d'éventuels nouveaux dispositifs (cité éducative, maison de l'enfance et de la réussite éducative, ...).

Action 3.3.1 : Maintenir l'offre du Contrat local d'accompagnement à la scolarité (CLAS) la Gare à Maubec

Diagnostic initial (extrait ou résumé du diagnostic global)	Public cible
Une population composée de familles avec enfants Des familles qui travaillent et qui ont besoin d'un mode de garde Un partenariat sur le territoire qui assure une continuité éducative des différents temps de l'enfant / adolescent	Jeunes de 12 ans à 17 ans Collégiens et lycéens Communes : Maubec Gestionnaire : Association AVEC
Objectifs opérationnels	Modalités de mise en œuvre
Offrir un accompagnement scolaire pertinent et adapté à chaque jeune Proposer un temps d'animation de qualité sur les temps Former des citoyens éco-responsables au travers des activités proposées	Chaque Mardi et Jeudi hors vacances scolaires de 16h15 à 18h15 Lieu : 105 lot, quai des entreprises Maubec
	Echéances de réalisation
	2026 – 2030
Services mobilisés et responsables de l'action	Résultats attendus
1 responsable – animateurs bénévoles pour l'aide aux devoirs Au moins 1 salarié (+2 bénévoles si possible 3)	Évaluer les forces et les faiblesses de chaque jeune. Valoriser le travail et les améliorations au cours de l'année. Adapter les méthodes d'apprentissage et de travail en fonction des besoins des jeunes. Proposer des temps d'expression. Favoriser les bonnes relations entre les élèves, les parents et l'établissement scolaire. Encourager le partage et l'entraide entre les jeunes. Communiquer sur le déroulement de leur journée. Proposer des temps de partage entre les jeunes et leurs parents.
Partenaires sollicités	Indicateurs d'évaluation
collège Calavon -Tissu associatif local CAF	Taux de fréquentation des jeunes
Spécificités par autorité organisatrice signataire	

Orientation 3 : Renforcer la continuité éducative par le maintien, l'optimisation et le développement des services petite enfance, enfance et jeunesse

Axe : 3.3. Favoriser la réussite éducative des enfants et des jeunes du territoire en soutenant des initiatives portées par les partenaires (exemple :CCAS de Cavaillon avec le projet Développe toi) ou d'éventuels nouveaux dispositifs (cité éducative, maison de l'enfance et de la réussite éducative, ...).

Action 3.3.2 : Maintenir l'offre du CLAS à Lauris

Diagnostic initial (extrait ou résumé du diagnostic global)	Public cible
Suite à un bilan avec l'école d'une part, l'ensemble du CCAS de Lauris, la structure coordinatrice et animatrice et les intervenant.es bénévoles, la poursuite du dispositif du CLAS s'avère nécessaire à Lauris.	Les enfants de classes de primaires du CP au CM2
Objectifs opérationnels	<p>Modalités de mise en œuvre</p> <p>Période d'ouverture : à la rentrée des vacances de toussaint – Lundi 3 novembre</p> <p>Capacité d'accueil Accueil : 1 à 2 groupes de 10 enfants par groupe maximum</p> <p>Adresse ALSH : centre de loisirs – 5 avenue Alphonse Daudet, 84360 Lauris</p>
	<p>Echéances de réalisation</p> <p>2026 – 2030</p>
Services mobilisés et responsables de l'action	Résultats attendus
Gestionnaire : Le CCAS de Lauris en partenariat avec l'association Au Maquis – EVS Café villageois qui assure l'organisation et l'animation du dispositif	<ul style="list-style-type: none"> - Une aide au travail personnel - Élargir leurs centres d'intérêt et promouvoir leur apprentissage de la citoyenneté par une ouverture sur les ressources culturelles sociales et économiques de leur environnement - Mettre en valeur leurs compétences et acquis - Mesurer leur progression - Mesurer leur assiduité à l'action - Soutenir les parents dans la relation avec l'école - Faciliter l'orientation des parents vers d'autres acteurs ou actions susceptibles de soutien à la parentalité
Partenaires sollicités	Indicateurs d'évaluation
L'école primaire de Lauris, la mairie de Lauris et le centre de loisirs de Lauris	Taux de fréquentation des jeunes et retours des familles
Spécificités par autorité organisatrice signataire	

Orientation 3 : Renforcer la continuité éducative par le maintien, l'optimisation et le développement des services petite enfance, enfance et jeunesse

Axe : 3.3. Favoriser la réussite éducative des enfants et des jeunes du territoire en soutenant des initiatives portées par les partenaires (exemple :CCAS de Cavaillon avec le projet Développe toi) ou d'éventuels nouveaux dispositifs (cité éducative, maison de l'enfance et de la réussite éducative, ...).

Action 3.3.3 : Maintenir l'offre du CLAS à Cavaillon

Diagnostic initial (extrait ou résumé du diagnostic global)	Public cible
Le centre social la Bastide et Loisirs Education et Citoyenneté Grand Sud (LECGS) portent des dispositifs CLAS sur le territoire de Cavaillon. Lors du dernier comité de pilotage CLAS du LECGS, les partenaires du territoire ont souhaité que le lien entre les deux structures en charge des actions CLAS soit renforcé.	Les enfants des classes de primaire et du collège Environ 120 enfants pour le LECGS et 85 enfants pour la Bastide
Objectifs opérationnels	Modalités de mise en œuvre
- Réduire le décrochage scolaire en permettant une aide méthodologique et un accompagnement de l'enfant. - Le revaloriser pour lui permettre de (re)trouver confiance en lui. - Lui donner envie d'apprendre - Ouvrir son univers culturel en apprenant autrement. - Développer son esprit critique. - Restaurer / faire le lien entre les familles, l'école, l'enfant et le CLAS. - Accompagner des familles dans l'accompagnement de leurs enfants - Renforcer le lien entre les deux porteurs de CLAS sur le territoire cavaillonnais autour de sujets communs (mobilisation des bénévoles, des parents, etc.)	Période d'ouverture : octobre à juin
Echéances de réalisation	2026 – 2030
Services mobilisés et responsables de l'action	Résultats attendus
Porteurs des deux actions CLAS: - Le centre social la Bastide - LECGS	<ul style="list-style-type: none"> - Une aide au travail personnel - Élargir leurs centres d'intérêt et promouvoir leur apprentissage de la citoyenneté par une ouverture sur les ressources culturelles sociales et économiques de leur environnement - Mettre en valeur leurs compétences et acquis - Mesurer leur progression - Mesurer leur assiduité à l'action - Soutenir les parents dans la relation avec l'école - Faciliter l'orientation des parents vers d'autres acteurs ou actions susceptibles de soutien à la parentalité - Coopération entre les deux structures porteuses d'une action CLAS.
Partenaires sollicités	Indicateurs d'évaluation
Etablissements scolaires Service Jeunesse de la Ville de Cavaillon	Assiduité des enfants aux séances Progrès dans l'autonomie scolaire

Service des affaires scolaires de la Ville de Cavaillon Service Politique de la ville de l'Agglomération LMV Programme de Réussite Éducative et Atelier Santé Ville Partenaires culturels associés aux projets	Retour des enseignants Acquisition de compétences psychosociales Mobilisation des parents Mobilisation des bénévoles Partage d'information entre les deux structures porteuses d'une action CLAS, mais également avec le PRE et les autres partenaires locaux.
Spécificités par autorité organisatrice signataire	

Orientation 3 : Renforcer la continuité éducative par le maintien, l'optimisation et le développement des services petite enfance, enfance et jeunesse

Axe : 3.4. Améliorer les conditions d'accueil et de travail : construction ou aménagement de nouveaux locaux pour créer des environnements adaptés, fonctionnels et agréables.

Action 3.4.1 : Construction d'un équipement public de proximité qui recevra : un centre social, un accueil jeunes et l'espace France services - Cavaillon

Diagnostic initial (extrait ou résumé du diagnostic global)	Public cible
<p>Les démolitions engagées dans le quartier Docteur AYME ouvrent la voie à une profonde restructuration de son cœur et à la création d'une nouvelle centralité, pensée et portée collectivement par la Ville et ses partenaires. Le renforcement du programme de renouvellement urbain assure une présence publique affirmée, garante de l'animation et de la vitalité du quartier.</p> <p>Ce nouvel ancrage, facteur d'attractivité, contribuera à mieux relier le quartier au reste de Cavaillon et à en faire un lieu de destination et de vie, plutôt qu'un espace en marge.</p>	Les habitants des QPV et tous publics
Objectifs opérationnels	Modalités de mise en œuvre
<p>Renforcer le lien social : développer un Centre social comme lieu de vie, de participation des habitants et de mise en œuvre de projets collectifs.</p> <p>Soutenir la jeunesse : mettre en place un Accueil Jeunes favorisant l'accompagnement éducatif, culturel et citoyen.</p> <p>Améliorer l'accès aux droits : offrir un guichet unique via l'Espace France services pour accompagner les habitants dans leurs démarches administratives.</p> <p>Équipements neufs : Centre social : 242m² / Espaces partagés : 63m²</p> <p>Accueil jeunes : 389m² / France services : 147m²</p>	<p>Le projet s'inscrit dans le cadre du NPNRU du quartier de Dr AYME, en cohérence avec les objectifs de requalification urbaine, de mixité sociale et d'amélioration du cadre de vie. Sa mise en œuvre repose sur une démarche partenariale et concertée.</p>
Echéances de réalisation	Prévisionnelles : 2028 / 2029
Services mobilisés et responsables de l'action	Résultats attendus
Pôle Développement urbain et Inclusion Sociale	<p>Développement d'actions adaptées aux réalités du territoire et mieux articulées entre partenaires.</p> <p>Suivi et évaluation régulière des actions permettant d'ajuster la stratégie jeunesse de la CTG.</p> <p>Amélioration de la visibilité et de l'accessibilité des dispositifs jeunesse auprès des habitants.</p>

Partenaires sollicités	Indicateurs d'évaluation	
Ville – ANRU – ÉTAT ainsi que tous les partenaires de la CTG	Nombre de familles accompagnées par le Centre social. Nombre de jeunes accueillis et participation aux activités. Taux de fréquentation du Point justice - France services. Lieu de résidence des usagers du Point justice - France services.	
Spécificités par autorité organisatrice signataire	Ville de Cavaillon : maître d'ouvrage des nouveaux équipements publics (dont l'Espace France services, Centre social, Accueil Jeunes) État / ANRU : financement et pilotage stratégique dans le cadre du NPNRU CAF de Vaucluse : appui technique et financier au développement social, conventionnement du futur Centre social, accompagnement méthodologique pour l'animation de la vie locale et l'accueil des jeunes.	

Orientation 4 : Favoriser l'accès aux droits et aux services numériques sur l'ensemble du territoire

Axe 4.1 Poursuivre le développement du Point justice et de l'espace France services

Action 4.1.1 : Poursuivre l'offre de développement du point justice et de l'espace France services

Diagnostic initial (extrait ou résumé du diagnostic global)	Public cible
L'activité du Point justice – France services s'est nettement développée depuis sa création en 2021. Les conseillers France services ont réalisé 4 600 accompagnements en 2024 soit une vingtaine d'accompagnements quotidiens en moyenne.	Les habitants du territoire LMV, et principalement ceux de Cavaillon et des communes limitrophes.
Objectifs opérationnels	Modalités de mise en œuvre
<ul style="list-style-type: none">- Poursuivre le développement des partenariats dans le cadre du Point justice afin d'étoffer l'offre de permanences en matière d'accès aux droits et de renforcer le rôle de la structure en tant que « lieu ressources ».- Repenser l'accueil des usagers à l'occasion de la création des nouveaux locaux et fluidifier le parcours des usagers et l'accueil des partenaires- Assurer une meilleure communication sur les démarches intégrées au bouquet France services et les limites de l'accompagnement proposé.	<p>Prise de contact avec de nouveaux partenaires de l'accès aux droits</p> <p>Réponse à l'AMI « Lieux innovants lieux accueillants » de la Banque des Territoires</p> <p>Travail en partenariat avec la Préfecture sur le cahier des charges France services</p>
Echéances de réalisation	2026 - 2030
Services mobilisés et responsables de l'action	Résultats attendus
Service Politique de la ville et inclusion numérique	Accueil de nouveaux partenaires sur le volet Point justice Augmentation du nombre d'accompagnements et de la satisfaction des usagers Meilleure fluidité dans le fonctionnement de la structure et l'accueil des usagers

Partenaires sollicités	Indicateurs d'évaluation
Conseil Départemental de l'Accès aux Droits Préfecture Banque des Territoires Partenaires locaux	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de permanences d'accès aux droits proposées chaque mois au Point justice - Nombre d'accompagnements réalisés annuellement par les conseillers France services - Création d'une communication sur les démarches France services - Ressenti des agents et des partenaires sur l'évolution de l'accueil depuis l'installation dans les nouveaux locaux

Orientation 4 : Favoriser l'accès aux droits et aux services numériques sur l'ensemble du territoire
Axe 4.2 Déployer la feuille de route numérique de l'agglomération LMV, notamment dans l'objectif de développer l'interconnaissance et la mise en réseau des acteurs
Action 4.2.1 : Déployer la feuille de route numérique LMV

Diagnostic initial (extrait ou résumé du diagnostic global)	Public cible
En 2024 la direction des Médiathèques LMV et le service inclusion numérique ont engagé la rédaction d'une feuille de route numérique LMV, déclinaison de la feuille de route France Numérique Ensemble.	Les habitants du territoire LMV Les agents d'accueil des mairies, des CCAS et des EVS du territoire Les acteurs de la médiation numérique du territoire
Objectifs opérationnels	Modalités de mise en œuvre
<ul style="list-style-type: none"> - Promouvoir l'accès aux droits via le numérique pour les publics fragiles, - Développer une culture numérique citoyenne - Développer un réseau de médiation numérique participatif 	Organiser dans les communes LMV des ateliers animés par les médiathèques ou l'équipe France services Former les agents d'accueil du territoire pour améliorer l'orientation des usagers Prendre contact avec les acteurs de la médiation numérique du territoire et assurer une mise en réseau
Echéances de réalisation	2026-2027
Services mobilisés et responsables de l'action	Résultats attendus
Direction des Médiathèques LMV Service Politique de la ville et inclusion numérique	Une programmation annuelle d'ateliers dans les communes LMV Des sessions de formation pour les agents d'accueil Des rencontres avec les médiateurs numériques
Partenaires sollicités	Indicateurs d'évaluation
Les communes, LMV L'Etat, le Conseil Départemental Le Hub du Sud et Avenir 84 Les EVS de Coustellet et de Lauris La fruitière numérique et l'espace numérique de Puget	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre d'ateliers organisés et nombre de participants - Nombre de professionnels formés - Nombre de rencontres organisées avec les acteurs de la médiation numérique et d'événements communs

Orientation 4 : Favoriser l'accès aux droits et aux services numériques sur l'ensemble du territoire

Axe 4.3 Pérenniser l'organisation d'un évènement annuel dédié à l'accès aux droits

Action 4.3.1 : Maintenir l'organisation d'un évènement annuel dédié à l'accès aux droits

Diagnostic initial (extrait ou résumé du diagnostic global)	Public cible
Depuis 2021 le Point justice – France services organise chaque année un ou plusieurs petits évènements, type journées portes-ouvertes. En 2025, une journée intergénérationnelle dédiée à l'accès aux droits a été organisée rassemblant une quarantaine de participants.	Les habitants du territoire LMV
Objectifs opérationnels	Modalités de mise en œuvre
<ul style="list-style-type: none">- Faire connaître l'offre du Point justice – France services sur le territoire LMV, au-delà des communes limitrophes de Cavaillon- Proposer des actions ponctuelles sur l'accès aux droits dans les villages afin de communiquer sur les services, les associations et lieux ressources existants sur le territoire- Développer les partenariats avec les structures du territoire	Organiser un événement annuel mobilisant les acteurs de l'accès aux droits
Echéances de réalisation	2026-2030
Services mobilisés et responsables de l'action	Résultats attendus
Service Politique de la ville et inclusion numérique	3 ou 4 événements organisés d'ici 2030
Partenaires sollicités	Indicateurs d'évaluation
Les partenaires institutionnels : Etat, CAF, MSA, CPAM, Caisse retraite, France Travail, CDAD Les partenaires associatifs : AMAV, CIDFF, UDAF, ATG, ADIL, etc. Les services LMV et les communes du territoire	<ul style="list-style-type: none">- Nombre d'événements organisés- Nombre de partenaires mobilisés- Nombre de participants- Localisation des événements

Orientation 4 : Favoriser l'accès aux droits et aux services numériques sur l'ensemble du territoire

Axe 4.4 Expérimenter le reconditionnement de matériel informatique et sa mise à disposition auprès d'un public en insertion

Action 4.4.1 : Expérimenter le reconditionnement de matériel informatique et sa mise à disposition auprès d'un public en insertion

Diagnostic initial (extrait ou résumé du diagnostic global)	Public cible
L'objectif 3 de la feuille de route France Numérique Ensemble du Vaucluse est consacré à la création d'une filière de collecte, reconditionnement et distribution de matériel informatique.	Des personnes volontaires pour se former sur le reconditionnement de matériel informatique Des personnes inscrites dans un parcours d'insertion et qui ne sont pas équipées en matériel informatique
Objectifs opérationnels	Modalités de mise en œuvre
<ul style="list-style-type: none"> - Proposer une formation de découverte à la maintenance informatique - Revaloriser les compétences et la confiance en soi des participants - Contribuer à la réduction de la fracture numérique par le reconditionnement solidaire. 	Organisation d'une action de reconditionnement de matériel informatique en partenariat avec les acteurs du territoire (exemples : EVS, centres sociaux, structures jeunesse, etc).
Echéances de réalisation	2026-2030
Services mobilisés et responsables de l'action	Résultats attendus
Expérimentation menée par le centre social la Bastide en 2026 Porteur de l'action à définir par la suite	<ul style="list-style-type: none"> - Mise à disposition de plusieurs ordinateurs par les collectivités et/ou les entreprises du territoire - Mise en œuvre d'une ou plusieurs sessions de reconditionnement - Mise à disposition du matériel auprès de personnes en insertion
Partenaires sollicités	Indicateurs d'évaluation
Fondation orange Préfecture et Conseil Départemental Financeurs : CAF, MSA, Etat, CD, etc. EVS, centres sociaux et structures jeunesse du territoire	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de participants pour la / ou les sessions de découverte à la maintenance informatique - Nombre de bénéficiaires pour la mise à disposition du matériel reconditionné - Nombre de partenaires associés au projet

Orientation 5 : Consolider le pilotage de la coordination territoriale et l'animation de réseau

Axe : 5.1 Consolider le pilotage stratégique et opérationnel de la CTG en faisant évoluer la fonction de chargé de coopération territoriale globale avec un objectif de maillage équilibré du territoire

Action 5.1.1 Etablir le schéma de pilotage stratégique et opérationnel de la CTG

Diagnostic initial (extrait ou résumé du diagnostic global)	Public cible
Les postes de chargés de coopération territorial CTG sont fléchés sur le territoire de l'agglomération LMV selon une répartition, soit globale soit thématique : coordination générale, petite enfance, enfance jeunesse, parentalité, accès aux droits. Il a été identifié la nécessité de faire évoluer la fonction de coordination globale pour renforcer l'animation et le pilotage et les suivi des objectifs de la CTG à l'échelle du territoire.	Les habitants du territoire Les partenaires
Objectifs opérationnels	Modalités de mise en œuvre
Les chargés de coopération sont, par leur capacité à mobiliser les expertises et les ressources, de véritables leviers d'aide à la décision des élus et des acteurs du territoire. En adéquation avec la note de cadrage de la CAF de Vaucluse les CCT sont en charge de : <ul style="list-style-type: none"> - Mettre en adéquation l'offre d'accueil au besoin des familles. - Animer la mise en réseau des acteurs. - Impulser et mettre en œuvre les politiques portées par la CTG : petite enfance, parentalité, enfance jeunesse, accès aux droits. - Organiser et animer la relation avec la population Le chargé de coopération globale mettra en œuvre le pilotage stratégique et opérationnel de la CTG.	Chargé de CCT global 0,2 ETP Chargé de CCT petite enfance 1 ETP Chargé de CCT enfance jeunesse (LMV-ruralité) 0,8 ETP Chargé de CCT enfance jeunesse (Cavaillon) 0,38 ETP Chargé de CCT accès aux droits 0,5 ETP Cette organisation sera amenée à évoluer au cours du 1er semestre 2026 en cohérence avec la note de cadrage départementale. Cette évolution sera détaillée dans le cadre de la clause de revoyure et devra être validée en comité de pilotage. Mise en place : <ul style="list-style-type: none"> - d'un comité de pilotage, chargé de l'impulsion et de la prise de décision, mais aussi garant du suivi du plan d'action découlant du diagnostic partagé ; il se réunit à minima une à deux fois par an. - de commissions de travail, structurées par thématique ou par territoire autour des principaux objectifs prioritaires du plan d'action.
Echéances de réalisation	Résultats attendus
	2026 – 2030
Services mobilisés et responsables de l'action	Résultats attendus
Le chargé de coopération globale et les quatre chargés de coopération thématiques. La Direction Générale Adjointe LMV/Ville de Cavaillon - Petite enfance, Éducation, Jeunesse	Développement d'actions adaptées aux réalités du territoire et mieux articulées entre partenaires. Suivi et évaluation régulière des actions permettant d'ajuster la stratégie globale de la CTG.

	Amélioration de la visibilité et de l'accessibilité des dispositifs auprès des habitants.
Partenaires sollicités	Indicateurs d'évaluation
Tous les partenaires CTG Partenaires financeurs : CAF et MSA	Par le biais des COPIL pour valider les projets Évaluer l'impact de la CTG par le biais du diagnostic et des acteurs du territoire

Orientation 5 : Consolider le pilotage de la coordination territoriale et l'animation de réseau
Axe : 5.2 Consolider et dynamiser la mise en réseau des intervenants sur les thématiques de la CTG
Action 5.2.1 Organiser la mise en réseau des acteurs

Diagnostic initial (extrait ou résumé du diagnostic global)	Public cible
Le territoire regroupe de nombreux acteurs investis dans les champs de la CTG (petite enfance, parentalité, enfance/ jeunesse, accès aux droits, inclusion sociale...). Pour garantir une efficacité collective, il est essentiel de renforcer et structurer la coordination de ces acteurs, afin d'éviter la dispersion des initiatives, les ruptures de parcours, les inégalités d'accès à l'information et la faible visibilité des actions.	Professionnels et partenaires institutionnels intervenant dans les champs de la CTG Structures associatives et opérateurs du territoire Communes membres de la CALMV
Objectifs opérationnels	Modalités de mise en œuvre
Structurer une dynamique partenariale territoriale autour des thématiques de la CTG ; Encourager le partage de pratiques, d'informations et d'outils Renforcer la lisibilité et la complémentarité des actions ; Contribuer à une meilleure cohérence des réponses apportées aux habitants (modalités, tarifs, information, etc.)	Organisation de temps réguliers de rencontre (groupes de travail, ateliers thématiques) Mise en place d'outils collaboratifs (DRIVE, comptes-rendus, éventuellement une newsletter trimestrielle ou semestrielle si cela paraît pertinent et répondre à une demande) Participation à la démarche d'évaluation continue de la CTG Création d'un répertoire partenaires Développer la communication via l'onglet CTG du site LMV agglomération Echéances de réalisation 2026 – 2030
Services mobilisés et responsables de l'action	Résultats attendus
DGA Petite Enfance – Éducation – Jeunesse CCT CTG thématiques : Petite Enfance – Enfance Jeunesse – Accès aux Droits, Services internes. Responsable de l'action : Coordination générale CTG	Meilleure coordination des actions et prévention des doublons, Montée en compétence des intervenants, Augmentation du nombre de projets partenariaux, Développement d'outils mutualisés, Meilleure communication auprès des habitants et des élus Fonctionnement régulier et structuré d'au moins un réseau d'acteurs par thématique CTG
Partenaires sollicités	Indicateurs d'évaluation
CAF, MSA, SDJES 84, Éducation Nationale, associations locales, structures enfance / jeunesse, opérateurs de services du territoire, communes membres, services municipaux et intercommunaux internes, CD84 (ASE, PMI, etc.).	Nombre de réunions / ateliers organisés par an Nombre et qualité des partenaires associés Nombre de projets co-construits ou mutualisés Évolution de la cohérence territoriale observée Contribution aux objectifs de la CTG
Spécificités par autorité organisatrice signataire	
Pilotage assuré par la coordination générale	

Annexe 4 – Modalités de pilotage stratégique et opérationnel et suivi de la Ctg

1) Organisation du pilotage de la CTG

Ces instances de pilotage de la CTG s'appuient sur :

- ▶ un comité de pilotage, chargé de l'impulsion et de la prise de décision, mais aussi garant du suivi du plan d'action découlant du diagnostic partagé ; il est composé de des principaux acteurs décideurs et financeurs représentés à un niveau politique et stratégique. Ce comité se réunit une à deux fois par an ;
- ▶ des commissions de travail, structurées par thématique ou par territoire autour des principaux objectifs prioritaires du plan d'action ; leur rôle est de développer une expertise thématique et de garantir la planification des actions dans les domaines sectoriels qui les concernent. Elles sont composées des représentants des acteurs locaux et les opérateurs à un niveau technique et engageant une forte expertise.

Mis au service des projets de territoire, les chargés de coopération sont, par leur capacité à mobiliser les expertises et les ressources, de véritables leviers d'aide à la décision des élus et des acteurs du territoire. Ils sont mobilisés notamment au titre du SPPE sur différents aspects :

- ▶ l'aide à la décision notamment dans une perspective de transfert ou de prise de compétences des communes ou des intercommunalités sur les champs qui intéressent le déploiement des services sur le territoire ;
- ▶ l'animation et la mise en synergie d'un réseau d'acteurs et de soutien aux initiatives des habitants ;
- ▶ la mobilisation des dispositifs et ressources mobilisables et en particulier les communautés professionnelles agissant en matière de qualité des équipements et services ;
- ▶ la conduite des démarches de diagnostic et d'évaluation.

Véritable stratégie pour animer et faire vivre le projet du territoire, la mobilisation des fonctions de coopération est coconstruite par les signataires de la CTG. Les chargés de coopération sont pleinement mobilisés sur le suivi de la CTG. Ils font le lien entre le Copil CTG et les différentes instances thématiques.

2) Pilotage et coordination sur le territoire de Luberon Monts de Vaucluse Agglomération

L'équipe projet mise en place permet la synergie des compétences et des expertises sur l'ensemble des thématiques de la CTG. Chaque thématique est portée par un référent qui s'appuie lui-même sur des personnes ressources. Tous travaillent en étroite collaboration et impulsent la démarche pour la mise en place d'une méthodologie de travail et du plan d'actions.

L'équipe projet mise en place permet la synergie des compétences et des expertises sur l'ensemble des thématiques de la CTG. Chaque thématique est portée par un référent qui s'appuie lui-même sur des personnes ressources. Tous travaillent en étroite collaboration et impulsent la démarche pour la mise en place d'une méthodologie de travail et du plan d'actions.

Les temps de travail associés sont valorisés comme suit :

- Chargé de coopération territoriale global : 0.2 ETP
- Chargé de coopération territoriale Petite enfance : 1 ETP
- Chargé de coopération territoriale Cavaillon Jeunesse : 0.38 ETP
- Chargé de coopération territoriale Ruralité Jeunesse : 0.8 ETP
- Chargé de coopération territoriale Cavaillon accès aux droits : 0.5 ETP

Le nombre d'ETP global (2,88 ETP) des Chargés de Coopération Territoriale est maintenu. En concertation avec la MSA et la CAF, cette organisation sera amenée à évoluer au cours du 1er semestre 2026 en cohérence avec la note de cadrage départementale. Cette évolution sera détaillée dans le cadre de la clause de revoyure et devra être validée en comité de pilotage.

3) Note de cadrage des missions de chargé de coopération territoriale CTG

La note de cadrage et de référentiel du métier de chargé de coopération territoriale (CCT), ci-annexée, est un outil à disposition des élus et des CCT de la CTG. Il permet de situer la place et le rôle de la fonction de CCT au regard des attendus de la Caf et dans le cadre des financements accordés.

Son objectif est de clarifier les attendus, les compétences et les activités des professionnels en charge de ces missions de coopération. Ces missions sont mises en lien avec les objectifs stratégiques déterminés dans le cadre des projets de territoire.

GLOSSAIRE

A

AAH – Allocation aux adultes handicapés

Aide financière destinée aux personnes en situation de handicap pour garantir un minimum de ressources et soutenir leur autonomie.

Accès aux droits

Ensemble des dispositifs permettant à chaque habitant de connaître, comprendre et faire valoir ses droits sociaux, administratifs et juridiques.

Accueil collectif / individuel

Modes d'accueil des jeunes enfants : l'accueil collectif regroupe les structures comme les crèches, haltes-garderies ou micro-crèches ; l'accueil individuel concerne les assistants maternels agréés.

AEEH – Allocation d'Éducation de l'Enfant Handicapé

Aide financière destinée à compenser les frais liés à l'éducation et aux soins d'un enfant en situation de handicap.

ALSH – Accueil de Loisirs Sans Hébergement

Structure d'accueil éducatif pour les enfants durant le temps extra ou périscolaire.

Animation de la vie sociale (AVS)

Mission portée par des structures agréées (centres sociaux, espaces de vie sociale) visant à renforcer le lien social et la participation citoyenne.

Arpège

Plateforme numérique utilisée pour la gestion des pré-inscriptions dans les établissements d'accueil du jeune enfant du territoire LMV (portail famille).

ATL – Aides aux Temps Libres

Aide de la CAF permettant aux familles à revenus modestes d'inscrire leurs enfants à des activités culturelles, sportives ou de loisirs

B**Bassin de vie**

Espace géographique dans lequel les habitants ont accès aux principaux services et emplois de proximité.

C**CAF 84 – Caisse d'Allocations Familiales de Vaucluse**

Organisme de sécurité sociale chargé de la politique familiale et sociale : prestations, accompagnement, soutien aux projets de territoire.

CCAS – Centre Communal d'Action Sociale

Établissement public local chargé de mettre en œuvre la politique sociale d'une commune ou d'une intercommunalité.

Chargé de coopération territoriale (CTG)

Professionnel qui coordonne et anime les partenariats entre collectivités locales, facilite les échanges de bonnes pratiques et soutient la mise en œuvre de projets de développement territorial.

CEJ – Contrat Enfance Jeunesse

Ancien dispositif contractuel entre la CAF et les collectivités, remplacé par la Convention Territoriale Globale (CTG).

CLAS – Contrat Local d’Accompagnement à la Scolarité

Dispositif favorisant la réussite scolaire et l’implication des parents dans le suivi éducatif de leurs enfants.

CMPEA- Centre Médico Psychologique pour Enfant et Adolescent

C'est une structure de proximité à but préventif et curatif pour les femmes enceintes, les enfants de 0 à 16 ans souffrant de troubles psychologiques ou psychiatriques.

Contrat De Ville (CDV)

Le contrat de ville constitue le contrat unique de référence de la politique de la ville et des politiques menées en faveur des quartiers prioritaires de l'ensemble des partenaires signataires.

COPIL – Comité de Pilotage

Instance de gouvernance partenariale chargée du suivi, de la validation et de l'évaluation de la CTG et de son plan d'action.

CTG – Convention Territoriale Globale

Cadre contractuel entre la CAF et une collectivité, visant à coordonner les politiques sociales et familiales sur un territoire.

C'monbus / C'maNavette / ZOU!

Réseaux de transports en commun assurant les déplacements urbains et intercommunaux sur le territoire LMV et le Vaucluse.

D**Développement social territorial**

Approche globale visant à mobiliser les acteurs locaux autour de projets collectifs répondant aux besoins sociaux d'un territoire.

Diagnostic partagé

Analyse territoriale construite collectivement avec les partenaires, préalable à la mise en œuvre de la CTG.

E

EDeS – Espace Départemental des Solidarités

Service départemental regroupant des professionnels du social, de la santé et de la prévention, assurant un accompagnement global des familles.

EVS – Espace de Vie Sociale

Structure associative de proximité agréée par la CAF pour développer la cohésion sociale et les initiatives locales.

ETP – Équivalent Temps Plein

Unité de mesure correspondant à un emploi à temps plein sur une année.

F

Fond de modernisation des équipements (FME)

Dispositif de soutien financier auprès de la Caisse d'Allocation Familiale afin de moderniser les équipements en faisant des travaux et/ou en faisant l'acquisition de matériel.

France Services

Guichet unique labellisé par l'État permettant d'accompagner les habitants dans leurs démarches administratives et numériques (CAF, CPAM, Pôle Emploi, etc.).

Fruitière numérique

Tiers-lieu situé à Lourmarin, dédié à l'innovation, la formation et la médiation numérique.

I

IGAS – Inspection Générale des Affaires Sociales

Organisme national chargé de l'évaluation, du contrôle et du conseil dans les domaines de la santé, de la solidarité et de l'emploi.

Inclusion numérique

Processus visant à permettre à tous les citoyens d'accéder et d'utiliser les outils et services numériques.

Indice de vieillissement

Indicateur démographique mesurant le rapport entre les 65 ans et plus et les moins de 20 ans sur un territoire.

INSEE – Institut National de la Statistique et des Études Économiques

Organisme public produisant les données statistiques officielles sur la population, l'économie et la société.

L

LAEP – Lieu d'Accueil Enfant-Parent

Espace convivial, anonyme et gratuit favorisant les échanges entre enfants, parents et professionnels de la petite enfance.

LMV – Luberon Monts de Vaucluse Agglomération

Établissement public de coopération intercommunale (EPCI) regroupant 16 communes du sud Vaucluse (55 000 habitants).

M

MDA 84 – Maison des Adolescents de Vaucluse

Structure d'accueil et d'écoute pour les jeunes de 11 à 25 ans et leurs familles, abordant les thématiques santé, social et scolaire.

Médiation numérique

Accompagnement de tous les publics dans les usages quotidiens des technologies, services et médias numériques.

MSA 84 – Mutualité Sociale Agricole de Vaucluse

Organisme de protection sociale des exploitants et salariés agricoles.

N

NPNRU – Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain

Programme visant la transformation profonde de 447 quartiers prioritaires de la politique de la ville en intervenant fortement sur l'habitat et les équipements publics, pour favoriser la mixité dans ces territoires.

O

Observatoire des territoires

Outil de veille et d'analyse statistique permettant de suivre l'évolution démographique, sociale et économique des communes.

P

PEDT – Projet Éducatif de Territoire

Dispositif partenarial coordonnant les actions éducatives périscolaires et extrascolaires autour du projet éducatif local.

Point Information Jeunesse (PIJ)

Structure de proximité labellisée par l'État, destinée aux jeunes de 12 à 25 ans. Le PIJ offre un accès libre, gratuit et anonyme à une information complète, pratique et actualisée dans tous les domaines qui concernent la jeunesse : orientation, emploi, formation, logement, santé, mobilité, loisirs, engagement citoyen, etc. Il favorise l'autonomie des jeunes et leur accompagnement vers les dispositifs adaptés à leurs besoins.

Point Accueil Écoute Jeunes (PAEJ)

Dispositif d'écoute et de soutien pour les 12-25 ans et leurs familles, offrant un accueil anonyme, gratuit et confidentiel pour aborder toute difficulté personnelle, familiale ou sociale, et orienter vers les structures adaptées.

Plan d'action CTG

Document stratégique fixant les orientations, priorités et actions à mettre en œuvre dans le cadre de la CTG.

PMI – Protection Maternelle et Infantile

Service départemental assurant la prévention, la protection et la santé des femmes enceintes et des enfants de moins de six ans.

Point Justice

Lieu d'accueil gratuit et permanent qui permet d'apporter à toute personne une information et /ou une consultation juridique sur ses droits et devoirs.

Promeneur du Net

Professionnel de la jeunesse intervenant auprès des jeunes via les réseaux sociaux pour renforcer le lien éducatif et prévenir les risques.

PSO – Prestation de Service Ordinaire

Aide financière versée par la CAF aux structures d'accueil (crèches, accueils de loisirs, etc.) pour soutenir leur fonctionnement et favoriser l'accessibilité des services aux familles.

Q

QPV – Quartier Prioritaire de la Ville

Territoire caractérisé par un écart significatif de développement économique et social par rapport aux autres territoires environnants. Ces quartiers accueillent souvent des populations confrontées à des difficultés majeures dans des domaines tels que l'emploi, l'éducation, le logement et l'accès aux services publics. Cet état des lieux, marqué par ces disparités, justifie la mise en place d'une concentration de moyens et d'actions spécifiques pour réduire ces inégalités et favoriser une meilleure inclusion sociale.

R

REAAP – Réseau d'Ecoute, d'Appui et d'Accompagnement des Parents

Dispositif national soutenant les actions de parentalité et favorisant les échanges entre parents et professionnels.

RPE – Relais Petite Enfance

Service de proximité informant les parents et assistants maternels sur les modes de garde et accompagnant les pratiques professionnelles.

S

SPPE – Service Public de la Petite Enfance

Politique nationale visant à garantir à chaque famille une solution d'accueil de qualité pour son jeune enfant, sur l'ensemble du territoire.

Structure jeunesse

Ensemble des équipements ou dispositifs accueillant les jeunes : accueils jeunes, maisons de quartier, associations, espaces de vie sociale, etc.

Soutien à la parentalité

Ensemble des dispositifs, actions et services permettant d'accompagner, d'écouter et de renforcer les compétences des parents dans leurs rôles éducatifs, affectifs et sociaux.

T

Taux de couverture (petite enfance)

Indicateur représentant le nombre de places disponibles en modes d'accueil pour 100 enfants de moins de trois ans.

U

UPB – Unité de Prévention et de Bilan

Structure de santé intervenant dans le suivi et la prévention des jeunes enfants (citée dans la coordination petite enfance).